METEOROLOGIE
Partiellement ensoleillé; chaud; averses intermittentes
Min. : 58 — Max. : 80

Gracieuseté de :
Shearer Lumber Co. Ltd.
MONTREAL

# LE DEVOIR

Directeur : Gérard PILION — FAIS CE QUE DOIS — Rédacteur en chef : André LAURENDEAU

FETE DU JOUR
STE CLOTILDE

Les librairies F. PILON Inc.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

VOL. LI — NO 124 — MONTREAL, VENDREDI, 3 JUIN 1960 — 10 cents l'exemplaire

## Désarmement: dans un nouveau projet reprenant les thèses de de Gaulle

# "K" propose: destruction des engins porteurs d'armes nucléaires et des bases étrangères

**Khrouchtchev n'aura jamais fini d'étonner l'opinion mondiale. Hier, il faisait remettre aux ambassadeurs de tous les pays représentés à Moscou un document-surprise qui renfermait l'exposé d'un nouveau projet de désarmement. L'objectif reste le même que celui énoncé en septembre dernier devant l'Assemblée générale des Nations Unies : le désarmement complet et universel. Mais la méthode proposée pour y arriver est fort différente, plus réaliste et plus précise et le document ne renferme plus l'allusion au délai de quatre ans. Les premières réactions enregistrées indiquent que les ambassadeurs des pays occidentaux estiment que le nouveau plan mérite une étude attentive. Ce qui frappe, dans ce texte, c'est la priorité donnée à la destruction des engins porteurs d'armes nucléaires (projectiles et avions) et de leurs bases: le chef soviétique rejoint ici la position française et reprend exactement une proposition avancée à plusieurs reprises par le président Charles de Gaulle. Aussi, n'est-il pas étonnant que, dès hier, certains commentateurs voulaient voir dans le nouveau projet soviétique une manoeuvre pour diviser les Occidentaux. Alors que la conférence des dix nations sur le désarmement à Genève allait reprendre dans un climat de net pessimisme, voici que la proposition de M. "K" relance la discussion en apportant des précisions et en faisant aux Occidentaux des concessions d'importance.**

**On remarquera une fois de plus l'habileté du leader soviétique. Au lendemain de l'échec de la réunion de Paris, dont il persiste à faire retomber la responsabilité sur le président Eisenhower, il reprend l'initiative en faisant un ensemble de suggestions qui commandent un examen attentif. Ainsi enregistre-t-il un autre succès de prestige et peut-il poser au "champion" infatigable de la paix. A l'Ouest, ce nouveau document va assurément provoquer des discussions longues et difficiles: le gouvernement français reçoit pleinement satisfaction sur un problème qu'il considère primordial. Mais justement Washington et Londres ne sont pas du même avis: la solidarité occidentale risque d'être mise une fois de plus à rude épreuve.**

Le premier ministre, M. Antonio Barrette, termine actuellement une tournée dans la Gaspésie. Mercredi, il a visité les établissements de la Gaspé Copper Mines à Murdochville. On le voit ici dans une galerie de la mine en compagnie de mineurs.

### Etonnement des Occidentaux

MOSCOU — L'Union soviétique a proposé hier à tous les Etats un nouveau plan de désarmement dont la première étape consisterait dans la destruction des engins porteurs d'armes nucléaires et des bases où sont concentrés ces engins ainsi que dans l'interdiction de fabriquer à l'avenir de tels engins et d'édifier de telles bases.

La proposition soviétique concerne aussi bien les engins même, comme les projectiles et fusées de toutes sortes et les avions que les bases de lancement terrestres ou maritimes. Dans un geste-surprise, le chef du gouvernement soviétique a adressé aux chefs de mission de tous les pays représentés à Moscou une lettre contenant l'exposé de son nouveau projet. Il s'agit d'un document de huit pages qui, pour l'essentiel, est une nouvelle version du projet ambitieux présenté par Khrouchtchev devant l'Assemblée des Nations Unies, en septembre dernier, mais qui renferme des modifications et des précisions de la plus haute importance, qui ont à la fois étonné et dérouté les diplomates occidentaux.

### Caractéristiques du projet

"Est-ce un pas en avant ou trois pas en arrière?" a demandé l'un d'eux. Il a ajouté: "En tout cas, il s'agit d'un document extrêmement important et que nous devrons étudier avec soin".

Ce qui a d'abord frappé les diplomates étrangers, c'est que le nouveau projet s'attaque d'emblée au coeur même du vaste et complexe problème du désarmement en demandant, comme première étape, la suppression de tous les moyens par lesquels des armes nucléaires peuvent être envoyées d'un pays sur un autre. En second lieu, on a constaté que la première étape du nouveau projet rejoint exactement les positions françaises et reprend la thèse souvent exposée par le président de Gaulle sur la priorité à donner à la destruction des engins porteurs de "la mort nucléaire". Enfin, on a aussi remarqué que le nouveau texte ne fait aucunement allusion au délai de 4 années que "K" avait d'abord indiqué comme celui au terme duquel devrait avoir été réalisé le désarmement complet et universel.

### Modifications importantes

"K" a en quelque sorte renversé l'ordre des étapes que prévoyant son premier programme; à ce moment, il plaçait la destruction des engins porteurs d'armes nucléaires dans la dernière étape; cette fois, il en fait la première phase de son projet. La clause relative à cette étape suppose donc la destruction non seulement des avions et projectiles mais également des bases de projectiles, des bases aériennes (comme celles dont les E.-U. ont littéralement entouré l'URSS) et de tout véhicule, aérien ou naval, susceptible de transporter des armes nucléaires.

Dans son projet, "K" parle aussi de la formation d'un organisme international de contrôles et d'équipes de surveillance mais il n'indique pas si l'URSS entend se réserver un droit de veto sur les décisions et les activités de ces divers organismes. Le texte dit simplement que ces organismes pourront se rendre en mission d'inspection dans chaque pays pourvu qu'une entente ait été conclue au préalable avec le pays intéressé.

### Hommage à la France

Dans la préface à son nouveau projet, le premier ministre soviétique dit que ce serait "pure folie" de considérer la guerre comme un moyen de régler les conflits internationaux à notre époque, compte tenu de la terrible puissance de destruction des armes nouvelles. Et il poursuit: "Mais la coexistence pacifique ne saurait durer et la paix ne saurait être assurée si la course aux armements continue, si les Etats conservent à leur disposition les moyens de déclencher des attaques-surprises et continuent d'avoir d'énormes stocks d'armes y compris des armes nucléaires".

Plus loin, "K" reconnait à la France le mérite d'avoir la première mis de l'avant l'idée d'une destruction des engins porteurs d'armes nucléaires comme premier pas dans la voie du désarmement. Il propose ensuite les trois phases de son projet de désarmement:

1) négociations en vue d'un accord sur la destruction des engins porteurs de la "mort nucléaire" et sur la suppression des bases étrangères dans chaque pays;

2) accord pour l'interdiction du recours aux armes nucléaires, biologiques et chimiques; accord aussi pour la destruction

(Suite à la page 6)

## M. Lesage veut mettre fin à la politique éhontée du patronage

**FORT COULONGE. — "Le Québec doit cesser d'avoir un gouvernement basé sur les pots de vin, les prébendes, le patronage éhonté qui font un sujet de honte pour la province à travers le Canada. Le gouvernement que je dirigerai accordera à chacun selon ses besoins en tenant compte de la législation adoptée. C'est ce qu'a déclaré hier avant-midi, M. Jean Lesage, chef du parti libéral au cours d'une manifestation politique organisée à Fort Coulonge, dans le comté de Pontiac, en faveur du candidat libéral, M. Wallace McDonald.**

Faisant le trajet Hull-Fort-Coulonge en hydravion, hier avant-midi M. Lesage a rencontré à ce dernier endroit une foule de trois cents personnes venues le rencontrer dans la salle paroissiale de l'endroit.

C'est par des applaudissements frénétiques que la déclaration de M. Lesage a été saluée par les électeurs et électrices de cette localité. M. Lesage a dénoncé les agissements des "patroneux" de l'Union nationale qui tâchent de capter des votes et de garder la population sous leur férule en les asservissant à un régime de crainte et de terreur.

Il a cité le cas d'organisateurs de l'Union nationale dans le comté de Pontiac qui reçoivent, au lieu et place des cultivateurs, les octrois de $25 dollars que leur garantit le ministère de l'agriculture pour l'achat de taureaux de race. Ces octrois, d'après la loi, sont statutaires et sur preuve d'achat d'un animal de race, le ministère doit verser l'octroi au cultivateur. Dans Pontiac, a dit M. Lesage, ces primes de $25 sont adressées, non aux cultivateurs qui y ont droit, mais aux organisateurs de l'Union nationale. Ces derniers se présentent ensuite chez les cultivateurs munis d'une lettre disant que c'est grâce à l'entremise de M. Untel que la prime est versée généreusement aux cultivateurs.

Le 22 juin, dit M. Lesage, cette situation scandaleuse va cesser et les octrois auxquels vous avez droit seront versés directement, sans passer par l'officine d'un parti.

Parlant devant une population dont les seuls revenus sont ceux de l'agriculture, la coupe du bois de pulpe et le bois de sciage, M. Lesage a dit que le programme libéral prévoit la décentralisation de l'industrie et l'établissement d'industries secondaires qui assureront de l'emploi régulier aux travailleurs.

M. Lesage a également dénoncé la politique de l'Union nationale dans l'octroi des travaux publics et la construction des ponts. Il a cité plusieurs exemples démontrant que les ponts, sous l'Union nationale, coûtent la plupart du temps le double de ce qu'ils devraient normalement coûter.

Ces sommes gaspillées, dit M. Lesage, serviront à financer un programme de sécurité sociale; aide aux familles qui ont des étudiants de 16 à 18 ans, hausse des pensions de toutes sortes et finalement l'établissement d'un plan d'assurance-hospitalisation.

M. Lesage a déclaré que son gouvernement établira l'assurance-hospitalisation dès la prochaine session et que désormais toutes les familles pourront se faire soigner sans crainte de s'enliser dans les dettes. Aujourd'hui, dit-il, seuls les riches et les indigents et ceux que l'Union nationale veut bien aider sont capables de faire soigner dans les hôpitaux. Sous le régime libéral, tous seront égaux, tous seront traités avec justice parce qu'une politique de justice sociale et de droits égaux pour tous remplacera un régime de favoritisme et de patronage.

M. Lesage a été accueilli à Fort Coulonge par le maire de l'endroit, M. F.-X. Bertrand qui lui a souhaité la bienvenue. M. Laflamme, organisateur du candidat libéral dans Pontiac, a salué M. Lesage comme "Le libérateur", le sauveur. Il a dénoncé les persécutions dont sont l'objet les citoyens de Pontiac et particulièrement de Fort Coulonge. Il a déclaré que les policiers provinciaux ont instauré un régime de terreur et de crainte, allant jusqu'à menacer des familles de faire conduire leurs enfants dans des écoles de réhabilitation parce que ces derniers s'amusent dans la rue. C'est dit-il, une forme de chantage en vue d'obtenir des votes au candidat de l'Union nationale. Ce régime de terreur disparaîtra, dit-il avec l'avènement d'un gouvernement libéral, le 22 juin.

## La soeur d'Hitler meurt à 64 ans dans la pauvreté

BONN — La soeur d'Adolf Hitler est décédée hier à Berchtesgaden à l'âge de 64 ans. l'agence DPA précise que Mme Paula Wolf était pauvre et qu'elle vivait non loin du lieu ou Hitler avait construit sa somptueuse villa qu'il avait appelée "le nid d'aigle". C'est en vain que Mme Wolf avait tenté d'obtenir une part de la fortune de son frère après la mort de celui-ci, à Berlin, en 1945. Le chancelier lui avait laissé une pension d'environ $240 par mois. Il avait laissé une pension semblable à son autre soeur, Angela, qui vit encore à Dresde, en Allemagne de l'Est.

Au moment de sa mort, Mme Wolf vivait sous les soins de l'assistance publique. Il y a quelques années, on lui prêtait l'intention de publier ses mémoires afin, avait-elle dit, "de dissiper les mensonges au sujet de ma famille, de mon frère en particulier". Physiquement, elle ressemblait à son frère.

PEARSON :

## Il faut courir certains risques pour la paix...

OTTAWA — M. Lester Pearson s'est dit d'avis hier soir, au cours de l'émission "Les affaires de l'Etat" que le monde libre "devra courir certains risques" en matière de diplomatie pour réaliser des progrès en vue de l'établissement de la paix.

"Si nous refusons de poser un pacte dont on puisse être parfaitement sûr qu'il n'affaiblira en rien notre sécurité, il est peu probable que nous avancions à quelque chose. Il appartient aux hommes d'Etat clairvoyants et sages d'établir à quel moment et dans quelle mesure il est juste et sûr de poser un acte."

A cet égard, a-t-il dit, le Canada doit insister pour que les nations aient davantage recours aux Nations Unies dans la recherche des solutions à nos problèmes internationaux.

## L'évolution des rapports Est-Ouest

T. GATES :

### Les menaces de Malinovsky ne sont que "bluff"

WASHINGTON. — Le ministre de la défense des Etats-Unis a déclaré hier que la récente menace proférée par son collègue soviétique au sujet de la destruction par projectiles de toute base d'où partiraient des avions violant l'espace aérien soviétique, était uniquement un autre "bluff" gigantesque dans le cadre de la guerre froide.

M. Thomas Gates a exprimé cette opinion devant la commission sénatoriale des affaires étrangères qui poursuit son enquête sur l'incident de "l'avion-espion" américain abattu le 1er mai au-dessus de l'URSS, incident qui, selon certains, aurait

(Suite à la page 6)

OTASE :

### La subversion communiste, le danger no 1

WASHINGTON — Les ministres des affaires étrangères des huit Etats membres de l'OTASE (Organisation du traité de l'Asie du sud-est) ont réaffirmé hier leur "pleine unité de vues" et leur commune volonté de faire échec à toute invasion ou subversion communiste dans les régions "couvertes" par le traité. Au terme d'une session de trois jours, ils ont déclaré que le communisme représente non seulement une menace militaire éventuelle pour les pays libres mais également "une menace immédiate et directe à leur culture, à leurs traditions et à leur mode de vie".

Le communiqué final dénonce aussi ce qu'il appelle un refus systématique de la Chine communiste de rechercher une amélioration de ses rapports avec les Occidentaux et leur alliés. Toutefois, le communiqué parle de la Chine en termes beaucoup plus modérés que ceux employés par le secrétaire d'Etat C. Herter dans son allocution de mercredi.

### Liberté au sujet de Pékin

Un porte-parole a annoncé ensuite que les ministres avaient décidé que chaque Etat membre serait libre de décider s'il y a lieu pour lui de reconnaître ou non la Chine communiste: on n'a pas tenté d'adopter une attitude commune sur ce sujet non plus que sur la question de l'admission éventuelle de Pékin à l'ONU.

Le communiqué blâme aussi le comportement du premier ministre soviétique lors de la conférence avortée de Paris et estime que le leader de l'URSS a déçu les espoirs en un apaisement au moins relatif de la tension entre l'Est et l'Ouest.

Enfin, les ministres et leurs conseillers militaires ont admis qu'au cours des mois prochains, le véritable danger dans l'Asie du sud-est résidera moins dans la possibilité d'agressions directes de la part des communistes que dans les tentatives de subversion plus poussées que dans le passé.

## Échos de la campagne

**A Rivière-du-Loup, la révérende soeur Evangéline-Marie, des religieuses de la Providence, supérieure de l'hôpital Saint-Joseph du Précieux-Sang, a eu le bonheur ces jours derniers de toucher un chèque de $100,000, subvention "spéciale" remise à l'institution par M. Maurice-W. Soucy, candidat de l'Union nationale dans le comté. Et le "Saint-Laurent" (journal local) publie une pleine page d'annonces soulignant que "le gouvernement de l'Union nationale aide au développement de nos institutions" ainsi qu'en témoigne le sourire de la religieuse, au centre de la photo. Cette aide, précise encore l'annonce, "va se continuer puis de nouveau, le 22 juin, l'électorat de la province va reporter au pouvoir l'hon. Antonio [illegible] dont l'hon. Arthur Leclerc . . ." Voilà un avertissement clair et net.**

* * *

Les subventions octroyées par le gouvernement provincial sont, par l'effet d'une étrange coïncidence, beaucoup plus nombreuses depuis quelques semaines. Et elles ne passent pas inaperçues. Mgr Lucien Beaudoin, curé de la paroisse de Saint-Joseph de Hull, en sait quelque chose. M. Lionel Emond, candidat de l'UN, lui remettait ces jours derniers un chèque de $50,000 "pour aider" à la construction du Centre récréatif Saint-Joseph. Et les photographes étaient là, bien entendu, ainsi qu'en témoigne LE DROIT du 31 mai. Mais on répète que les chances de M. Oswald Parent, candidat libéral, sont excellentes.

* * *

**Le candidat indépendant (?) dans Montréal-Sainte-Anne, M. Frank Hanley, a déclaré formellement hier qu'il n'appuyait pas la candidature de M. Messier, candidat indépendant dans le comté de Maisonneuve contre M. Lucien Tremblay. M. Hanley a dit qu'il n'a pas l'habitude de participer à des élections en dehors du comté de Sainte-Anne. Parlant du député sortant de Maisonneuve, avec qui il en est venu aux poings dans le lobby du Château Frontenac à Québec, M. Hanley a déclaré : "Je connais M. Tremblay depuis plusieurs années ayant été son collègue tant à l'Assemblée législative qu'au Conseil municipal et je le considère comme un homme dévoué et un représentant sincère de son comté".**

* * *

Le ministre des travaux publics, M. Roméo Lorrain, candidat de l'Union nationale dans le comté de Papineau, est malade et se trouverait incapable de faire une tournée électorale. On dit que ses partisans ont fait enregistrer sur disque un discours de M. Lorrain et qu'ils vont faire circuler ce disque dans les paroisses du comté pour que les électeurs entendent la voix de M. Lorrain, s'ils ne peuvent pas le voir en chair et en os. La question que les électeurs se posent entre eux est la suivante : "Vas-tu voter pour un gramophone ?"

* * *

**En politique comme en d'autres domaines la réalité dépasse parfois la fiction. A preuve ces déclarations extraites du discours prononcé dimanche dernier par Me Yves Gabias, candidat de l'UN dans Trois-Rivières : "Quand j'ai été nommé juge des Sessions de la paix c'était un cadeau de M. Duplessis. A sa mort j'ai décidé à mon tour de lui faire un cadeau en m'offrant à la population du comté des Trois-Rivières pour servir. Cela me revenait, ainsi qu'à ma femme. Mon épouse et moi avons été unis pendant 13 ans et nous nous offrons tous deux à la population du comté. Position à vie pour position à vie, j'aime mieux celle de député (que de juge) et dans Trois-Rivières nous en avons eu un exemple avec M. Duplessis. Il y en a d'autres députés qui ont reçu ainsi de leurs électeurs une position à vie". Qui osera prétendre après cela que la bêtise ne se porte pas très bien dans la province de Québec.**

* * *

Entendu dans le comté de Gaspé-Nord de la bouche d'un organisateur en vue de l'Union nationale : "Stationne là, Stationne là . . . Ici il n'y a pas de loi pour nous autres".

* * *

**Les personnes qui avaient réclamé des pensions du gouvernement Barrette et essuyé un refus sont actuellement l'objet d'une sollicitude particulière de la part des organisateurs de l'Union nationale. On les invite à redemander . . . et que peut-être cette fois-ci sera-t-il possible de donner suite à leur requête. Il faudra que cela se fasse, évidemment, avant le 22 juin.**

* * *

Les députés conservateurs du Québec ont commencé à payer leur dette de reconnaissance aux membres de l'Union nationale qui leur avaient permis d'être élus à Ottawa. Pour la première fois cette année, un député conservateur du district de Québec a participé à un programme de télévision, mercredi soir le 1er juin dernier. M. Martial Asselin, député conservateur de Charlevoix, payait ainsi sa dette de reconnaissance à celui à qui il doit son élection à Ottawa, l'honorable Arthur Leclerc, candidat de l'Union nationale dans le même comté de Charlevoix.

* * *

**M. Réal Therrien, organisateur de l'Union nationale dans la circonscription de Montréal-Bourget, tient à apporter certaines précisions relatives à l'incident dont LE DEVOIR a fait état dans les "Echos". Il est vrai, a-t-il dit, que les fidèles de Saint-Léonard-de-Port-Maurice ont trouvé des feuillets de propagande sur les bancs de l'église paroissiale dimanche dernier aux heures des messes. Il est également vrai que cette initiative a été mal accueillie par les paroissiens. Mais, a dit M. Therrien, c'est un garçon de 10 ans qui, sans autorisation, s'est employé à distribuer ces feuillets dans l'église. L'organisation de l'Union nationale décline toute responsabilité.**

* * *

Le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, sera ce soir à Lorrainville, dans le comté de Témiscamingue, pour appuyer la candidature du Dr Gilbert Théberge. Samedi, il parlera à La Sarre en faveur de M. Alcide Courcy, député libéral d'Abitibi-Ouest et est de nouveau candidat à la présente élection. Dimanche, M. Lesage visitera le comté de Rouyn-Noranda et tiendra une réunion le soir à Val d'Or en faveur de Me Lucien Cliche, candidat libéral dans le comté d'Abitibi-Est.

* * *

**Aujourd'hui, le premier ministre Antonio Barrette passe quelques heures à Montréal pour présider l'inauguration du nouvel immeuble de la Prudential Assurance Company Limited of England, sur le boulevard Dorchester. Il reprendra sa tournée électorale dimanche, à Sherbrooke, où l'Union nationale tient un ralliement régional pour les comtés de Sherbrooke, Richmond, Stanstead, Compton, Shefford et Wolfe.**

* * *

M. René Lévesque, candidat libéral dans Montréal-Laurier, est l'un des candidats les plus occupés ce temps-ci. A preuve, son horaire pour les journées des 5 et 6 juin, dimanche et lundi prochains. Jugez-en vous-mêmes : Départ en avion de l'aéroport de Cartierville, à midi dimanche. Assemblée à Mont-Laurier, à 2 heures de l'après-midi. Départ de Mont-Laurier après l'assemblée pour La Tuque, où il y aura assemblée publique dans le courant de la soirée. Retour à Montréal lundi matin. Quelques heures de répit (peut-être ? puisqu'il les passera dans son comté à rencontrer des électeurs et à voir aux affaires les plus urgentes ! . . .) Départ à midi lundi pour Saint-Hyacinthe. Assemblée à laquelle seront particulièrement invitées les électrices, au cours de l'après-midi. Après l'assemblée, départ pour Québec. Assemblée à Québec, le soir. Retour à Montréal, mardi matin.

* * *

**Une pétition est actuellement en cours dans le comté Montréal-Sainte-Marie par les partisans de l'Union nationale dans le but de favoriser l'élection par acclamation de M. Edgar Charbonneau, député sortant de charge. M. Bertrand, candidat officiel du parti libéral, déclare qu'il se présente pour lutter jusqu'au bout en vue de faire valoir les principes de son parti. M. Bertrand s'est déclaré surpris de cette attitude antidémocratique d'un candidat de l'Union nationale, qui voudrait changer notre système parlementaire.**

# Tous les candidats seront invités à signer un engagement en vue d'élections honnêtes

**La Fédération nationale des Ligues du Sacré-Coeur a réclamé hier la tenue d'élections honnêtes dans la province de Québec.**

**Le R. P. Wilfrid Gariépy, s.j., directeur de la Fédération, a déclaré que la lutte pour la moralité politique est "un combat sans répit".**

**La publication de cette déclaration au sujet des élections n'est faite que 20 jours avant la date des élections provinciales. Tous les candidats seront appelés à signer cette déclaration.**

### APPUI DU CARDINAL

**Un porte-parole de la Fédération a précisé que la déclaration avait l'appui du cardinal Paul-Emile Léger, et qu'elle était signée de membres en vue des deux partis politiques qui briguent les suffrages.**

**Le R. P. Gariépy a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse; des copies de cette déclaration ont été remises aux journalistes.**

**"Un effort doit être fait", a dit le R. P. Gariépy, "si nous ne voulons pas que notre démocratie s'écroule.**

**"Les citoyens doivent comprendre que la démocratie, pour qu'elle le soit vraiment, se doit de respecter le principe fondamental de la droiture et de la liberté".**

**Il a précisé que la déclaration de principe a été qualifiée par le cardinal Léger de "petite charte capable de guider l'activité des hommes de bien en période électorale.**

### SIX POINTS

**Cette déclaration comporte six points :**

**"Nos différences d'opinion ne doivent pas nous faire oublier que nous sommes unis par la charité et la fraternité chrétiennes dans la recherche du bien commun.**

**"Nous voulons travailler, chacun selon notre conception, à l'édiction de lois justes et équitables qui s'inspireront de la doctrine sociale de l'Eglise.**

**"Nous promettons de faire notre part pour que la présente campagne électorale soit, selon le voeu des évêques, exempte d'injures, de fraudes, d'insinuations malveillantes, de violence et de boissons alcooliques.**

**"Nous voulons loyalement et sincèrement le progrès de notre province et celui de tout le pays. Nous sommes désireux de trouver une solution aux problèmes de toutes les classes de la société.**

**"Nous sommes convaincus que c'est par la prière et la réflexion, ainsi que par des rencontres sur le plan spirituel, que nous réussirons à donner à la politique la place à laquelle elle a droit dans les préoccupations des citoyens bien pensants.**

**"Nous invitons tous les candidats dans la présente élection, tous les citoyens imbus de civisme, à endosser cette déclaration sans réserve et à y conformer leur conduite comme nous avons décidé de le faire nous-mêmes.**

### LES SIGNATAIRES

**Cette déclaration est signée de Me J.-Ollier Renaud, de l'Union nationale, membre du Conseil législatif; de M. Guy Pagé, candidat de l'Union nationale dans Montréal - Jacques Cartier; de Me Jacques Vadeboncoeur et de M. J.-René Hébert, organisateurs du parti libéral; de Me Maximilien Caron, doyen de la Faculté de droit à l'université de Montréal; et de M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des hautes études commerciales.**

**"L'importance de ces signatures", a dit le R. P. Gariépy, vient du fait qu'elles représentent deux membres de l'Union nationale, deux membres du parti libéral, et deux personnalités choisies en dehors des milieux politiques.**

**Il a souligné que tous les candidats pourront signer la déclaration qu'auront en main des représentants de la Fédération de tous les diocèses.**

# EATON PRÉVOIT VOTRE VIE AU PLEIN AIR

Imaginons que la scène se passe sous un beau ciel d'été 1960 . . . un ciel d'azur sans un nuage ! Seule une brise légère vous apporte les effluves d'un steak au fumet succulent parce qu'on le cuit sur du charbon de bois et précisément sur le gril barbecue que vous avez choisi avec tant de soin au "Rond-Point des Barbecues" chez Eaton ! Pendant que vous anticipez la dégustation de ce mets savoureux . . . vous êtes confortablement installé dans votre flâneuse "Featherweight" sirotant un breuvage bien placé, posé à côté de vous parce que vous avez pensé aux pique-verres si pratiques. (Il se déplace avec vous, car le pique-verre s'enfonce n'importe où dans le gazon) . . . Les enfants, eux, se livrent à de joyeux ébats dans votre piscine de jardin ! Un tableau invitant, n'est-ce pas ! Depuis les barbecues, en passant par les tentes, pour finir par des raquettes de tennis, EATON abonde en suggestions et articles en tous genres dont la commodité fera de votre vie de plein air un réel paradis. — P. S. Malgré tout ce que nous pouvons vous offrir, nous regrettons cependant de ne pouvoir vous assurer d'un beau temps ininterrompu.

Voyez les étalages, ils sont convaincants . . . et il y en a à profusion dans tout le magasin !

**COMPOSEZ VI. 2-9211 – Service des commandes téléphoniques**

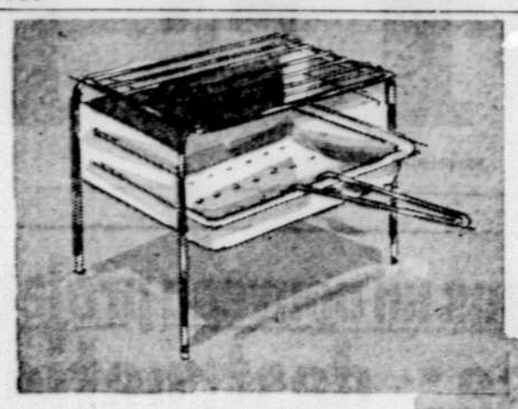

**GRIL PIQUE-NIQUE PORTATIF**

Il s'adapte tout aussi facilement dans le foyer de la cheminée qu'il se transporte en pique - nique. Repliable, peu encombrant. Fini chromé. Foyer réglable à 4 hauteurs. En carton pour le transport. **6.95**

**Le Rond-Point des Barbecues, septième étage**

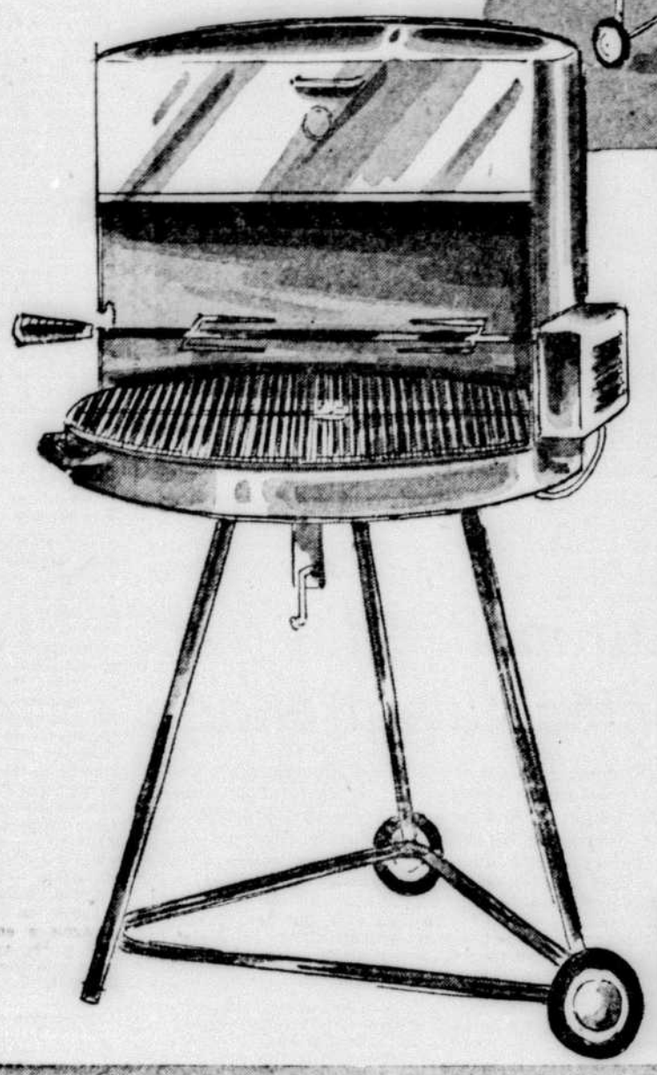

**BARBECUE "BIG BOY"**

Si vous aimez le fumet de la viande grillée, c'est le modèle que vous recherchez ! Capot arrondi, gril de 22" avec broche, fourchettes. Levier abaissant et haussant le foyer. Moteur approuvé C. S. A. Gril réglable. Tringle pour accessoires ou serviette. Avec poignée pour la déplacer à votre gré. **44.95** (Modèle 2-77).

**Le Rond-Point des Barbecues, septième étage**

**BARBECUE "BIG BOY" 24"**

Tellement à la page qu'il possède un four-réchaud à indicateur de température. Capot acier inxoydable. Moteur électrique agréé C. S. A., broche et fourchettes. Un levier baisse et hausse le foyer. Tablette commode. Foyer de 24".
**119.95** (Modèle 1-9)

**Le Rond-Point des Barbecues, septième étage**

**Conditions du Plan Budgétaire si désiré (Sur achats de 15.00 ou plus) : PAS DE VERSEMENT COMPTANT La taxe est payable à l'achat**

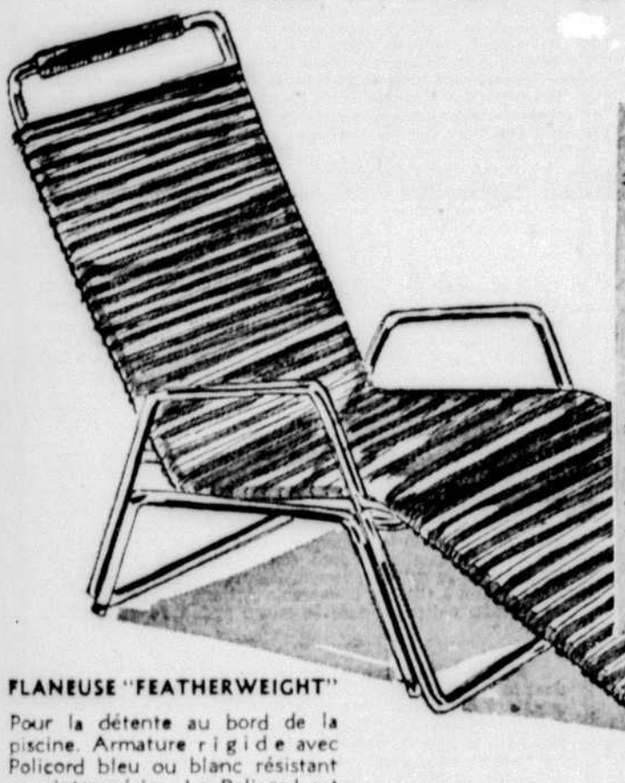

**FLANEUSE "FEATHERWEIGHT"**

Pour la détente au bord de la piscine. Armature rigide avec Policord bleu ou blanc résistant aux intempéries. Le Policord est spécialement indiqué pour la détente en raison de sa légère flexibilité. C'est la sieste assurée ! Cadre en tubulure aluminium de 1". **44.95.**

**Colonie des Meubles d'été, septième étage**

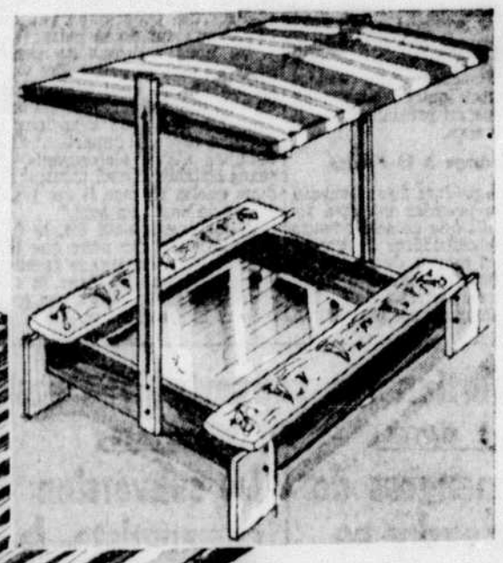

**SABLIERES AVEC BALDAQUIN**

En bois peint en vert avec deux sièges à largeur, peint en jaune. Fond métal. Environ 32" x 38". Baladaquin en canevas rayé sur tiges à environ 4" du sol, réglables jusqu'à 27" de leur base. Protège la tête des tout-petits des rayons du soleil. **12.98.**

**Articles Plein Air, quatrième étage**

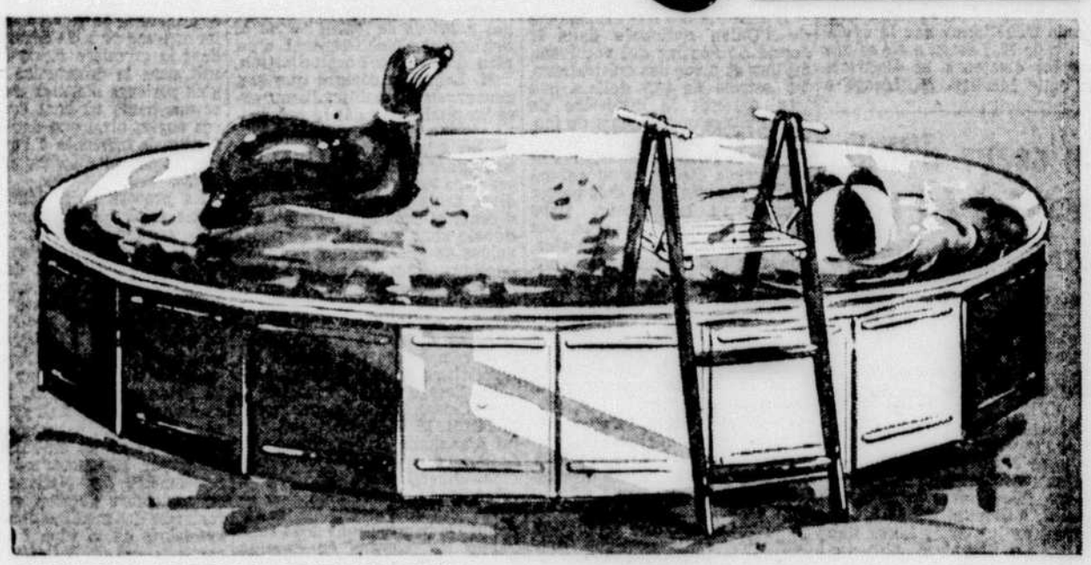

**PISCINES A PAROIS A SECTIONS ACIER**

Quelle joie pour les bambins de pouvoir patauger à leur aise. Et elles sont à prix si économiques aussi ! Diamètre 10 pieds, profondeur 20 pouces. Sections acier faciles à monter, et d'une grande robustesse. Chaque section est émaillée en rouge, blanc et bleu ce qui donne un effet multicolore particulièrement flatteur. Intérieur en Vinyl épais maintenu sur le cadre acier à l'aide d'une moulure semi-rigide.

**Quatrième étage, chez Eaton** PISCINE SEULE **49.98** ECHELLE **12.98**

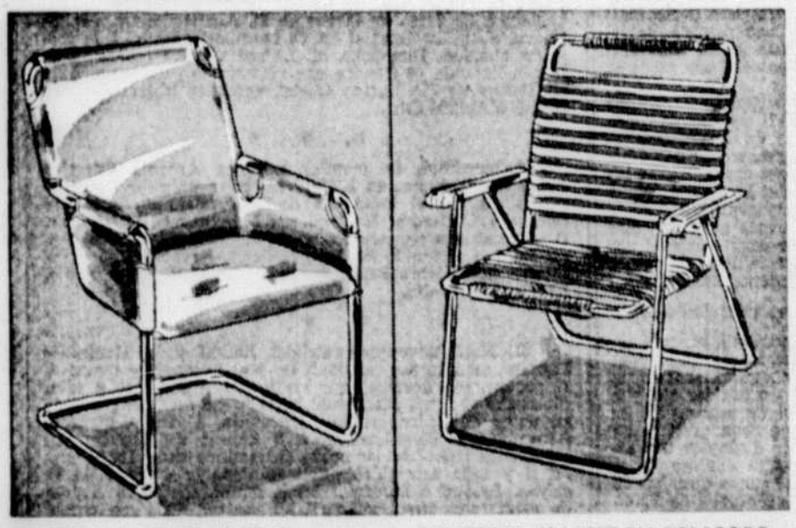

**FAUTEUILS DE PLANTEUR**

Pour admirer le paysage en tout confort. Fauteuil "Featherweight" à cadre en tubulure aluminium de 1". Recouvert de tissu laminé Vylon en nylon et Vinyl résistant aux intempéries. En vert, turquoise, jaune, orange. **24.95.**

**FAUTEUIL PLIANT EN POLICORD**

Le fauteuil du fervent de la plage. Fabrication "Featherweight" en tubulure aluminium de 1". Léger, repliable de façon compacte. Policord bleu ou blanc. **24.95.**

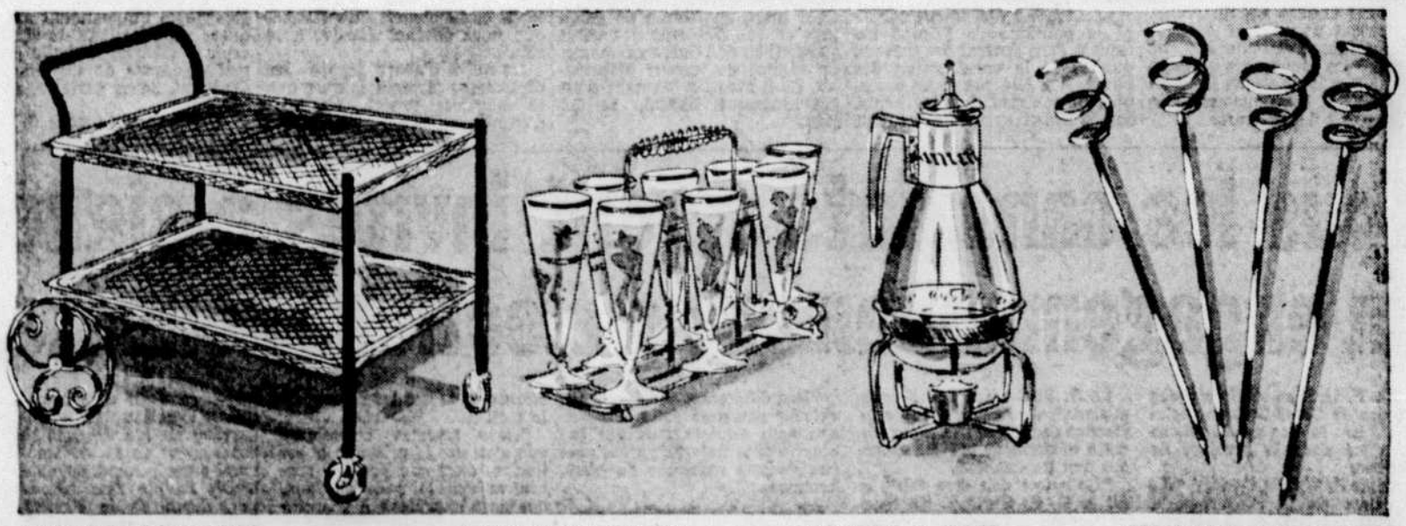

**DESSERTE ROULANTE EN NOIR ET BLANC**

Cadre en métal noir avec tablettes blanches. Sur roues, elle se déplace facilement sur le patio et rend de grands services pour les réunions de plein air. Environ 26" de hauteur, 15" de profondeur et 27" de longueur. **10.50.**

**Boutique "Patio et Jardin", quatrième étage**

**SERVICE "PILSNER"**

Composé de huit verres avec support par Libbey. Motifs fantaisie "croisière dans les Caraïbes" ton or et orange sur verre givré. Support ton or.
Le service **14.95**

**Vaisselle, quatrième étage**

**CARAFON A CAFE**

Carafon en verre transparent avec anse et couvercle en plastique ton ivoire. Réchaud - veilleuse cuivré avec chandelle.
L'ensemble **3.95**

**SERIE DE PIQUE-VERRES**

Piquez-les dans le gazon. Métal revêtu plastique. Environ 24" de hauteur. La série comprend quatre pique-verres en blanc, rouge, vert et jaune.
**1.95** la série de **4**

**EATON ouvert ce soir jusqu'à 9 h.**

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

**L'immuable garantie EATON :**
"ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

Les auvents en toile ont toujours la confiance du public qui aime confort et beauté
ACHETEZ-LES DE

LE DEVOIR

LE DEVOIR, MONTREAL, VENDREDI, 3 JUIN 1960

Cie d'Auvents des MARCHANDS Ltée
Articles en toile, tentes, drapeaux, parasols de jardin
UN. 6-6855 — 24 est, rue St-Paul

# L'accès des terrains de l'Hydro a été refusé à M. René Hamel

**QUEBEC (DNC) — M. René Hamel a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, que l'accès aux terrains de l'Hydro - Québec, dans le comté de Saguenay, lui a été refusé, ainsi qu'à monsieur Lucien Bélanger, candidat libéral dans cette circonscription. Voici le texte de la déclaration remise à la presse par M. Hamel :**

"Je reviens d'une tournée électorale qui m'a conduit dans les comtés de Matapédia, de Temiscouata, Rimouski, Matane, Duplessis et Saguenay. Partout j'ai trouvé l'atmosphère excellente et les organisations et les partisans libéraux démontrent un enthousiasme qu'on n'a pas vu dans la province de Québec depuis vingt ans.

"A Baie-Comeau, dans le comté de Saguenay, M. Lucien Bélanger, candidat libéral dans ce comté, m'avait invité à rencontrer les employés de l'Hydro-Québec, à la sortie de leur travail. J'ai accepté avec plaisir, car je voulais me rendre compte moi-même des règlements concernant l'admission sur les terrains de l'Hydro-Québec, Société de la Couronne.

"J'étais d'autant plus intéressé à la faire qu'au cours de la dernière session j'avais eu la promesse de M. Barrette que pas un électeur ne serait privé d'entendre les représentants des partis politiques, à cause du gouvernement. Je me suis rendu à la barrière qui ferme les terrains de l'Hydro, en compagnie de M. Lucien Bélanger, candidat libéral dans le comté de Saguenay, de M. Avila de Montigny, organisateur général libéral dans le comté de Saguenay, de M. Claude Bérubé, président de l'association libérale du comté, et de M. J.A. Duchesneau, ex-maire de Baie-Comeau et président de l'Association libérale de Baie-Comeau et de Haute-Rive.

"Un officier de police, en uniforme et qui nous a dit s'appeler Dupéré, nous a informés qu'il avait instruction de ne laisser pénétrer personne, sur les terrains de l'Hydro-Québec, sans laissez-passer. J'ai demandé à cet officier où on pourrait se procurer ce laissez-passer.

"Il nous a référés au bureau de l'Hydro-Québec à Baie-Comeau en nous priant de nous adresser à M. Bélanger. Nous avons exposé à ce M. Bélanger le but de notre visite aux employés de l'Hydro-Québec. Je me suis identifié comme étant député de Saint-Maurice depuis huit ans, et mes compagnons se sont également identifiés.

"J'ai même souligné à M. Bélanger que l'hon. Antonio Barrette, premier ministre de la province de Québec, m'avait personnellement assuré, au cours d'une séance de l'Assemblée législative, que nous pourrions rencontrer les employés du gouvernement dans le nord-ouest québécois.

"M. Bélanger nous a alors informés qu'il était inutile de discuter avec lui, que ses instructions étaient précises et définitives, et qu'il ne leur était pas permis de donner des laissez-passer à aucun des partis politiques pour tenir des assemblées sur les terrains de la société.

"J'ai appris de personnes qui ont pu se rendre dans les camps de l'Hydro que le portrait du candidat de l'Union nationale était affiché à certains endroits. Nous avons tout lieu de croire que l'Union nationale s'est assurée d'une organisation au sein de ces camps.

"Je trouve inconcevable que dans une saine démocratie, on puisse priver des informations nécessaires à l'accomplissement raisonné des devoirs du citoyen des centaines et des centaines d'employés d'une société appartenant au peuple du Québec.

"J'ai constaté, à la suite de ce refus, inqualifiable de la part de l'Hydro-Québec, que la population de Baie-Comeau était justement indignée. Je comprends que le gouvernement a probablement intérêt à ce que les scandales fantastiques que nous avons révélés et qui ont été commis au bénéfice de quelques créchards du régime ne soient pas connus des employés de l'Hydro qui n'ont peut-être pas le traitement qu'ils méritent.

"On a là un des nombreux exemples de la dictature qui écrase la province de Québec sous le poids de ses scandales".

LETTRE D'OTTAWA

## Moments difficiles pour les relations canado-américaines

Par Clément BROWN

OTTAWA. — M. John Diefenbaker rencontre aujourd'hui M. Dwight Eisenhower. Le premier ministre canadien n'a pas voulu révéler la nature de l'ordre du jour de ses conversations avec le président. Nous savons toutefois que l'entretien a lieu à la demande du chef de la Maison Blanche et que l'invitation date du dimanche de Pâques, avant même le départ du premier ministre pour la conférence du Commonwealth. L'échec de la rencontre au sommet a cependant modifié la perspective des pourparlers et ces derniers, qui devaient porter surtout sur les relations canado-américaines, auront pour sujet principal, maintenant, la situation internationale.

Le monde occidental, et le Canada en particulier, ont constaté avec horreur qu'ils auraient pu être plongés "par inadvertance" dans un conflit mondial si l'incident du U-2 n'avait heureusement éventé la mèche. Les Etats-Unis avaient soigneusement caché à leurs alliés une forme d'espionnage qui, selon le mot de M. Howard Green, "pourrait, un de ces jours, déclencher une guerre mondiale". Le Canada, en politique internationale, n'a pas la réputation de casser les vitres mais au ton de M. Green il était facile de deviner que notre pays, pris entre les Etats-Unis et la Russie, était outré de l'imprudence, sinon de l'impudence de Washington.

C'est un secret de polichinelle que le ministère des affaires extérieures du Canada, tout comme celui de beaucoup de pays du monde, a vu sa confiance dans le secrétaire d'Etat atténuée par le secret indéfendable des envolées d'espionnage. Les Etats-Unis, disait un personnage influent au sein du gouvernement, ont détruit pour des années leur crédit auprès d'à peu près tout le monde. Comment les Russes pourront-ils croire désormais à leurs promesses et à leurs engagements et comment les pays de l'OTAN se défendront-ils d'un doute lancinant sur de possibles machinations secrètes du département de la défense de Washington ?

Le remède, M. Howard Green, l'a répété après M. John Diefenbaker qui reprend là un des thèmes favoris de M. Lester B. Pearson, le remède se trouve dans des consultations franches et constantes entre tous les membres de l'Alliance atlantique. Ces derniers risquent trop pour que les plus petits ne soient point avisés de certaines dispositions prises par les grands et qu'ils ne soient pas consultés, à titre d'égaux, par ces derniers.

Le Canada, soutenu par les petites nations de l'OTAN, a récemment remporté quelques succès dans cette direction mais il est loin d'avoir obtenu gain de cause sur toute la ligne. Il reste, du côté de la France, cette thèse d'un directoire de l'OTAN que devraient assumer les trois "Grands"; il reste, du côté des Etats-Unis et jusqu'à un certain point du Royaume-Uni, cette tendance à organiser l'alliance selon leurs points de vue particuliers, calculés sur leurs intérêts nationaux. L'incident du U-2 en est la preuve, quant aux Américains. Les Britanniques se montrent ordinairement plus souples, d'abord à cause de leur caractère même et aussi parce que, au sein du Commonwealth, ils ont la pratique des pourparlers avec des nations plus faibles que la leur. Ils délaissent plus volontiers l'attitude paternaliste qui, à notre époque, fait se raidir les petits et risque de brouiller les relations entre les amis les plus sûrs.

Il est vraisemblable de penser que M. Diefenbaker insistera auprès de M. Eisenhower pour que les Etats-Unis mettent au sein de l'OTAN toutes leurs cartes sur table et livrent à l'examen de leurs partenaires leurs projets, sinon même leurs pensées, les plus secrets.

Quant au NORAD, il faut évidemment l'ajuster aux circonstances politiques et technologiques nouvelles. M. Diefenbaker ne semble pas décidé, et peut-être est-ce à cause des réticences de Washington, à ramener le NORAD sous l'autorité directe de l'OTAN ainsi que la prudence le lui conseillerait.

Mais même dans sa présente forme le NORAD peut assurer au Canada une plus grande liberté de décision si le gouvernement Diefenbaker se montre irréductible sur certains points.

Il y a tout d'abord la nécessité que la politique de défense continentale se décide au sein du

(Suite à la page 6)

## Il faut préparer sans tarder les plans de ce pont

**OTTAWA. — M. Lionel Chevrier, député libéral de Montréal-Laurier, a recommandé au gouvernement d'entreprendre dès maintenant les travaux d'arpentage et la préparation de plans en vue de la construction d'un autre pont pour relier l'île de Montréal à la rive sud du Saint-Laurent, à l'est du pont Jacques-Cartier.**

**M. Chevrier a rappelé que le 13 février 1959 le ministre des transports M. Hees, écrivait au maire de Montréal et des autres municipalités de l'île, que "la sagesse exige" quand il est question de construire un autre pont, d'attendre que l'on puisse évaluer les services rendus par le nouveau pont Champlain.**

**Cependant, les experts en circulation de la métropole ont étudié la situation et déclaré qu'un autre pont est absolument nécessaire. Les ponts Jacques-Cartier, Victoria et Champlain sont insuffisants.**

**M. Chevrier a dit comprendre qu'on ne peut décider du jour au lendemain de construire un pont, mais cela ne devrait pas empêcher d'en préparer les plans dès maintenant.**

DANS L'ATMOSPHERE DE LA CAMPAGNE ELECTORALE PROVINCIALE

# La bataille du mont Royal reprend de plus belle au Conseil municipal

**La "bataille" du mont Royal a repris de plus belle, mercredi soir, au Conseil municipal alors que le commissaire Murray Hayes, candidat Union nationale dans le comté de Westmount - Saint-Georges, a demandé au Conseil de reconsidérer le vote qu'il avait donné le 14 septembre 1959 au sujet de l'expropriation des terrains de l'ancien hôpital Children's Memorial, avenue Cedar.**

On se rappelle qu'à cette date par un vote de 61 à 23 le Conseil avait refusé de décréter l'expropriation et de voter un crédit de $1,000,000 à cet effet.

Pendant deux heures mercredi soir la motion Hayes fut discutée sans résultat et hier matin le comité exécutif a décidé de prendre celle-ci à son compte. A la reprise de la séance hier avant-midi, c'est donc une motion du comité exécutif que le Conseil avait devant lui.

Plusieurs conseillers ont protesté contre cette hâte que l'on met à vouloir faire prononcer le Conseil sur cette affaire qui est devant les tribunaux et dont le jugement doit être rendu incessamment.

Il semble encore une fois que tous les membres du Conseil sont favorables au principe d'agrandir le parc Mont-Royal mais la plupart de ceux qui ont adressé la parole hier avant-midi ont déploré le fait que des moyens n'aient pas été pris pour que toute les municipalités de l'île de Montréal soient appelées à payer pour ce parc.

La motion du comité exécutif pour reconsidérer le vote du 14 septembre fut approuvée par 45 voix à 21.

M. Pierre DesMarais s'est opposé à la motion en faisant valoir que le rapport n'a pas été étudié par le comité exécutif et que c'est en moins de cinq minutes que celui-ci a décidé hier avant-midi, juste avant la séance du Conseil, de faire sienne la motion Hayes.

M. DesMarais a reproché aux urbanistes de la ville de s'acharner à vouloir sauver la montagne dans le cas de l'avenue Cedar mais de l'avoir oubliée lorsque l'on a laissé construire une bâtisse de 10 étages à 200 pieds de là et dans le cas "du mur de Chine" que l'on a laissé construire sur la Côte-St-Luc, "mur qui prive les Montréalais qui montent sur la montagne de voir le lac St-Louis".

M. DesMarais a souligné qu'un ministre "que l'on a si bien connu" (allusion à M. Paul Dozois) se vante d'avoir fait voter une loi qui a sauvé la montagne. "C'est bien beau cela, dit-il, mais ce ministre et le gouvernement provincial ont fait comme un mari qui dirait à sa femme d'aller s'acheter un manteau de fourrure, mais qui refuserait de lui donner de l'argent. Ils nous ont donné des pouvoirs d'exproprier mais c'est encore les Montréalais qui seront appelés à payer pour un parc qui est sans aucun doute métropolitain".

Enfin M. DesMarais a affirmé que la motion présentée est l'oeuvre "d'un autre candidat à un siège provincial (M. Murray Hayes) qui veut se faire du capital politique".

M. Jos-Marie Savignac a donné la réplique en affirmant que le Conseil est appelé à "poser un geste patriotique" qui fera de la montagne "l'orgueil de Montréal" où les visiteurs voudront "monter" pour "voir les alentours et la province avec ses beaux villages, ses beaux lacs et ses rivières".

M. Savignac a soutenu que "le peuple est prêt à payer pour développer Montréal et le parc du Mont-Royal".

Le conseiller Frank Hanley qui avait été l'un des plus violents oppositionnistes au projet d'expropriation en septembre dernier, a fait une trouvaille pour justifier sa volte-face : Il s'est rendu compte qu'il ne faut pas empêcher l'entreprise privée de développer Montréal en gelant ses capitaux.

Aussi, vu qu'à la suite du geste du Conseil posé en septembre dernier, les capitaux des propriétaires du terrain sont gelés, il veut aujourd'hui voter en faveur de l'expropriation afin de permettre à ces financiers d'aller investir ailleurs dans Montréal.

M. Hanley ajoute qu'il est convaincu que le terrain en question ne pourra pas être versé au domaine du parc à cause de sa situation. Aussi recommande-t-il "fortement" aux autorités municipales d'y permettre la construction d'une maison de retraite pour vieillards.

Le conseiller Max Seigler déclare que l'on peut trouver aujourd'hui le prix d'acquisition élevé mais que dans l'avenir nos descendants trouveront que nous l'avons payé un prix très bas. M. Seigler cependant croit que les autres villes de l'île de Montréal devraient être appelées à payer pour ce parc.

Le conseiller Lucien Saulnier suggère que l'on prenne la peine de préparer un plan directeur et qu'ensuite Montréal demande à la Législature le pouvoir d'homologuer sans limite de temps. De plus, par une loi provinciale, les villes pourraient être forcées à percevoir une taxe spéciale qui pourrait être basse de façon à créer un fonds qui permettra, sur une période de 100 ou 200 ans, d'acquérir tous les terrains qui devraient faire partie du parc en vertu du plan directeur.

"Mais, dit M. Saulnier, je ne vois pas pourquoi on nous obligerait à payer aujourd'hui une forte somme pour assurer à ceux qui ont déjà envahi la montagne, un beau parc à l'arrière de leur maison. Ce n'est pas en acquérant un tas de cailloux que nous allons sauver la montagne. Cessons donc de faire le jeu de ceux qui se sont installés sur le Mont-Royal et qui veulent aujourd'hui que nous demandions aux citoyens de Montréal de sauver "leur" domaine".

Le conseiller Edmond Hamelin n'a pas lui non plus mâché ses mots. "Toucher à la montagne sur le côté ouest, dit-il, c'est selon certains un péché mortel. Mais ce sont ces mêmes gens qui ne se sont pas gênés pour gâcher le flanc sud-est de la montagne en y érigeant des édifices qui ont l'aspect de véritables manufactures, et encore de manufactures de 7e classe.

"Ça presse donc tant, tout à coup, cette motion d'acquisition

(suite à la page 6)

## La demande d'expropriation à ce moment-ci ne donne pas de latitude au Conseil municipal

**L'affaire des terrains de l'ancien hôpital Children's Memorial, avenue Cedar est revenue devant le Conseil municipal d'une manière assez surprenante, mais il est clair que la procédure avait été soigneusement préparée.**

Mercredi, de l'avis de tous, le Conseil municipal devait disposer de l'ordre du jour au cours d'une seule journée de séance. Au début de l'après-midi le président du comité exécutif lui-même, M. Jos-Marie Savignac avait déclaré que vu "l'absence de toute question contentieuse" il serait possible, en siégeant l'après-midi et le soir, de disposer de l'ordre du jour en une seule journée.

Le matin même, au comité exécutif il avait été question de cette possibilité et tout le monde était d'accord.

La séance du soir, mercredi, a débuté en l'absence du maire Sarto Fournier. C'est le nouveau pro-maire, M. Hector Marchand qui présidait les débats. En moins d'une heure le Conseil a approuvé plusieurs règlements de pension concernant les veuves de pompiers morts en devoir. Il a disposé aussi d'un règlement de zonage.

Le commissaire Murray Hayes manifestait alors une grande nervosité. On l'a vu à plusieurs reprises quitter son fauteuil pour aller consulter des collègues ou sortir de la salle du Conseil.

Puis le maire Fournier est entré, presqu'en même temps que le leader du Conseil, M. Lucien Croteau. M. Hayes a parlé plusieurs fois au maire et au leader du Conseil.

On en était rendu à l'article 116 de l'ordre du jour, traitant d'expropriations. C'est à ce moment que M. Hayes est intervenu pour demander la permission d'introduire une motion demandant au Conseil de reconsidérer le vote donné le 14 septembre 1959 refusant l'expropriation des terrains de l'avenue Cedar.

Cette demande du commissaire Hayes, secondée par M. Jos-Marie Savignac lui-même a pris par surprise plusieurs conseillers et particulièrement M. Pierre DesMarais qui a demandé de quel droit M. Hayes (candidat Union nationale) dans Westmount se substituait au comité exécutif et comment, après l'entente conclue le matin, on pouvait soumettre au Conseil une question aussi litigieuse.

"Si ce n'est que certains candidats à l'élection provinciale du 22 juin veulent se faire du capital politique, j'aimerais bien que l'on m'explique les motifs réels de cette démarche" a dit M. DesMarais.

Et sur ce l'orage a éclaté. Des conseillers ont mis en doute la légalité du geste posé par M. Hayes. D'autres se sont demandés si le Conseil pourrait retourner ce rapport au comité exécutif vu qu'il n'était pas soumis par celui-ci mais par deux conseillers seulement. Enfin on s'est demandé si le Conseil pouvait discuter de cette affaire alors que le juge Hector Perrier, de la Cour supérieure doit incessamment rendre jugement dans cette affaire où les propriétaires du terrain ont contesté le droit de la cité d'homologuer celui-ci.

Pendant deux heures on a discuté violemment de procédure. Le maire a tranché toutes les questions : M. Hayes peut soumettre sa motion ; le Conseil peut en discuter ; il est même allé jusqu'à dire que le Conseil ne pouvait pas retourner le rapport au comité exécutif.

Un appel de la première décision du maire fut rejeté par un vote de 45 à 24.

La dernière décision a soulevé de vives protestations et les conseillers Lucien Saulnier et Jean LaRoche ont dû sortir de la salle du Conseil pour avoir utilisé certaines expressions jugées injurieuses par le maire. Le premier a affirmé qu'il s'agissait d'un complot et que le Conseil était placé dans un piège tandis que M. LaRoche a protesté contre la tactique de certains "qui se servent du Conseil comme d'une tribune politique durant la campagne électorale".

Après cet incident, le conseiller Roland Bourret en a appelé de la dernière décision du maire. Au moment où le vote allait être appelé, le conseiller J.-O. Asselin a fait remarquer que le maire ne pouvait pas rendre une décision sur un rapport qui n'est pas encore sur la table du Conseil.

"Ce n'est que lorsque la motion d'introduction aura été approuvée que l'on pourra discuter à savoir si le rapport peut-être retourné au comité exécutif", dit M. Asselin.

Le maire a convenu que peut-être il avait rendu sa décision trop tôt. Il a même ajouté que "probablement le Conseil pourra le retourner au comité exécutif".

M. Bourret, à la suite de ces explications a retiré sa motion d'appel et des conseillers ont demandé que dans les circonstances il soit permis à MM. Saulnier et LaRoche de revenir.

Le maire a permis le retour de M. LaRoche mais a refusé l'entrée à M. Saulnier qu'il avait expulsé "pour la soirée".

Après tous ces débats, le Conseil a ajourné sa séance à 10h. 30 hier matin.

Au moment où la cloche appelait les conseillers hier matin, le comité exécutif s'est réuni. Les cinq membres présents, soit MM. Savignac, Mayes, J.-H. Dupuis, Alfred Gagliardi et le maire Fournier, ont adopté une résolution par laquelle le comité exécutif prenait à son compte le rapport soumis la veille au Conseil par M. Hayes et quelques minutes plus tard, au Conseil, le rapport n'était plus soumis par deux conseillers mais par le comité exécutif.

**La situation**

Cette décision du comité exécutif met le Conseil dans une drôle de situation et pour la comprendre il faut se reporter en arrière et rappeler les faits.

L'été dernier, en juillet, à la suite d'une campagne de presse contre un projet de construire des maisons d'appartements de 10 étages sur les terrains de l'ancien hôpital Children's Memorial, avenue Cedar, le comité exécutif avait décrété l'homologation de ces terrains pour fin de parc.

Les propriétaires du terrain ont intenté des procédures contre la Ville. A la séance sta-

(Suite à la page 6)

LA SESSION FÉDÉRALE

## M. Chevrier revient à la charge au sujet de la société Autair

OTTAWA — Les bras chargés de documents et fort de son expérience d'ancien ministre des transports, M. Lionel Chevrier, a réitéré hier sa demande d'enquête sur l'émission de permis à la société Autair Helicopters Limited.

Il a soutenu que le ministre actuel, M. Hees, avait passé outre aux décisions de la Commission des transports pour accorder un permis à cette compagnie, détentrice maintenant d'un contrat fédéral pour recherches dans la région de la calotte polaire. Depuis l'obtention de son permis, la compagnie a enregistré sept accidents et ses assurances ont annulées à deux reprises.

Le député de Montréal-Laurier a ajouté, durant le débat aux Communes sur les estimés budgétaires du ministère des transports, que l'enquête réclamée sur cette compagnie de Montréal devrait être ordonnée du moins par souci de la sécurité des gens qui pourraient être transportés dans les appareils de cette entreprise.

Dans un autre cas, M. Chevrier a accusé M. Hees d'avoir contourné le parlement en obtenant un arrêté ministériel qui a rendu possible l'émission d'un permis à la Georgian Bay Aircraft Limited après que cette compagnie eut essuyé un refus de la Commission des transports.

"Dans ce cas, le ministre n'a pas passé outre à la Commission des transports. Il a fait pire que cela. Il a changé la loi," s'est exclamé M. Chevrier.

M. Hees était présent quand son prédécesseur a lancé ses accusations. Le ministre ne les a pas immédiatement relevées et n'a pas dit s'il avait l'intention de le faire.

## Interdiction probable des émissions électorales émanant des Etats-Unis

OTTAWA — Il semble probable que le gouvernement fédéral en viendra à interdire l'usage des postes de radio et de télévision américains durant les campagnes électorales au Canada. Les membres du comité parlementaire des élections ont paru unanimes à favoriser une interdiction de cette pratique par les politiciens et les partis politiques, lesquels réussissent ainsi à diffuser à l'intention des électeurs canadiens des messages électoraux qui ne sont pas soumis à la réglementation canadienne. Le comité a toutefois reporté à plus tard la décision qu'il prendra sur cette question. D'autre part, le comité a décidé de maintenir l'interdiction de discours électoraux à la radio et à la télévision le jour de l'élection et durant les deux journées précédentes. L'Association des radiodiffuseurs avait demandé la levée de cette interdiction qu'elle juge discriminatoire parce qu'elle ne s'applique pas aux journaux et autres média de diffusion.

## L'enquête sur le pont Jacques-Cartier, perte de temps, dit un conservateur

OTTAWA — Le député conservateur de Coast Capillano, M. William Payne, a accusé hier le comité enquêtant sur les irrégularités du péage au pont Jacques-Cartier de "faire perdre beaucoup de temps inutilement à beaucoup de monde".

M. Payne a dit que le comité avait fait peu de chose qui vaille tout en faisant perdre un temps précieux à de nombreux témoins qui avaient peu de chose à révéler. Il a demandé au comité de gouverne de la commission parlementaire de faire cesser la convocation inutile de tous ces témoins.

La commission a observé une minute de silence en mémoire de son président, M. Gordon Fraser, décédé jeudi dernier. Hier soir, le comité de gouverne devait se réunir pour décider si d'autres témoins seront assignés à l'enquête.

## D'un océan à l'autre

### Il reste beaucoup à faire à Dorval

OTTAWA. — Le ministre fédéral des transports a rendu publics hier les projets de travaux qui sont envisagés pour l'exercice prenant fin le 31 mars. Seuls les travaux excédant $100,000 sont indiqués. D'importants crédits sont prévus pour le parachèvement des travaux à l'aéroport de Dorval : $5,000,000 pour l'immeuble de l'aérogare ; $700,000 pour le pavage des voies d'accès et du parc de stationnement ; $1,900,000 pour le système de chauffage destiné au nouvel immeuble ; $2,000,000 pour un terrain de stationnement bétoné ; $200,000 pour une nouvelle piste de 10,000 pieds sur 200 pieds ; $110,000 pour le balisage, les accès et la mise en place de l'équipement des pistes ; $760,000 pour les installations de plein d'assence des avions ; $100,000 pour la réfection et le renforcement du terrain de stationnement des avions.

### La perception automatique, sur le pont Jacques-Cartier, est à l'épreuve des vols

OTTAWA. — Dans un rapport adressé au comité des chemins de fer des Communes, la Gendarmerie royale déclare que les appareils de perception automatique qui ont remplacé les péagers sur le pont Jacques-Cartier sont à l'épreuve de la fraude et du vol. Mais le gérant du pont de Montréal, M. Guy Beaudet, a déjà déclaré au Comité que, dans certains, des pièces fausses avaient été utilisées. Un homme a d'ailleurs été appréhendé dans cette affaire.

### Le nombre des personnes réclamant l'assurance-chômage est à la baisse

OTTAWA — Le nombre des personnes qui réclamaient des prestations d'assurance-chômage en date du 29 avril était en baisse de 13 pour cent comparativement à ce qu'il était au 31 mars précédent. Le Bureau de la statistique a rapporté que le nombre est tombé de 832,000 à 714,000 durant cette période de temps. Toutefois, ce dernier relevé démontre une augmentation de 17 pour cent au regard de 610,800 personnes qui retiraient des prestations le 30 avril 1959. Le nombre des réclamants saisonniers était de 228,600, le 29 avril; il était de 248,500 le 31 mars et de 228,400 le 30 avril 1959.

### L'équipement de recherche est désuet

OTTAWA. — Le professeur E.W.R. Steacie, président du Conseil national de recherches, a déclaré hier au comité d'étude sur les travaux de recherches de la Chambre basse que l'équipement en usage à l'Etablissement national d'aéronautique, agence rattachée au Conseil, est très désuet. Mais cette lacune sera partiellement comblée, a-t-il précisé, grâce à un nouveau tunnel destiné à la mise à l'essai des nouveaux appareils, tunnel en voie de construction au coût de $12,000,000 à l'aéroport d'Uplands. On prévoit que cette installation sera complétée au début de l'année prochaine.

### Le CTC propose un Conseil consultatif et national en matière d'immigration

OTTAWA —Le Bureau de direction du Congrès du travail du Canada s'est élevé hier contre certaines dispositions "racistes" et certains "accrocs aux libertés civiles" dans la loi sur l'immigration. Le CTC a proposé la création d'un Conseil national et consultatif en matière d'immigration, conseil qui serait composé des représentants des cultivateurs, du mouvement ouvrier, du patronat, des agences de bien-être, des gouvernements et autres institutions intéressées. L'entrée des immigrants au Canada, précise le Bureau, devrait être conditionnée par l'état de l'économie nationale, notamment lorsque les emplois disponibles sont moins nombreux.

# 59 nouveaux boursiers du Conseil des arts dont Gilles Hénault du DEVOIR

**OTTAWA. — Des 59 bourses octroyées hier par le Conseil des arts du Canada, près de la moitié sont accordées à des jeunes gens du Québec. Au total, 334 demandes avaient été soumises au Conseil dont un porte-parole a déclaré que la concurrence n'avait jamais été aussi vive. Notre camarade Gilles Hénault, directeur des pages de spectacles au DEVOIR, est au nombre des bénéficiaires. En moyenne, ces bourses sont de $2,000 chacune, mais les boursiers reçoivent aussi une allocation de voyage qui, ordinairement, suffit à payer la totalité des frais du boursier et la moitié des frais du conjoint. Voici la liste complète des boursiers du Québec :**

En musique: Dorothée Begin, violoncelliste de Montréal, pour études à Paris; Lise Boucher, Saint-Vincent-de-Paul, pianiste, pour études à Paris; Gilles Gauthier, Montréal, pianiste, pour étude à Paris. Julie Holtzman, Montréal, études à la Juliard School of Music, N.-Y., Peter Norris, Montréal, pianiste et compositeur, pour études au Royal College of Music de Londres; Jean-Louis Pellerin, chanteur, de Montréal, études au Conservatoire de musique de la province de Québec; André Prévost, de Montréal, pianiste et compositeur; stage d'étude à Paris; Jacques Verdon, de Montréal, violoniste et compositeur, recherches musicales en Europe; Lise Deschamps, de Montréal, pianiste, études à San Francisco; Edouard Assaly, de Montréal, chanteur, études sous la direction du professeur Verna. Ajoutons à cette liste la Torontoise Pierrette Lepage, pianiste, études au Conservatoire de Genève.

Arts plastiques: Melvin Charney, de Montréal, architecte, pour études en Europe; Pierre Gendron, de Montréal, peintre, pour études à Paris; Marcelle Maltais, de Montréal, Peintre, pour travail personnel à Paris; John Nesbitt, de Montréal, peintre et sculpteur, pour études en Europe; Suzanne Pasquin, de Ville Lasalle, peintre et graveur, pour études à Paris; Armand Vaillancourt, de Montréal, sculpteur, recherches à New-York et à Chicago, Monique Drolet, de Québec, céramiste, pour études à Copenhague.

Théâtre: Diane Giguère, de Montréal, comédienne, pour études à la Comédie française de Paris; Roland Laroche, de Montréal directeur artistique et metteur en scène, prolongation d'études à Paris; Marthe Mercure, de Montréal, comédienne, études au théâtre moderne, à Paris; François Tasse, de Ville Saint-Laurent, comédien, études de la mise en scène en France.

Ecrivains: Marie-Claire Blais, de Québec, études relatives à la composition littéraire; Gilles Hénault, de Montréal; études à Paris; Michèle Lalonde, recherches à Montréal et à Harvard; François Moreau, de Montréal, études et composition littéraire à Paris; Claire Morin, de Québec, prolongation d'études à Paris.

Musique: Cécile Vallée, de Montréal, chanteuse, études sur Mozart à Salzbourg, Autriche.

*Photographie de distinction*
studio *D. Leonard*
Photographe établi depuis 1901
NOTRE SPECIALITE "*photos d'enfants*"
ATTENTION SPECIALE AUX PROFESSIONNELS ET HOMMES D'AFFAIRES
63 est, rue Mont-Royal — VI. 4-2911

LES EDITIONS DE L'HOMME
6e EDITION
*22e MILLE*
LE VRAI VISAGE DE
DUPLESSIS
par Pierre LAPORTE
Prix populaire : $1.00
(En vente dans les librairies et les dépôts de journaux)
AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE ENRG.
1150 est, rue Lagauchetière, Montréal — Tél. LAfontaine 3-1188

FONDE LE 10 JANVIER 1910 **LE DEVOIR** FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé au No 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Directeur-gérant: Gérard Filion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Publishers Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: EDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTREAL et banlieues, $20.00; CANADA hors Montréal et banlieues, $16.00; Etats-Unis et Empire Britannique, $20.00; Union Postale, $20.00 — EDITION DU SAMEDI (un an): $5.00 — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: VIctor 4-3361*

LE DEVOIR, MONTREAL, VENDREDI, 3 JUIN 1960

# Le parti libéral et l'autonomie

## Dans le passé

Des jeunes gens, dont les souvenirs ne remontent pas loin puisqu'ils sont jeunes, et qui ne connaissent guère l'histoire parce qu'on ne la leur a guère apprise, s'imaginent que Maurice Duplessis a inventé l'autonomie provinciale. Certains lui en font gloire, d'autres lui en tiennent rigueur, mais leur erreur est la même: Maurice Duplessis n'a pas inventé l'autonomie. Il l'a trouvée, avec presque tout le reste, dans l'héritage de son prédécesseur libéral, L.-A. Taschereau.

L'autonomie provinciale est, au moins depuis Honoré Mercier, une tradition vivante dans le Québec. Depuis au moins trois quarts de siècle, les Canadiens français tiennent à garder les pouvoirs que la Constitution leur donne — parce qu'étant dans le Québec la majorité, ils ont ainsi la possibilité de se donner, dans des domaines vitaux, la politique qu'ils désirent. C'est aussi simple, aussi central, aussi brutal que cela. Une minorité veut, au moins dans une partie du Canada — son berceau et, encore aujourd'hui, le siège de sa force — se sentir efficacement majorité.

Comme, depuis cette époque, les libéraux provinciaux ont été plus longtemps au pouvoir; et comme, dès l'origine, ce sont les libéraux qui se méfiaient le plus de l'unification apportée par le régime de 1867: l'autonomie fut longtemps une tradition libérale dans le Québec.

La tradition contraire a prévalu dans les gouvernements centraux. L. M. King n'a pas inventé le centralisme: d'une certaine manière, il l'a trouvé dans l'héritage de son prédécesseur conservateur, R. B. Bennett. Car, à vol d'oiseau, quatre grandes offensives centralisatrices sont parties d'Ottawa: la première sous Borden, conservateur, quand le gouvernement central décida, (1917) d'envahir le champ de la taxation directe; ce devait être pour la période de guerre; il y resta. La deuxième eut pour occasion et motif la crise: R. B. Bennett, conservateur, fit voter une importante législation sociale, plus tard déclarée *ultra vires*: entreprise que son successeur libéral, L. M. King, reprit plus habilement. On passa insensiblement de la deuxième à la troisième vague: je veux dire de la crise à la guerre, et à toutes les mesures d'urgence qui accrurent les pouvoirs réels du gouvernement central; puis à la quatrième, née de l'après-guerre et du nouveau programme King.

●

Elu en temps de guerre par l'influence des ministres fédéraux, et collaborant à plein avec le gouvernement central, le régime Godbout (1940-45) apparaît comme une exception: il a rompu la tradition autonomiste. Ses défauts — comme ses qualités, du reste—, il ne les tenait pas de M. Taschereau.

Godbout accepta, par simple lettre, une modification importante de la constitution canadienne. Il laissa les premiers ministres de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie britannique défendre l'autonomie provinciale; puis il accepta des accords fiscaux dont, par voie de conséquence, presque tout le mal est venu.

C'est cette défaillance qui permit à Maurice Duplessis de s'établir comme champion de l'autonomie. Car, une fois tombé (1944), Godbout défendit ses abandons et s'obstina: il porta sa cause en 1948 devant l'électorat et subit une défaite majeure. Il dut se retirer.

Son successeur, M. Georges Lapalme, avait sans doute le réflexe autonomiste. Mais les libéraux d'Ottawa ne cessèrent de le gêner, de le tirer, et l'empêchèrent, électoralement, d'annuler l'autonomisme de Duplessis par un autonomisme aussi vigoureux. L'erreur principale, durant cette période, fut le vote des libéraux provinciaux contre la loi de l'impôt provincial sur le revenu. Erreur d'autant plus sensible que bientôt les fédéraux abandonnèrent leur position extrémiste, et proposèrent la déductibilité.

●

Nos politiciens des deux camps sont rarement des doctrinaires. J'imagine que bien des libéraux ont souffert, à cette époque, d'adopter une attitude qu'ils sentaient en désaccord avec celle de l'électorat québécois. Mais ils ont pris des habitudes. Ils ont peu à peu confondu autonomisme et duplessisme; à force de détester celui-ci, ils ont diminué et parfois moqué celui-là; cela demeure encore sensible dans les discours de certains politiciens fédéraux.

Il n'est pas facile de déterminer quels facteurs l'emportent dans une élection. Mais chose certaine: en 1956, bien des nationalistes ont voté pour Duplessis, en qui leur confiance était relative, parce qu'ils n'arrivaient pas à croire que les libéraux seraient de bons défenseurs de l'autonomie québécoise.

Depuis, Maurice Duplessis a disparu, puis Paul Sauvé; M. Antonio Barrette a conclu un nouveau compromis avec Ottawa. M. Jean Lesage remplace M. Lapalme à la tête du parti libéral. Celui-ci formule, en matière d'autonomie, un programme remarquable, que nous analysions hier. Ces changements modifient-ils la situation? Le parti libéral provincial a-t-il définitivement surmonté, dans son ensemble, les défaillances qui l'ont si gravement handicapé dans un passé récent? Peut-on dire, sur ce plan, que 1960 ressemble à 1956?

DEMAIN: Troisième et dernier article de cette série.

André LAURENDEAU

# Blocs-Notes

### Le congrès général de la Saint-Jean-Baptiste

**C'est aujourd'hui même que s'ouvre à Chicoutimi le14e congrès annuel de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec. Les sessions plénières et les séances de comité, qui se tiennent à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier et au Séminaire de Chicoutimi, doivent remplir les deux journées de samedi et de dimanche. Le congrès ne se terminera que lundi soir pour les délégués qui voudront faire en groupe le tour du lac Saint-Jean et se familiariser avec la région saguenéenne.**

C'est un congrès qui intéresse ou qui devrait intéresser toute la population française du Québec. D'une année à l'autre, le congrès général ou provincial de la Saint-Jean-Baptiste revêt plus d'ampleur et c'est une progression qui devrait s'accentuer pendant plusieurs années encore. C'est que la Saint-Jean-Baptiste, selon le dessein de son fondateur, Ludger Duvernay, assume de plus en plus pleinement son rôle de société nationale. D'abord, en abordant courageusement les problèmes les plus urgents qui se posent à la collectivité canadienne-française. Ensuite en groupant dans ses rangs le plus grand nombre possible de nos compatriotes qui se préoccupent de ces problèmes.

### La diocésaine de Québec a 56,327 membres

Nous avons eu récemment l'occasion de signaler que la Société Saint-Jean-Baptiste de Nicolet comptait plus de 30,000 membres et une section dans chacune des 80 paroisses du diocèse. C'est, disions-nous, la diocésaine qui occupe le mieux son terrain. Ce n'est cependant pas celle qui compte les plus forts effectifs en nombre absolu.

Ce titre revient à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. A l'issue d'une vigoureuse campagne de recrutement, son président général, M. Emilius Jobin, pouvait annoncer ces jours derniers qu'elle compte maintenant 56,327 membres répartis en 126 sections paroissiales. C'est une brillante réussite si l'on songe combien le recrutement est difficile dans les grandes villes.

Des 16 diocésaines qui composent la Fédération, il n'en est pas plus de la moitié qui aient réuni des effectifs un tant soit peu comparables à ceux des diocésaines de Québec et de Nicolet. On peut cependant prévoir que la plupart des autres auront réussi d'ici peu d'années à occuper leur terrain et à rejoindre la grande majorité de nos compatriotes qui tiennent à leur héritage français.

On peut également prévoir que le jour est prochain où le succès croissant de la Fédération du Québec incitera les Sociétés Saint-Jean-Baptiste des autres provinces à s'unir à elle, où il déterminera la multiplication de ces sociétés à travers tout le pays. La Saint-Jean-Baptiste sera alors, dans toute l'acception du terme, la société nationale des Canadiens français.

### L'économie du Québec aux Québécois

Le congrès général de Chicoutimi, qui ne négligera sans doute pas les oeuvres permanentes et les autres initiatives de la société, a été consacré aux problèmes économiques. La formule choisie — L'économie du Québec aux Québécois — ne saurait être plus actuelle et plus significative.

Le congrès de Chicoutimi nous vaudra-t-il un programme complet d'action économique? Il faudrait être bien optimiste pour l'espérer. Il y a des limites à la besogne que des délégués peuvent accomplir en deux jours. Il convient cependant de rappeler que le travail a déjà été préparé par de grandes journées d'études où l'on avait invité des conférenciers de marque et par les congrès régionaux ou diocésains qui se sont tenus au cours de ces derniers mois.

Le congrès de Chicoutimi pourrait donc nous donner un programme assez cohérent d'action économique qui pourrait être mis à point au cours des deux ou trois prochaines années. Il devrait en tout cas fournir aux délégués qui y participeront, aux 200,000 membres de la Saint-Jean-Baptiste qu'ils représentent et un peu à tous nos compatriotes l'impulsion et l'orientation nécessaire pour entreprendre la reconquête de l'économie québécoise.

P. V.

## La Bible vous parle

*Qui méprise son prochain pèche; heureux qui a pitié des pauvres. (Prov. 14, 21).*

(Textes choisis par la Société Catholique de la Bible)

●

*Qui chérit la discipline chérit le savoir, qui répugne à la réprimande est stupide. (Prov. 12, 1).*

(Textes choisis par la Société Catholique de la Bible)

LA DEFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

# Ne confondons pas LA France et LE "France"

Par Robert LE BIDOIS

**Le lancement du nouveau paquebot de la Compagnie générale transatlantique vient de donner un regain d'actualité à la controverse sur le genre des noms de bateaux. Allons-nous appeler le nouveau-né de notre marine marchande "LA France", "LE France" ou "France" tout court ? A vrai dire, tout le mal remonte au jour où l'on a commencé à donner des noms de baptême féminins à des dirigeables ou navires du genre masculin (le dirigeable PATRIE, le cuirassé GLOIRE, etc.). On notera d'ailleurs que les principales catégories de bateaux modernes sont du masculin : torpilleur, croiseur, cuirassé, remorqueur, chalutier, charbonnier, cargo, paquebot et même "vapeur" ! Comme l'a signalé Yves Florenne, ce ne sont pas les usagers ni les Français moyens, mais les "baptiseurs" qui ont changé le sexe des bateaux et créé ainsi l'équivoque !**

Le résultat, nous le voyons chaque jour dans la presse française. Sous la plume d'un même rédacteur, on trouve tantôt l'article masculin, tantôt le féminin, et tantôt aucun article du tout: "En 1961 ou 1962, l'*Ile-de-France* et LE *Liberté* auront bien mérité leur retraite... Si *Normandie* et *France* s'étaient trouvés (*sic*) en compétition..." (*Figaro*, 10 juillet 1956); "La coque du *paquebot France* est pratiquement achevée... Alors que le garage de *Normandie* était inexistant, *France* emportera cent vingt voitures... LE *Normandie*, etc." (B. P.-D., *le Monde*, 12 juin 1959). Au cours d'une interview, M. Lanier, directeur général de la "Transatlantique", déclarait notamment: "*France* représente à lui seul une offre de places supérieure à celles DE *Liberté* et *Ile-de-France* réunis". (Notons encore, en passant, ce curieux participe au... masculin pluriel !) Or, dans la même page figuraient deux autres nouvelles, dont l'une était intitulée: "Eurovision pour le lancement DU *France*" et dont l'autre nous apprenait que "LA *France* pourra transporter deux mille passagers, soit une quarantaine de plus que LA *Normandie*". Le lendemain, mon confrère Jean Couvreur évoquait le souvenir de l'ancien commandant de LA *Normandie*, de *l'Ile-de-France* et de LA *Liberté*".

### L'accord grammatical

Essayons de mettre un peu d'ordre dans cette confusion qui confine à l'anarchie. Les partisans du féminin prétendent qu'il est contraire au bon sens, à l'usage et à la grammaire de donner à un bateau un genre qui n'est pas le sien. Puisque les mots *Liberté*, *Flandre* et *France* sont féminins, ils doivent nécessairement prendre l'article *la*. A l'appui de leur thèse, ces grammairiens invoquent tour à tour l'autorité des ministères et celle de l'Académie. Ils rappellent ainsi qu'en août 1934 le ministre de la marine a prescrit de faire accorder l'article avec le genre du nom de baptême du bateau et que, l'année suivante, l'Académie française a approuvé cette décision.

Vingt ans plus tard, pendant son séjour-éclair à la place Fontenoy, M. Schmittlein a étendu cette prescription à la marine marchande. "Victoire de la grammaire et du bon sens", proclamait Albert Dauzat. Sur quoi A. V. Thomas affirmait que la question était enfin résolue: "L'accord grammatical des noms de bateaux est officiel; il a été décidé par cette haute autorité qu'est l'Académie française, dont les décisions ont force de loi dans les examens et les concours" (*sic*).

Mais ces autorités sont-elles vraiment habilitées à prononcer des arrêts sur la question? Un linguiste dont personne ne met en doute la compétence, A. Meillet, écrivait en 1935: "La décision du ministre et celle de l'Académie sont toutes deux dénuées de raison et d'autorité." Un autre universitaire, Charles Bruneau, s'est demandé si un ministre de la marine était qualifié pour trancher un litige de grammaire et s'est étonné — discrètement—que l'Académie ait "*obtempéré* aux injonctions de l'autorité maritime" (*Figaro litt.*, 12 janvier 1952). On pourrait alléguer aussi le témoignage d'Abel Hermant lui-même, qui reconnaissait que l'Académie, simple greffier de l'usage, n'avait pas le pouvoir de légiférer.

### La logique et l'usage

Quant à l'opinion de ceux qui sont le plus directement intéressés à la question, elle n'est pas douteuse. Je renvoie à ce sujet au *Journal de la marine marchande*, dont le directeur a déclaré: "J'ai toujours entendu des marins du commerce, les armateurs, les noutiers, les assureurs, les dockers, tous les fournisseurs de navires... dire LE *Colombie*, LE *Lutétia*." A ceux qui objecteraient que ces usagers ne sont pas qualifiés pour décider du genre des bateaux, on rappellera qu'en 1932, lors du lancement du *Normandie*, le président de la République, le ministre de la marine marchande et le président de la Transatlantique ont unanimement employé l'article masculin ("A l'heure où LE *Normandie*, quittant pour la première fois les côtes de France...", a dit le président Lebrun). Il ne manque pas non plus d'écrivains qui en usent de même (Emile Henriot, Jules Romains, André Gide, Edouard Peisson, Jean Paulhan, André Thérive et beaucoup d'autres).

Sans revenir sur les divers arguments que j'ai présentés ailleurs pour la défense de l'article *le* (1), je noterai seulement que tous les Français sont d'accord pour employer l'article masculin devant les noms de navires étrangers LE *Lusitania*, LE *Discovery*, LE *Flying-Enterprise*). Les partisans de l'accord grammatical croient se tirer d'embarras en disant que ces noms ont été "neutralisés" parce qu'il est difficile d'en connaître le genre! En fait, aucun Français ne se trompe sur le genre de noms comme *Princess-of-Wales*, *Queen-Elisabeth* ou *Judith-Mary*, et cependant personne n'aurait l'idée de mettre ces bateaux au féminin. La vérité, ici encore, c'est que nous accordons instinctivement l'article non pas avec le nom de baptême, mais avec le mot "paquebot", sous-entendu. Une fois de plus, l'accord logique l'emporte sur l'accord formel ou grammatical.

### Deux compromis

Il reste deux autres solutions, ou plutôt deux échappatoires. La première consiste à introduire le mot *paquebot* entre l'article et le nom: *le paquebot France*. Mais c'est là, selon la juste remarque de M. Marouzeau, une solution de lâcheté, qui impose d'ailleurs une servitude contraire à notre goût de la concision. L'autre solution consiste à supprimer l'article, sans autre forme de procès. C'est ce qu'a fait le général de Gaulle dans le discours qu'il a prononcé le 11 mai à Saint-Nazaire. Parlant de "la mission DE *France*", il a déclaré: "Et maintenant, que *France* s'achève et s'en aille vers l'océan pour y voguer et pour y servir." Sans contester l'éminente autorité de notre président ni son indiscutable talent d'écrivain, il faut reconnaître que l'omission de l'article en pareil cas est un pis-aller. Tous les grammairiens, les partisans du *le* aussi bien que leurs adversaires, sont d'accord sur ce point. En un temps où il s'agit précisément, comme le rappelait le chef de l'Etat, de défendre le prestige de la France, ce serait une concession malheureuse à l'anglomanie de supprimer l'article. Et l'on peut penser que la Compagnie générale transatlantique a été mal inspirée en se réfugiant dans ce qu'Albert Dauzat lui-même appelait "une petite lâcheté grammaticale". Aussi bien, ce subterfuge ne résout pas le problème de l'accord, comme je l'ai noté plus haut à propos de l'exemple de M Edmond Lanier.

L'emploi de l'article devant les noms de bateaux est donc une nécessité de notre langue. S'il est vrai que les "puristes" sont partisans du féminin (LA *France*), l'article masculin (LE *France*) a pour lui de nombreux linguistes, d'excellents écrivains et la grande majorité des usagers terriens ou marins. Il ne s'agit pas, comme vient de l'écrire un rédacteur du *Figaro* (18 mai), de traiter au masculin notre mère, la France"; il s'agit de ne point confondre notre mère, la France, et le nouveau paquebot, LE *France*.

*(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde)*

(1) Voir notamment **Combat** des 26 et 27 août 1953 ("A propos de bateaux" et "J'ai choisi LE Liberté") et **Vie et Langage** août 1956.

Le non récupérable

Même les bleus n'en veulent plus

# *Lettre au "Devoir"*

## *Les étudiantes infirmières*

Monsieur le directeur,

Je conçois facilement qu'une étudiante infirmière qui critique l'institution dans laquelle elle étudie garde l'anonymat. Mais je conçois très mal qu'une fille ne signe pas ses écrits quand il s'agit de louer cette institution. C'est la raison qui me fait douter de l'identité de ces étudiantes infirmières. C'est un sentier que je n'aime pas beaucoup que celui du doute. Mais je crois que mon doute est quelque peu fondé.

Je n'aime pas le doute, mais j'aime encore moins les procès d'intention. Quand on en est rendu là c'est qu'on commence à sentir la défaite. J'aime beaucoup plus les arguments. Les soupçons, le doute, les procès d'intention cela ne prouve pas grand chose, et quand elles reviennent trop souvent chez la même personne, je suis tenté de lui appliquer une phrase que j'ai déjà lue dans Cicéron. "Ita quisque est vir optimus, ita difficillime suspicatur" (Dans la mesure ou l'on est bon, dans cette même mesure, on a de la difficulté à soupçonner). Excusez cette incursion dans mes versions latines, mais Cicéron a déjà eu des adversaires qui n'avaient rien d'autre à offrir pour leur défense que ce que vous nous offrez.

Vous parlez d'intentions, je n'ai pas peur d'en parler. Quand j'agis c'est que j'ai une motivation. Et si vous voulez parler d'intentions, de mes intentions à moi qui ai écrit le premier article de cette série, je puis vous en parler, et seul je puis le faire. Pour cela il faut se reporter quelques mois en arrière, à la fin du mois de novembre. Car c'est dans ce temps-là que j'ai écrit mon article. Ce qui l'a provoqué, c'est tout simplement la mention qu'on a faite à l'Assemblée législative d'une enquête sur le système hospitalier au Québec. Dans le même temps j'avais envoyé une lettre au Devoir. Ce n'était pas tout à fait le même sujet, mais certaines idées étaient reprises. Cette lettre n'a jamais été publiée. En agissant de cette façon, je voulais tout simplement attirer l'attention sur certains problèmes que j'avais pu constater en travaillant dans un hôpital. Si jamais il y a enquête, les enquêteurs regarderont probablement du côté des étudiantes infirmières. Le voilà, mes intentions. Elles sont simples.

Et pour répondre aux accusations de manquer de maturité, de réflexion, de compréhension et d'expérience, je me servirai tout simplement d'une citation de Victor Hugo, dans la préface de "Cromwell: "Il préfère des raisons à des autorités; il a toujours mieux aimé des armes que des armoiries".

Vous parlez de la vocation d'infirmières. Elle est très belle. J'en conviens. Mais le travail que vous faites, à qui profite-t-il ? Est-ce que ce sont les malades qui en profitent ou bien les institutions et conseils de médecins propriétaires de ces hôpitaux ? Et en admettant que ce travail profite plus aux malades qu'à tout autre, demandez-vous donc si c'est aux étudiantes infirmières de subventionner les hôpitaux. Avant les étudiantes, il me semble qu'il serait bien plus logique de le demander aux médecins, qui, à ce qu'on en dit, gagnent un peu plus que vous. Si tout le monde dans un hôpital, était dans la même situation financière, c'est-à-dire dans celle des étudiantes, il faudrait certes faire quelque chose. Mais tel n'est pas le cas. S'il en était ainsi, vos actions seraient très méritoires et je dirais même héroïques. Mais quand les actions héroïques sont le fruit d'abus, il me semble que quand on ne veut pas changer de situation, c'est qu'on est quelque peu dupe. A moins que vous soyez à ce point fatiguées que vous n'ayez même plus la force et le réflexe de vous défendre. Et je ne serais pas du tout surpris.

Je n'ai pas encore une très grande expérience en comptabilité, mais quand il s'agit d'états financiers, on ne les accepte que quand il y a des documents à l'appui. Et généralement, quand c'est honnête, on est fier de montrer ces documents, car cela enlève tout le doute. Et à moins de circonstances très spéciales, c'est-à-dire, à moins d'en tirer de grands avantages, on évite généralement qu'on doute de soi. Tout cela pour dire que s'il n'y a rien à cacher dans les livres des hôpitaux, institutions dites "sans buts lucratifs", pourquoi les cacherait-on. Et en travaillant pour rien, n'encouragez-vous pas une situation, des actes qui ne semblent pas trop avouables puisqu'on les cache ? Car il en coûte bien moins cher de faire un petit sermon sur la serviabilité, le dévouement que d'appliquer la justice. Si l'un existe sans l'autre, c'est qu'il y a un côté qui se fait rouler. Et n'ayez aucune crainte, ce ne sera pas l'hôpital. Ils savent se défendre et j'en sais quelque chose, puisque je suis en procès avec un hôpital de Montréal.

Et ensuite dans votre lettre vous dénigrez les étudiantes qui ne pensent pas comme vous. Il me semble qu'une personne qui recherche son dû est tout simplement une personne qui se respecte, et c'est une personne qu'on doit respecter.

Et vous me répondrez qu'elles étaient libres de faire ou de ne pas faire leurs cours d'infirmières. C'est vrai. Elles étaient libres de choisir la fin, mais elles n'étaient pas libres de prendre les moyens. Et si j'ai bonne mémoire, j'ai appris que cela limitait passablement la liberté.

Et vous citez quelques innovations apportées dernièrement. (Ce ne devait pas être drôle avant. A moins que ce soit des résultats de l'enquête).

1 — Vous dites que les heures de travail ont été raccourcies d'une demi-heure. Cela ne change pas grand-chose, et je crois que l'argumentation que j'ai fournie dans le *Quartier Latin* du 28 janvier, vaut encore. Et je vous demanderai si votre temps vous est remis quand vous faites du 12 heures. Vous direz que les étudiantes sont libres de l'accepter. Oui, de l'accepter ou de quitter l'école pour mauvais esprit.

2 — Rémunération augmentée. On aurait beau la doubler que ce serait encore très insuffisant. Et vous ajoutez "non salaire, car il est presque inconcevable de parler de salaire pour des étudiantes". Et pourtant vous faites, en plus de vos cours, des heures de travail beaucoup plus longues que la plupart des ouvriers.

3 — Vous parlez du tourne-disque. Au collège je ne travaillais pas et il était possible d'écouter tous les disques que l'on voulait.

4 — Il n'y a rien de bien particulier à ce que vous ayez votre propre salle de jeu. Ce serait bien plutôt le contraire qui le serait.

5 — Et vous parlez de la bibliothèque comme si c'était un privilège. Avez-vous à ce point oublié que vous suivez un cours universitaire ? Vous auriez peut-être profit à lire sur ce sujet un article du Dr Claude Bissell, président de l'université de Toronto, qui disait dans le "Globe and Mail" du 18 octobre 1958, "It was Stephen Leacock who said that if he were building a university he would first build a library; then he would build next to it a smoking room".

6 — Et vous parlez de la gratuité des cours donnés par des médecins, chirurgiens, institutrices. Mais mesdemoiselles, avez-vous oublié que pour quelque 12 à 15 heures de cours par semaine, il vous faut travailler près de 48 heures. Il faut vraiment que vos professeurs soient des compétences extraordinaires pour vous faire payer si cher. A l'université, je ne paie pas si cher. Par contre, je connais des médecins qui donnent des cours gratuitement. C'est vrai. Mais c'est souvent là pour eux le seul moyen d'avoir un pied dans l'hôpital.

Et ensuite vous tombez dans des grands sentiments. Là vous me perdez. Ou plutôt, je ne veux pas m'y engager car on nous a justément accusé d'agir par sentiment.

Si ce n'est pas assez clair, je pourrais élaborer. Si le *Devoir* ne le permet pas, le *Quartier Latin* de septembre le fera.

Jean-Marc LEVAC,
étudiant HEC

## L'ACTUALITÉ

# *Dollard, héros pancanadien!*

*Nous avons donc un débat Dollard, qui se complique d'un étrange conflit Dollard-Chénier. Mais du train où vont les choses, nous en verrons bien d'autres, car les jeunes qui s'engagent dans cette bagarre historique sont de leur époque. Non seulement audacieux et téméraires comme les jeunes de tous les temps, ils semblent en outre immunisés contre des barrières traditionnelles comme la vraisemblance et le sens du ridicule qui exerçaient une certaine contrainte avant l'ère des spoutniks.*

*La fission atomique ne s'est pas faite en un jour, il a fallu maintes découvertes antérieures. De même pour les derniers progrès en Histoire du Canada. D'abord des spécialistes ont entrouvert la boîte de Pandore; mais les conclusions désenchantées de cette histoire noire continuaient de s'étayer sur des pièces d'archives qu'on lisait sous un éclairage clair-obscur. Désormais, avec l'histoire surréaliste et non-figurative, pas besoin de documents qui ne sont là que pour nous induire en erreur, l'intuition suffit.*

*Comme on ne supprime que ce qu'on remplace, les adversaires du culte patriotique de Dollard des Ormeaux lui ont trouvé d'abord un rival capable de le supplanter, l'un et l'autre ayant du reste conquis leur titre à l'admiration par des exploits militaires. A Dollard, héros "clérical" on oppose un Chénier révolutionnaire.*

*Mais cela fait un peu abstrait et les deux héros, l'un tirant sur les Iroquois et l'autre sur les Anglais, risquent de ne pas se heurter en combat royal. De même, l'affirmation que Dollard était un bandit paraît trop gratuite et les embêtants documents de l'époque, bien que négligeables et non avenus pour l'histoire supersonique, influencent encore les esprits retardataires.*

*Il fallait un argument-choc, un grief bien actuel contre Dollard pour le déboulonner de son socle. Et on l'a trouvé. Il suffisait d'y penser. Le truc consiste à appliquer à Dollard la technique des programmes de science-fiction de la TV, ces jeunes héros qui se baladent d'une planète à l'autre en se bombardant de rayons mystérieux et qui sont soustraits à toutes les lois ordinaires de la nature, à commencer par celle du temps.*

*Dollard, un héros, oui à sa manière, mais un héros "pancanadien", tandis que Chénier est un héros canadien-français! Si des Anglais s'étaient trouvés à Ville-Marie, ils auraient pu combattre les Iroquois tout comme Dollard; mais Chénier combattait des Anglais. Donc...*

*Pour des esprits retardataires, qui en sont restés au contrôle du bon sens, cette "thèse" soulève bien quelques difficultés. N'est-ce pas un peu anachronique de parler pancanadianisme en 1660?*

*Là n'est pas la question. En 1660, il n'y avait que des Canadiens, et pas de Canadiens français, parce que pas de Canadiens anglais; donc Dollard est pancanadien. Tandis que Chénier est un héros vraiment canadien-français. C'est clair!*

*ALBIN*

# LE PROBLÈME DE L'AUTONOMIE REPLACÉ DANS SON CADRE RÉEL

## Il n'y a rien de changé

1. En 1942, le Gouvernement libéral de l'honorable Adélard Godbout a cédé, d'un trait de plume, "pour la durée de la guerre" les droits fiscaux de la province au Gouvernement libéral d'Ottawa.

2. Malgré la guerre terminée, nos droits qui devaient nous être remis ont été retenus par le Gouvernement libéral d'Ottawa, devenu, au temps de Monsieur Lesage, le champion de la Centralisation.

3. En 1944, Maurice Duplessis entreprit avec son équipe de l'Union Nationale la lutte pour la récupération de nos droits et prit la défense de l'autonomie de la province.

4. Au lieu de remettre aux provinces leurs droits de taxation qui leur étaient garantis par la Constitution le Gouvernement libéral d'Ottawa imagina et imposa le système des subventions annuelles. (Paiements de péréquation.)

5. L'honorable Duplessis poursuivit alors, avec plus d'acharnement encore, sa lutte pour assurer à sa province son autonomie totale. Il passa la loi de l'Impôt sur le Revenu personnel et obligea Ottawa à se retirer de ce champ de taxation dans la proportion de l'Impôt provincial. Ce fût un premier pas dans la voie de la récupération de nos droits fiscaux.

6. Il s'opposa catégoriquement au système des octrois fédéraux aux Universités en vertu du principe que l'Éducation est du ressort exclusif des provinces selon la Constitution.

7. La population du Québec a ratifié en 1944, 1948, 1952 et 1956, l'attitude de Duplessis qui conduisait graduellement la province vers les sommets.

8. Parmi ceux qui, dans le Gouvernement libéral d'Ottawa, s'objectaient avec le plus grand entêtement au retour des Droits aux provinces, il y avait monsieur Jean Lesage dont on se rappelle les campagnes de propagande en faveur de la Centralisation.

9. Monsieur Sauvé, en prenant en mains les destinées de la Province, s'engagea à continuer la politique de Monsieur Duplessis dans ce domaine comme dans les autres. Il n'y avait donc rien de changé.

10. L'honorable Antonio Barrette, en succédant à Monsieur Sauvé, déclara: "Tout ce que Monsieur Duplessis avait décidé pour la sauvegarde des Droits de la Province de Québec, et qui a été continué par Monsieur Sauvé, je le continuerai moi-même. Nous maintiendrons exactement la politique suivie par mes deux prédécesseurs." Rien de changé ici encore.

11. Au cours de la dernière Session provinciale Monsieur Barrette réussit à libérer sans conditions, d'Ottawa, une somme de vingt-cinq millions destinée aux Universités de la Province de Québec.

12. Ce montant a été distribué par la Province aux Universités québecoises. Ce geste de Monsieur Barrette marqua la fin des subsides fédéraux aux Universités et des tentatives d'Ottawa de s'infiltrer dans le domaine de l'Éducation dans l'avenir.

13. L'honorable Antonio Barrette a passé une loi augmentant de 1% l'Impôt provincial sur les bénéfices des Corporations, obligeant Ottawa à se retirer de ce domaine dans la proportion de l'Impôt provincial. C'est un second pas vers les sommets de l'Autonomie. Il y a encore beaucoup à faire, on le sait, avant que tous nos Droits soient récupérés.

## Une conférence fédérale-provinciale est convoquée pour juillet prochain.

## QUI choisirez-vous pour y défendre les Droits du Québec?

**BARRETTE** défenseur de l'Autonomie depuis 25 ans **OU** le centralisateur fédéral, M. Lesage

Il ne fait pas de doute que le 22 juin au soir, alors que le résultat des élections générales sera connu, le peuple du Québec pourra clamer dans un sentiment mêlé de bonheur et de satisfaction :

*"Québec ne change pas!"*

**VERS LES SOMMETS** *avec* **BARRETTE** *et l'Union Nationale*

PUBLIÉ PAR L'ORGANISATION DE L'UNION NATIONALE

## la demande...

(Suite de la page 3)

future du 2 septembre, le comité exécutif recommandait au Conseil de décréter l'expropriation des terrains et de voter un crédit d'un million de dollars à cet effet.

Le Conseil refusa de prendre action immédiatement et retourna, à l'unanimité, le rapport au comité exécutif.

Environ une semaine plus tard, le comité convoquait une séance spéciale du Conseil pour le 14 septembre. L'ordre du jour comportait la même demande.

Dans l'après-midi du 14, après un débat, il fut proposé de suspendre l'étude du projet afin de permettre aux conseillers d'aller visiter les lieux. Cette visite eut l'effet contraire de ce pour lequel on en attendait. Dans la soirée, après plusieurs discours les conseillers du Ralliement, avec M. Lucien Croteau en tête, faisaient à peu près bloc avec ceux de la Ligue d'action civique pour refuser l'expropriation [illegible] à 2.

Les lignes homologuées demeurèrent quand même et plusieurs conseillers demandèrent au comité exécutif d'étudier toute la question de la montagne et de faire préparer un plan directeur en vue de l'agrandissement du parc Mont-Royal.

Plus tard, au cours de la session provinciale il fut question de cette affaire de la rue Cedar lors de l'étude du bill de Montréal. Après des représentations faites par le procureur des propriétaires du terrain un amendement à la charte fut adopté par le comité des bills privés à l'effet que les lignes homologuées décrétées par le comité exécutif cesseraient d'exister dès que le conseil refuserait de décréter une expropriation. Cet amendement devait être rétroactif au 1er septembre.

Mais quelques jours plus tard, à la suite de protestations des journaux contre l'effet rétroactif de cette loi, le ministre des affaires municipales, M. Paul Dozois demanda, en Chambre, le retrait de cette clause.

Et depuis on n'entendit plus parler de l'affaire de l'avenue Cedar sauf que la procédure en Cour supérieure se poursuivait.

Selon ce qui s'est dit au Conseil le juge Perrier aurait pris cette affaire en délibéré et serait sur le point de rendre jugement.

Le geste posé d'abord par M. Hayes mercredi soir et celui posé hier par le comité exécutif ont donc pris par surprises plusieurs membres du Conseil. Pas tous cependant car il est clair que le groupe du ralliement qui s'était opposé à l'expropriation au mois de septembre dernier s'apprête à changer d'attitude.

Mais on peut se demander pourquoi à ce moment-ci, on a jugé bon de saisir le conseil de cette affaire. Car depuis d'adoption de l'amendement à la charte l'hiver dernier, le conseil n'a plus de latitude. Maintenant que l'affaire lui est soumise il doit se prononcer pour ou contre. Si c'est pour, les terrains seront expropriés et si c'est contre les lignes homologuées seront effacées automatiquement et les maisons d'appartements pourront être construites.

Si par ailleurs le comité exécutif avait décidé d'attendre le jugement qui doit venir lui aurait indiqué ce qu'il pouvait faire. Des conseillers soutiennent que les lignes homologués demeurant, l'exécutif aurait eu le temps, durant l'hiver, de faire préparer le plan directeur demandé et au lieu de demander au Conseil d'investir des millions de dollars au hasard, on aurait pu procéder selon un plan établi et savoir exactement où l'on s'en va.

## "K" propose...

(Suite de la première page)

de tous les stocks existant de pareilles armes et pour la défense d'en fabriquer de nouvelles. Dans la même étape, réduction substantielle des effectifs militaires et des armements classiques par chaque pays;

3e) désarmement complet et universel par la dissolution des armées, la suppression des ministères de la guerre ou de la défense, des états-majors, l'abolition du service militaire et par l'engagement de tous les Etats de ne plus consacrer un cent de leur budget à des fins militaires.

### Diverses précisions

Précisant ces grandes étapes de son programme, Khrouchtchev suggère notamment, dans le cours de sa lettre:

a) l'inventaire mondial de tous les engins, fusées, projectiles, avions nucléaires, navires et sous-marins dotés d'armes nucléaires ou d'artillerie nucléaire, etc.

b) retrait par chaque pays de toutes ses troupes en territoire étranger et suppression des bases militaires et des entrepôts;

c) interdiction définitive de tous les véhicules spatiaux, avions et navires pouvant transporter des armes de destruction massive;

d) lancement de projectiles exclusivement à des fins pacifiques à condition qu'un avertissement ait été donné à tous les Etats et qu'un accord soit intervenu sur l'inspection mutuelle des sites de lancement;

e) interdiction aux Etats possédant des armes nucléaires d'en révéler les secrets de fabrication aux autres Etats;

f) contrôle international du processus de destruction des engins porteurs d'armes nucléaires et de suppression des bases militaires étrangères, etc.

Dans la troisième étape, le projet suggère aussi une inspection internationale permanente avec l'inspection "à ciel ouvert", l'inspection terrestre et la formation de contingents de l'ONU pour assurer le maintien de la paix.

### Que fera-t-on, à Genève?

Le premier ministre soviétique a annoncé d'autre part qu'il tiendra ce matin une conférence de prese au cours de laquelle il précisera les divers éléments de son nouveau projet. Les correspondants occidentaux attendent avec impatience ces précisions.

Déjà, on se demande si la conférence des "dix" qui doit reprendre mardi à Genève sera immédiatement saisie par la délégation soviétique du nouveau programme de désarmement de "K". On se demande également quelle sera la première réaction des milieux occidentaux. Ceux-ci avaient réagi défavorablement au premier projet présenté par "K" devant l'ONU en affirmant qu'il ne prévoyait pas un véritable contrôle international pour les diverses phases et que l'accord sur le contrôle devait précéder l'accord sur le désarmement comme tel. Cette fois, le projet comprend des précisions importantes quant aux diverses méthodes de contrôle international dans les diverses étapes du programme.

### E.-U. : net scepticisme

WASHINGTON — Les autorités américaines ont entrepris dès hier soir une étude attentive du nouveau projet soviétique mais ont manifesté dès le départ leur scepticisme. De hauts-fonctionnaires ont déclaré qu'à première vue, les nouvelles propositions de "K" ne semblent pas offrir beaucoup d'espoir que les entretiens des "dix55 à Genève puissent sortir de l'impasse.

On estime : 1e) que le plan reste vague et incohérent; 2e) qu'en le lançant avec éclat, "K" montre qu'il obéissait d'abord à un souci de propagande : autrement, dit-on, il aurait attendu la reprise de la conférence mardi pour faire soumettre discrètement son projet par sa délégation à Genève; 3e) que le gouvernement soviétique souhaite visiblement en adoptant une thèse chère à Paris, poursuivre ses efforts pour affaiblir la solidarité des "Trois" occidentaux. On sait que ce nouveau plan soviétique devait être soumis par M. "K" à la conférence "au sommet" si celle-ci avait réellement eu lieu à Paris à la mi-mai.

## La bataille...

(Suite de la page 3)

des terrains de l'avenue Cedar. Qu'est-ce qu'il y a donc de changé depuis septembre dernier? Ou est-ce que par hasard il faudrait acquérir ces terrains avant le 22 juin? Pourquoi n'attendons-nous pas le jugement qui doit venir en cette affaire?" a demandé M. Hamelin. Autant de questions qui sont demeurées sans réponses car le Conseil a ajourné sa séance à 8h. du soir.

# L'Evêque

La fièvre électorale est en train de fausser bien des notions sur l'autorité et la compétence du magistère ecclésiastique de l'évêque. La servitude intellectuelle de l'opinion partisane engendre des sophismes et des critiques qui grugent l'unité de l'Eglise trop souvent sacrifiée aux intérêts immédiats d'un parti.

Un certain journal de Montréal a largement orchestré ce jaunisme électoral, lors du lancement d'un petit volume publié sans imprimatur sur des questions de morale politique, et recommandé de façon exagérée par une préface pompeuse d'un révérend chanoine, dont l'opinion strictement personnelle ne peut s'identifier à l'autorité officielle du magistère d'un évêque.

Le chef d'une récente formation politique à l'échelle provinciale a même eu l'impolitesse et la témérité d'accuser d'incompétence l'évêque de Gaspé.

La manoeuvre électorale de ceux qui n'ont pas aimé la courageuse directive de S. Exc. Mgr Bernier consiste à opposer l'opinion des prêtres à l'opinion des évêques, comme si le magistère de l'Eglise était réparti sur deux étagères dont l'une serait indépendante de l'autre, et comme si les prêtres avaient autorité pour lancer des directives en concurrence avec les évêques. Rien n'est plus faux. La vérité, c'est que nul prêtre n'est investi du magistère officiel de l'Eglise et que sa prédication de la doctrine chrétienne n'est autorisée qu'en autant que l'évêque lui délègue ce pouvoir. Opposer la parole d'un prêtre à la parole d'un évêque, c'est comme si l'on voulait opposer la lune au soleil. On dira sans doute: "Oui, mais l'évêque ne parle que pour son diocèse! . . ." Je répondrai ceci: "Si l'évêque ne parle que pour son diocèse, pour quel territoire le simple prêtre ou le révérend chanoine peuvent-ils parler? Au nom de la juridiction territoriale, faudra-t-il accorder un plus grand diamètre au cercle du prêtre? Serait-il logique d'étendre ainsi l'audience du prêtre à l'échelle provinciale, en limitant du même coup le rayonnement de l'évêque à la frontière diocésaine? Depuis quand l'horizon du simple prêtre est-il en droit plus étendu que l'horizon de l'évêque? C'est le contraire qui est vrai. Dans les limites du diocèse, seul l'évêque est revêtu de l'autorité officielle du magistère, pour donner des directives. Aucun prêtre, ni curé, ni chanoine, n'a d'autorité pour donner SES directives, mais seulement pour transmettre à ses fidèles les directives reçues de l'évêque. En face de son évêque, tout prêtre est dans la position de la lune vis-à-vis le soleil: vouloir annuler les rayons du soleil avec le reflet de la lune, c'est une chimère. On peut croire que bien des partisans politiques attellent présentement leur charrette branlante à cette chimère.

Que vaut la directive d'un évêque? Elle oblige en conscience ses diocésains, prêtres et laïcs, aussi longtemps que le Pape n'en décide pas autrement. Le juge des évêques, ce n'est pas monsieur Michel Chartrand, ni le chanoine Racicot, ni le journal Le Devoir, mais seulement le Pape. Un prêtre peut être jugé par son évêque, mais un évêque ne peut pas et ne doit pas être jugé par un prêtre, encore moins par un laïc.

On dira peut-être: "Oui, mais un évêque peut-il juger un prêtre d'un autre diocèse?" Cette question est le noeud des discussions actuelles. Pour y répondre sans parti-pris et avec toutes les chances d'objectivité, il faut y mettre toutes les nuances. De même que le prêtre diocésain reçoit sa juridiction de son évêque, pour la prédication et le ministère dans les limites d'un diocèse ou d'une paroisse, par le même droit ecclésiastique la juridiction d'un prêtre ne peut être restreinte ou enlevée que par son propre évêque, sauf le cas où le Pape interviendrait au-dessus de l'autorité diocésaine. Mais à côté de cette juridiction canonique strictement territoriale, il y a l'envol des idées et des opinions qui voyagent d'un diocèse à l'autre, et qui ne connaissent pas de frontières. L'évêque a-t-il autorité et compétence pour condamner ou approuver telle doctrine ou telle attitude venue d'ailleurs et influençant les prêtres et laïques de son diocèse? A cette question, il faut répondre: Oui! C'est une chose de juger canoniquement les personnes, et c'est une autre chose de juger de la valeur des principes et des attitudes. L'évêque de Gaspé ne peut pas restreindre, ni enlever, ni augmenter la juridiction des prêtres du diocèse de Québec: canoniquement, ces prêtres ne relèvent pas de lui. Mais des théories et des attitudes inventées ou proposées par des prêtres de Québec peuvent fort bien être jugées inconvenantes ou inopportunes par l'évêque de Gaspé et, en conséquence, désapprouvées dans les directives données aux prêtres et laïques de son diocèse. Qu'un livre soit publié par un prêtre de France, avec l'imprimatur du diocèse de Paris, est-ce qu'on pourrait refuser à un évêque le droit de le prohiber et de le dénoncer aux prêtres et laïques de son diocèse, s'il juge que ce livre contient des opinions ou des attitudes inconvenantes ou inopportunes? Refuser un tel droit à l'évêque, c'est museler un diocèse par un autre diocèse, c'est conférer à l'imprimatur le privilège de l'infaillibilité.

Si malgré toutes les précautions canoniques l'imprimatur n'est pas un brevet d'infaillibilité, à plus forte raison devra-t-on être prudent et réservé au sujet d'un livre de morale SANS imprimatur.

Ceux qui ont tenté de juger des intentions, en opposant l'opinion présumée de l'archevêque de Québec aux directives exprimées par l'archevêque-évêque de Gaspé, devraient d'abord faire la preuve du premier terme inconnu de l'équation: il n'est pas permis d'en préjuger comme certains ont osé le faire, par convoitise, en faveur des intérêts de parti.

D'ailleurs, le silence respectueux des deux abbés engagés dans cette discussion fait plus pour leur défense que les propos indiscrets d'un chef de parti, ou d'un révérend chanoine, ou d'un journal atteint de jaunisse électorale.

L'important en tout cela, c'est de ne pas sous-estimer la juridiction de l'évêque.

**Gérard ST-PIERRE, ptre.**

("Le Nouvelliste")

PUBLIÉ PAR L'ORGANISATION DE L'UNION NATIONALE

# Aux quatre coins du monde

## Eglise catholique : jamais une femme ne pourra devenir prêtre, rappelle l'organe officieux du Vatican

CITE DU VATICAN. — "L'Osservatore della domenica", hebdomadaire publié par "l'Osservatore Romano", organe officieux du Vatican, a écrit dans sa dernière livraison que jamais, absolument jamais, une femme ne deviendra prêtre et, a fortiori, évêque, dans l'Eglise catholique romaine. Le journal commentait la récente élévation au sacerdoce de deux femmes par l'Eglise luthérienne en Suède. "Les théologiens ont constamment enseigné que de par la volonté même du Christ les femmes ne sauraient devenir prêtres ou évêques ou recevoir quelque ordre sacré... Conséquemment les catholiques — et les orthodoxes sont avec nous d'accord sur ce point — ne sauraient approuver ce qui vient de se passer en Suède et encore moins songer à l'imiter". Le journal signale que cela ne signifie aucunement que l'Eglise n'admet pas, sur les plans spirituel et religieux, l'égalité absolue des femmes et des hommes.

## Japon : ce pays occupe maintenant la 5e place parmi les producteurs d'acier

**TOKIO. — L'industrie sidérurgique gigantesque que le Japon a réussi à donner depuis la fin de la deuxième guerre mondiale est aujourd'hui le moteur de l'expansion économique sans précédent du pays. Et le Japon a réussi l'an dernier à s'emparer de la 5e place parmi les producteurs d'acier du monde, devançant ainsi la France. Les dirigeants japonais annoncent que leur objectif est d'occuper la troisième place dans ce domaine aussitôt après les Etats-Unis et l'Union soviétique et avant la Gde-Bretagne et l'Allemagne occidentale. C'est de justesse que le Japon a enlevé la cinquième place l'an dernier, avec une production de 16,620,000 tonnes d'acier brut (une augmentation de 37% sur la production de 1958) alors que la France en produisait environ 16,500,000. Avant la dernière guerre, la production japonaise atteignait à peine les cinq millions de tonnes dont pratiquement rien n'était exporté; l'an dernier, il a exporté deux millions de tonnes.**

## Pologne : la tension s'accroît par suite du nouvel incident entre la police et des catholiques

VARSOVIE. — La tension croît entre les autorités et la population en raison du nouvel incident qui a mis aux prises la police et plusieurs milliers de manifestants catholiques dans la petite ville de Zielona Gora, lundi. C'est le deuxième incident en un mois qui met en cause une question de caractère religieux. Lundi, 5,000 catholiques en sont venus aux prises avec d'importantes forces de police appelées en renfort de Poznan après que la police locale eût été impuissante à empêcher les manifestants de s'opposer à la transformation d'une église catholique en salle de concerts. La hiérarchie locale s'était emparée après la guerre, dans cette ancienne partie de l'Allemagne, d'un temple protestant et l'avait transformé en église catholique; l'Etat avait toléré cette situation jusque-là mais lundi matin, arriva une équipe d'ouvriers pour préparer la transformation de l'immeuble. C'est alors que la manifestation commença. Au début de mai, un incident analogue mais beaucoup plus grave était survenu à Nowa Huta dans le sud du pays.

## URSS : Cyrus Eaton aurait déclaré qu'Eisenhower a gravement erré à Paris

**MOSCOU. — Selon la "Gazette littéraire" de Moscou, l'industrie américain Cyrus Eaton, qui accomplit actuellement une tournée dans les pays de l'Est européen, aurait déclaré qu'a son avis le président Eisenhower a commis de regrettables erreurs lors de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des quatre "grands" à Paris. "Je souhaiterais dire du bien du président mais j'estime qu'à Paris il a gravement erré" aurait dit Eaton qui aurait aussi exprimé sa conviction que l'URSS et les autres pays communistes veulent "désespérément" la paix et qu'il est ridicule de parler du risque d'une attaque-surprise par l'URSS. Eaton a enfin dit son impression qu'un démocrate sera le prochain président des E.-U. et qu'alors la politique étrangère de son pays sera plus amicale envers le camp socialiste. D'autre part, à Varsovie où il se trouve présentement, Eaton a déclaré que les chances de meilleures relations commerciales et culturelles entre la Pologne et les E.-U. sont gâchées par "des esprits étroits au State Department et au Pentagone".**

## Lettre d'Ottawa...

(Suite de la page 3)

NORAD et non au sein de l'état-major américain. Le problème du Bomarc, pour le Canada, est moins un problème de technologie militaire qu'une affaire de politique proprement dite. Ce qui agite les Canadiens, c'est moins que cette arme puisse être abandonnée parce qu'inefficace, mais c'est que la décision de l'abandonner soit prise, non point même par la défense américaine, mais par le Congrès de Washington. Le Canada, en l'occurrence, dépend des vues et des intérêts des divers groupements politiques des Etats-Unis et il n'a qu'à acquiescer aux décisions prises pour lui par d'autres organismes que ceux du NORAD même.

M. Diefenbaker devrait insister pour que l'alliance même décide de ses propres armements et non point des politiciens plus ou moins engagés dans des querelles domestiques aux Etats-Unis. Enfin, il est souhaitable que M. Diefenbaker obtienne l'assurance que la politique de partage des contrats de la défense continentale soit accélérée en faveur des industries canadiennes, quelle que soit la puissance des coulissiers professionnels de la grande industrie américaine.

Parce que le Canada est de beaucoup le plus faible des deux alliés, il est naturellement le plus chatouilleux des deux.

Sa puissance militaire est nulle, son avenir incommensurable, ses moyens financiers négligeables, sa position stratégique indiscutable, son prestige international indéniable. Tout cela fait, aux Canadiens, une psychologie particulière dont le président des Etats-Unis a besoin d'être instruit, au même titre que des engagements militaires précis que nous sommes disposés à prendre.

M. Diefenbaker ne réussirait-il qu'à faire saisir au président

## Les menaces...

(Suite de la première page)

été la cause de la réunion des quatre "Grands" à Paris. Gates a dit qu'il considérait les paroles de Malinovsky comme un "bluff" parce que "je ne crois pas que Khrouchtchev ait la moindre envie de déclencher un conflit dont il sait fort bien qu'il marquerait la fin de l'Union soviétique". Par ailleurs, Gates a dit que des renseignements fiables permettent de penser qu'une faction militaire a pris de l'ascendant en URSS et limite la liberté d'action de "K".

la nécessité de traiter le Canada comme un allié véritable et non comme un satellite qu'il accomplirait déjà, à Washington, une besogne satisfaisante.

SHEARER LUMBER CO. LTD
50 BOUL. STINSON, MTL.
(angle Côte-de-Liesse)
VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES
DE MARQUE GARANTIE UNIK
LIVRAISON RAPIDE
RI. 8-6161

# Décès du juge J.-P. St-Jacques de la Cour du bien-être social

Le juge Jacques P. St-Jacques de la Cour du bien-être social, est décédé hier à l'hôpital Notre-Dame après une longue maladie. Il était âgé de 52 ans et siégeait à la Cour du bien-être social depuis 10 ans. Il était le fils de l'honorable juge J. L. St-Jacques de la Cour d'appel. Outre son père, il laisse son épouse, née Giselle Duquette; deux filles, Louise et Hélène; trois frères, Jules, Gérard et Gustave, ce dernier membre de la Régie des transports de la province de Québec; deux soeurs, Alberte et Mme Paul de Sève (Jacqueline).

Les funérailles auront lieu à 9h.30 a.m. lundi prochain en l'église St-Germain d'Outremont. Le cortège se formera à l'angle de la rue Hazelwood et du chemin de la Côte Ste-Catherine. Le corps est exposé au salon funéraire Deslauriers, 5650 du chemin de la Côte-des-Neiges.

A VOTRE SANTE
BUVEZ
EAU DE TABLE PETILLANTE DIGESTIVE DIURETIQUE LAVE FOIE REINS VESSIE
Lithines 33
ECHANTILLON GRATUIT C.P.F. 200 Rue Vallée MONTREAL
En boîte économique de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale

## Mettez votre raisonnement à l'épreuve

Voulez-vous savoir comment votre raisonnement se compare avec celui d'un étudiant? SÉLECTION du Reader's Digest de juin vous pose 12 questions tirées d'un test d'admission à certaines universités. Il ne s'agit pas de vérifier votre érudition, mais de savoir si vous raisonnez bien. Un test qui vous amusera! Achetez Sélection de juin aujourd'hui même.

RÔTISSERIE LAURIER
Le Meilleur Poulet au Canada
LIVRAISON GRATUITE
CR. 3-3671

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

JEAN GAGNON & CIE LTÉE — COURTIERS D'ASSURANCES — MONTREAL
Etablie en 1929
276 ouest rue Saint-Jacques
Montréal

Horace Labrecque et Fils Ltée
Courtiers d'assurances
Agréés
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
1411, rue Crescent
Victor 9-2371

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
MARION, MARION ROBIC & BASTIEN
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

Encouragez nos annonceurs

DACTYLOGRAPHES

DACTYLOGRAPHES
"Tout pour le bureau"
Dactylographes machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, etc.
Canada Dactylographe — Inc. —
Tél. VI. 4-3491 R.-T. Armand
44 o. rue St-Jacques, Montréal

MEDECINS

Dr Maxime Brisebois
Electricité médicale - Rayons X
L.G.M.C. F.R.C.Sc.
De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales endocrinlennes, urinaires, digestives, circulatoires.
Bureau tous les jours de 10h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h., excepté samedi de 10h. à midi, de 2 à 4.
LA. 3-5252 — 816, Sherbrooke est.

Dr O. Le Riche
hôpitaux de Londres
Peau, eczema, maladies secrètes, hommes, femmes, jeunes filles. Maternité. Impuissance. Voies urinaires. Circoncision sans douleur et sans hospitalisation.
Expérience 30 années
1633, Saint-Denis, VI. 5-6410
face théâtre Saint-Denis

Dr C. Melillo
gradué d'Europe
Génito-urinaires, peau, sang, glandes, desordres sexuels, nerveux, impotence, infériorité, anxiété, timidité, dépression, begaiement, alcoolisme, obésité, rhumatismes, circoncision.
134 ouest, Sherbrooke, VI. 5-0356

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

BARRETTE est le PIONNIER de l'ÉLECTRIFICATION RURALE
au QUÉBEC (Motion Barrette, 1944) 143,000 CULTIVATEURS en connaissent les bienfaits aujourd'hui.
VERS LES SOMMETS avec BARRETTE et l'UNION NATIONALE
PUBLIÉ PAR L'ORGANISATION DE L'UNION NATIONALE

# Tibet: nouveau soulèvement antichinois

PARO, Bhoutan — La révolte aurait repris sur une grande échelle au Tibet et des milliers de nationalistes tibétains auraient engagé des combats féroces avec des troupes chinoises dans le sud-ouest du pays. Ces renseignements ont été communiqués à la fois par des voyageurs récemment arrivés du Tibet en Inde et par H. S. Bradsher, correspondant de l'Associated Press qui rentre d'un long séjour dans le royaume himalayen du Bhoutan.

Voici trois semaines, aurait débuté le plus violent combat dont le Tibet ait été le théâtre depuis que les troupes communistes ont écrasé l'an dernier le soulèvement consécutif à la fuite de Lhassa, la capitale, du dalai-lama qui refusait de se soumettre aux exigences de Pékin. Plus de 10,000 guerriers tibétains auraient participé à la bataille dont on ignore l'issue. Le combat se serait déroulé aux environs de Gyantsé, au sud-quest de Lhassa.

AFFLUX DE REFUGIES

Selon le correspondant de l'AP, des camions pleins de cadavres de soldats chinois auraient gagné de nuit la ville de Gyantsé. De graves incidents auraient également eu lieu dans la partie occidentale du pays près du territoire indien de Ladakh.

Ces combats ont provoqué une reprise de la fuite des Tibétains : le Bhoutan qui, l'an dernier, avait accueilli plus de 4,000 réfugiés, en recevait depuis quelques semaines, plusieurs dizaines par jour. Le premier ministre Jigme Palden Dorji aurait pris des mesures spéciales pour assurer l'accueil de ces malheureux.

Le gouvernement du Bhoutan craint d'autre part que, si les réfugiés restent dans le pays, Pékin ne dépêche des agents qui s'emploieront à créer des incidents fournissant ainsi à la Chine des raisons apparentes d'intervenir dans le petit royaume. Le gouvernement est d'autant plus ennuyé que le mois dernier, Delhi lui a fait savoir que l'Inde n'accepterait plus de réfugiés tibétains : le gouvernement indien n'a fourni aucune raison de sa décision.

DEPORTATIONS MASSIVES

Voici deux jours, quelque 400 Tibétains ont gagné le protectorat indien du Sikkim : c'est là un des groupes les plus considérables de réfugiés à avoir fui le Tibet au cours des derniers mois.

Des observateurs dignes de foi assurent que les troupes chinoises tentent actuellement d'écraser les puissants foyers de rébellion qui se trouvent dans la région de Gyantsé jusqu'aux frontières du Népal et du Sikkim. Ils ajoutent que des moines tibétains armés par les Chinois et envoyés par eux pour combattre les dissidents ont au contraire accru les effectifs de ces derniers. Le panchen-lama, placé par Pékin à la tête du pays après la fuite du dalai-lama, serait en résidence surveillée dans son palais de Lhassa. Pour venir à bout de la résistance des Tibétains, Pékin aurait entrepris des déportations massives. Une personnalité indienne a déclaré à ce propos : "Vous n'entendrez plus guère parler des Tibétains dans cinq ans : il n'en restera presque plus dans le Tibet.

# Londres adhérerait à la CECA et à l'Euratom

PARIS. — Le gouvernement britannique est de plus en plus préoccupé par la mise en place de la Communauté économique européenne et souhaite évidemment, sans y adhérer (ce qui parait exclu pour longtemps encore), nouer avec elle certains liens. Une indication supplémentaire de cette nouvelle attitude de Londres a été donnée par une importante déclaration qu'a faite hier devant l'Assemblée parlementaire de l'UEO (Union de l'Europe occidentale) le ministre d'Etat britannique aux affaires étrangères, John Profumo.

Le ministre a en effet annoncé que la Grande-Bretagne est disposée à étudier la possibilité d'adhérer à deux des trois grandes "communautés" européennes, savoir la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) et la Communauté des ressources atomiques (Euratom). Le ministre a bien précisé toutefois qu'il n'engageait pas officiellement son gouvernement en faisant cette déclaration.

**Décision déjà prise ?**

"Nous devons d'abord savoir si nous serions les bienvenus dans ces deux organisations puis nous devons examiner quelles conséquences auront sur la situation économique générale une pareille décision de notre part". En dépit de ces réserves, cette déclaration a été accueillie à la fois avec surprise et satisfaction par les autres pays de l'Union européenne occidentale qui sont précisément les "Six" de la "petite Europe", c'est-à-dire les pays membres des trois Communautés européennes: la France, l'Allemagne occidentale, l'Italie, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg.

On considère en effet que si le ministre a fait pareil aveu, c'est qu'en fait le gouvernement britannique a déjà à moitié décidé de solliciter son entrée dans les deux Communautés précitées, la CECA et l'Euratom, avec lesquelles il n'avait jusqu'ici que des relations diplomatiques.

**Adhésion sincère ou manoeuvre?**

La déclaration du ministre anglais est de plus considérée comme un pas important dans l'effort pour sortir de l'impasse résultant de l'opposition entre les deux grands ensembles économiques européens, la Communauté économique européenne (ou "marché commun") et l'Association européenne de libre-échange, dominée par la Gde-Bretagne. Déjà hier, quelques observateurs répétaient que Londres veut tenter d'entrer dans la CEE, par la "petite porte", c'est-à-dire progressivement de manière à ne pas perdre la face en adhérant à une organisation que le gouvernement britannique a d'abord boudée puis combattue.

C'est la première fois qu'un membre du gouvernement britannique fait une déclaration aussi "européenne" que celle de M. Profumo. Toutefois, certains milieux des "six" sont sur leurs gardes et veulent voir, avant de prendre une décision, si ce n'est pas la manoeuvre extrêmement habile de Londres pour "torpiller" de l'intérieur les communautés européennes en provoquant une revision des divers traités.

*En Cour municipale*

# *Le service d'aide aux familles a donné des résultats probants*

**A l'occasion de l'inauguration officielle du nouvel immeuble de la Cour municipale, rue Bonsecours, et de sa bénédiction par Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, le juge en chef Roland Paquette, de cette cour, tout en exprimant sa fierté, ainsi que celle de ses collègues et du personnel maintenant logé dans cet édifice moderne, fonctionnel, confortable, s'est réjoui particulièrement d'une toute autre réalisation : la mise sur pied, en collaboration avec l'administration, d'un service d'aide, de réhabilitation et d'orientation des familles, service qui s'est révélé d'un concours éminemment humain pour la Cour des relations domestiques et ses juges.**

Le juge-en-chef a tenu à féliciter M. Charles Renaud, directeur du service du Bien Etre social de la cité, qui a dirigé l'institution de ce service qui, en trois mois, a déjà produit des résultats merveilleux.

Après avoir rappelé que près de 5,000 causes sont inscrites chaque année au rôle de la Cour des relations domestiques, le juge Paquette a souligné que les juges avaient peu de moyens à leur disposition pour aider ces pauvres malheureux, pour empêcher la dissolution des foyers et, par voie de conséquence, le placement des enfants dans des orphelinats et des crèches.

"Maintenant, grâce à ce nouveau service, nous sommes en mesure de venir en aide à ces familles immédiatement.

Des enquêteurs compétents les visitent, cherchent, trouvent et remédient à la cause de leurs misères, procurent aux enfants, aux épouses et, parfois, aux maris les soins médicaux nécessaires, empêchent souvent les familles d'être expulsées de leurs domiciles, procurent des emplois à nombre de chômeurs. Un rapport complet des activités de ces enquêteurs est soumis au juge présidant le tribunal. Je suis convaincu, messieurs, que ce service empêche la désunion de nombreuses familles, sauve une grande partie des dizaines de mille enfants qui sont concernés et est de nature, entre autre excellent résultat, à diminuer de façon appréciable la délinquence juvénile.

"Nous voyons que le nombre de jeunes époux, dont l'âge varie entre 16 et 25 ans, traduits devant cette Cour, est très considérable. Nous constatons également, à la lumière de ce même rapport, que, pour une période de 3 mois, 31 cas ont été référés à la Société St-Vincent de Paul pour aide d'urgence, que 69 cas ont obtenu de l'aide temporaire du bien-être social, que 33 évictions ont été évitées, que 12 cas ont été référés aux Lacordaires, que 25 couples ont été réunis grâce à l'aide de ce service, que dans 58 cas, l'entente entre les époux a été améliorée.

"Nous voyons également que dans 39 ménages, les époux ont repris leurs responsabilités et ont apporté une meilleure contribution au foyer; qu'il y a eu 19 cas d'hospitalisation, 17 maris ont cessé de boire, 24 emplois ont été obtenus, que dès cas ont été référés aux mères nécessiteuses, à la Lgion canadienne et au bureau d'assistance judiciaire.

"Tous ces résultats, ont été obtenus en moins de 3 mois. Vous constaterez, avec moi, que ce nouveau service de réhabilitation rend à la population de notre ville des services inappréciables."

Dans son allocution, le cardinal Léger a rappelé qu'à la cour municipale, l'immeuble neuf n'a que peu de signification. Ce à quoi il faut s'arrêter, c'est l'activité qui s'y déroule.

Son Eminence a déclaré que le métier de juge est un beau métier, mais combien angoissant, car, a-t-il ajouté, la justice de Dieu n'est pas notre justice. "Pratiquons donc la justice humaine avec grande humilité, car elle ne rejoint pas toujours celle de Dieu".

Puis, rappelant la présence du Crucifix trônant dans toutes nos cours de justice, le cardinal a dit : "Nous vous demandons de ne jamais oublier qu'au-dessus de vous, il y a un condamné, le grand condamné, victime de la justice humaine".

En terminant, l'archevêque de Montréal a invité les juges et leurs collaborateurs dans l'administration de la justice à doubler de miséricorde la conscience avec laquelle il s'applique à faire observer les lois, afin que leurs sentences se rapprochent le plus possible de la justice divine.

## Décès de M. J.P. Boulay à Acton Vale

M. Jean-Paul Boulay, comptable public enregistré membre du bureau Davignon Boulay, est décédé le 2 juin 1960 à l'âge de 45 ans, 5 mois.

Il était le fils de feu M. Auray Boulay d'Actonvale, Qué.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Valentine Thériault et ses enfants Michel, Gilbert, Pierre, Chantal et Jean. Ses soeurs: Mlle Marie-Paule, Laure Boulay, Mme Marcil Ledoux (Thérèse), Madame Alphonse Champagne (Irène) de Montréal, Madame Roland Phaneuf de Beauharnois et M. Raoul Phaneuf de St-Jérôme.

Il étudia successivement à l'Académie St-André d'Acton Vale et au collège Mont Saint-Louis (promotion 1933) et à l'école des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

Il était membre fondateur des associations suivantes: 1) Chevalier de Colomb, 2) Jeune Commerce (1er secrétaire), 3) Club Lyons, 4) Ligue ouvrière catholique, 5) Cercle musical d'Actonvale (depuis 25 ans), 6) Club Maskoutain (St-Hyacinthe).

La dépouille funèbre est exposée au Salon Boisvert à Acton Vale, où les funérailles auront lieu samedi, le 4 juin.


L'eau d'EVIAN

est idéale pour les bébés

Une mère soucieuse de la santé de son tout petit ne prépare jamais ses biberons avec une eau quelconque, même bouillie. Elle utilise DES LE PREMIER JOUR, l'Eau d'Evian Source Cachat.

- qui accélère la digestion des produits lactés
- qui épargne aux bébés ces troubles digestifs si fréquents et inquiétants
- qui est le complément naturel de l'allaitement artificiel

SOURCE CACHAT
Un produit de France
"La plus forte vente mondiale"
En vente chez votre pharmacien
ROBERT & FILS LTEE
agents généraux pour le Canada
6689, rue Boyer, Mtl - CR. 4-2568

ROSIERS

Grande VENTE à 50% de réduction
(Jusqu'au 18 juin)

130 variés. Hybrides de thé, floribundas, grandifloras, Brownell et grimpants. Beaux plants de pépinière, 2 ans No 1, moussés et étiquetés séparément, bien conservés dans notre chambre froide.

Incluse dans cette offre est notre collection spéciale de 16 rosiers H.T. Nouveaux prix: Une collection (16) pour $10.00; 2 collections (32) pour $19.50; 3 collections (48) pour $28.50; 4 collections (64) pour $37.00; 5 collections (80) pour $45.00. Prix F.O.B. magasin. Pour livraison dans Montréal ou pour expédition par express, ajouter 0.10 cents par rosier pour frais d'emballage.

*Magasin et pépinière présentement ouverts de 8 a.m. à 6 p.m. du lundi au mercredi, jusqu'à 9 p.m. le jeudi et vendredi, et 5 p.m. le samedi.*

W·H·PERRON & CIE LIMITÉE

915 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P. Q. (Montréal 40) TÉL. MU. 1-1815



LA RENAULT Dauphine

Seulement $1,798. Confortable, économique, aisance de conduite en hiver.

ROBUSTE
R Adaptée au climat canadien

ECONOMIQUE
E 48 milles au gallon
6 mois de garantie

NERVEUSE
N Précision de conduite Stationnement simplifié

A LA FRANCAISE
A Elégante, stylée très "Parisienne"

UTILITAIRE
U Aménagée selon vos besoins et votre confort

LESTE
L Résistante, dynamique, puissante, voiture ultra moderne

TRIOMPHANTE
T Sur toutes les routes, Essayez-la chez votre Agent Renault

Participez au "Concours Aerostable" et vous gagnerez peut-être une Dauphine — 102 autres prix — Le concours se termine le 2 juillet 1960.

DARLINGTON MOTORS ENRG.
Claude Lalonde, prop.,
6705 rue Darlington,
Montréal — RE. 1-1107

VALLEY AUTO INC.,
3478 Boul. LaSalle, Verdun
PO. 9-3843
801 rue St. Louis, Lachine
ME. 7-3549

GARAGE WILLIE LIMITEE
3432 rue Masson,
Montréal — RA. 7-2828

BOULOGNE AUTOMOBILES LIMITEE
750 Victoria,
St. Lambert — OR. 1-5974

AUTOMOBILES RENAULT CANADA LIMITEE,
8555 Chemin Devonshire,
Montréal — RI. 8-9661
1824 ouest, rue Ste-Catherine
WE. 7-9551



JUGEZ DES AVANTAGES VOUS-MÊME !

PUISSANCE ACCRUE DE 5%

Une preuve de l'action détergente des gazolines TOTALES nous a été fournie par plusieurs ambulances dont le millage s'est accru de 12%. Des taxis utilisant ce type de gazoline ont accusé une augmentation de 3%. Et ces résultats peuvent encore s'améliorer.

MILLAGE ACCRU DE 12%

Des épreuves très poussées sur les routes ont prouvé les avantages qu'offrent les nouvelles gazolines TOTALES White Rose. L'un d'eux est l'augmentation de la puissance du moteur—jusqu'à 5% suivant des observations faites sur tout un groupe de taxis.

ALLUMAGE PRÉMATURÉ RÉDUIT DE 70%

Les moteurs modernes à haute compression, qui exigent une gazoline à indice d'octane élevé, ont avantage à employer un carburant dont la formule contribue à réduire l'allumage prématuré. Cet état de choses ruineux peut être réduit de 70% par l'usage de la nouvelle gazoline White Rose Ultra.

DURÉE DES BOUGIES PROLONGÉE DE 145%

L'encrassement réduit des bougies dans les moteurs à haute compression améliore la combustion. Les moteurs qui exigent un haut indice d'octane auront avantage à utiliser la White Rose Ultra, étant donné qu'elle peut prolonger la durée de leurs bougies de 100 à 400% — avec une moyenne dépassant 145%.

**Ce qui rend ces avantages possibles!** Les nouvelles gazolines TOTALES réunissent—pour la première fois au Canada—tous les progrès importants réalisés jusqu'ici par la chimie pétrolière. Ces progrès se trouvent dans nos deux gazolines—la nouvelle White Rose régulière et la nouvelle White Rose Ultra. Et pourtant, celles-ci ne vous coûtent pas plus cher! Commencez donc—puis continuez à employer les nouvelles gazolines TOTALES. Vous comprendrez alors pourquoi **au connaisseur s'impose l'essence White Rose.**

3972F

*NOUVELLES GAZOLINES*

TOTALES

CANADIAN OIL COMPANIES, LIMITED

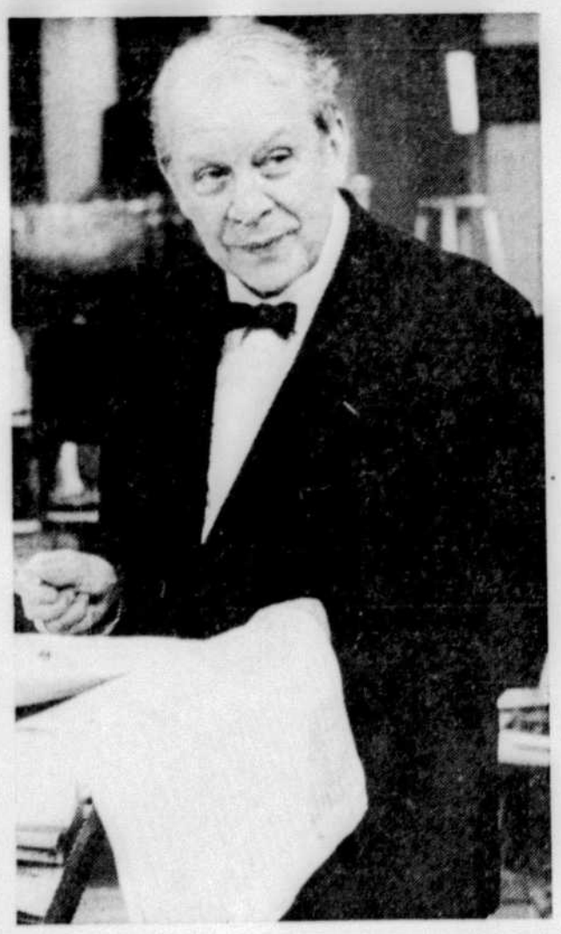

WILFRID PELLETIER, directeur du Conservatoire de musique et d'art dramatique de la province de Québec recevra un doctorat honorifique des collèges Hobart et William Smith à Geneva, N.-Y., le 12 juin. M. Pelletier qui dirige également les Concerts pour la jeunesse et qui est directeur musical de la Symphonie de Québec est présentement en Europe. Il y poursuit une enquête sur la musique dans sept pays pour le compte du Conseil des arts du Canada.

M. René HUYGHE

L'ART ET SON SECRET

## Une série d'émissions d'été avec le concours de M. Huyghe

**Depuis son arrivée toute récente au Canada, le brillant conservateur en chef du musée du Louvre, M. René Huyghe, prépare avec le réalisateur Jo Martin une série d'émissions enregistrées sur bandes magnétoscopiques et il tourne parfois jusqu'à sept ou huit heures le soir. Comme il lui faut bien déjeuner et dîner comme tout le monde, les sociétés littéraires ou artistiques mettent à contribution le temps de ses repas pour lui demander des déjeuners-causeries ou des dîners-conférences. M. Huyghe est tellement pris qu'il avoue en souriant, "Il faudra que je revienne pour visiter le Canada; en ce moment, je ne vois rien, même pas Montréal, dont je ne connais que les rues avoisinant mon hôtel et les studios où je répète tous les jours".**

M. René Huyghe est une personnalité de tout premier plan en France et à l'étranger. Officier de la Légion d'honneur, titulaire de la chaire de psychologie des arts plastiques au Collège de France, membre de plusieurs académies européennes, directeur de la revue *L'Amour de l'art*, écrivain recherché pour ses travaux sur la peinture et l'art de tous les temps et de tous les pays, auteur d'ouvrages célèbres tels que *Dialogue avec le visible*, *les Contemporains*, *l'Art et l'homme*, de nombreux livres sur les peintres tels que *Cézanne*, *Vermeer*, *Watteau*, *Gauguin* et plusieurs autres, René Huyghe apportera beaucoup aux téléspectateurs canadiens en leur faisant découvrir *l'Art et son secret*. Ainsi s'intitule la série de 13 émissions qu'il prépare actuellement avec le réalisateur d'*Arts et lettres*, Jo Martin. La "première" de *l'Art et son secret* sera présentée à la télévision, le mercredi 20 juillet à 9h. 30 du soir.

Au cours de ces émissions abondamment illustrées de tableaux de maîtres et de reproductions des chefs-d'oeuvre de toutes les époques, René Huyghe entend initier les téléspectateurs au monde de l'art. "Cette série, dit-il, sera une incursion dans les profondeurs de l'art, dans le but de découvrir le secret de sa magie, de son utilité, voire de sa nécessité... car si on peut imaginer un peuple sans culture, on n'imagine pas un peuple sans art". S'appuyant sur les données fondamentales de la philosophie, de la psychologie, et faisant appel aux diverses disciplines qui régissent le monde artistique et l'homme lui-même, René Huyghe démontrera aux téléspectateurs la beauté, la réalité et la pérennité de l'art dans le monde.

A la radio, dans le cadre de *Soirée littéraire*, M. René Huyghe sera interviewé par Hubert Aquin les jeudis 16 et 23 juin à 9 heures. Il nous dira quels sont les livres qui l'ont fait.

## Le prix Kalinga à Jean Rostand

Le grand biologiste français Jean Rostand, de l'Académie française, a reçu le Prix international Kalinga pour la vulgarisation scientifique au cours d'une cérémonie au Palais de l'Unesco.

## Une protestation contre les taxes sur les cinémas

Comme le théâtre le cinéma français vient d'engager une campagne pour obtenir des pouvoirs publics qu'ils diminuent, voire même qu'ils suppriment les taxes d'exception qui les frappe. La fréquentation des salles a diminué, et cette désaffection des spectateurs, due en partie au développement de la motorisation et de la télévision, contribue à aggraver une crise affectant la production, l'exploitation et les industries techniques.

M. Adolphe Trichet, président de la Fédération nationale des cinémas français, a déclaré à ce sujet :

*"Il est toujours possible d'incriminer la qualité de certains films qui ne répond pas aux goûts du public. Mais le problème n'est pas nouveau.*

*"En fait, il est une raison persistante à cette crise... C'est la taxation très lourde dont est victime le cinéma français : taxation d'exception dont aucune autre industrie n'est victime à un tel degré. Sur 100 francs que donne le spectateur à l'entrée, 32 francs, soit le tiers, tombent dans les caisses de l'Etat. Un second tiers est partagé entre producteur et distributeur. Le troisième seulement revient à l'exploitant.*

*"Dans ces conditions, en même temps qu'apparaissent d'autres centres d'intérêt pour le public, il n'est pas étonnant que les directeurs de salles connaissent des difficultés. Si les choses restent en état deux mille salles seront dans l'obligation de fermer leurs portes".*

## Horaire des cinémas

**ALOUETTE:** Ben-Hur — Matinées: Merc., sam. et dim. 1.30 Tous les soirs — 8.00

**BIJOU:** Les naufrageurs: 11.55 — 2.58 — 5.41 — 8.44 Elle rêvaient d'amour: 1.21 — 4.24 — 7.07 — 10.10

**CAPITOL:** Five Branded Women — 10.15 — 12.35 — 2.50 — 5.05 — 7.25 — 9.40

**ELYSEE:** La Soif du Mal — 2.55 — 6.25 — 9.55 Mélodie interrompue — 1.05 — 4.30 — 8.05

**La Comédie Canadienne:** Les Mistons — 12.45 — 2.55 — 4.55 — 7.05 — 9.15 Les 400 coups — 1.10 — 3.20 — 5.20 — 7.30 — 9.40

**LOEW'S:** — The Fugitive Kind — 10.10 — 12.25 — 2.40 — 4.55 — 7.10 — 9.25

**ORPHEUM:** Rue des Prairies — 10.45 — 1.00 — 3.10 — 5.25 — 7.40 — 9.55

**PALACE:** The Unforgiven — 10.10 — 12.25 — 2.25 — 4.50 — 7.00 — 9.15

**PRINCESS:** Heller in Pink Tights — 11.40 — 2.55 — 6.15 — 9.35 Three Came to Kill; 10.20 — 1.35 — 4.50 — 8.10

**PIGALLE:** Sabotage en mer — 12.20 — 5.09 — 9.55 LA princesse des Canaries — 1.48 — 6.37 Une vraie garce — 3.34 — 8.23

**ST-DENIS:** Elles rêvaient d'amour 12.00 — 3.03 — 5.45 — 8.49 Les naufrageurs — 1.17 — 4.20 7.03 — 10.06

*Le Conseil des arts du Canada*

# Il vient de décerner 29 bourses sur 60 aux candidats du Québec

**OTTAWA (DNC). — Parmi les 60 bourses accordées par le Conseil des Arts du Canada aux jeunes artistes, 29 furent décernées à des candidats du Québec. Le nombre total d'inscriptions à ce concours se chiffrait par 334. Les bourses, d'une valeur de $2,000 chacune, ou moins, sont destinées à encourager de jeunes artistes de grand talent: peintres, musiciens, écrivains, etc.... à poursuivre leurs travaux ou leurs études dans les arts.**

**"La force remarquable de la vie artistique du Québec se reflète dans les nombreuses et excellentes demandes que nous recevons de cette province" déclare le Dr A. W. Trueman, directeur du Conseil des Arts du Canada. Il ajoute "qu'il est particulièrement décevant cette année d'avoir à refuser de nombreuses demandes d'artistes méritants de toutes les parties du Canada, étant donné le montant limité disponible provenant du fonds de dotation, qui ne nous a malheureusement permis de satisfaire qu'un candidat sur cinq. Il est probable, dit encore le Dr Trueman, que cette situation ne pourra s'améliorer dans l'avenir, qu'elle sera, au contraire, de plus en plus difficile, vu les revenus rigoureusement limités du Conseil des Arts."**

**L'an dernier, 571 bourses ont été accordées dans dix catégories, procurant ainsi un maximum d'avantages à des candidats de tout âge s'intéressant aux différents domaines qui concernent le Conseil des Arts. Les bourses sont décernées par voie de concours. Les candidatures sont étudiées par des comités spéciaux qui soumettent leurs recommandations au Conseil et celui-ci établit le choix définitif. Environ la moitié des revenus provenant du fonds de dotation de $50,000,000 est destinée aux arts et l'autre moitié, aux humanités et aux sciences sociales.**

## Concours prolongé jusqu'au 6 juin

Les Jeunes associés du musée des Beaux-Arts de Montréal viennent d'annoncer aujourd'hui que la date de clôture des envois pour une murale à être peinte sur une maison de la rue Burnside a été reportée au six juin.

La date initiale de clôture avait été fixée au 31 mai.

Tous les artistes résidant dans la province sont éligibles à soumettre leurs esquisses pour le concours. Le gagnant aura comme "toile" un énorme mur de briques sur la rue récemment élargie.

Le mur, qui mesure 39 pieds de hauteur sur 48 pieds de largeur, forme l'un des côtés du bâtiment situé au 2012 rue Bishop.

## Plus un seul spectacle à N.-Y. sur le Broadway

**NEW-YORK. — La grève déclenchée hier par le Syndicat des artistes de la scène, quand la distribution de "The Tenth Man" ne s'est pas présentée au théâtre, a provoqué immédiatement une contre-offensive de la part des producteurs qui ont fermé les portes de 21 établissements, sur le Brodway.**

Cette décision des producteurs privera de travail environ un millier d'acteurs et plus de 5,000 techniciens.

Les négociations entre le syndicat et les producteurs ont repris, mais dans une atmosphère tendue. Le producteur David Merrick a déclaré: "Tous les théâtres resteront fermés".

Les producteurs estiment que chaque semaine de grève leur coûtera environ un million de dollars. Certains spectacles à succès pourront peut-être reprendre à la fin de la grève, mais pour un grand nombre d'autres, la dernière représentation avait lieu hier soir.

Les propriétaires d'hôtels parlent de désastre. Des dizaines de milliers de touristes sont attirés à New-York chaque été par les spectacles qu'on y donne.

Toutefois, les petits établissements "off-Broadway" ne sont pas touchés par la grève.

On sait que le syndicat des artistes réclame de meilleurs salaires et un fonds de pension.

## M. Bellanger propose la création d'une "Plume d'or de la liberté"

NEW-YORK. — Le treizième congrès de la Fédération internationale des éditeurs de journaux a commencé ses travaux à New-York lundi. Les séances de discussion du congrès prendront fin mercredi, ensuite les congressistes visiteront jeudi et vendredi Washington et Easton (Pennsylvanie), où se trouve un important centre d'études des méthodes de l'imprimerie de presse.

La plus grande partie de la séance inaugurale a été consacrée au rapport présenté par le secrétaire général de la Fédération, M. Claude Bellanger, directeur général du *Parisien libéré*, vice-président de la Fédération nationale de la presse française et vice-président du conseil d'administration de l'agence France-Presse.

Dans son rapport, M. Bellanger a appuyé le projet de "Plume d'or de la liberté", sorte d'Oscar de la liberté de la presse, qui serait décerné annuellement par la Fédération *"à une personnalité, à un groupe ou à une institution ayant eu, dans le cours de l'année précédente, particulièrement à souffrir dans le combat pour la liberté de la presse, ou ayant, par l'ensemble de son action, particulièrement mérité de cette liberté"*. Ce prix prendrait la forme d'une plume d'or dans un écrin, une plaquette y étant jointe, et portant le millésime de l'année d'attribution.

CLUB DES BEAUX-ARTS

## Paul Brassard élu président

Le Club des Beaux-Arts a tenu sa réunion générale annuelle ces jours derniers à l'école des Beaux-Arts de Montréal. Au cours de cette réunion les membres du Club ont élu le conseil de l'exécutif pour l'année 1960-61.

Les personnes élues sont les suivantes: Vice-président honoraire: Edouard W. Tremblay; président: Paul Brassard; 1er vice-président: Jean-Charles Faucher; 2e vice-président: Gilles Marchand; trésorier: Gaston Sarault; secrétaire: Lucile Ouimet; Conseillers: Denyse Delrue, président sortant de charge, Maurice Raymond, Claude Beaulieu, Suzanne Duquet, Pierre Boulva, Laure Cabana-Pelletier, Jean Bertrand, Henri Mercier, Paul Mercier, Mario Mérola, Solange Legendre, Guy Saint-Aubin Mongenais, Jacques Lamarre, Robert Elie.

**Remise des bourses**

Jeudi le 9 juin, à 8 heures p.m., aura lieu à l'école des Beaux-Arts, 125, ouest, rue Sherbrooke, la prochaine réunion du Club des Beaux-Arts. A cette occasion l'on remettra les bourses, profit de la vente aux enchères organisée par le club, aux jeunes artistes qui se sont mérités les honneurs, M. Jean-Guy Mongeau, Mlle Marcelle Maltais, M. Jacques Hurtubise.

Au cours de cette réunion l'on pourra visiter l'exposition des travaux d'élèves de l'Ecole des Beaux-Arts et de l'Ecole d'architecture de Montréal.

Le public est cordialement invité.

## FILMS A LA TV

**VENDREDI, le 3 juin**

**11.30—La femme aux cigarettes** (Road House).

Américain. 1948. Drame de Jean Negulesco avec Ida Lupino et Cornel Wilde. — Une histoire de jalousie et de vengeance entre le propriétaire d'un cabaret et son gérant. — Scénario banal et conventionnel. Réalisation et interprétation inégales. Atmosphère passionnelle, milieu louche. *Adultes, des réserves.*

## Programmes de radio

**Vendredi, le 3 juin**

### CBF

6.00—Radio-Journal
6.05—CBF Métropolitain
7.05—Prière du matin
7.20—La Météo et musique
7.30—Chronique sportive
8.30—Chez Miville
9.31—Paris chante et danse
10.00—Passe-partout
10.00—A communiquer
10.30—Auprès de ma blonde
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.30—Le Réveil rural
1.00—Radio-Journal
1.45—Arc-en-ciel
2.00—Chefs-d'oeuvres de la musique
3.00—Variétés musicales
4.05—Une demi-heure avec...
4.30—Métro-magazine
5.30—Rythmes de Paris
6.00—Radio-Journal
Revue de l'actualité
Nouvelles sportives
6.30—Rond-Point
7.00—Don Quichotte
7.15—La vie économique
7.45—Les Affaires de l'Etat
8.00—D'un océan à l'autre
8.30—Les Affaires de l'Etat
9.00—L'Orchestre de Radio-Canada
10.00—Radio-Journal
10.10—Commentaires
10.20—Elections provinciales
10.30—Lecture de cheval
10.55—Chronique sportive
11.00—Aux portes de la nuit
11.55—Radio-Journal
12.00—Concert
1.00—Fin des émissions

### CBM-FM

7.00—Résumé
7.05—News
7.15—Divertimento
8.00—International Concert
9.00—CBC Symphony Orchestra
10.00—Le Petit Ensemble Vocal
10.30—Jazz sur le toit de l'Europe
11.00—Nouvelles
11.10—Concert

### CKVL-FM

7.00—Concert du matin
9.00—Symphonie du matin
10.00—Les voix célèbres
10.30—Sonates
11.00—Orchestres célèbres
11.30—Opérettes
12.00—Les orgues mélodieuses
12.30—Musique de ballet
1.00—Le violon magique
1.30—Récital de chant
2.00—Musique de chambre
2.30—Ouvertures
3.00—Maîtres du clavier
3.30—Compositeurs célèbres
4.00—Concerto
4.30—Virtuosité


CE SOIR
7 h. 45
Poste CBF
ÉCOUTEZ
Hon. Paul Comtois
MINISTRE DES MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES
J. Rodrigue Bourdages
M.P. LAVAL
Robert Lafrenière
M.P. QUEBEC-MONTMORENCY
à l'émission
"Les affaires de l'État"
Le Parti Progressiste-Conservateur

POUR TOUTE LA FAMILLE
CINERAMA
CE SOIR A 8.40
La Production de Louis de Rochemont
Windjammer
En merveilleuses COULEURS
RÉALISÉE EN CINEMIRACLE PRÉSENTÉE EN CINERAMA
RÉSERVATIONS: AV. 8-5603
IMPERIAL
FOYER CANADIEN DU CINERAMA

"Père et mère tu honoreras afin de vivre longuement."
RETENU A L'AFFICHE POUR UNE 8e SEMAINE
LEÇON DANGEREUSE (LES FRÉNÉTIQUES)
aussi à l'affiche JACQUELINE SASSARD
LES ÉPOUX TERRIBLES
Air climatisé POUR VOTRE CONFORT
Cinéma PLAZA

Derniers jours !
MARTINE CAROL
NATHALIE PRINCESSE
EN PLUS
LA CROISEE DES DESTINS
Tourné aux Indes
ELYSEE
VI. 4-0050

COMÉDIE CANADIENNE
"Je n'ai jamais été si bouleversé au cinéma" --JEAN COCTEAU
JEAN-PIERRE LEAUD dans "LES 400 COUPS"
Représentation continuelle
SOIRÉE: $1.00 -- MATINÉE: 60¢
Dimanches et Fêtes: $1.00
UN. 1-3339

ST-DENIS-BIJOU
Cosetta Greco Enrico Pagani
RIEN QUE NOUS DEUX
Également à l'affiche
Une oeuvre violente où l'angoisse vous serre la gorge
PIERRE FRESNAY
MICHEL AUCLAIR
TILDA THAMAR
RANCON DE LA PEUR

2e SEMAINE
MARLON BRANDO
JOANNE WOODWARD
ANNA MAGNANI
TENNESSEE WILLIAMS' THE FUGITIVE KIND
A L'AFFICHE
Stationnement facile - Garage Peel-Windsor à partir de 6 h. p.m.
LOEW'S
Salle climatisée

la revue originale
Up Tempo
au SHERATON Mont-Royal Hotel
UN SUCCÈS FOU!
Deux spectacles tous les soirs, du lundi au samedi. On sert le dîner à partir de 7.30 heures (membres du Diners' Club). Frais de couvert minimes.
Pour réserver votre table, téléphonez à VI. 2-7777.
Le Café-Théâtre Terrasse
SHERATON MONT-ROYAL
Montréal, Québec

FLAMMARION-DISQUES
1243 UNIVERSITE — UN. 6-6381
30% D'ESCOMPTE
A CAUSE DU TRES GROS SUCCES
NOTRE VENTE SPECIALE SE TERMINE LE 4 JUIN
Très beaux choix en:
Musique classique
Musique de chambre
Musique moderne
Textes enregistrés
Poésie — Théâtre
Disques d'enfants
VARIETES FOLKLORE ETC.

2e semaine de succès
BURT LANCASTER AUDREY HEPBURN
The UNFORGIVEN
PALACE
Salle climatisée
Stationnement facile Garage Peel-Windsor à partir de 6 h. p.m.

3e SEMAINE !
FIVE BRANDED WOMEN
A DINO DE LAURENTIIS PRODUCTION
MANGANO MILES BEL GEDDES MOREAU BASEHART GUARDINO FORREST NICOL GRAVINA
A PARAMOUNT RELEASE
SALLE CLIMATISER
CAPITOL
Stationnement facile Garage Peel-Windsor à partir de 6 h. p.m.

RESTAURANT COTE D'AZUR
Dix spécialités françaises
- Soupe à l'oignon gratinée
- Escargots de Bourgogne
- Rillettes du Mans
- Grillades Parmesan
- Homards à l'américaine
- Moules marinières
- Steak au poivre
- Filet mignon forestière
- Choucroute de Francfort
- Cassoulet Toulousain

OUVERT TOUS LES JOURS
Servis avec les meilleurs vins de France
Stationnement gratuit
1174 DE LA MONTAGNE — UN. 6-3198

Jean GABIN
RUE des PRAIRIES
4e SEMAINE !
Facilité de stationnement
ORPHEUM
air climatisé


## TELEVISION

**VENDREDI 3 JUIN**

**CBFT — Canal 3**

2.00—Musique
3.25—Téléjournal
3.30—Bonjour Madame
4.00—Bobino
4.30—La boîte à surprise
5.00—Ouragan
5.30—Les casse-cou
6.00—Téléjournal
6.15—Ce soir
6.30—Carrefour
7.00—Histoire à suivre
7.15—Edition métropolitaine
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Pour elle
8.00—Découvertes
8.30—Les idées en marche
9.00—Les Beaux Films
10.30—Affaires de famille
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.22—Commentaire
11.30—Conférence au sommet
11.30—Ciné-vedette

**CBMT — Canal 6**

12.05—Long métrage "The Long Dark Hall"
1.30—Montreal Matinee
2.00—Time Out
2.30—Open House
3.00—P.M. Party
3.30—Trouble with Father
4.00—This is Alice
4.30—Pictures with Woofers
5.00—Minnow on the Say
5.15—Follow Me
5.30—Fury
6.00—Rendez-vous
6.30—Metro
6.45—CBC TV News
6.55—Sports
7.00—Elections provinciales
7.15—Elections provinciales
7.30—San Francisco Beat
8.00—Country Hoedown
8.30—Four Just Men
9.00—The Flying Doctor
9.30—The Silent Service
10.00—Cavalcade of Sports
10.45—Jim Coleman
11.00—CBC TV News
11.15—Viewpoint
11.22—Sports
11.32—Long métrage

EXPERIENCE-PILOTE EN AFRIQUE FRANCAISE

# Au Dahomey, les jocistes servent leur pays en assurant formation et travail aux jeunes chômeurs

**Parmi tous les problèmes économiques et sociaux que doit affronter l'Afrique noire, à l'heure de l'indépendance, un des plus aigus est incontestablement celui des jeunes chômeurs venus des régions rurales et qui s'imaginent trop aisément qu'un diplôme d'études élémentaires va leur ouvrir les portes de la prospérité. Tous les pays d'Afrique noire connaissent ce problème de l'exode vers les villes, de l'abandon de la terre, phénomène d'autant plus tragique que l'impératif premier de l'Afrique actuelle est précisément la modernisation de l'agriculture sur le plan des conceptions, des méthodes de travail et des instruments.**

Ce problème, le Dahomey le connait comme les autres et peut-être plus que les autres pays. Mais il a aussi l'honneur d'être le théâtre d'une magnifique expérience qui déjà suscite des imitations dans d'autres territoires. Cette expérience, toutefois, ne pourra durer et se développer que si des milieux européens et américains sympathiques et conscients de leur devoir, apportent aux animateurs de l'entreprise le soutien matériel indispensable. C'est pourquoi M. Dominique Agoumba se trouve actuellement à Montréal, après avoir passé quatre mois en Europe occidentale.

Président de la Jeunesse ouvrière du Dahomey, et passionnément convaincu de sa mission de jociste, Dominique Agoumba est venu exposer à Montréal ce que ses camarades et lui ont fait en faveur d'un groupe de jeunes travailleurs africains, ce qu'ils veulent faire pour des centaines d'autres et ce pourquoi ils sollicitent le concours aujourd'hui des francophones catholiques du Canada. Ce concours, ils le méritent largement et il faut espérer que leur appel sera entendu.

### Pour obvier au chômage des jeunes

Un jour du printemps 1953 à Cotonou, métropole du Dahomey (alors "territoire d'outre-mer" de l'Afrique occidentale française, aujourd'hui Etat membre de la Communauté), le groupe jociste tenait réunion. Une fois de plus, le problème no. 1, celui qu'évoquaient tous les jocistes présents, était celui du chômage. Affluant de l'intérieur, des centaines de jeunes se trouvaient sans travail depuis des semaines, des mois. C'est alors que la JOC décida de mener une vaste enquête sur la situation de la jeunesse dahoméenne.

Une fois acquis les résultats — et qui confirmèrent l'ampleur du chômage — on constata qu'une partie des jeunes souhaitait devenir mécaniciens, une autre, fonctionnaires (sécurité et stabilité assurées), d'autres, infirmiers (en raison des pourboires qui arrondissent le salaire), d'autres, enfin, étaient disposés à redevenir agriculteurs mais pourvu que leur fussent garanties des conditions de vie décente et des méthodes de travail plus modernes que la houe ou la matchete millénaires.

La JOC décida de tenter l'expérience. Sur-le-champ, des militants se cotisèrent (il fallait partir de zéro) et on rassembla quelque $300. On décida de ne rien demander au gouvernement avant de faire la preuve ... que l'on pouvait faire quelque chose. On trouva à une vingtaine de milles de Cotonou un terrain de six hectares que les propriétaires consentirent à prêter pour deux ans et l'expérience commença en février 1954.

### Six pionniers

Six garçons acceptèrent d'y participer. On leur construisit une grande case, on leur acheta quelques outils et ils se mirent à l'oeuvre. Pendant six mois, tous les soirs, des jocistes vinrent de Cotonou à vélo, apporter leur soutien physique et moral à leurs camarades. Au bout de ce temps, la moitié du terrain avait été défrichée, ensemencée et des résultats étaient apparus. A ce moment, on saisit le service d'agriculture du territoire qui, conquis par l'expérience, mit un moniteur à la disposition du groupe.

Une année encore et le gouvernement consentait une subvention de l'ordre de $1,500, ce qui permit d'acheter de nouveaux outils, d'améliorer l'habitat, etc. L'année suivante, pas de subvention. On tint le coup et en 1956, la JOC dahoméenne faisait un appel à tous ses militants: on réunit un million de francs (environ $3,000. à l'époque), on acheta un autre terrain de 43 hectares, on y installa un parc d'élevage, etc. Le centre de formation agricole était né.

Finalement en 1958, le gouvernement du Dahomey reconnaissait l'institution comme "d'utilité publique" et accordait une subvention de l'ordre de $1,000. A ce moment, le centre fut définitivement organisé, un plan de formation de deux ans, institué, des moniteurs embauchés, etc. En 1958, la première promotion (quatre des six premiers "inscrits") quittait le centre : chacun recevait un terrain de 10 hectares en toute propriété mais organisait une communauté de travail, avec le soutien d'une "équipe volante" de jocistes.

### Créer un second "centre"

En fait, le Centre est né officiellement en 1959 seulement. Aujourd'hui, il a acquis un rayonnement tel que 600 demandes d'admission ont été reçues mais le Centre ne peut recevoir que 30 étudiants. Aussi, la JOC a-t-elle soumis au gouvernement un vaste projet de création de six nouveaux centres analogues : le gouvernement étudie le dossier et sollicitera éventuellement l'aide de la Communauté économique européenne.

Mais en attendant, la JOC dahoméenne a décidé de créer un deuxième centre : pour cela, il lui faut le soutien financier de groupes dans des pays amis. D'où la tournée entreprise par M. Agoumba. Une compagnie d'aviation française a offert un titre de transport et le jeune président de la JOC dahoméenne vient de passer quatre mois en Europe, principalement en France, Allemagne et Belgique.

### S'aider soi-même

"Nous considérons que les pays en voie de développement doivent faire la preuve qu'ils méritent d'être aidés et ne pas tout attendre de l'étranger et des gouvernements. Depuis bientôt sept ans, avec des moyens dérisoires, nous avons démontré ce que nous pouvions accomplir. Il est essentiel de mettre un terme à la désertion des villages, du sol: pour ce, il faut convaincre les jeunes Africains qu'il est possible de vivre convenablement en cultivant la terre. Pour l'Afrique noire, c'est aujourd'hui le problème no. 1 puisque dans une foule de régions, il n'y a d'autres ressources que celles de l'agriculture. C'est encore plus vrai au Dahomey dont le sous-sol ne paraît recéler aucune richesse appréciable et qui doit aujourd'hui absorber des milliers de citoyens qui doivent quitter les autres Etats de la Communauté. Jadis, en effet, le Dahoméen était considéré comme le fonctionnaire par excellence et on le trouvait dans tous les territoires d'Afrique française. Maintenant que ces Etats sont indépendants ou sur le point de le devenir, ils entendent réserver le fonctionnarisme à leurs nationaux et c'est légitime. Mais il en résulte pour le Dahomey un problème aigu qui ne sera résolu que par l'exploitation rationnelle du sol et par la mise en valeur des terres en friche. Le gouvernement fait ce qu'il peut mais il est essentiel que les citoyens mettent la main à la pâte. D'où notre expérience, d'où nos nouveaux projets.

### Le concours des pays amis,

Mais pour maintenir et développer notre entreprise, il nous faut désormais le concours d'amis étrangers. La France et l'Allemagne ont magnifiquement répondu ; je pense à cette organisation allemande "Misereor", qui a fourni le 1-3 du budget de fonctionnement de notre nouveau centre pour cinq ans. Le gouvernement dahoméen doit défrayer un autre tiers : nous avons cru que les Canadiens français voudraient bien nous aider en nous fournissant le dernier tiers pour les cinq premières années, soit environ $10,000."

Et Dominique Agoumba d'ajouter : "Ne nous aidez surtout pas par "peur" du communisme, de son implantation en Afrique. Nous voulons que nos amis nous aident en considérant cela comme un devoir d'assistance fraternelle, comme un devoir de chrétiens. Pensez que dans ce monde, deux hommes sur trois ne mangent pas à leur faim chaque jour : or, une politique agricole cohérente, des agriculteurs progressifs et dynamiques, voilà la condition première pour mettre un terme à cette tragédie. Nous avons décidé de nous y employer en ce qui concerne le Dahomey : pouvons-nous espérer trouver ici l'indispensable concours?"

Dominique Agoumba (qui a quitté sa femme et ses trois enfants depuis quatre mois pour assurer le salut de l'expérience en cours) va passer une quinzaine à Montréal. Il faut espérer que son appel sera entendu et que les citoyens aussi bien que les associations, chez nous, voudront témoigner de la réalité de la fraternité française et chrétienne.

J.-M. L.

### Pour aider des frères africains de langue française

*De jeunes jocistes du Dahomey (Afrique française) ont créé une institution de formation agricole pour répondre à la fois au problème des jeunes chômeurs et à celui de l'insuffisance de la production vivrière. L'expérience a déjà donné des résultats éloquents: pour qu'elle se poursuive et s'étende, il faut maintenant à la J.O.C. dahoméenne le concours financier de groupes amis à l'étranger. Le président de cette J.O.C., Dominique Agoumba, est parmi nous pour quelques jours. En Europe, il a obtenu le concours enthousiaste de Français, d'Allemands et de Belges. Il attend maintenant du Canada français les moyens de financer le tiers du budget d'un centre de formation agricole pendant 5 ans, soit environ $10,000. Ce qui a été fait en Europe, ce qui a été fait même en Allemagne (où une grande association catholique a promis $10,000.) ne pourrait-il être fait par les francophones catholiques du Canada pour des Africains catholiques de langue française? On adresse ses dons à Domipique Agoumba, a/s Centre national de la J.O.C., 1019, rue Saint-Denis, Montréal.*

COURROIE SCELLOS V
en maillons de cuir
à l'épreuve de l'huile, de la chaleur et des acides
Fabrication française
971, St-Jacques ouest - Montréal
UN. 6-3885
DOMINION BELTING

# du monde...aux quatre coins du monde...aux quatre coins

## Essais nucléaires : l'URSS ne se livrera à aucune expérience même pour fins de recherches

**GENEVE. — L'Union soviétique a annulé le programme d'expériences nucléaires souterraines auxquelles elles devait se livrer dans le cadre d'un programme conjoint de recherches fait avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Le chef de la délégation soviétique, M. Tsarapkin, a en effet déclaré à la séance d'hier de la conférence des "Trois" sur l'arrêt des essais atomiques que l'URSS n'entend se livrer à aucune sorte d'expérience souterraine, que, conséquemment, il n'est pas besoin pour les puissances occidentales d'envoyer des experts et scientifiques en territoire soviétique ni d'y installer des moyens de détection. Un porte-parole occidental a déclaré, après la séance qui a duré près de deux heures, que la prise de position des Soviétiques "nous plonge tous dans la plus grande confusion: nous ne savons plus très bien où nous en sommes".**

## Israël : Ben-Gourion rejette catégoriquement la suggestion de la constitution d'un tribunal international pour juger Adolf Eichmann

TEL-AVIV. — Le premier ministre David Ben-Gourion a catégoriquement repoussé hier une suggestion relative à la constitution d'un tribunal international pour juger le "bourreau no 1" des Juifs pendant la 2e guerre mondiale, Adolf Eichmann. Le chef du gouvernement a qualifié "d'étonnante" la proposition qui émanait de M. N. Goldmann, président de l'organisation sioniste mondiale. D'autre part, à Londres, un leader juif a soutenu que des Juifs d'origine polonaise constitués en une association de "représailles" ont joué un grand rôle dans la capture d'Eichmann par les services secrets israéliens à Buenos-Aires, voici environ deux semaines. "Le seul dirigeant nazi important à avoir disparu sans laisser de traces était Eichmann et le groupe avait juré de ne s'accorder aucun repos avant d'avoir retrouvé ce bourreau. Pendant 13 ou 14 ans, le groupe a travaillé sans relâche et n'a alerté les services israéliens que lorsqu'il eût acquis la preuve qu'Eichmann était bien vivant et caché en Amérique latine" a dit le professeur B. Mark, de l'institut d'histoire de Varsovie.

## Japon : la presse blâme la décision de démission massive de l'opposition socialiste

**TOKIO. — Les principaux journaux japonais ont vivement blâmé hier la décision des députés de l'opposition socialiste de démissionner en bloc, dans un effort désespéré pour empêcher la ratification du nouveau traité nippo-américain de sécurité mutuelle. Les éditoriaux disent que la démission des 125 députés socialistes de l'Assemblée nationale (qui compte 467 sièges) mettrait en danger le système parlementaire japonais. Les observateurs estiment que la réaction de la presse est significative en ce sens que la démission de l'opposition ne peut avoir quelque effet sur la position du gouvernement que si l'opinion publique appuie les opposants à ce point que le cabinet Kishi se sente obligé de démissionner. Si la démission du cabinet intervenait avant le 19 juin, jour où la ratification du traité sera automatique, cette ratification se trouverait alors impossible. Jusqu'ici le chef du gouvernement n'a manifesté aucunement l'intention de démissionner.**

## Etats-Unis - URSS : Khrouchtchev écrit à quatre dirigeants démocrates que le gouvernement actuel poursuit une dangereuse politique d'agression

WASHINGTON. — Le premier ministre soviétique Nikita Khrouchtchev vient d'adresser à quatre dirigeants du parti démocrate une lettre dans laquelle il affirme que le présent gouvernement américain poursuit une politique d'agression et de provocation "qui n'est assurément pas approuvée par l'ensemble du peuple américain". "K" ajoute que le gouvernement soviétique entend rester fidèle à la politique de coexistence pacifique mais il déclare : "Le gouvernement actuel des Etats-Unis a malheureusement démontré qu'il ne souhaite pas améliorer les relations entre nos pays mais, au contraire, annuler le progrès enregistré dans ces relations au cours de la dernière année . . . Nous savons toutefois que cette politique agressive et provocatrice n'est pas le fait du peuple américain et qu'elle ne s'inscrit pas dans la grande tradition libérale illustrée par Washington et Jefferson, Lincoln et F. Roosevelt". Cette lettre a été adressée au sénateur démocrate L. Johnson à Adlai Stevenson, au président S. Rayburn, de la Chambre des représentants et au sénateur Fulbright, président de la Commission sénatoriale des affaires étrangères.

## Union sud-africaine : Verwoerd annonce des mesures pour renforcer l'apartheid

**PRETORIA. — Le premier ministre Hendrik Verwoerd a annoncé hier les grandes lignes d'un projet de décentralisation industrielle dont le premier objectif est de renforcer l'application de la politique de ségrégation raciale. Le gouvernement doit présenter ce projet au Conseil économique consultatif de l'Union le mois prochain. Divers avantages sont offerts aux entreprises commerciales et industrielles qui décideront de s'établir dans les régions sises en bordure des réserves pour Noirs. La déclaration du chef du gouvernement rappelle que l'accroissement constant de la population, notamment des Noirs, dans les grandes villes de l'Union rend encore plus urgent le programme de décentralisation. "Si ce programme est sérieusement appliqué, la mise en valeur des régions frontalières (aux limites des réserves) peut avoir pour conséquence d'ouvrir un nouveau et vaste marché pour les producteurs sud-africains, marché qui deviendra le plus important de toute l'Afrique noire".**

## France : les terroristes du FLN semblent désormais tirer au hasard sur les passants

PARIS. — Trois Parisiens ont été tués et deux autres ont été blessés au cours de la semaine dans ce qui semble être une nouvelle campagne déclenchée par les commandos de tueurs du FLN en vue de terroriser les citoyens de la capitale française. Certes, les assassinats résultant de la rébellion qui ensanglante l'Algérie depuis cinq ans et demi ne sont pas chose nouvelle ; ce qui est nouveau, c'est la qualité des victimes. Jusqu'ici, les victimes étaient ou des Musulmans habitant Paris ou des personnalités musulmanes liées à la politique française ou enfin, parfois, des hommes politiques français. Mais il semble désormais que les terroristes entendent faire feu sur n'importe qui et abattre des passants au hasard. Ainsi, depuis lundi dernier, un marchand de tabacs, un industriel et un imprimeur qui n'ont jamais été associés ni de près ni de loin à la question algérienne ont été tués cependant qu'un agent en civil et un inspecteur de police en uniforme étaient blessés. Plusieurs des terroristes ont été arrêtés et l'un a été tué par un agent.

FINA

*Canadian Petrofina présente deux nouvelles essences hors pair*

FINA SUPER 100 ALKYL
100 D'OCTANE

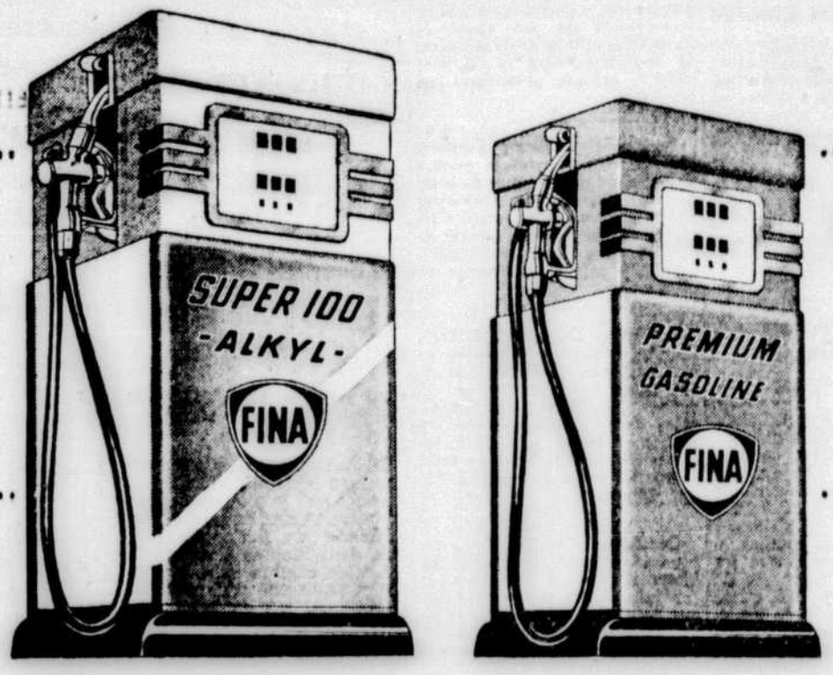


LA GAZOLINE FINA PREMIUM
AU PRIX DE LA QUALITÉ RÉGULIÈRE

*Vous pouvez maintenant épargner sûrement*

*et voici comment* – Sans augmentation de prix, voici la puissante équipe nouvelle de Fina pour toutes les voitures sur la route! Ces deux nouvelles gazolines hors pair ont été mises au point pour répondre à la demande d'essences nouvelles, convenant à toutes les voitures — depuis la plus puissante jusqu'à la plus petite voiture importée.

Quelle que soit celle que vous choisirez — SUPER 100 ALKYL — la première et la seule alkyl 100 d'octane au Canada . . . la meilleure gazoline jamais fabriquée — ou FINA PREMIUM — une gazoline à prix régulier, mise au point pour surpasser en performance les gazolines régulières — vous en tirerez plus de puissance concentrée, plus d'énergie active pour obtenir le plein rendement du moteur de votre auto.

Toutes deux contiennent de l'alkylate — la crème du pétrole. L'alkylate est une essence pure, exempte de soufre, d'un indice d'octane élevé, normalement réservée à la production des superessences d'aviation. Fina l'utilise désormais à la fabrication de ces deux nouvelles gazolines. Sa grande pureté contribue à garder votre moteur propre — exempt de dépôts nuisibles. Et c'est également l'alkylate qui établit l'indice d'octane à son point le plus élevé.

Toutes deux amélioreront radicalement la performance et vous procureront plus de milles au gallon que jamais. Faites vous-même le calcul de ce que vous pouvez épargner!

VOICI COMMENT SE TRADUIT LE MILLAGE ADDITIONNEL
1 mille de plus — 2 à 2½¢ le gal. d'économie
1½ mille de plus — 3 à 4¢ le gal. d'économie
2 milles de plus — 4 à 5¢ le gal. d'économie
en se basant sur la moyenne de 15-20 milles au gallon

De plus, vous épargnerez sûrement puisque vous ne sacrifierez pas ce qui représente la meilleure "assurance" du placement important fait dans votre voiture: la qualité et le service. Vous bénéficierez également d'une performance que les gazolines "régulières" ou dites d'aubaine ne sauraient vous procurer.

Faites le plein avec Super 100 Alkyl ou Fina Premium et retirez des bénéfices étonnants en performance et en qualité.

*Épargnez sûrement avec les gazolines* FINA

FAVORI DE L'INDUSTRIE NORD AMÉRICAINE
CANADIAN PETROFINA LIMITED

# Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc, ouvriront un bureau ici lundi

## POTINS FINANCIERS

La livre sterling a glissé, hier, sur le marché anglais du change au plus bas niveau vu depuis le 21 janvier. La plupart des compartiments affichaient des pertes sur la Bourse de Londres. A Wall Street, la tendance paraissait décidément meilleure, tandis que sur les Bourses de Montréal et de Toronto il y avait certaine instalibité.

- O -

La moyenne des industriels de DJ a monté de 2.98 pts hier à N.-Y. à 627.87. C'est loin du sommet de 635.47, touché au début de cette année, mais c'est beaucoup plus que le bas niveau de 599.10 atteint sur la fin du 1er trimestre de 1960.

- O -

Selon Shearson, Hammill & Co, "la tendance immédiate peut être difficilement envisagée, vu l'approche des élections présidentielles aux E.-U." Heureusement que celles tenues dans Québec n'influent guère sur le sentiment spéculatif. Selon la firme précitée, "le ralliement de cet été pourrait bien coincider avec les conventions politiques de juillet." Une chose certaine, c'est que d'ici novembre 1960, le facteur politique influera plus sur Wall Street que les nouvelles économiques.

- O -

Le dollar américain valait hier sur notre marché du change 98 1-8 cts en fonds canadiens vs 98 1-2 la veille. Que l'on se garde de croire que c'en est fait de l'avilissement de notre monnaie, car, tout indiquerait une parité prochaine selon certain expert en la matière.

- O -

Le taux d'escompte de la Banque du Canada a baissé hier à 3.17 p.c. après avoir été à la hausse pendant les 2 semaines précédentes. A notre opinion, il ne devrait pas tarder à remonter vu ce qui se passe dans le monde bancaire anglais et allemand.

Nous apprenons que la maison Bache & Co, fondée en 1879, et membre de la Bourse de New-York et de maints autres marchés, se proposerait de devenir membres des Bourses de Montréal et Canadienne dans un avenir rapproché.

- O -

Cité de Pont-Viau lancera une émission sous peu de même que la Commission scolaire de l'Assomption.

- O -

Les actions de la Banque Canadienne Nationale ont monté de 1 pt hier à 52 sur la place locale.

- O -

Imperial Bank of Canada a notifié la Bourse de Montréal qu'il a été émis 5,078 actions ordinaires additionnelles; ce qui porte donc le total entre les mains du public à 1,344,000.

- O -

Le chemin de fer Pacifique Canadien a avisé la Bourse de Montréal, par l'intermédiaire de son agent de transfert, le Royal Trust Co., que 150 actions ordinaires additionnelles ont été émises, à la suite de la conversion d'obligations convertibles, 4%, à gage collatéral en fiducie. Il y a donc, actuellement, 14,332,456 actions ordinaires, émises et en circulation.

- O -

Les prix des grains ne cessent de baisser depuis 3 jours à Chicago. Heureusement, les reculs furent plutôt fractionnaires.

- O -

Standard Oil of N.J. a glissé, hier, aux environs de 40, soit le plus bas niveau vu depuis 18 ans; ce qui fait bien ressortir la situation précaire qui existe présentement parmi les huiles. Il importe donc d'être sur ses gardes envers ce groupe de stocks, vu la surabondance du pétrole disponible.

- O -

Hiram Walker & Sons Ltd entendrait augmenter de 20% la capacité de sa distillerie de whisky "Canadian Club."

## COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

### On pourra transiger à partir de ce matin sur les actions de la Canadian Industrial Gas Limited

885,206 actions de Canadian Industrial Gas Limited, d'une valeur au pair de $2.50 chacune, dont 805,000 sont émises et 80,206 inscrites sous réserve d'avis de leur émission, conformément aux accords se rapportant aux obligations convertibles et aux options sur des actions de l'entreprise, seront négociables à la section des industriels de la Bourse Canadienne à l'ouverture de cette dernière aujourd'hui. Leur abréviation sur le téléscripteur sera "CIG."

Les actions d'Ajax Petroleums Limited seront rayées de la section des mines et pétroles de la Bourse précitée à la fermeture de cette dernière aujourd'hui. En vertu de Lettres Patentes supplémentaires en date du 26 mai, le nom de la compagnie a été changé en celui de Canadian Industrial Gas Limited et les actions échangées sur la base de 1 action de Canadian Industrial pour chaque 5 actions d'Ajax.

### Plus d'assurance-vie vendu dans Québec en avril, au regard d'une contraction en Ontario

Selon la compilation que The Life Insurance Agency Management Association vient de rendre publique, il a été vendu au pays, en avril, pour $441,600,000 d'assurance, contre $568,800,000 durant le même mois en 1959. Pour les 4 premiers mois de cette année, le total des ventes est de $1,949,400,000, soit 5.3 pour cent de moins que durant la même période l'an dernier. L'assurance-vie ordinaire a baissé de 2.5 pour cent en avril de cette année, au regard d'avril 1959, se chiffrant par $376,400,000 vs $386,100,000. Quant à l'assurance industrielle, elle s'éleva à $3,600,000 vs $4,700,000 et l'assurance-groupe se totalisa à $61,600,000 vs $178,000,000. L'on notera ici que tandis que les ventes d'assurance-vie en avril de cette année ne furent que de $153,600,000 en Ontario, contre $162,400,000 en avril 1959, celles dans notre province furent de $117,000,000, au regard de seulement $108,600,000 en avril 1959. Ce résultat favorable pour notre province, en dépit du grand nombre de chômeurs, permettrait d'en conclure qu'ils sont de plus en plus nombreux les Québécois qui reconnaissent l'importance de l'assurance-vie comme mode de protection contre le risque de mort, étant pour plusieurs le seul moyen de laisser quelques biens à leurs descendants.

### The Royal Insurance Co. vient de traverser une année des plus satisfaisantes

Les opérations de The Royal Insurance Company Ltd., une entreprise à ramifications mondiales, apparentée à The Royal-Globe Insurance Group, a vu ses primes d'assurances incendies, risques divers, accidents automobiles et assurance maritime atteindre les 137,292,596 livres sterling en 1959. Comme on sait, la Royale Insurance Company a son bureau principal dans notre ville, sur la place d'Armes, et ce dernier est dirigé par M. James Matson, dont la compétence dans le domaine de l'assurance générale a été attestée par ses confrères dans l'assurance qui n'ont pas hésité à l'élire, à plusieurs reprises, à maints postes responsables. Selon M. T. H. Naylor, président du conseil de la Royal Insurance, "il y a eu accroissement de plus de 6,000,000 de livres sterling du côté des primes perçues en 1959 au regard de 1958". Deduction des réclamations et des dépenses, un montant de seulement 2,500,000 livres sterling, soit moins de 1.8%, a été transféré au compte de profits et pertes. M. Naylor y voit, malgré tout, un facteur d'encouragement, particulièrement vu l'amélioration de la situation aux Etats-Unis. Au Canada, dit-il, "le revenu des primes a augmenté notablement, particulièrement pour les départements de l'assurance-incendie et accidents, et l'on nota en même temps une contraction du côté des réclamations". Somme toute, les opérations en 1959 au Canada furent des plus satisfaisantes. Quant au département de l'assurance-vie il enregistra pour 56,528,870 livres sterling de nouvelles affaires en 1959, soit un sommet et un chiffre excédant de beaucoup celui de l'année précédente.

### 1960 serait une bonne année pour Labrador Mining and Exploration Co. Ltd.

Labrador Mining and Exploration Co. Ltd. verrait ses recettes s'améliorer tout probablement en 1960, selon ce qui ressort du message que son président M. J. R. Timmins vient de transmettre aux actionnaires réunis ces jours-ci dans notre ville pour la tenue de l'assemblée annuelle. A son dire, "l'entreprise aurait un brillant avenir et elle participerait au financement des projets de Iron Ore Co. of Canada". Cette dernière compagnie produirait cette année près de 12,000,000 de tonnes de minerai de fer et 4,500,000 sur ce total proviendraient des mines Ruth et Wishart dans le Labrador. Cette production et le fait que l'escompte du dollar américain baisse de plus en plus — à Washington, il s'est même vendu au pair et, même, au-dessous du pair par rapport au dollar canadien sur le milieu de cette semaine — porteraient à croire que les recettes de Labrador Mining pourraient bien accuser une augmentation cette année, au regard de celles enregistrées en 1959. La mise en opération du projet du lac Carol dans le Labrador, élaboré par Iron Ore, laisserait prévoir une production de 7,000,000 de tonnes de minerai de fer. Et que dire des projets de Wabush, où Labrador Mining possède d'importants gisements ferrugineux dont l'exploitation nécessitera un financement élevé ? Quoi qu'il en soit, tous ces développements ne peuvent qu'inciter les détenteurs d'actions de Labrador Mining and Exploration à avoir confiance en l'avenir et il va sans dire que ses activités ne peuvent qu'être profitables à l'économie québécoise.

Marcel CLEMENT

### Nominations au Domaine d'Estérel Inc.

Arthur Dansereau

Maurice Décarie

Gérard Elie

Domaine d'Estérel Inc. annonce les nominations suivantes prenant effet immédiatement : ARTHUR DANSEREAU, C.R., président et administrateur; MAURICE DECARIE, premier vice-président et administrateur; GERARD ELIE, second vice-président et administrateur; CLAUDE MARCHAND, secrétaire-trésorier et administrateur; IRENEE MONETTE, administrateur; ANDRE FORGET, C.R., administrateur.

Me Dansereau est associé de l'étude légale Dansereau et Marchand; il est membre du bureau des gouverneurs de l'Office National du Film et administrateur de plusieurs compagnies canadiennes; M. Décarie, ingénieur professionnel ,est président de La Compagnie de Construction OMEGA Ltée; M. Elie, industriel, est vice-président de Joseph Elie Ltée; Me Marchand, avocat, est associé de l'étude légale Dansereau et Marchand; M. Monette, financier et président de Laiterie Perfection Ltée; Me André Forget, avocat, est associé de l'étude légale Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous & Hansard.

### Cours des changes

| | |
|---|---|
| New-York, dollar | .98 11-32 |
| Angleterre, livre | 2.7520 |
| France, franc | .2007 |
| Belgique, franc | .0193 |
| Italie, lire | .001586 |
| Espagne, peseta | .0165 |
| Suisse, franc | .2279 |
| Hollande, florin | .2609 |
| Norvège, couronne | .1379 |
| Danemark, couronne | .1424 |
| Suède, couronne | .1903 |
| Allemagne, DM | .2359 |
| Tchécoslovaquie, cour. | .1366 |
| Mexique, peso | .0799 |
| Venezuela, bolivar | .2960 |

## A noter...

Nos entreprises corporatives ont vu leurs profits augmenter de 15% en 1959, à $3 milliards 350,000,000, au regard de $2 milliards 915,000,000 en 1958, selon le rapport rendu public hier par la statistique fédérale.

- O -

Abitibi Power & Paper Company Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal, par l'intermédiaire de son agent de transfert, qu'il y avait d'émises et en circulation le 25 mai 424,537 actions privilégiées, 4 1-2 p.c.

- O -

Consolidated Paper Corporation Limited a avisé la Bourse Canadienne qu'au cours du mois de mai, 14 actions ordinaires furent émises en paiement d'intérêt, en vertu de l'accord de 1940. Il y a donc, maintenant, 5,917,781 actions ordinaires en circulation.

- O -

Dominion Foundries & Steel Limited a notifié la Bourse de Montréal par l'intermédiaire de son agent de transfert que 25 actions additionnelles privilégiées de la compagnie ont été rachetées le 27 mai 1960; ce qui porte donc le total de cette catégorie en circulation à 34,837 actions.

- O -

Dominion Textile Company Limited a avisé la Bourse de Montréal qu'il a été émis, le 1er juin, 1,000 actions ordinaires, conformément aux clauses du plan d'option sur des actions de l'entreprise, stipulées dans le règlement XXXI. Il y a donc maintenant 2,592,224 actions ordinaires, émises et en circulation.

M. PAUL J. SULLIVAN, directeur du bureau de Montréal, de Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith, Inc. est né à Indianapolis, Indiana. Il commença ses études à l'université Purdue et après son service dans l'armée de l'air des Etats-Unis fut diplômé de la faculté des arts de l'université Butler, Ind., en 1948. M. Sullivan est depuis neuf ans au service de Merrill Lynch, dont huit ans passés comme gestionnaire de comptes et un an à la division des ventes nationales. Antérieurement, il fut gestionnaire de comptes à la maison Lehman Bros. de New-York. Il est marié, père de deux enfants et est domicilié à Hampstead.

(Photo Nokash)

## Baisse du taux d'escompte de la Banque du Canada à 3.17 pour cent

### Première baisse depuis 3 semaines

OTTAWA — Le taux d'escompte de la Banque du Canada a fléchi hier. Dans une vente de $95,000,000 de bons du Trésor émis pour une période de 91 jours, il est tombé à 3.17 p.c. Sa cote précédente était de 3.26.

Minimum que requiert la banque centrale dans les rares prêts qu'elle consent aux banques à charte, ce taux est toujours de un quart de un p.c. au-dessus du rendement moyen de la vente hebdomadaire de bons émis pour une période de trois mois.

La Banque du Canada annonce que $95,000,000 de ces bons ont été vendus hier par voie d'adjudication à un prix moyen de $99,278 et que le rendement moyen a été alors de 2.92 p.c., le plus haut rendement de 2.94 et le plus faible de 2.88. La semaine dernière, dans une vente semblable, le prix moyen avait été de $99.255 et le rendement moyen, de 3.01 p.c.

#### L'autre vente

La Banque du Canada annonce aussi une vente de $25,000,000 de bons de 182 jours. Elle dit que le prix moyen a été en l'occurrence de $98.410, le rendement moyen, de 3.24 p.c., le plus haut rendement, de 3.29 et le plus bas, de 3.23. La semaine dernière, dans une vente semblable, le prix moyen avait été de $98.352 et le rendement moyen, de 3.36 p.c.

La semaine prochaine, $95,000,000 de bons de 91 jours et $25,000,000 de bons de 182 jours seront de nouveau offerts en vente par voie d'adjudication. Des bons d'une valeur totale de $120,000,000 viendront alors à échéance.

Le plus haut niveau qu'ait atteint le taux d'escompte de la Banque du Canada est de 6.41 p.c., record qui a été établi le 13 août l'an dernier, et le plus bas niveau où il soit descendu, de 1.12 p.c., ce qui s'est produit le 31 juillet 1958.

## Canadian Petrofina érigera une usine d'asphalte ici

### D'un coût de $3 à $4,000,000. Entre 250 et 400 hommes au travail

M. A.-F. Campo, président de Canadian Petrofina Limited, a annoncé que la compagnie construira une usine d'asphalte à sa raffinerie de Pointe-aux-Trembles, dans l'est de Montréal.

L'usine coûtera entre $2,000,000 et $3,000,000 et devrait être achevée en six ou sept mois. Entre 250 et 400 hommes seront employés aux travaux de construction.

## Bourse de Montréal

### Les industriels avancent tandis que les chemins de fer sont stables

MONTREAL — La Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne ont fermé à la hausse hier à l'issue d'une séance peu animée.

Mexican Light and Power a été particulièrement en faveur. Dans le compartiment des mines, Labrador et Hollinger ont tous deux décliné.

Les affaires ont porté sur 87,700 valeurs industrielles et sur 242,900 actions minieres et pétrolières.

Des 215 valeurs transigées, 70 ont progressé, 56 ont fléchi et 89 sont demeurées inchangées.

## Cours des grains

WINNIPEG — Les expéditeurs ont acheté hier d'imposantes quantités de maïs sur le marché à terme de Winnipeg.

Ce courant d'intérêt a été provoqué par le rapport de la Commission canadienne du blé sur une enquête récente de l'activité des élévateurs de grains de l'Ouest du pays qui indiquait une réduction des stocks de grains de provendes, de seigle et de lin.

Les prix du lin se sont effrités tandis que ceux du seigle ont faiblement évolué.

## Cours du dollar

NEW-YORK. — Le dollar canadien a haussé hier de 11-32 à une prime de $1.01 27-32 au regard de $1.01 15-64, jeudi dernier.

La livre sterling était cotée à $2.79 29-32, en baisse de 1-8.

MONTREAL. — Le dollar américain était à un escompte de 1 7-8 pour cent en devises canadiennes, en baisse de 3-8, hier, à la fermeture.

La livre sterling a baissé de 9-16 à $2.75 11-16.

Le dollar américain: offert 98 1-8, demandé 98 5-32.

## La livre sterling au plus bas niveau depuis 6 mois

LONDRES Reuters. — La livre sterling est tombée aujourd'hui à son plus bas niveau par rapport au dollar américain depuis l'augmentation, le 21 janvier, du taux d'escompte britannique.

La livre sterling a décliné de 5-32 de cent au taux de $2.79 31-32. Elle a aussi faibli par rapport aux principaux numéraires européens.

## Bourse de New-York

### Ralliement tardif sous la direction des aciéries à Wall Street

NEW-YORK. — Le marché présentait une allure irrégulière hier, alors que les sidérurgiques et les automoteurs ont été l'objet d'une reprise.

Les produits électroniques et autres valeurs semblables ont sensiblement fléchi. La séance a été animée.

Un certain nombre des valeurs de premier choix parmi les produits chimiques et électroniques, les métaux communs et autres groupes ont enregistré des grains atteignant jusqu'à un point. Les chemins de fer, les avionneries et les produits pharmaceutiques étaient mixtes.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a haussé de .80 à 215.90.

General Telephone and Electronics a été le stock le plus en demande, baissant de 1 1-8 à 31 1-8 sur un déplacement de 112,100 actions.

La Bourse Américaine a été passablement stable tandis que le marché des valeurs canadiennes a légèrement progressé.

## Fruits et légumes au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes en gros, au marché Bonsecours, hier. Ces prix sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture, 306 est rue Craig, Montréal.

POMMES : Quebec, McIntosh, belles, d'entrepôts frigorifiques, 3.50-4.00, "C" 1.75-2.00 le minot Fameuses 2.00 le minot

ASPERGES : Quebec 21-22c la lb

BETTERAVES : 1.25 la doz de pqts

EPINARDS : premiers arrivages, 1.00-1.25 le minot

LAITUE : frisée, de couches, 1.00, petite 75c pour 2 doz, Boston 1.00 la doz, Iceberg 2.00 pour 18, Romaine 1.00 la doz

NAVETS : No 1, 1.50-1.75, No 2, 1.00-1.25 pour 50 lb

OIGNONS : du printemps 35-40c, oignonnets 50-55c la doz

POIRAUX: petits 25c, moyens 50-75c, gros 90-1.00 la doz

RADIS : de pleine terre 25c la doz de pqts

## Rapport hebdomadaire sur nos 2 marchés locaux à bestiaux

MONTREAL. (P.C.) — Les prix des bovins fluctuaient cette semaine entre 50 cents de moins et 50 cents de plus aux marchés de Montréal. Les veaux étaient $1.25 plus cher; les porcs, de 75c à $1.75 meilleur marché; les truies, 50c plus cher, tandis que le prix des agneaux et moutons était stable ou ferme.

Les arrivages se chiffrent par 1,320 bovins, 1,879 veaux, 834 porcs et 53 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix ont rapporté $23-24 et quelques-uns $24.50; les bons, $22.25-23; les moyens, $20.50-22.25 et les communs, $18-20.50.

Les vaches, bonnes, $17.50-19; les moyennes, $16.50-17.50; les communes, $15.25-16.50; de conserve, $12-15.25; les plus communes, aussi peu que $6.

Les génisses, bonnes, $20.75-21.25; les moyennes, $19.50-20.75; et les communes, $17-19.50, et quelques-unes de poids léger, $14.

Les taureaux, bons, $19.25-21, quelques-uns, $22; les communs et les moyens, $15-19.25.

Les veaux de lait, bons et de choix, $26-28; les communs et les moyens, $18-25.50, quelques-uns plus légers, $10; veaux de champ, $17-19, quelques-uns, $21.

Au marché de l'ouest, 650 porcs et truies ont été offerts en vente. Les porcs catégorie "A," $23.75-24.50; les truies, $17-19.

Au marché de l'est, 184 porcs et truies ont été mis en vente. Un lot de 59, catégorie "A," a rapporté $23.75; un lot de 106 a donné $23.75, plus 75c par tête; les truies, $17-18, et quelques-unes, $17, plus 75c par tête.

Les agneaux du printemps se vendaient $26-30; les communs et les moyens, y compris quelques-uns d'un an, $13-18; les bons moutons, $8-10 et les communs, $4-8.

## Cours de l'or

PARIS (PC). — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs cotait 35.10 NF, hier sur le marché libre français de l'or. L'aigle, pièce d'or américaine de $10, cotait 93.40 NF.

- O -

LONDRES (PC). — Cote de l'once d'or fin, en argent américain, hier, sur le marché européen de l'or : $35.08 1-2 à l'achat, et 35.09 1-2 à la vente. Prix de l'once de Troyes à la bourse londonnienne des lingots $35.09 33-100, 250 shillings, 8 pence.

## Bourse de Londres

### La chute de la livre influait sur le sentiment spéculatif

LONDRES Reuters — La plupart des secteurs du marché affichaient des pertes éparses à la Bourse de Londres hier.

La principale influence défavorable a été la chute de la livre sterling par rapport au dollar américain, au moment ou de nouvelles rumeurs d'inflation circulent.

Les valeurs de tout repos offraient un marché déprimé, tandis que les valeurs étrangères étaient monotones. Parmi les valeurs industrielles, les pertes étaient assez disséminées.

Les pétroles et les aurifères étaient généralement en baisse.

Les cuprifères et les diamants étaient en baisse, mais l'étain demeurait ferme.

## Rapports financiers

Gunnar Mines Ltd., pour le trimestre terminé le 31 mars, 1960: $1,125,000, soit l'équivalent de 32 cents l'action, au regard de $2,373,0000, ou 68 cents, pour la période correspondante de 1959.

Pacific Petroleums Ltd., pour l'exercice terminé le 29 février, 1960 : déficit net de $3,921,895 au regard de $4,278,166 pour l'exercice précédent.

Teck-Hughes Gold Mines Ltd. pour la période de quatre mois terminée le 30 avril, 1960: $44,145, soit l'équivalent de 57 cents l'action, au regard de $26,327, ou 55 cents, pour la période correspondante de 1959.

## Bourse de Toronto

### Métaux et mines d'or, plutôt hésitantes

TORONTO. — Le marché a progressé hier à la faveur d'une reprise dans le compartiment des industrielles.

Le virement a été de 1,432,000 actions au regard de 1,637,000, mercredi.

Les banques et les services publics ont été particulièrement en faveur.

Les mines ont fait bonne contenance.

## Denrées alimentaires

MONTREAL PC — Cours des denrées transmis à Montréal, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois extra-gros 35; A gros 34; A moyen 32; A poulette 25; B 25; C 16. Arrivages 79.

Beurre: arrivages courants 92 points 62 3-4; 93 points 63 3-4 de stockage 62 1-4-1-2; frais de crémeries, enveloppé 63-65; frais en gros 92 points 63; 93 points 64; de stockage 62 1-4-1-2.

Fromage: Livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc 31; coloré 32; en gros, québécois blanc 32; coloré 32 1-4 Arrivages courants, ontarien blanc Franco de la centrale de classement 32; coloré 32.

Pommes de terre: île du Prince-Edouard 4.50-4.75 les 75 livres; N.B. 4.15-4.35 les 75 livres; Québec 3.75 les 75 livres; Maine 2.75-3 les 50 livres; Californie, blanches 6.00-6.25 les 100 livres.

## 130 bureaux, dans 114 villes

Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc., les plus importants distributeurs de valeurs de placement au monde et dont les 130 bureaux sont répartis dans 114 villes, ouvriront un bureau à Montréal, le 6 juin, dans le nouvel immeuble de la Prudential Assurance, Boul. Dorchester, c'est ce qui a été annoncé aujourd'hui à une conférence de presse tenue à l'hôtel Reine Elizabeth.

M. Donald I. Webb qui dirige les affaires canadiennes de cette grande société et M. Paul J. Sullivan, gérant du nouveau bureau, ont expliqué les raisons qui ont poussé Merrill Lynch à s'établir à Montréal, en plus de Toronto.

M. Webb, qui est également l'un des vice-présidents et membres du conseil d'administration de l'entreprise américaine — le seul Canadien qui fasse partie de ce conseil d'administration — a souligné qu'un bureau à Montréal permettra à cette firme de contribuer plus activement à la prospérité du Canada et de mieux servir le public canadien. Il a précisé que 96 pour cent du personnel de l'entreprise au Canada est de nationalité canadienne.

"Il n'existe pas de barrières internationales dans le domaine des placements", a déclaré M. Webb. "Les services que notre bureau de Montréal offrira seront de caractère international et nos clients pourront effectuer tous les placements qu'ils voudront sur les marchés des valeurs canadiens, américains ou européens".

Au sujet des achats par souscription, M. Webb a souligné qu'une bonne distribution est le principal élément du succès et que Merrill Lynch a organisé sa distribution à un point tel que l'achat par souscription prend sans cesse plus d'importance dans l'activité de cette firme. "Dans ce domaine, nous visons à participer à des émissions de choix qui représentent d'excellents placements pour nos clients", a-t-il ajouté.

M. Sullivan pour sa part a déclaré que l'établissement du bureau de Montréal, qu'il dirigera, se fonde "sur une confiance profondément établie en l'économie et l'expansion de cette ville". M. Sullivan a souligné que les services complets de Merrill Lynch seront à la disposition de sa clientèle montréalaise et que son bureau de Montréal sera relié directement aux bureaux de Toronto et de New York par lignes privées.

Merrill Lynch possède le service de recherches le plus complet qui soit dans le domaine des placements. Presque toute la documentation publiée par la filiale canadienne sera bilingue.

M. Sullivan a ajouté qu'il aura sous ses ordres un personnel de 18 employés compétents et bilingues dont neuf gestionnaires de comptes.

A la conférence de presse, le siège social de New-York était représenté par MM. Edward A. Pierce, vice-président, et LaRue Applegate, vice-président.

Cette firme américaine se proposerait de devenir membre des Bourses Canadienne et de Montréal dans un avenir rapproché.

## Marché des oeufs et des volailles

Prix cotés mardi le 31 mai 1960

### Prix des oeufs

| | A Ex-Gr | A Gr | A Moy | A Petits | A Pee-Wee | B | C |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| AUX PRODUCTEURS: | | | | | | | |
| | 28 | 27 | 24 | 18 | | 19 | 9 |
| Montréal | 30 | 29 | 26 | 21 | — | 20 | 11 |
| Trois-Rivières | 30 | 28 | 21 | — | — | 22 | 14 |
| | | 28 | 26 | 21 | | 15 | 12 |
| Sherbrooke | 31 | 30 | 28 | 23 | — | 25 | 17 |
| AUX DETAILLANTS: | | | | | | | |
| | 41 | 39 | 37 | 32 | | 31 | 28 |
| Montréal | 43 | 42 | 39 | 34 | — | 33 | 33 |
| AUX CONSOMMATEURS: | | | | | | | |
| | 46 | 48 | 40 | 37 | | 28 | 27 |
| Montréal | 50 | 49 | 45 | 40 | — | 30 | 29 |
| PRIX des OEUFS | | | | | | | |
| | 36½ | 35 | | | | 26 | |
| sur place | 37 | 35½ | 32½ | 27½ | 14 | 27 | 27 |

### Prix des volailles

| | POULETS —4 | POULETS 4-5 | POULETS 5-6 | POULETS +6 | POULES —4 | POULES 4-5 | POULES +5 | J.F. —18 | J.M. +18 | V.F. —18 | V.M. +18 | Can. | Oie |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| AUX PRODUCTEURS: | | | | | | | | | | | | | |
| | 19½ | 20½ | 21 | 23 | 10 | 16 | 22 | — | — | — | — | — | — |
| vivants | 20 | 21 | 22 | 28 | 13 | 18 | 25 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | — |
| | 28 | 32 | 39 | 42 | | | | | | | | | |
| Abattues | 29 | 33 | 40 | 44 | 28 | 27 | 24 | | | | | | |
| Sp et | 28 | 32 | 39 | 42 | | | | | | | | | |
| Embalées A | 29 | 33 | 40 | 44 | 28 | 27 | 24 | — | — | — | — | [illegible] | — |
| B | 21 | 25 | 34 | 37 | | | | | | | | | |
| | 22 | 26 | 36 | 39 | 14 | 28 | 27 | | | | | | |
| C | | | 32 | 34 | | | | | | | | | |
| | 28 | 27 | 33 | 36 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | | | | | | |

### Commentaires sur le marché

Le marché des oeufs s'est maintenu peu animé au cours de la semaine dernière. Les offres furent peu abondantes et les grossistes continuèrent d'acheter avec prudence recevant suffisamment d'oeufs de leurs expéditeurs réguliers. Les catégories supérieures se maintinrent presque sans changement, tandis que la catégorie B a fléchi quelque peu dû à une faible demande.

Le marché du poulet de gril s'est maintenu très ferme, de même que les prix. Un gros volume a été vendu à des prix spéciaux, annoncés. Contrairement aux semaines précédentes, aucun poulet de gril ne fût acheté en dehors de la province et les approvisionnement furent à peine suffisants pour les besoins. Les poulets lourds furent plus abondants et les prix réduits, tandis que les poules et les dindons diminuèrent également en prix dû à une demande lente.


**CANADIAN HOME ASSURANCE COMPANY**

Avis d'une assemblée spéciale des actionnaires.

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée spéciale des actionnaires de Canadian Home Assurance Company sera tenue au. Bureau-Chef de la Compagnie, à 1075 Côte Beaver Hall, à Montréal, le vendredi 17 juin 1960, à 11 heures du matin et, si approuvé, de confirmer:

1) Règlement Trois B: augmenter le nombre des directeurs à douze; et

3) Règlement Quatre E: concernant les pouvoirs du Président.

Montréal, le 3 juin 1960.
G. W. TRAINOR
secrétaire

**SOUTHERN CANADA POWER COMPANY, LIMITED**

Le Conseil d'administration a déclaré les dividendes suivants:

*Actions privilégiées participantes 6% cumulatives*

No 162. Dividende trimestriel de $1.50 par action payable le 15 juillet 1960 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 20 juin 1960.

*Actions ordinaires sans valeur nominale*

No 141. Dividende trimestriel de 62¼ cents par action payable le 15 août 1960, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 20 juillet 1960.

V. J. NIXON, Secrétaire.

Montréal, 27 mai 1960.

**LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL**

DIVIDENDE No 280

Un dividende de cinquante-cinq cents par action du Capital versé de cette Banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable le ou après lundi, le 4 juillet 1960, aux actionnaires inscrits mardi, le 31 mai 1960, à trois heures p.m.

Par ordre
du Conseil d'Administration.

Le directeur général,
Antonio RAINVILLE.

Montréal, le 16 mai 1960.

**ARCHITECTES**

DAVID & DAVID
ARCHITECTES
Charles David — Jacques L. David
7020, Chemin de la Côte des Neiges
MONTREAL — RE. 1-6439

PAUL LAMBERT
ARCHITECTE
4050, Chemin Trafalgar
MONTREAL — WE. 7-1388

PAUL-O. TREPANIER
ARCHITECTE
GRANBY — FR. 2-6309
MONTREAL — VI. 5-7866

**CRÉDIT M.-G. INC.**

33 Saint-Jacques ouest — Victor 2-1089

LE SOIR, ROLAND DUPUY, directeur général RI. 4-3864

Prêts 2ième hypothèque; achat balances prix de vente; prêts pour amélioration d'habitation. Montréal et environs

# BOURSE DE TORONTO

COURS FOURNIS PAR LA PRESSE CANADIENNE

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | Fer. | Cgm Net |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 1425 | $41⅜ | 40⅞ | 41⅜ | +½ |
| Abit pr | 10 | $22¼ | 22¼ | 22¼ | |
| Alta Dist | 450 | 230 | 225 | 230 | +5 |
| Alta Dist vt | 2000 | 185 | 180 | 185 | +10 |
| Alta Gas | 3365 | $19½ | 19 | 19⅛ | +¼ |
| Algoma | 955 | $34¾ | 34⅛ | 34¾ | +¼ |
| Alumini | 3717 | $32⅛ | 31¾ | 31¾ | |
| Anthes A | 25 | $30 | 30 | 30 | −1 |
| Argus | 770 | $29¾ | 29¼ | 29¼ | −¾ |
| Atlan Acc | 800 | $14½ | 14½ | 14½ | |
| Atlan Ac 1pr | 100 | $20½ | 20½ | 20½ | |
| Atlas Steel | 895 | $21 | 20 | 20¾ | −¼ |
| Auto El new | 100 | $8½ | 8½ | 8½ | |
| Bank Mont | 700 | $51¼ | 50¾ | 51¼ | +½ |
| Bank NS | 548 | $62½ | 62 | 62¼ | |
| Bain Pow A | 55 | $43 | 43 | 43 | |
| Beatty | 100 | $6½ | 6½ | 6½ | |
| Bell Phone | 4489 | $45 | 44⅞ | 45 | +⅛ |
| Bowater pr | 100 | $44 | 44 | 44 | |
| Bowat 5½ pr | 60 | $48 | 48 | 48 | |
| Bow-Mers pr | 100 | $48 | 48 | 48 | +⅛ |
| Bowater | 100 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | |
| Brail | 1400 | 375 | 370 | 370 | |
| BA Oil | 4700 | $28 | 27⅜ | 27¾ | −⅛ |
| BCE 4 pr xd | 5 | $73½ | 73½ | 73½ | |
| BCE 4½ p xd | 30 | $41½ | 41½ | 41½ | |
| BCE 4¾ p xd | 30 | $84¾ | 84¾ | 84¾ | |
| BCE 5 pr xd | 150 | $46 | 46 | 46 | −½ |
| BCE 5½ p xd | 160 | $51 | 50¾ | 51 | +⅛ |
| BC Forest | 205 | $12½ | 12½ | 12½ | −⅛ |
| BC Pack A | 275 | $14¼ | 14 | 14¼ | |
| BC Pack B | 225 | $14 | 14 | 14 | |
| BC Pow | 1291 | $32¾ | 32 | 32¾ | +⅛ |
| BC Phone | 300 | $44½ | 44¼ | 44½ | +⅛ |
| Brockville | 400 | $10¾ | 10⅛ | 10⅛ | −⅛ |
| Brown | 100 | $13⅛ | 13⅛ | 13⅛ | −¼ |
| Build Prod | 50 | $34 | 34 | 34 | +½ |
| Bullochs B | z15 | 450 | 450 | 450 | |
| Burns | 150 | $13½ | 13½ | 13½ | −⅛ |
| Burrard A | 200 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | +⅛ |
| Cal Pow | 3560 | $18⅞ | 18⅝ | 18½ | −⅜ |
| Can Cem | 1420 | $28⅛ | 28 | 28 | −⅛ |
| CCC Stone | z25 | $13 | 13 | 13 | |
| Cl Fndry | 155 | $20 | 20 | 20 | |
| Can Malt | 50 | $49⅞ | 49⅞ | 49⅞ | |
| C Pack B | 250 | $42 | 41½ | 42 | |
| CSL | 400 | $42½ | 42 | 42½ | +½ |
| CSL pr | 250 | $11 | 11 | 11 | |
| Can Wire B | 150 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | +¼ |
| C Bk Com | 620 | $51½ | 51 | 51½ | +⅜ |
| Cdn Brew | 2580 | $37¼ | 36¾ | 37⅛ | +⅜ |
| CBAL A wts | 50 | 480 | 475 | 475 | +15 |
| Cdn Celan | 200 | $20 | 20 | 20 | +¼ |
| C Chem | 280 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | +¼ |
| C Collier | 250 | $8⅞ | 8⅜ | 8⅞ | +⅛ |
| C Colli pr | 300 | 73 | 72 | 73 | −3 |
| C Curt W | 700 | 185 | 175 | 185 | +10 |
| C Drawn pr | z25 | $11⅜ | 11⅜ | 11⅜ | |
| C Dredge | z75 | $13½ | 13½ | 13½ | |
| C Fairbks A | 100 | $9 | 9 | 9 | |
| C Fairbks B | 100 | $7 | 7 | 7 | |
| CF Prod pr | 130 | $55 | 54 | 55 | |
| C Hydro Car | 405 | $10⅛ | 10⅛ | 10⅛ | −¼ |
| CIL | 710 | $13¼ | 13 | 13⅛ | +⅛ |
| Cdn Ind Gs | 1610 | 395 | 380 | 390 | |
| CPR | 2275 | $25⅛ | 24⅞ | 25 | |
| Cdn Pet pr | 100 | $10⅜ | 10⅜ | 10⅜ | +¼ |
| Cdn Tire | 20 | $184 | 184 | 184 | +2¾ |
| C Util ¼pr | z10 | $72 | 72 | 72 | |
| C Vickers | z25 | $14½ | 14½ | 14½ | |
| Cdn WN Gs | z45 | $16⅜ | 16¼ | 16¼ | |
| CWN Gs pr | z50 | $14 | 14 | 14 | |
| C Westng | z10 | $39 | 39 | 39 | |
| Chat Gal xd | z50 | $22¾ | 22¾ | 22¾ | |
| Circ Bar | 200 | $7 | 7 | 7 | +¼ |
| Circ Bar A | 125 | $7 | 7 | 7 | +⅛ |
| Cockshutt | 300 | $13½ | 13½ | 13½ | −⅛ |
| Col Cell | 2145 | 435 | 415 | 415 | −15 |
| Comb Ent | 125 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | −⅛ |
| Con Gas | 585 | $38⅛ | 38 | 38¼ | −¼ |
| Con Gas B | 10 | $102½ | 102½ | 102½ | +½ |
| Copp Clark | z35 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | |
| Corby vt | 315 | $17 | 17 | 17 | |
| Cosmos | 225 | $12 | 12 | 12 | |
| Crain RL | 250 | $19 | 19 | 19 | +⅛ |
| Creative Tel | 4160 | $10 | 9⅜ | 10 | +¼ |
| Crown Zell | 125 | $42¾ | 42¾ | 42¾ | |
| Crush Int | 800 | $7½ | 7½ | 7½ | −⅛ |
| Crush pr | 25 | $103½ | 103½ | 103½ | |
| Dist Seag | 325 | $29⅜ | 29⅛ | 29⅜ | −⅛ |
| DEIDGE | [illegible] | 6⅛ | [illegible] | [illegible] | |
| D Coal pr | z50 | 325 | 325 | 325 | |
| Dom Elect | z50 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| D Fndry | 2095 | $45¼ | 44¾ | 44¾ | −½ |
| D Fndry pr | 25 | $98 | 98 | 98 | |
| D Magnes | 350 | $7 | 7 | 7 | +¼ |
| Dom Scot | 25 | $30½ | 30½ | 30½ | +1 |
| Dom Stores | 955 | $49½ | 49¼ | 49¼ | −¼ |
| Dom Tar | 2395 | $14 | 13¾ | 13⅞ | +⅛ |
| Dom Tar pr | z25 | $19¼ | 19¼ | 19¼ | |
| Dom Text | 200 | $9⅝ | 9½ | 9½ | +⅛ |
| Dow Brew | 25 | $45 | 45 | 45 | |
| Emp Life | z5 | $56½ | 56½ | 56½ | |
| Fam Play | 210 | $18⅞ | 18½ | 18½ | −½ |
| Fanny F | z45 | $16 | 16 | 16 | |
| Ford USt | 300 | $65¼ | 65¼ | 65¼ | +¼ |
| Ford Com | z10 | $141 | 141 | 141 | |
| Fndtn | 150 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | −¼ |
| Fraser | 250 | $26¼ | 26¼ | 26¼ | |
| Frosst A | 260 | $14⅜ | 14⅜ | 14⅜ | |
| Gatineau | 887 | $35⅞ | 35¼ | 35⅜ | +⅜ |
| Gat 5 pc pr | 35 | $96½ | 96½ | 96½ | +½ |
| G Dev | 3300 | $14 | 13⅜ | 14 | −⅛ |
| GMC | 145 | $43⅜ | 43½ | 43⅜ | +⅜ |
| GP Drill | 200 | 76 | 76 | 76 | +1 |
| GP Drill A | 25 | 71 | 71 | 71 | −4 |
| GS Wares | 200 | $11 | 11 | 11 | −½ |
| GS Wares pr | z20 | $85 | 85 | 85 | |
| Goodyr pr | 35 | $43 | 43 | 43 | |
| Grafton A | z25 | $15 | 15 | 15 | |
| GL Paper | 240 | $43⅞ | 43½ | 43⅞ | −⅜ |
| GL Pow wts | 15 | 600 | 600 | 600 | |
| GN Gs 2.80pr | 50 | $41 | 41 | 41 | |
| GN Gs B wt | 400 | 160 | 160 | 160 | |
| GW Coal B | 450 | 300 | 300 | 300 | |
| Gr Wpg G | 2161 | $9 | 8⅞ | 9 | +¼ |
| Gr Wpg vt | 318 | $8⅞ | 8½ | 8⅞ | |
| Gr Wpg rts | 8478 | 57 | 50 | 50 | −8 |
| Greyhd | 250 | $11 | 11 | 11 | |
| Guar Tr | 500 | $26 | 26 | 26 | |
| Hardee | 250 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | |
| Hard Carpet | z25 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | |
| Hendshot pr | z10 | $94¼ | 94¼ | 94¼ | |
| H Dauch | 55 | $55 | 55 | 55 | |
| Horne Pf | 500 | 340 | 340 | 340 | −8 |
| H Smith pr | z20 | $38 | 38 | 38 | |
| Hur Erie | 50 | $53 | 53 | 53 | |
| Imp Bank | 119 | $56 | 55½ | 55½ | −1 |
| Imp Inv A | z10 | $9⅜ | 9⅜ | 9⅜ | |
| Imp Oil | 2877 | $31½ | 31⅜ | 31½ | −⅛ |
| Imp Tob | 526 | $12½ | 12½ | 12½ | +¼ |
| Ind Accep | 457 | $39 | 38½ | 39 | +½ |
| I Ac 4.50 pr | 65 | $86 | 86 | 86 | +2 |
| I Ac wts | 535 | $14 | 13¾ | 14 | +¼ |
| Inglis | 200 | 465 | 465 | 465 | |
| Inld Gas | 2200 | 410 | 400 | 400 | −10 |
| Inld Gas pr | z50 | $14 | 14 | 14 | |
| Inld Gs wts | 700 | 105 | 100 | 100 | −5 |
| I Bronze pr | z10 | $21½ | 21½ | 21½ | |
| Int Util | 240 | $35 | 34⅞ | 35 | +¼ |
| Inter PL | 605 | $56 | 55⅞ | 56 | +¼ |
| Inv Syn | 25 | $33½ | 33½ | 33½ | −4½ |
| Inv Syn A | 640 | $27½ | 23 | 23⅞ | −⅝ |
| Jamaica PS | 74 | $20½ | 20¼ | 20½ | −½ |
| Jefferson | z50 | $5 | 5 | 5 | |
| Jockey C | 2415 | 215 | 215 | 215 | |
| Jock C pr | 175 | $9⅞ | 9⅜ | 9⅜ | −⅛ |
| Jock wts | 1750 | 35 | 32 | 32 | −1 |
| Kelly DA | z35 | $6 | 6 | 6 | |
| Kelly wts | 175 | 300 | 300 | 300 | −5 |
| Labatt | 1083 | $27½ | 26½ | 27¼ | +⅞ |
| Lafarge wts | 220 | 90 | 90 | 90 | |
| Lakeld | 200 | 205 | 205 | 205 | +5 |
| L and JA | z25 | $20 | 20 | 20 | |
| Laura Sec | 175 | $26½ | 26 | 26¼ | +¼ |
| Lob Co A | 75 | $25½ | 25¼ | 25½ | −½ |
| Lob Co B | 128 | $26½ | 26 | 26½ | +½ |
| Lob Co pr | 103 | $44 | 44 | 44 | +¼ |
| Lob GB pr | 295 | $29½ | 28⅞ | 29½ | +¼ |
| Locana | 1500 | 96 | 95 | 95 | −4 |
| Loeb M | z25 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | |
| MB and PR | 3024 | $16⅜ | 16 | 16⅛ | −⅛ |
| Maher | 50 | $25⅛ | 25⅛ | 25⅛ | +⅛ |
| Mass F | 3800 | $9⅛ | 9 | 9 | −⅛ |
| Mass F pr | 145 | $98½ | 98½ | 98½ | +1½ |
| Mass F 5½ | 45 | $98½ | 98½ | 98½ | |
| Mex LP | 600 | $19⅛ | 18 | 19⅛ | +1⅜ |
| Mex LP pr | 725 | $13¼ | 12⅞ | 12⅞ | −1 |
| Mid-West | 525 | 155 | 150 | 150 | |
| Milt Brick | 100 | 245 | 245 | 245 | +5 |
| Molson A | 100 | $22¾ | 22¾ | 22¾ | |
| Molson B | 207 | $22¾ | 22¼ | 22¼ | |
| Molson pr | 48 | $40¾ | 40¾ | 40¾ | −⅛ |
| Mont Loco | z10 | $15⅜ | 15⅜ | 15⅜ | |
| Mont Trst | 100 | $52¾ | 52¾ | 52¾ | +⅛ |
| Moore | 1677 | $45½ | 45 | 45 | −⅜ |
| Nat Drug | 315 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | |
| Nat Drug pr | 275 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | |
| Nat Trust | 451 | $51 | 50½ | 51 | +1½ |
| Nor Star A | 567 | $18⅜ | 18¾ | 18¾ | |
| Nor Star pr | 25 | $46 | 46 | 46 | −½ |
| N Star wt 57 | 1525 | 355 | 355 | 355 | |
| NO NGas | 1321 | $11¾ | 11½ | 11¾ | |
| Nor Phone | z50 | 365 | 340 | 365 | |
| NW Util pr | z25 | $71 | 70 | 70 | |
| Ont Loan | 25 | $27 | 27 | 27 | +½ |
| Oshawa A | 100 | $7 | 7 | 7 | +⅛ |
| Page-Hers | 1105 | $24½ | 23⅞ | 24½ | +1 |
| Pembina | 200 | $7½ | 7½ | 7½ | +¼ |
| Pembina pr | 30 | $41 | 41 | 41 | −2 |
| Photo Eng | 100 | $13 | 13 | 13 | −1 |
| Pow Corp | z15 | $46 | 46 | 46 | |
| P Pipe Mfg | 100 | 295 | 295 | 295 | |
| Premium | 200 | 285 | 285 | 285 | |
| QN Gas | 1105 | $11 | 10⅞ | 10⅞ | −⅛ |
| QN Gas un | 100 | $73½ | 73 | 73 | |
| QN Gas wts | 150 | 350 | 350 | 350 | +5 |
| Reichold | z10 | $18⅞ | 18⅞ | 18⅞ | |
| Roe AV Can | 235 | $5 | 5 | 5 | |
| Roe AV 5¾ | 130 | $72½ | 72½ | 72½ | −2½ |
| Royal Bank | 378 | $69¾ | 69½ | 69¾ | +¼ |
| Royl Bk rts | 10210 | 286 | 281 | 286 | +3 |
| Russell | 250 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | |
| StL Corp | 1665 | $18 | 17⅛ | 18 | +⅜ |
| Salada-S | 370 | $9½ | 9⅜ | 9½ | +⅛ |
| Shawin | 920 | $28¼ | 27¾ | 28¼ | +⅜ |
| Shawin A pr | 25 | $38⅞ | 38⅞ | 38⅞ | −⅛ |
| Silverwd A | z35 | $10⅜ | 10 | 10⅜ | |
| Simpsons | 650 | $30¼ | 30⅛ | 30¼ | +¼ |
| SKD Mfg | 600 | 295 | 280 | 295 | +15 |
| Sister | 200 | $25¼ | 25¼ | 25¼ | −¼ |
| Southam | 440 | $21¼ | 21¼ | 21¼ | +¼ |
| Stafford | z20 | 420 | 420 | 420 | |
| St Pav | 140 | $15½ | 15½ | 15½ | +¼ |
| St Radio | 100 | $11½ | 11½ | 11½ | +¼ |
| St Wire C | 300 | 225 | 220 | 225 | +5 |
| Stedman | 50 | $35 | 35 | 35 | |
| Steel Can | 1140 | $75 | 74⅞ | 75 | +⅞ |
| Steinbg A | 235 | $18⅞ | 18½ | 18½ | |
| S Prop wts | 90 | 300 | 300 | 300 | |
| Tamblyn | 100 | $23 | 23 | 23 | |
| Taylor PC p | 4500 | 830 | 830 | 830 | |
| Texaco | 280 | $48⅛ | 48 | 48 | −½ |
| Texaco pr | z15 | $78½ | 78½ | 78½ | |
| Tor-Dom Bk | 260 | $53 | 52¾ | 52¾ | −⅜ |
| Tor Elev | z10 | $10⅜ | 10⅜ | 10⅜ | |
| T Fin A | 375 | $36½ | 35½ | 36¼ | +½ |
| T Fin B | 25 | $36½ | 36½ | 36½ | +1 |
| Tr Can PL | 5805 | $18¼ | 17⅞ | 18 | +⅜ |
| Trans-Mt | 1100 | $8½ | 8¼ | 8½ | +¼ |
| Trans PPL | z25 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | |
| Un Gas | 2135 | $13⅞ | 13¼ | 13⅞ | +¼ |
| U Corp B | 100 | $19 | 19 | 19 | +¼ |
| U Fuel A | 50 | $54 | 54 | 54 | |
| Un Steel | 110 | $7 | 7 | 7 | −¼ |
| Walk GW | 2905 | $36½ | 36¼ | 36½ | +⅜ |
| Westeel | 225 | $16 | 16 | 16 | |
| W Copper | 515 | 265 | 265 | 265 | |
| W Cop wts | z25 | 65 | 65 | 65 | |
| Weston A | 175 | $35 | 34½ | 35 | +½ |
| Weston B | 25 | $35 | 35 | 35 | +⅛ |
| Wstn 6 pc pr | 10 | $105 | 105 | 105 | +½ |
| West A wts | 220 | $13¾ | 13½ | 13½ | −¼ |
| White Pass | 400 | $5¾ | 6⅛ | 6⅜ | |
| Wood J A | 200 | $26 | 25⅞ | 26 | +¼ |
| Woodwd A | 200 | $16½ | 16½ | 16½ | −½ |
| Y Knit A | 590 | 160 | 160 | 160 | −40 |
| **Curb** | | | | | |
| Anglo-Nfld | 665 | $7 | 7 | 7 | −¼ |
| Asbestos | 225 | $25 | 24¾ | 24¾ | −¼ |
| CD Sug | z30 | $14 | 14 | 14 | |
| C Paper | 1695 | $43 | 42¼ | 43 | +¼ |

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | Fer. | Cgm Net |
|---|---|---|---|---|---|
| Dupont | z85 | $23¼ | 22⅞ | 23¼ | |
| Lob Inc new | 100 | $12 | 12 | 12 | −¼ |
| MacLaren | 25 | $82 | 82 | 82 | |
| Price Br | 50 | $43¾ | 43¾ | 43¾ | |
| Zeller's | 875 | $35⅜ | 35⅜ | 35⅜ | +1⅜ |
| **PETROLES** | | | | | |
| Acme Gas | 3000 | 15½ | 15 | 15 | −1 |
| All Rox | 700 | 22 | 22 | 22 | |
| Alminex | 1400 | 175 | 170 | 170 | −5 |
| Am Leduc | 5366 | 9½ | 7½ | 7½ | −1½ |
| Bail SA | 1725 | 575 | 555 | 565 | +5 |
| Bail S 5¾pr | 100 | $18½ | 18½ | 18½ | |
| Britalta | 2000 | 205 | 205 | 205 | +2 |
| Calalta | 2600 | 43 | 41 | 43 | +2 |
| Cal Ed | 1200 | $14¾ | 14½ | 14¾ | −⅛ |
| C Oil Lds | 100 | 105 | 105 | 105 | +1 |
| C Oil L wts | 100 | 13 | 13 | 13 | |
| CS Oil wts | 900 | 22 | 22 | 22 | +1 |
| CS Pete | 310 | 295 | 295 | 295 | −5 |
| C Chieftn | 5600 | 100 | 97 | 100 | |
| Cdn Dev | 4800 | 260 | 250 | 254 | −1 |
| C Ex Gas | 11000 | 173 | 165 | 173 | +9 |
| C Homestd | 5000 | 75 | 75 | 75 | +4 |
| C Husky | 1410 | 575 | 550 | 565 | −10 |
| C Husky w | 1260 | 225 | 225 | 225 | −5 |
| C Superior | 395 | 970 | 960 | 970 | +15 |
| Cent Del | 3505 | 510 | 490 | 510 | +15 |
| C Dragon | 5100 | 30 | 29 | 29 | |
| C Mic Mac | 400 | 205 | 200 | 200 | −5 |
| C West Pete | 375 | 335 | 325 | 335 | +5 |
| Cree wts 58 | 6665 | 360 | 355 | 360 | +5 |
| Dome Pete | 450 | 740 | 740 | 740 | −15 |
| Duvex | 6000 | 5 | 5 | 5 | |
| Dynamic | 14400 | 130 | 120 | 128 | |
| Fargo | 6425 | 310 | 291 | 310 | +10 |
| Gr Plains | 1600 | 935 | 925 | 935 | +5 |
| Home Oil A | 2775 | 840 | 805 | 830 | +15 |
| Home Oil B | 1400 | 770 | 755 | 760 | +5 |
| H B Oil G | 600 | $10¼ | 10⅛ | 10¼ | |
| Jump Pnd | 2500 | 15 | 15 | 15 | −1 |
| LI Pete | 22500 | 11½ | 11 | 11½ | −½ |
| Long Point | 8500 | 60 | 58 | 60 | +1 |
| Medal | 6575 | 159 | 150 | 150 | −10 |
| Midcon | 7900 | 37 | 36 | 37 | −½ |
| Mill City | 1000 | 20 | 20 | 20 | |
| N Cont | 500 | 22 | 22 | 22 | |
| N Davies | 6500 | 10 | 10 | 10 | −1 |
| NCO wts | 500 | 40 | 40 | 40 | |
| NCO pr | z25 | $21 | 21 | 21 | |
| Pac Pete | 2310 | 915 | 875 | 905 | +20 |
| Pac Pete w | 300 | 625 | 625 | 625 | |
| Pamoil | 2900 | 33 | 31 | 33 | −1 |
| Permo pr | 1300 | 50 | 50 | 50 | |
| Petrol | 1000 | 65 | 65 | 65 | |
| Phillips | 1500 | 46 | 45 | 45 | |
| Place | 5300 | 63 | 60 | 60 | −3 |
| Ponder | 2500 | 52 | 45½ | 52 | +2 |
| Prairie Oil | 400 | 170 | 170 | 170 | −10 |
| Provo Gas | 4250 | 208 | 202 | 204 | −1 |
| Ranger | 100 | 115 | 115 | 115 | |
| Royalite pr | 150 | $19 | 19 | 19 | |
| Sarcee | 800 | 75 | 75 | 75 | −5 |
| Secur Free | 300 | 365 | 365 | 365 | −5 |
| South U | 2500 | 9½ | 9½ | 9½ | −½ |
| Spooner | 5500 | 12 | 11½ | 11½ | −½ |
| Stanwell | 3000 | 38 | 33½ | 35 | −2 |
| Submarine | 600 | 90 | 90 | 90 | −3 |
| Tidal | 1500 | 58 | 57 | 58 | +1 |
| Triad Oil | 1900 | 260 | 250 | 250 | −10 |
| U Canso vt | 2000 | 89 | 89 | 89 | −8 |
| Un Oils | 13900 | 127 | 115 | 125 | +8 |
| Wespac | 500 | 13½ | 13½ | 13½ | |
| W Cdn OG | 4400 | 122 | 120 | 120 | −5 |
| Wsburne | 5180 | 57 | 55 | 55 | −1 |
| Wstates | 900 | 135 | 135 | 135 | +3 |
| W Decalta | 1000 | 90 | 90 | 90 | −15 |
| W Naco | 1200 | 28 | 25 | 28 | +1 |
| Yan Can | 1000 | 3½ | 3½ | 3½ | |

Total des ventes — 1,432,000

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | Fer. | Cgm Net |
|---|---|---|---|---|---|
| **MINES** | | | | | |
| Abacus | 3334 | 27 | 25 | 27 | +1 |
| Advocate | 2600 | 350 | 345 | 350 | |
| Agnico | 1036 | 70 | 70 | 70 | |
| Algom | 125 | $10½ | 10½ | 10½ | −⅛ |
| Am-Larder | 500 | 20 | 20 | 20 | |
| Amal Rare | 7450 | 8 | 7 | 7 | |
| Am Nephe | 1200 | 50 | 50 | 50 | −8 |
| Anglo Hur | 350 | 750 | 750 | 750 | |
| Ansil | 1642 | 9 | 9 | 9 | |
| Arjon | 500 | 6½ | 6½ | 6½ | −½ |
| A Arcadia | 563 | 39 | 39 | 39 | −½ |
| Atlin-Ruf | 1300 | 9 | 9 | 9 | +1½ |
| Aumacho | 5000 | 6 | 5 | 5 | −1½ |
| Aumaque | 11000 | 8 | 7 | 7 | −1½ |
| Bankeno | 2500 | 24½ | 24½ | 24½ | +1½ |
| Barnat | 2200 | 140 | 136 | 136 | −9 |
| Baska | 3500 | 7 | 7 | 7 | |
| B-Duq | 7033 | 14½ | 12 | 14 | +1 |
| Belcher | 2650 | 57 | 55 | 55 | |
| Bethlm | 1500 | 72 | 68 | 68 | −5 |
| Bevcon | 1000 | 11 | 11 | 11 | |
| Bibis | 44000 | 10 | 8 | 9 | +1 |
| Bidcop | 2000 | 8½ | 8 | 8 | −2 |
| Black Bay | 2400 | 10½ | 9 | 9 | −1½ |
| Bouzan | 6500 | 42 | 41 | 41 | |
| Bralorne | 425 | 525 | 520 | 525 | +5 |
| Broul Reef | 12500 | 41 | 40 | 40 | |
| Brunswick | 500 | 325 | 315 | 315 | |
| Buffad | 2000 | 7 | 7 | 7 | |
| Buff Ank | 400 | 176 | 176 | 176 | +6 |
| Cable | 2000 | 10½ | 10½ | 10½ | +½ |
| Cadamet | 1150 | 12 | 12 | 12 | −½ |
| Camp Chib | 6900 | 570 | 550 | 570 | +20 |
| C Tungsten | 3400 | 165 | 160 | 164 | −1 |
| Cdn Astoria | 2500 | 5 | 5 | 5 | |
| C Malart | 16500 | 56 | 52 | 52 | |
| C N Inca | 2100 | 13 | 12 | 12 | |
| Cdn NW | 1500 | 30 | 29 | 29 | −8 |
| Candore | 500 | 12½ | 12½ | 12½ | |
| Can-Erin | 1950 | 86 | 86 | 86 | −1 |
| Cayzor | 2100 | 32½ | 28 | 28 | −7 |
| Cent Pat | 800 | 114 | 110 | 114 | +4 |
| Cheskirk | 3000 | 2½ | 2½ | 4½ | |
| Chester | 6500 | 30 | 28 | 28 | −1 |
| Chib Jac | 4950 | 32 | 31½ | 32 | +1 |
| Chimo | 2900 | 55 | 55 | 55 | +3 |
| Coch Will | 1100 | 285 | 282 | 282 | −3 |
| Coniagas | 1200 | 45 | 45 | 45 | −3 |
| Conlaurm | 1000 | 58 | 58 | 58 | +3 |
| C Callinan | 5000 | 6½ | 6½ | 6½ | |
| C Discovery | 2035 | 330 | 325 | 330 | −5 |
| C Fen | 2000 | 19 | 17 | 18 | −1½ |
| CG Arrow | 5000 | 35 | 34 | 34 | +2 |
| C Halliwell | 9240 | 44 | 42 | 42 | −2 |
| C Marben | 2000 | 37 | 34 | 37 | +3 |
| Con M S | 1290 | $18¼ | 18 | 18¼ | |
| C Mogul | 500 | 84 | 84 | 84 | −1 |
| C Morrison | 500 | 18 | 18 | 18 | −1 |
| C Mosher | 2950 | 150 | 145 | 150 | +8 |
| Con Negus | 6100 | 19 | 17 | 18 | |
| Con Nichol | 3500 | 3½ | 3 | 3 | −1 |
| C Red Pop | 570 | 5½ | 5½ | 5½ | +½ |
| C Sanorm | 500 | 4½ | 4½ | 4½ | |
| Con Sud | 2600 | 33 | 31½ | 31½ | +½ |
| Conwest | 1450 | 365 | 355 | 355 | −5 |
| Coprand | 6900 | 129 | 122 | 125 | −4 |
| Coulee | 4000 | 37 | 35 | 35 | −2 |
| Cowich | 1330 | 26 | 26 | 26 | −4 |
| Craigmt | 400 | 460 | 460 | 460 | |
| Crowpat | 4000 | 7½ | 7 | 7 | |
| Daering | 3000 | 10 | 10 | 10 | +½ |
| D'Aragon | 500 | 22 | 22 | 22 | |
| De Cour | 850 | 9½ | 9½ | 9½ | −½ |
| Deer Horn | 3400 | 26 | 24½ | 26 | +2 |
| Delnite | 4500 | 50 | 50 | 50 | −3 |
| Denison | 2236 | 900 | 885 | 900 | +10 |
| Dome | 630 | $17¾ | 17½ | 17¾ | +¼ |
| East Mal | 1100 | 142 | 142 | 142 | |
| East Sull | 1035 | 153 | 150 | 150 | −4 |
| Elder | 115500 | 108 | 100 | 103 | +3 |
| Eureka | 2750 | 25 | 24 | 24 | +4 |
| Falcon | 1052 | $32½ | 32 | 32½ | −⅛ |
| Faraday | 750 | 68 | 68 | 68 | −3 |
| Fatima | 6900 | 49½ | 47 | 47 | −1 |
| Frobisher | 7765 | 180 | 177 | 180 | |
| Geco Mines | 190 | $17¼ | 17⅛ | 17⅛ | +¼ |
| Gnt Mascot | 555 | 22 | 22 | 22 | +1 |
| Giant YK | 770 | 960 | 950 | 955 | −5 |
| Grandroy | 875 | 10 | 10 | 10 | |
| Granduc | 1300 | 120 | 116 | 116 | −4 |
| Gunnar | 2100 | 720 | 705 | 715 | −5 |
| Gunnar wts | 2620 | 9½ | 9 | 9½ | +½ |

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | Fer. | Cgm Net |
|---|---|---|---|---|---|
| Gwillim | 10000 | 5 | 5 | 5 | |
| Hard Rock | 5600 | 12½ | 12 | 12½ | −½ |
| Headway | 4300 | 32 | 31 | 31 | −2 |
| Heath | 1000 | 4 | 4 | 4 | |
| Hollinger | 100 | $23¾ | 23¾ | 23¾ | −⅛ |
| Hoyle | 850 | 330 | 330 | 330 | −5 |
| Hud Bay | 125 | $46 | 45¾ | 46 | −¼ |
| In Nick new | 3580 | $54¾ | 54⅛ | 54¾ | +⅝ |
| Irish Cop | 4300 | 92 | 92 | 92 | |
| Iron Bay | 200 | 270 | 265 | 270 | +15 |
| Iso | 8200 | 56 | 55 | 55 | −1 |
| Jacobus | 2500 | 110 | 108 | 110 | +1 |
| Joburke | 1000 | 9 | 9 | 9 | +1 |
| Joliet | 500 | 20 | 20 | 20 | −1 |
| Jonsmith | 600 | 9 | 9 | 9 | |
| Kenville | 5000 | 4½ | 4½ | 4½ | |
| Kerr Add | 4476 | $11⅞ | 11⅝ | 11¾ | +⅛ |
| Kilembe | 500 | 215 | 215 | 215 | |
| Kilem C wts | 200 | 25 | 25 | 25 | −2½ |
| Kirk Min | 2067 | 28 | 27 | 27 | −2 |
| Kirk Town | 2000 | 8 | 8 | 8 | +1 |
| Kopan Dev | 1250 | 35 | 35 | 35 | −2 |
| Labrador | 2600 | $20 | 19 | 19 | −⅝ |
| L Dufault | 1000 | 51 | 51 | 51 | |
| L Shore | 12 | 380 | 380 | 380 | |
| La Luz | 310 | 350 | 350 | 350 | |
| Lamaque | 540 | 300 | 300 | 300 | −10 |
| Langis | 1400 | 63 | 63 | 63 | |
| Latin Am | 34500 | 59 | 57 | 59 | +1 |
| Leitch | 5000 | 155 | 152 | 154 | +1 |
| LL Lac | 650 | 165 | 161 | 161 | −4 |
| Lorado | 2200 | 35 | 35 | 35 | −1 |
| Lyndhst | 1000 | 11 | 11 | 11 | |
| Macassa | 1200 | 255 | 255 | 255 | |
| MacLeod | 5000 | 100 | 100 | 100 | |
| Madsen | 1675 | 276 | 274 | 274 | −2 |
| Magnet | 6550 | 5 | 5 | 5 | |
| Malartic | 2000 | 84 | 84 | 84 | |
| Maralgo | 6500 | 11 | 10 | 11 | |
| Marcon | 2750 | 8 | 8 | 8 | −1½ |
| Maritime | 7250 | 81 | 80 | 81 | +1 |
| Martin | 46250 | 44½ | 42 | 44½ | |
| Matatch | 500 | 7 | 7 | 7 | +½ |
| Mattagami | 200 | 515 | 510 | 510 | −10 |
| Maybrun | 1400 | 8 | 8 | 8 | |
| McIntyre | 600 | $24½ | 24¼ | 24½ | +⅛ |
| McKen | 1600 | 17½ | 17½ | 17½ | +1½ |
| McWat | 3100 | 37 | 35 | 37 | +2 |
| Mentor | 600 | 17 | 17 | 17 | −1 |
| Merrill | 3300 | 64 | 64 | 64 | −1 |
| Milliken | 1546 | 88 | 88 | 88 | |
| Min Corp | 600 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| Moneta | 1165 | 62 | 62 | 62 | −1 |
| Mt Wright | 500 | 50 | 50 | 50 | |
| Multi-M | 1500 | 29 | 28 | 28 | −3 |
| Murray M | 101700 | 72 | 62 | 68 | −3 |
| Nama Cr | 1000 | 11 | 11 | 11 | |
| Nat Expl | 6000 | 3 | 3 | 3 | −1 |
| Nes Lab | 2500 | 8 | 7 | 8 | +½ |
| New Alger | 500 | 4½ | 4½ | 4½ | |
| New Ath | 2000 | 28 | 28 | 28 | |
| New Bid | 500 | 7 | 6 | 6 | |
| New Cal | 25600 | 39 | 35 | 37½ | +4½ |
| New Delhi | 5500 | 10½ | 10 | 10 | |
| N Harri | 1000 | 9 | 9 | 9 | |
| New Hosco | 4500 | 72 | 71 | 72 | |
| New Jason | 1000 | 5 | 5 | 5 | |
| N Kelore | 2000 | 7 | 7 | 7 | |
| Newlund | 1000 | 13½ | 13½ | 13½ | −½ |
| N Man | 1700 | 31 | 30 | 30 | −2 |
| N Mylama | 33800 | 37 | 31 | 33 | +2 |
| Nickel MS | 5172 | 35 | 35 | 35 | |
| Nipissing | 2870 | 78 | 75 | 75 | −2 |
| Nisto | 1000 | 4 | 4 | 4 | |
| Noranda | 760 | $38¾ | 38 | 38 | −¾ |
| Norbeau | 1000 | 43 | 43 | 43 | |
| Norgold | 1500 | 7 | 6 | 6 | −1 |
| Norlartic | 1000 | 22 | 22 | 22 | |
| Normetal | 2094 | 295 | 290 | 295 | |
| Norsync | 500 | 7 | 7 | 7 | |
| N Coldstrm | 1450 | 101 | 100 | 100 | −1 |
| N Rank | 6720 | 76 | 72 | 72 | −3 |
| Norsp A wts | 100 | 29 | 29 | 29 | −2 |
| Obaska | 1000 | 5 | 5 | 5 | |
| O'Brien | 1000 | 57 | 57 | 57 | −2 |
| Opemiska | 3245 | 595 | 565 | 585 | +25 |
| Orchan | 6900 | 120 | 118 | 119 | +1 |
| Osisko | 500 | 26 | 26 | 26 | −1 |
| Paramaq | 38000 | 10 | 8 | 8 | +1 |
| Pardee | 1000 | 11½ | 11½ | 11½ | −1 |
| Pato | 200 | 240 | 240 | 240 | −10 |
| Pce Expl | 666 | 11 | 11 | 11 | −2 |
| Peerless | 2000 | 11½ | 11 | 11½ | −1½ |
| Pick Crow | 305 | 75 | 72 | 72 | |
| Pitch-Ore | 5000 | 4 | 4 | 4 | |
| Placer | 250 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | |
| Portage | 4800 | 39 | 38 | 38 | |
| Pronto | 2225 | 220 | 215 | 215 | −5 |
| Que Ascot | 2499 | 9½ | 9 | 9 | −1 |
| Que Chib | 3100 | 15 | 15 | 15 | |
| Que Cop | 2200 | 13 | 13 | 13 | |
| Que Lab | 2000 | 3 | 3 | 3 | |
| Que Lith | 500 | 260 | 260 | 260 | +5 |
| Q Metal | 5000 | 62 | 56 | 56 | −4 |
| Qunston | 1000 | 11 | 11 | 11 | |
| Quemont | 1000 | 11 | 11 | 11 | |
| Quemont | 810 | 890 | 865 | 870 | −15 |
| Radiore | 1000 | 55 | 54 | 55 | |
| Rayrock | 3000 | 48 | 47½ | 47½ | −½ |
| Realm | 26000 | 32 | 28 | 31 | +4 |
| Renabie | 600 | 164 | 164 | 164 | |
| Rexspar | 7500 | 31 | 29 | 30 | −2 |
| Rix Athab | 500 | 17½ | 17½ | 17½ | +1 |
| Roche | 6500 | 10 | 9½ | 10 | |
| Rockwin | 4100 | 16½ | 15 | 16½ | −½ |
| San Ant | 4500 | 71 | 67 | 71 | +8 |
| Sand Riv | 2700 | 8 | 7½ | 7½ | −1½ |
| Sherritt | 6645 | 280 | 270 | 280 | +14 |
| Stanleigh | 5320 | 40 | 38 | 38½ | −1½ |
| Stanlgh wts | 1200 | 8 | 6 | 6 | −1 |
| Stanrck | 1180 | 28 | 28 | 28 | −2 |
| Steep R | 3565 | 895 | 880 | 890 | |
| Sturgeon | 1000 | 18 | 18 | 18 | |
| Sud Cont | 5300 | 7 | 7 | 7 | |
| Sullivan | 200 | 142 | 142 | 142 | |
| Sunburst | 3500 | 18½ | 17½ | 18 | +1 |
| Sylvanite | 14613 | 83 | 81 | 82 | −1 |
| Taurcanis | 1000 | 47 | 47 | 47 | −1½ |
| Teck-H | 6475 | 162 | 160 | 160 | −2 |
| Temag | 3800 | 179 | 172 | 172 | |
| Territory | 500 | 23 | 23 | 23 | −1 |
| Thom L | 1500 | 77 | 77 | 77 | −1 |
| Tombill | 2000 | 44 | 44 | 44 | |
| Trin Chib | 1500 | 9 | 9 | 9 | |
| U Mining | 548 | 17½ | 17½ | 17½ | +½ |
| U Asbestos | 2800 | 405 | 395 | 395 | −15 |
| Un Keno | 1000 | 610 | 605 | 605 | −15 |
| Un Fort | 2200 | 19 | 18½ | 18½ | −½ |
| Upp Can | 1750 | 103 | 101 | 101 | |
| Vandoo | 6300 | 3½ | 3½ | 3½ | |
| Ventures | 1285 | $24⅛ | 24 | 24 | |
| Violam | 1000 | 144 | 144 | 144 | |
| Waite Am | 600 | 605 | 605 | 605 | |
| Werner | 1000 | 7 | 7 | 7 | −½ |
| W Surf I | 1000 | 15½ | 15½ | 15½ | +½ |
| Willroy | 1850 | 119 | 118 | 118 | −4 |
| Wiltsey | 500 | 8½ | 8½ | 8½ | |
| Winch | 500 | 5 | 5 | 5 | |
| Wr Harg | 900 | 110 | 110 | 110 | +1 |
| Yale Lead | 6000 | 17 | 16 | 16 | |
| Yk Bear | 1850 | 100 | 99 | 100 | |
| Young HG | 8700 | 65 | 63 | 63 | −1 |
| Yukeno | 1000 | 3½ | 3½ | 3½ | |
| Zenmac | 5500 | 19½ | 19 | 19½ | +½ |
| **Curb** | | | | | |
| Bulolo | 100 | 450 | 450 | 450 | −25 |
| **LES VALEURS LES PLUS ACTIVES** | | | | | |
| **INDUSTRIELS** | | | | | |
| Tr Can PL | 5805 | $18¼ | 17⅞ | 18 | +⅜ |
| BA Oil | 4700 | $28 | 27⅜ | 27¾ | −⅛ |
| Bell Phone | 4689 | $45 | 44⅞ | 45 | +⅛ |
| Creativ Tele | 4160 | $10 | 9⅜ | 10 | +¼ |
| Mass F | 3800 | $9⅛ | 9 | 9 | −⅛ |
| **PETROLES** | | | | | |
| Ponder | 25400 | 52 | 45½ | 52 | +2 |
| Long Isld | 22500 | 11½ | 11 | 11½ | −½ |
| Dynamic | 14400 | 130 | 120 | 128 | |
| Un Oils | 13900 | 127 | 115 | 125 | +8 |
| C Ex Gas | 11000 | 173 | 165 | 173 | +9 |
| **MINES** | | | | | |
| Murray M | 101700 | 72 | 62 | 68 | −3 |
| Martin | 46250 | 44½ | 42 | 44½ | |
| Bibis | 44000 | 10 | 8 | 9 | +1 |
| Paramaq | 38000 | 10 | 8 | 8 | +1 |
| Latin Am | 34500 | 59 | 57 | 59 | +1 |

# BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | Fer. | Cgm Net |
|---|---|---|---|---|---|
| ACF Ind | 1100 | 44 | 43¼ | 43¾ | −⅛ |
| Allegany | 5400 | 9⅜ | 9⅛ | 9¼ | +⅛ |
| Allis Ch | 6800 | 29⅜ | 28⅜ | 29⅛ | +⅜ |
| Amerada | 4400 | 61 | 60⅜ | 61 | +½ |
| Am Can | 12000 | 39 | 38¼ | 38¼ | −⅜ |
| Am Cyan | 6500 | 56⅛ | 55¼ | 55⅜ | −⅛ |
| Am Mtrs | 56000 | 24⅜ | 23⅜ | 24¼ | +⅜ |
| Am Smelt | 2600 | 50⅜ | 50⅛ | 50⅜ | +½ |
| Am Std | 17100 | 13⅜ | 13 | 13⅛ | |
| Am Tel | 26000 | 92⅛ | 90½ | 91⅜ | −⅜ |
| Am ob | 3300 | 54⅜ | 54⅛ | 54⅜ | |
| Anaconda | 12000 | 48⅛ | 46⅜ | 48⅛ | +1½ |
| Armco Stl | 4800 | 63⅜ | 62⅜ | 63⅜ | +1⅛ |
| Armstg Ck | 800 | 42⅞ | 42¼ | 42⅞ | +⅜ |
| Babcock | 3100 | 31⅜ | 31⅛ | 31⅜ | +⅛ |
| Balt Ohio | 2400 | 31⅜ | 31 | 31¼ | −⅛ |
| Beth Steel | 21600 | 45⅜ | 43⅜ | 45⅜ | +1⅛ |
| Boeing Air | 7600 | 26⅞ | 26⅛ | 26¼ | −⅜ |
| Borden Co | 1400 | 48½ | 48 | 48½ | +⅜ |
| Borg War | 2400 | 37½ | 36⅞ | 37½ | +¼ |
| Budd Mfg | 4800 | 17⅛ | 16⅞ | 16⅞ | −⅛ |
| Burl Mills | 7800 | 18⅛ | 18⅛ | 18⅛ | −⅛ |
| Burroughs | 41200 | 40⅜ | 39 | 39⅜ | +⅜ |
| Calumet | 1800 | 20⅞ | 20⅜ | 20⅜ | |
| Can Dry | 2300 | 22¼ | 22 | 22¼ | |
| CPR | 1600 | 25½ | 25¼ | 25½ | +¼ |
| Case J I | 3000 | 11½ | 11¼ | 11½ | +⅛ |
| Cater Trac | 9700 | 29 | 27⅞ | 28⅞ | +⅞ |
| Celanese | 9700 | 23⅜ | 22⅜ | 23 | |
| Ches Ohio | 1400 | 61½ | 60⅜ | 60⅜ | −¼ |
| Chrysler | 10100 | 46⅞ | 44⅜ | 46½ | +1⅜ |
| Cities Svc | 3900 | 39⅜ | 39⅜ | 39½ | |
| Clevite | 8900 | 69 | 65 | 66¾ | −2¾ |
| Coca C ol | 44900 | 59¼ | 58⅜ | 59⅛ | +⅛ |
| CBS | 6900 | 43⅜ | 42⅜ | 43¼ | −⅛ |
| Coml Solv | 14600 | 18⅜ | 17⅜ | 17⅜ | −½ |
| Con Ed | 1900 | 62½ | 61⅞ | 62 | +¼ |
| Container | 1200 | 24⅜ | 24⅜ | 24⅜ | +¼ |
| Cont Can | 6200 | 43⅛ | 42⅜ | 42⅜ | −⅛ |
| Con Oil | 5700 | 41⅜ | 40½ | 41⅜ | +1⅛ |
| Copw Steel | 900 | 39 | 36⅜ | 38⅜ | +2½ |
| Crane Co | 1000 | 47 | 46⅜ | 46⅜ | −½ |
| Crown Zell | 4000 | 44¼ | 43⅜ | 44 | +½ |
| Curtiss xd | 4600 | 18⅜ | 18⅛ | 18½ | |
| Deere | 8800 | 45⅜ | 44¼ | 45⅛ | +⅞ |
| Dist Seag | 200 | 29⅜ | 29⅜ | 29⅜ | +¼ |
| Dome | 700 | 18 | 17⅜ | 17⅜ | −⅛ |
| Douglas | 4700 | 29⅞ | 29½ | 29½ | −½ |
| Dow Chem | 7200 | 90⅞ | 89⅜ | 90⅜ | −⅛ |
| Du Pont | 4600 | 207⅜ | 205¼ | 207 | +1⅜ |
| East Kod | 3900 | 120⅜ | 119¼ | 119⅜ | +⅛ |
| Eaton Mfg | 1500 | 35 | 34¼ | 34¼ | −⅜ |
| El Auto L | 900 | 47½ | 46⅜ | 47½ | +⅛ |
| El Paso NG | 8800 | 32 | 31 | 32 | +1 |
| Firestone | 1900 | 36½ | 36⅛ | 36½ | +½ |
| Ford | 13500 | 67⅜ | 65⅜ | 67⅛ | +1¼ |
| Frueh Tra | 8800 | 24⅜ | 23½ | 23½ | −½ |
| Gen Dyn | 3800 | 43⅜ | 42⅜ | 42⅜ | −⅜ |
| Gen Elec | 12600 | 90⅜ | 89⅛ | 90⅜ | +1⅛ |
| Gen Foods | 1700 | 121½ | 119½ | 119½ | −2 |
| Gen Mills | 7300 | 26 | 25¼ | 26 | +⅜ |

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | Fer. | Cgm Net |
|---|---|---|---|---|---|
| Gen Mot | 25200 | 44⅞ | 43½ | 44⅛ | +⅜ |
| Gen Tire | 7600 | 44⅜ | 43½ | 44⅛ | +⅜ |
| Gen Tire | 7600 | 65⅜ | 63¼ | 64⅜ | |
| Glidden | 1200 | 37⅞ | 37¼ | 37¼ | −⅜ |
| Goodyr | 8900 | 40⅜ | 39⅜ | 40⅜ | +⅜ |
| Gr Paige | 2000 | 2⅛ | 2 | 2 | |
| Grand Un | 900 | 27⅞ | 27½ | 27½ | −¼ |
| Gt A and P | 3200 | 37⅜ | 37⅜ | 37⅜ | +⅛ |
| Gt Nor Ry | 9000 | 43¼ | 42½ | 42½ | −1½ |
| Gulf Oil | 12900 | 27½ | 27⅛ | 27¼ | |
| Hornstk | 700 | 38¼ | 37⅜ | 37⅜ | −⅜ |
| Hud Bay | 200 | 46¾ | 46¼ | 46¾ | +⅜ |
| Interlake | 700 | 27 | 26⅞ | 27 | +⅜ |
| Int Bus | 3430 | 508½ | 500 | 508½ | +4½ |
| Int Harv | 9400 | 42⅜ | 42¼ | 42½ | |
| Int Pap | 2500 | 100½ | 99½ | 100⅛ | +⅛ |
| Int Tel | 25300 | 45⅞ | 44⅞ | 45⅛ | +½ |
| John Man | 5900 | 62 | 61 | 61 | −⅜ |
| Kennecot | 5600 | 74⅜ | 73⅜ | 74¾ | +⅛ |
| Kresge | 300 | 30⅛ | 30 | 30 | |
| Kroehler | 100 | 14⅛ | 14⅛ | 14⅛ | +¼ |
| Marsh Fld | 200 | 52¼ | 52¼ | 52¼ | +¼ |
| Martin Co | 2300 | 43⅜ | 42⅜ | 42⅜ | −1½ |
| Merck | 6400 | 95½ | 94⅜ | 95 | −⅜ |
| Minn MM | 3400 | 218 | 213½ | 218 | +2⅜ |
| Minn Ont | 1100 | 30 | 29⅛ | 30 | +¼ |
| Monsan Ch | 9600 | 41 | 40⅛ | 41 | +⅜ |
| Mont Ward | 4400 | 43⅞ | 43½ | 43½ | −⅛ |
| Nat Aviatn | 400 | 27½ | 27 | 27½ | +⅛ |
| Nag Cash | 1500 | 70 | 66½ | 70 | +3⅜ |
| Nat Dist | 2200 | 28⅜ | 28⅜ | 28⅜ | |
| Nat Gyps | 1000 | 54½ | 54 | 54 | |
| NY Cent | 5400 | 22⅞ | 21⅜ | 22⅛ | +⅜ |
| NY NH | 100 | 4¼ | 4¼ | 4¼ | −⅛ |
| Nor Pac | 2500 | 40⅛ | 39⅛ | 39⅜ | +⅛ |
| Ohio Oil | 3100 | 31⅜ | 31⅛ | 31½ | −½ |
| Outb Mar | 10400 | 34⅞ | 33⅛ | 33¼ | −1⅛ |
| Parke Da | 3900 | 49¼ | 47⅞ | 47⅞ | −⅛ |
| Penn RR | 5700 | 12⅞ | 12⅜ | 12⅜ | −⅛ |
| Phelps D | 3900 | 45½ | 44⅜ | 45⅛ | +⅜ |
| Philco | 10400 | 34⅞ | 33⅛ | 33¼ | −1⅛ |
| Phillip Mor | 5500 | 66⅜ | 65¼ | 66⅛ | +⅞ |
| Pitt Plate | 4600 | 60⅜ | 59⅜ | 60⅜ | +⅛ |
| Proc Gam | 2400 | 110¾ | 108½ | 110⅜ | +2¼ |
| Pullman | 1400 | 72⅜ | 72 | 72½ | −⅛ |
| RCA | 20300 | 76⅜ | 75½ | 75⅞ | −⅜ |
| Repub Stl | 4100 | 63¼ | 60½ | 63 | +3 |
| Rey Tob B | 5700 | 66¼ | 65⅜ | 66¼ | +⅜ |
| Royal Dut | 13400 | 37¼ | 36⅞ | 37 | −⅜ |
| Sears Roeb | 7300 | 53½ | 51⅜ | 53½ | +1⅜ |
| Sheraton | 1500 | 17⅜ | 17⅛ | 17½ | |
| Sinclair | 5400 | 36⅜ | 36⅛ | 36½ | −⅛ |
| Socony | 17200 | 35⅞ | 34⅞ | 34⅞ | −⅛ |
| Sperry R | 31200 | 24⅞ | 24¼ | 24⅜ | −⅛ |
| Std Brand | 2500 | 42½ | 42¼ | 42⅜ | −⅛ |
| Std Oil Cal | 5200 | 40⅜ | 40 | 40⅜ | +¼ |
| Std Oil Ind | 10700 | 36½ | 35⅞ | 36¼ | +½ |
| Std Oil NJ | 48300 | 40⅜ | 40 | 40⅜ | +⅛ |
| Stud Pack | 10500 | 9⅞ | 9½ | 9½ | −⅛ |
| Texaco | 10300 | 65½ | 64½ | 64½ | −1 |
| Tex Sulph | 4700 | 16½ | 16¼ | 16⅛ | |
| Thiokol | 42700 | 41⅞ | 38⅞ | 40¼ | +⅜ |
| Tidewater | 1700 | 17 | 16⅞ | 16⅞ | −⅛ |
| Timken | 1100 | 59⅜ | 58 | 59⅜ | +1⅛ |
| Twent C | 4500 | 38¼ | 37⅜ | 38 | +⅜ |
| Un Carb | 3200 | 135½ | 133½ | 135 | +1½ |
| Utd Airc | 2200 | 37⅞ | 37 | 37 | −⅜ |
| Utd Corp | 10300 | 7¼ | 7 | 7 | −⅛ |
| US Gyps | 2700 | 105¼ | 104 | 104½ | +2¼ |
| US Rubber | 7300 | 58⅜ | 57⅜ | 58⅛ | +⅛ |
| US Steel | 18500 | 81⅜ | 78⅜ | 81½ | +2¼ |
| Vanadium | 3000 | 22¼ | 21 | 22 | +⅞ |
| Walkers | 2000 | 37⅛ | 36⅜ | 37⅛ | +½ |
| W Un Tel | 16400 | 50⅞ | 50⅛ | 50⅞ | +⅜ |
| Westhse | 15700 | 60⅜ | 59¼ | 60⅜ | +1⅛ |
| Woolwth | 1900 | 69⅛ | 68⅜ | 68⅜ | −½ |

## Moyennes de Toronto

| | | | Offre | Dem. |
|---|---|---|---|---|
| Jeudi | 489.31 | 79.27 | 155.42 | 85.73 |
| Mercredi | 496.75 | 79.28 | 155.52 | 85.46 |
| Sem. Pass. | 498.19 | 80.23 | 154.79 | 86.52 |
| Mois Pass. | 488.54 | 81.57 | 154.79 | 88.73 |
| Ann. Pass. | 528.02 | 93.23 | 173.10 | 123.33 |
| 1960 haut | 533.85 | 90.20 | 176.74 | 106.78 |
| 1960 bas | 474.52 | 79.85 | 152.57 | 86.79 |
| 1959 haut | 555.65 | 91.13 | 192.15 | 145.23 |
| 1959 bas | 489.77 | 84.80 | 157.19 | 98.31 |

## Fonds Mutuels

| | | |
|---|---|---|
| All Cdn Com | 6.75 | 7.34 |
| All Cdn Div | 5.26 | 5.72 |
| American Growth | 8.01 | 8.73 |
| Beaubran | 27.31 | 29.66 |
| Canadian Investment | 8.53 | 9.35 |
| Canafund | 34.20 | 35.91 |
| Champion Mutual | 5.23 | 5.80 |
| Commonwealth Inter | 7.95 | 8.74 |
| Corporate Investors | 3.49 | 4.20 |
| Dom Equity Inv | 14.35 | 14.64 |
| Firts Oil | 3.34 | 3.65 |
| Fond Collectif A | 5.11 | 5.55 |
| Fond Collectif B | 5.22 | 5.56 |
| Fond Collectif C | 5.07 | 5.51 |
| Grouped Income | 3.51 | 3.84 |
| Grouped Income Accum | 5.18 | 5.66 |
| Group Sel | 5.00 | 5.45 |
| Growth Oil and Gas | 6.16 | 6.47 |
| Investors Growth Fund | 5.80 | 6.27 |
| Investors Mutual | 10.78 | 11.65 |
| Keystone | 13.18 | 14.26 |
| Leverage Fund | 6.35 | 6.98 |
| Mutual Accum Fund | 7.04 | 7.69 |
| Mutual Income Fund | 4.65 | 5.08 |
| North Amer Fund of Can | 8.10 | 8.90 |
| Pret et Revenue | 4.93 | 5.49 |
| Radisson | 4.11 | 4.52 |
| Regent Fund | 4.34 | 4.79 |
| Supervised Amer Fund | 6.99 | 7.06 |
| Supervised Exec 55 | 37.01 | — |
| Supervised Exec 56 | 30.33 | — |
| Supervised Exec 57 | 5.20 | — |
| Supervised Exec 58 | 5.49 | 5.54 |
| Supervised Growth Fund | 1.59 | 1.61 |
| Supervised Income Fund | 3.83 | 3.87 |
| TV Electronic | 8.28 | 9.02 |
| Timed Investment Fund | 5.36 | 5.78 |
| United Accumulative | 13.92 | 15.13 |
| — EN MONNAIE AMERICAINE — | | |
| Affil Fund Inc | 7.24 | 7.83 |
| American Bus Shares | 4.06 | 4.36 |
| Boston Fund | 16.73 | 18.09 |
| Bulock Fund | 12.30 | 13.48 |
| Group Sec Auto | 8.95 | 9.81 |
| Group Sec Rail | 8.80 | 9.64 |
| Group Sec Steel | 8.00 | 9.64 |
| Keystone Cust B-3 | 15.73 | 17.17 |
| Keystone Cust B-4 | 9.47 | 10.33 |
| Keystone Cust K-1 | 8.75 | 9.56 |
| Keystone Cust K-2 | 14.91 | 16.27 |
| Mass Inv Growth Stock | 14.69 | 15.08 |
| Wellington Fund | 13.95 | 15.21 |

## Prix des Grains

WINNIPEG

| | Ouv. | Haut | Bas | Fer. | F.A |
|---|---|---|---|---|---|
| **AVOINE** | | | | | |
| Juil | 81¼ | 81⅜ | 81 | 81⅛ | 81¼ |
| Oct | 79½ | 79⅝ | 79½ | 79½ | 79⅝ |
| Dec | — | — | — | 77½ | 77¾ |
| **ORGE** | | | | | |
| Juil | 100⅛ | 100⅜ | 100 | 100⅛ | 100⅛ |
| Oct | 100⅛ | 100⅜ | 100⅛ | 100¼ | 100⅜ |
| Dec | — | — | — | 99⅜ | 99⅛ |
| **LIN** | | | | | |
| Juil | 322½ | 324¼ | 322½ | 322¾ | 323¼ |
| Oct | 305½ | 307¼ | 305½ | 305¾ | 305¼ |
| Dec | 296 | 298¼ | 296 | 296⅛ | 296 |
| **SEIGLE** | | | | | |
| Juil | 110⅛ | 110½ | 109⅞ | 109⅞ | 110⅜ |
| Oct | 110¼ | 110⅜ | 110⅜ | 109⅜ | 109¾ |
| Dec | 110⅜ | 110⅜ | 100⅞ | 110⅞ | 111 |

CHICAGO

| | Ouv. | Haut | Bas | Fer. | F.A. |
|---|---|---|---|---|---|
| **BLE** | | | | | |
| Juil | 184¾ | 184¾ | 184½ | 184⅝ | 184¾ |
| Sept | 187⅞ | 187⅞ | 187⅛ | 187¼ | 187⅞ |
| Dec | 192⅞ | 192⅞ | 192⅜ | 192¼ | 193 |
| Mars | 196⅛ | 196½ | 196¼ | 196¼ | 196½ |
| Mai | 194¼ | 194¾ | 194¾ | 194¾ | 194⅜ |
| **MAIS** | | | | | |
| Juil | 121 | 121⅛ | 120½ | 120½ | 121 |
| Sept | 119⅞ | 119⅞ | 119⅛ | 119½ | 119¾ |
| Dec | 112½ | 112½ | 112 | 112½ | 112½ |
| Mars | 116⅛ | 116⅜ | 115¾ | 116¼ | 116⅛ |
| **AVOINE** | | | | | |
| Juil | 72¼ | 72¼ | 70⅞ | 71⅛ | 72¼ |
| Sept | 72⅛ | 72⅛ | 70⅞ | 71¼ | 72¼ |
| Dec | 74⅜ | 74⅞ | 73¾ | 73⅜ | 74⅜ |
| Mars | 76 | 76 | 75⅜ | 76½ | 76¼ |
| **SEIGLE** | | | | | |
| Juil | 125 | 125⅛ | 123⅜ | 123¼ | 124⅞ |
| Sept | 125¼ | 125⅛ | 124½ | 124½ | 125⅜ |
| Dec | 127⅜ | 127⅜ | 126⅜ | 126⅞ | 127⅜ |
| Mars | — | — | — | 128½ | 129 |
| **FEVES SOYAS** | | | | | |
| Juil | 215 | 215 | 214⅛ | 214¼ | 214¼ |
| Sept | 211⅜ | 211⅜ | 211 | 211 | 211⅜ |
| Nov | 209⅞ | 209¾ | 209⅜ | 209⅜ | 209¾ |
| Jan | 213½ | 213½ | 213⅛ | 213⅜ | 213½ |
| Mars | 216⅛ | 216⅛ | 216 | 216⅜ | 216½ |

## Obligations Internationales

| | 20in | 20or | 15bm | 15pt |
|---|---|---|---|---|
| Australie | | 3½-66 | 93¼ | 93¾ |
| Brazil | 3¼ serie | 1-5 | 98½ | — |
| De | | Ser. 6-30 | 98 | — |
| Bolivie Rep. | | 7⅜ | 24 | 25 |
| Chilie | | 3-93 | 45 | 45½ |
| Colombie | | 3-70 | 70 | 70½ |
| Grèce | | 6-68 | 32¼ | 33 |
| Italie | | 3-77 | 75½ | 76 |
| Perou | | 3-97 | 48¼ | 48½ |

J. H. Ashdown Hardware Company Ltd, 15 cents l'action de classe A et 18 cents l'action de classe B, tous deux payables le 1er juillet, aux actionnaires inscrits le 10 juin.

# BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la Presse Canadienne

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | Fer. | Cgm Net |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitca | 1800 | 28 | 27 | 28 | |
| Ang Nfld | 1000 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | |
| Belgium pr | z25 | $13⅜ | 13⅜ | 13⅜ | |
| Can D Sug | 100 | $14 | 14 | 14 | −⅛ |
| Can Floor B | z25 | $13 | 13 | 13 | |
| C Collier | 300 | $8½ | 8½ | 8½ | −½ |
| C Gen Inv | 400 | $30 | 30 | 30 | +¼ |
| Cons Paper | 1480 | $43⅜ | 42¾ | 43¼ | +¼ |
| Cons Gas | 180 | $38⅛ | 38 | 38⅛ | −½ |
| Daltems | 100 | 110 | 110 | 110 | |
| D Eng | 200 | $16½ | 16½ | 16½ | −½ |
| D Oilcloth | 25 | $37 | 37 | 37 | |
| Fed Grain pr | 500 | $26¾ | 26⅜ | 26⅜ | −⅜ |
| Lambert A | z50 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | |
| Lob Co A | 25 | $25½ | 25½ | 25½ | −⅜ |
| MacLaren | 35 | $82 | 82 | 82 | |
| Mex LP | 300 | $19⅛ | 19 | 19⅛ | +2⅜ |
| Moore | 630 | $45⅝ | 45 | 45¼ | −⅜ |
| M R Dairies | z50 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | |
| Nfld Light | 540 | $45 | 45 | 45 | +¼ |
| Pembina | 100 | $7½ | 7½ | 7½ | +¾ |
| Prem Steel | 975 | $9½ | 9¼ | 9½ | +½ |
| Que Phone | 200 | $31⅜ | 31 | 31 | −⅜ |
| T Fin A | 300 | $36¼ | 35⅜ | 36 | +¼ |
| Trans C Cp | 985 | $29 | 29 | 29 | |
| Trans Mt | 130 | $8½ | 8½ | 8½ | |
| Union Gas | 325 | $13⅞ | 13⅞ | 13⅞ | |
| CU Pr Prop | 1575 | 200 | 200 | 200 | |
| Wainwrt | 100 | 175 | 175 | 175 | −15 |
| Waterman | 1580 | $5½ | 5⅛ | 5½ | +⅛ |
| **MINES** | | | | | |
| Anthonian | 1000 | 4½ | 4½ | 4½ | |
| Atlas | z167 | 2½ | 2½ | 2½ | |
| Atlas Telef | 33250 | 48 | 47 | 48 | +1 |
| Augustus | z523 | 23 | 23 | 23 | |
| Aumaque | 1000 | 8 | 8 | 8 | −1 |
| Bailey S A | 600 | 575 | 560 | 575 | +5 |
| Bateman | 9000 | 20 | 19 | 19 | −½ |
| Beatrice | 3500 | 3 | 3 | 3 | −½ |
| Bichasse | 500 | 28 | 28 | 28 | +2 |
| Bnyville | 3200 | 16½ | 15 | 16½ | +½ |
| Burnt Hill | 4000 | 14 | 13 | 14 | +2 |
| Cal Ed | 600 | $14⅝ | 14½ | 14⅝ | −⅛ |
| Camp Chib | 300 | 565 | 560 | 565 | +15 |
| Canoram | 18000 | 53 | 50 | 53 | +3 |
| Cart Que | 1420 | 12 | 12 | 12 | |
| Chemaloy | 4100 | 203 | 200 | 203 | +3 |
| CN Pacific | 300 | 270 | 270 | 270 | +5 |

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | Fer. | Cgm Net |
|---|---|---|---|---|---|
| Crusade Pet | 900 | 118 | 117 | 117 | −2 |
| Dom Lease | 2000 | 168 | 166 | 166 | −4 |
| East Sull | 400 | 153 | 153 | 153 | −3 |
| Elder | 300 | 104 | 104 | 104 | +6 |
| Emp Oil | 1000 | 3½ | 3½ | 3½ | −½ |
| Fab | 4000 | 10 | 10 | 10 | |
| Falcon | z50 | $32¼ | 32¼ | 32¼ | |
| Frobisher | 200 | 180 | 180 | 180 | |
| Gold Age | 1900 | 51 | 51 | 51 | |
| Gui Por ur | 1000 | 5½ | 5½ | 5½ | −½ |
| Hollinger | 675 | $23⅜ | 23½ | 23½ | −½ |
| Kerr Add | 220 | $11⅜ | 11⅜ | 11⅜ | −¼ |
| Labrador | 600 | $19 | 19 | 19 | −⅜ |
| Lingside | 3000 | 3 | 3 | 3 | |
| McIntyre | 100 | $24½ | 24½ | 24½ | |
| Merrill | 7000 | 65 | 65 | 65 | −1 |
| Mogador | 1000 | 9 | 9 | 9 | |
| Murray | 14000 | 69 | 65 | 69 | −3 |
| N Cal | 1000 | 39 | 39 | 39 | −2 |
| N Formaq | 2433 | 4 | 4 | 4 | |
| N Santiago | 14000 | 3 | 3 | 3 | +½ |
| Obalski | 2500 | 10 | 10 | 10 | |
| Opemisca | 600 | 590 | 565 | 580 | +10 |
| Paudash | 2000 | 15 | 15 | 15 | |
| Pennbec | 5500 | 18 | 16 | 18 | +2 |
| Portage | 1000 | 38 | 38 | 38 | −1 |
| Provo | 500 | 205 | 205 | 205 | |
| Que Cobalt | 600 | 320 | 320 | 320 | |
| Que Lab | 1000 | 3 | 3 | 3 | |
| Que Lith | 200 | 255 | 250 | 255 | |
| Que Smelt | 5050 | 11 | 10½ | 10½ | −1½ |
| Red Crest | 2000 | 3 | 3 | 3 | |
| St Law Rvr | 5790 | 625 | 615 | 625 | +5 |
| Sherritt | 500 | 275 | 275 | 275 | +3 |
| S Dufault | 19400 | 25 | 23½ | 25 | +1½ |
| Steep R | 300 | 890 | 885 | 885 | −15 |
| Sullivan | 500 | 145 | 145 | 145 | +5 |
| Tache | 1000 | 7½ | 7½ | 7½ | +½ |
| Titan | 8500 | 17 | 16 | 16 | |
| U Oils | 500 | 120 | 120 | 120 | −8 |
| Vanguard | 36300 | 50 | 46 | 46 | −1 |
| Virginia | 500 | 9 | 9 | 9 | |
| Westburne | 1000 | 55 | 55 | 55 | −5 |
| Westville | 500 | 4 | 4 | 4 | |

TOTAL DES VENTES
Industriels — 87,700
Petroles et Mines — 242,900

## Mines Hors-Listes

G. E. LESLIE & CO. Membres

Montreal Stock Exchange — Canadian Stock Exchange

| | Offre | Dem. | | Offre | Dem. | | Offre | Dem. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Alsab | — | 42 | Gidson | 4 | 6 | North Matt | 10 | 15 |
| Amal Mng | — | 20 | Glencona | ½ | 1 | Okiend | 3 | 6 |
| Aconic | 25 | 28 | Hull Iron | 105 | 115 | Pine Point | 10¼ | 10¾ |
| Aconic V.T.C. | 20 | 25 | Imperial Mm. | 4 | 8 | Pascalis | 16 | 20 |
| Arnora | — | 2 | Independent | 5 | 8 | Quedon | — | 5 |
| As. Devp. | 7 | 9 | Kenmac | 1 | 3 | Quelo | 2 | 4 |
| Atlas Chib. | 1 | 3 | Lake Chib. | — | 15 | Rand Mal | 2 | 4 |
| Bald Mtn. | 4 | 6 | Luc. Echo | 26 | 29 | Seucon | 295 | 310 |
| Brosnan Chib. | 5 | 8 | Lake Sup. Iron | 15 | 25 | Sheraton | — | 45 |
| Big Nell | 15 | 25 | Main Oka | 40 | 50 | St. Jude | 2 | 5 |
| Bracemac | 9 | 11 | Martin Bird | 4 | 6 | St. Helen | — | 25 |
| Cdn. Javelin | 9¼ | 9¾ | Marpic | 3 | 6 | Scott Chib | 2 | 4 |
| Dadson | 15 | 25 | Mattagami Ex | 10 | 15 | Starlight | 2 | 4 |
| Frontenac | 55 | 60 | Minor | 34 | 42 | Tarpoint | 1 | 3 |
| Franklin | — | 30 | Miller Copper | 4 | 6 | Valmont | — | 11 |
| Ghislau | 40 | 50 | Natl Mal | 8 | 10 | Wm Leys | 2 | 6 |
| | | | Nfpiron | 9 | 11 | Young Dave | 13 | 17 |

## Cours Des Huiles

| | Offre | Dem. | | Offre | Dem. | | Offre | Dem. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Alaska Y Pipe | — | 200 | Gway | 02½ | 03 | Ranchmens | 06¼ | 11 |
| Alaska Y Ref | — | 50 | Kenare | 01½ | 03 | Renfrew | 03 | 03½ |
| Aldina | 02 | 03 | Keno | 20 | 21 | Sastex | 01⅛ | 03 |
| Bashaw Led | 02 | 03½ | Leamac | 04 | 04½ | Sage | 57 | 67 |
| Blue Cr | 26 | 27½ | Led Cal | 04½ | 05 | Share | 02 | 03½ |
| Cdn Fort | 02 | 02½ | Merit Oil | 50 | 53 | Silver City | — | 04½ |
| Cdn Kodiak | 92 | 99 | Merland | 08 | 09½ | Tfield | 02⅛ | 04 |
| Cdn Propane | 10 | 10½ | Mill Cr | 10 | 12 | | | |
| Comm Min | 05 | 09 | N Rich | 02½ | 03 | | | |
| Claybar | 15 | 19 | N Cont | 00½ | 01 | | | |
| Dom Min | 01 | 01½ | New Ridge | 02½ | 05 | | | |
| Edoran | 03 | 04⅞ | Nuco | 04½ | 05 | | | |

## MOYENNES À MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

| | 8ba | 10ut | 20in | 30co | 10pa | 15or |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Hier | 54.03 | 139.5 | 285.8 | 237.1 | 456.4 | 72.40 |
| Fermeture précédente | 53.93 | 139.1 | 284.1 | 235.8 | 456.6 | 73.39 |
| Semaine passée | 53.88 | 138.9 | 285.8 | 236.8 | 452.8 | 73.83 |
| Mois passé | 53.85 | 138.1 | 289.5 | 239.1 | 434.6 | 79.06 |
| Année passée | 67.07 | 156.8 | 316.8 | 243.4 | 440.8 | 90.72 |
| 1960 haut | 59.84 | 145.1 | 320.0 | 261.7 | 465.7 | 85.34 |
| 1960 bas | 51.03 | 135.8 | 277.2 | 230.5 | 409.3 | 70.65 |
| 1959 haut | 69.62 | 162.1 | 334.4 | 274.4 | 494.8 | 92.77 |
| 1959 bas | 56.88 | 141.3 | 285.9 | 238.0 | 403.4 | 78.32 |

# BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la Presse Canadienne

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | Fer. | Cgm Net |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 2525 | $41⅜ | 41 | 41⅜ | +⅜ |
| Acad Atl A | 25 | $19¼ | 19¼ | 19¼ | |
| Algoma | 110 | $34⅜ | 34⅛ | 34⅜ | |
| Alumin | 4272 | $32⅛ | 31¾ | 32 | −⅛ |
| Alum 2 pr | 500 | $43 | 43 | 43 | +⅜ |
| Ang T 4½p | 50 | $41 | 41 | 41 | +⅜ |
| Argus | 25 | $29 | 27 | 29 | |
| Asbestos | 570 | $25 | 24¼ | 25 | +¼ |
| Atlas Steel | 610 | $21 | 20⅜ | 20⅞ | +⅜ |
| Bank Mont | 1220 | $51½ | 50⅞ | 51½ | +¾ |
| Bank NS | 120 | $62¼ | 62¼ | 62¼ | |
| Banque CN | 640 | $52 | 51 | 52 | +1 |
| Banque PC | 674 | $34½ | 34¼ | 34½ | +¼ |
| Bath Pow A | 50 | $43½ | 43½ | 43½ | −½ |
| Bell Phone | 3569 | $45 | 44⅞ | 45 | |
| Bowater | 150 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | −⅛ |
| Brazil | 369 | 375 | 370 | 370 | |
| BA Oil | 3855 | $28⅛ | 27⅞ | 27¾ | |
| BCE 5½p xd | 150 | $51 | 50½ | 51 | +½ |
| BC Power | 100 | $32¼ | 32¼ | 32¼ | +⅛ |
| BC Phone | 200 | $44½ | 44½ | 44½ | +½ |
| Brooke Bnd p | 60 | $17½ | 17½ | 17½ | |
| Cal Pow | 1550 | $18⅜ | 18¼ | 18⅜ | −⅜ |
| Can Cem | 110 | $28 | 28 | 28 | −⅛ |
| Can Cem pr | 25 | $26½ | 26½ | 26½ | +¼ |
| Can Malt | 100 | $49⅞ | 49⅞ | 49⅞ | |
| Can Malt pr | 100 | $23¾ | 23¾ | 23¾ | |
| CSL | 575 | $42½ | 42½ | 42½ | +½ |
| CSL pr | 300 | $11 | 11 | 11 | |
| C Aviation | 300 | $18⅛ | 18⅛ | 18¼ | −⅛ |
| C Bank Com | 1025 | $51⅜ | 51⅛ | 51⅛ | +¼ |
| C Brew | 2090 | $37¼ | 36⅞ | 37¼ | +½ |
| C Br Alu | 225 | $11¼ | 11⅛ | 11¼ | |
| C Celan | 225 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | |
| C Chemical | 500 | $6¾ | 6⅜ | 6¾ | +⅛ |
| C Fairbks A | 350 | $9 | 9 | 9 | |
| C Husky | 200 | 555 | 555 | 555 | −30 |
| C Hydrocar | 300 | $10 | 10 | 10 | |
| Cl Power | 375 | $15½ | 15½ | 15½ | |
| Cl Pow pr | 40 | $42¾ | 42¾ | 42¾ | +⅛ |
| C Oil | 1435 | $21 | 20⅞ | 21 | +⅛ |
| CPR | 650 | $24⅞ | 24⅞ | 24⅞ | −⅛ |
| C Vickers | 100 | $14½ | 14½ | 14½ | −½ |
| Cockshutt | 200 | $14½ | 14 | 14½ | +⅜ |
| Com Ent | 200 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | |
| Con M S | 1690 | $18¼ | 18 | 18¼ | +¼ |
| Cons Glass | 30 | $25 | 25 | 25 | |
| Corby A | 250 | $17⅛ | 17⅛ | 17⅛ | |
| Coronation | 600 | $10 | 9⅞ | 10 | +¼ |
| Credit Fonc | z2 | $96 | 96 | 96 | |
| Crown Z A | z100 | $20 | 20 | 20 | |
| Dist Seag | 535 | $29½ | 29¼ | 29½ | |
| D Bridge | 400 | $19 | 19 | 19 | +½ |
| D Corset | z25 | $16 | 16 | 16 | |
| D Dairies | 200 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | +¼ |
| D Fndry | 940 | $45¼ | 45 | 45 | −½ |
| D Steel | z25 | $13⅞ | 13⅞ | 13⅞ | |
| D Stores | 725 | $49½ | 49¼ | 49¼ | −¼ |
| D Tar | 2702 | $14 | 13¾ | 14 | +¼ |
| D text | 100 | $9½ | 9½ | 9½ | |
| D Text pr | 80 | $122 | 122 | 122 | |
| Eddy Match | 50 | $28½ | 28½ | 28½ | −1 |
| Enam Pr B | z66 | 305 | 305 | 305 | |
| Fleet Wood | 100 | $10 | 10 | 10 | |
| Fam Play | 205 | $18⅞ | 18⅞ | 18⅞ | −⅛ |
| Fraser | 350 | $26¼ | 26 | 26¼ | +¼ |
| Frosst A | z45 | $14⅜ | 14½ | 14⅜ | |
| Gatineau | 150 | $35⅜ | 35½ | 35½ | +¼ |
| Gat 5 pr | z20 | $96 | 96 | 96 | |
| Gen Dynam | 105 | $42 | 42 | 42 | |
| Gen Mot | z35 | $44 | 43 | 44 | |
| GS Wares | z25 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| Gr Wpg rts | 23 | 66 | 66 | 66 | |
| G L Paper | 1100 | $44 | 43¾ | 43¾ | −¼ |
| Holt Ren | 150 | $15 | 15 | 15 | +⅜ |
| Home Oil A | 180 | 810 | 810 | 810 | −5 |
| H Smith pr | z10 | $38½ | 38½ | 38½ | |
| Hud Bay | 325 | $46½ | 46 | 46½ | +½ |
| Imp Bank | 330 | $56 | 55½ | 55½ | −1½ |
| Imp Oil | 1219 | $31½ | 31¼ | 31¼ | −⅛ |
| Imp Tob | 1310 | $12½ | 12⅜ | 12⅜ | +⅛ |
| Ind Accep | 585 | $39 | 38¾ | 39 | +⅜ |
| Ind Acc wt | z75 | $13½ | 13½ | 13½ | |
| Ind Ac 450p | z10 | $85 | 85 | 85 | |
| Int Nickel | 1415 | $55 | 54⅞ | 55 | +1⅛ |
| Int Util | 50 | $35 | 35 | 35 | +½ |
| Intprov PL | 45 | $56 | 56 | 56 | |
| Iroq Glass pr | 250 | $13⅞ | 13⅞ | 13⅞ | |
| Labatt | 350 | $27¼ | 27 | 27⅛ | +1⅛ |
| Loeb M | z75 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | |
| MB and PR | 1598 | $16⅜ | 16¼ | 16¼ | −⅛ |
| Mass-Fer | 1805 | $9⅛ | 9 | 9⅛ | |
| Mass-F 5½pr | 315 | $99 | 98½ | 99 | +½ |
| Molson A | z25 | $22⅞ | 22⅞ | 22⅞ | |
| Molson B | 125 | $22¾ | 22¾ | 22¾ | +⅜ |
| Mtl Loco | z25 | $16 | 16 | 16 | |
| Morgan | 50 | $27¼ | 27¼ | 27¼ | +¼ |
| Nat Stl Car | 130 | $14 | 13⅞ | 14 | |
| Noranda | 370 | $38½ | 38 | 38 | −1 |
| N S Light | 290 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | |
| Ogilvie | 25 | $43 | 43 | 43 | |
| Pac Pete | 220 | 875 | 875 | 875 | −25 |
| Page Hers | 505 | $24½ | 23½ | 24½ | +1 |
| Penmans | 50 | $28½ | 28½ | 28½ | −½ |
| Placer | 450 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | |
| Price Br | 280 | $44 | 43⅞ | 43⅞ | |
| Prov Trans | z50 | $14½ | 14½ | 14½ | |
| Que Nat Gas | 1110 | $11¼ | 11 | 11¼ | +¼ |
| Q N Gas un | 35 | $73 | 73 | 73 | |
| Que Pow | 119 | $35¼ | 35¼ | 35¼ | −½ |

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | Fer. | Cgm Net |
|---|---|---|---|---|---|
| Reitmans | 100 | $15½ | 15½ | 15½ | |
| Reitmans A | 200 | $14 | 14 | 14 | |
| Reynolds pr | 25 | $81 | 81 | 81 | |
| Reo AV Can | 174 | $5 | 5 | 5 | −⅛ |
| Roe AV Cpr | 125 | $74½ | 70 | 70 | −5 |
| Rolland A | 40 | $34¼ | 34¼ | 34¼ | +⅜ |
| Rolland pr | z10 | $73½ | 73½ | 73½ | |
| Royal Bank | 1717 | $69⅜ | 69½ | 69⅜ | |
| Royal rts | 3080 | 283 | 280 | 283 | −2 |
| Royalite | 200 | 695 | 695 | 695 | +20 |
| St L Corp | 1680 | $18 | 17½ | 18 | +⅛ |
| Salada-S | 219 | $9⅛ | 9⅛ | 9⅛ | −⅛ |
| Shawin | 1700 | $28 | 27⅜ | 28 | +⅜ |
| Shawin 4 pr | z15 | $39 | 38⅞ | 39 | |
| Simpsons | 350 | $30⅜ | 30¼ | 30¼ | |
| Southam | 300 | $21¼ | 21¼ | 21¼ | |
| Std Str Steel | 235 | $13½ | 13¼ | 13¼ | |
| Steel Can | 825 | $75 | 74 | 75 | +1 |
| Steinbg A | 380 | $18⅜ | 18½ | 18⅜ | |
| Texaco | 75 | $48½ | 48½ | 48½ | +⅜ |
| Tr Can Pipe | 1465 | $18¼ | 17⅞ | 17⅞ | +½ |
| U Steel | z25 | $6⅞ | 6⅞ | 6⅞ | |
| Walk GW | 910 | $36½ | 36¼ | 36⅜ | +¼ |
| Weston A | 500 | $34½ | 34½ | 34½ | −⅜ |

## Titres au Comptoir

Cours fournis par Kippen & Company 607 ouest, St-Jacques

| | Offre | Dem. |
|---|---|---|
| Ang Can Tel A | 38½ | 40 |
| Banque d'Economie | 40 | — |
| Banque d'Epargne | 55 | 57 |
| Can Delhi | 4⅛ | 4⅜ |
| C Javelin | 9¼ | 9⅜ |
| Corp. D'Exp. Financière | 10⅜ | — |
| Do wts | 100 | — |
| Dupuis Frères Pfd | 15 | — |
| La Prevoyance | 87 | 88 |
| La Sauvegarde | 81 | — |
| La Solidarite Ass. Co. | 50 | — |
| Les Prevoyants du Canada | 40 | — |
| Manufacturers Life | 258 | — |
| Que Telephone 5pc Pfd | 15 | 18 |
| Soc. d'Adm. & Fiducie | 122 | — |
| Trust Gen. du Can. P | 15 | — |
| Westcoast Trans | 10¾ | 11¼ |

## Moyennes à N.-Y.

| | 30in | 15rr | 15ut | 65stk |
|---|---|---|---|---|
| Jeudi | 322.4 | 117.1 | 100.6 | 215.9 |
| Mercredi | 321.0 | 117.1 | 100.2 | 215.1 |
| Sem. Pass. | 321.4 | 119.5 | 99.9 | 215.7 |
| Mois Pass. | 312.5 | 117.8 | 99.2 | 211.2 |
| Ann. Pass. | 337.1 | 138.7 | 96.0 | 225.3 |
| 1960 haut | 354.9 | 136.2 | 101.4 | 233.9 |
| 1960 bas | 308.7 | 114.6 | 96.6 | 207.8 |
| 1959 bas | 306.1 | 123.8 | 93.4 | 211.3 |
| 1959 haut | 355.6 | 147.6 | 102.6 | 235.8 |

## Dow Jones

| | Ferm. | Cgm. |
|---|---|---|
| 30 Industriels | 627.87 | +2.98 |
| 20 Chemins de fer | 138.87 | −0.57 |
| 15 Utilités publiques | 88.76 | +0.25 |
| 65 Stocks | 205.20 | +0.53 |

## Moyennes des obligations à N.-Y.

| | 20rr | 10in | 10ut | 10frn | 10py |
|---|---|---|---|---|---|
| Jeudi | 77.0 | 94.0 | 83.2 | 85.9 | 89.4 |
| Mercredi | 76.9 | 94.0 | 83.3 | 85.9 | 89.5 |
| Sem. Pass. | 76.7 | 93.9 | 83.1 | 85.9 | 89.5 |
| Mois Pass. | 76.5 | 93.8 | 83.9 | 85.7 | 90.0 |
| Ann. Pass. | 79.6 | 92.1 | 82.1 | 85.6 | 88.6 |
| 1960 haut | 77.0 | 94.1 | 85.0 | 86.4 | 90.3 |
| 1960 bas | 75.2 | 91.4 | 81.9 | 84.2 | 87.5 |
| 1959 haut | 82.8 | 94.8 | 86.2 | 86.2 | 92.7 |
| 1959 bas | 74.8 | 90.8 | 80.8 | 84.0 | 87.4 |

CANADA,
Province de Québec,
District de Montréal

### COUR SUPERIEURE

NO 497042

JOSEPH O. DURANT, Surintendant, 88, Bergemont, Québec,

Demandeur

—VS—

MICHAEL DISHES, autrefois de 2314 Orléans, Montréal, maintenant de lieux inconnus,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:
Il est ordonné au défendeur MICHAEL DISHES de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 30ème jour de mai 1960.
Drouin, Drouin, Bernier & Drouin,
avocats,
399, rue St-Joseph Est,
Québec.
Procureurs du demandeur.
Raymond PILON
Député Protonotaire

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

### COUR SUPERIEURE

No 506976

Mlle FRANÇOISE LAURIN, gérante, fille majeure et usant de ses droits, des cité et district de Montréal,

Demanderesse

— vs —

JOHN P. CAVANAGH, des cité et district de Montréal,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:
Il est ordonné au défenseur, JOHN P. CAVANAGH, de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 1er jour de juin 1960.
RAOUL CREVIER,
Député-Protonotaire.
Mes Geoffrion & Prud'homme,
1200, rue St-Alexandre,
Montréal, P.Q.
Procureurs
de la demanderesse.

### LOI SUR LA FAILLITE

### Avis aux créanciers

Dans l'affaire de la faillite de VOX POP INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires à 2565 Centre, Montréal, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que le susdit débiteur a fait cession le 31 mai 1960. La première assemblée des créanciers sera tenue le 15 juin 1960 à 10 a.m. au bureau du séquestre officiel, Palais de Justice, Montréal.

Montréal 1er juin 1960.

Le Syndic

**JACQUES GEOFFRION**

GEOFFRION & DRUKER,
10 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

### COUR SUPERIEURE

No 506,335

AIR OPERATED EQUIPMENT & SUPPLIES LTD., corps politique et incorporé, dûment incorporé suivant la loi, ayant son bureau chef et principale place d'affaires pour la province de Québec dans la cité de Montréal, district de Montréal,

Demanderesse

VS

GEORGE OSWALD, autrefois de la cité de Montréal, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur GEORGE OSWALD de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 31e jour de mai 1960
Raoul CREVIER
Député-protonotaire
Me Milton L. Klein, avocat
1117 ouest, Ste-Catherine,
Suite 521
Montréal, Qué.
Procureur de la demanderesse

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

### COUR SUPERIEURE

No 506978

Dame MARTINE MARTIN, veuve de feu JACQUES-EMILE LAURIN, majeure et usant de ses droits, de la cité et du district de Montréal,

Demanderesse

— vs —

JOHN P. CAVANAGH, de la cité et du district de Montréal,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:
Il est ordonné au défendeur, JOHN P. CAVANAGH, de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 1er jour de juin 1960.
G. BLANCHET,
Député-Protonotaire.
Mes Geoffrion & Prud'homme,
Avocats,
1200, rue St-Alexandre,
Montréal, P.Q.
Procureurs
de la demanderesse.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

### COUR SUPERIEURE

No 506,629

WORLD WIDE MERCHANTS CO. LTD., corps politique et incorporé, dûment établi suivant la loi, et ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal,

Demanderesse

et

LIEN YI CO. LTD., corps politique et incorporé, dûment établi suivant la loi, et ayant son bureau chef dans Hong Kong, Singapore,

Défenderesse

et

THE TORONTO DOMINION BANK,

Tierce-saisie

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à la défenderesse LIEN YI CO. LTD de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 1er juin 1960
Maurice CARON
Député-Protonotaire
Me Daniel Lazare, avocat,
Suite 400 — 265 ouest, Craig,
Montréal
Procureur de la demanderesse


# COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE

L'INSTITUT DES COMPTABLES AGREES DE QUEBEC | THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

— Etabli en 1880 —

C.-D. Mellor, C.A., Sec. Administratif
Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagauchetière — Tél.: UN. 1-1891

**J.A.W. ARCHAMBAULT & ASSOCIES**
Comptables agréés
A. W. Archambeault, C.A.
D. Marchand, C.A.
J. H. Boivin, C.A.
Gérald Arbour, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
159 o., rue Craig, UN. 1-1491

**ARMAND & FILLION**
Comptables agréés
Edifice Transportation
132 ouest, rue St-Jacques
VI. 2-8476

**HENRI L. BELANGER & CIE**
Comptables agréés
3826, rue St-Hubert
VI. 4-3412

**LORENZO BELANGER & ASSOCIES**
Comptables agréés
Nineteen Eighty Sherbrooke West Building
WE. 7-4238

**PAUL E. BONNIER & CIE**
Comptables agréés
Paul E. Bonnier, C.A.
Marcel M. Ducharme, C.A.
Marcel F. Mercier, C.A.
132 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL VI. 2-2761

**CHARTRE, SAMSON, BEAUVAIS, BELAIR, COTE, MARCEAU & ASSOCIES**

**E. H. KNIGHT & CO.**
Comptables agréés
MONTREAL
QUEBEC-RIMOUSKI

**CLARKSON, GORDON & CIE**
Comptables agréés
H.M. Caron, C.A. L.J. Carrière, C.A.
A.W. Gilmour, C.A. R.R. Jackson,
C.A. G. P. Keeping, C.A.
Associés résidants
507 Place d'Armes
Montréal, Toronto, Hamilton
London, Windsor, Winnipeg,
Regina, Calgary, Edmonton,
Vancouver

**COURTOIS, FREDETTE & CIE**
Comptables agréés
P.E. Courtois, C.A. R. Courtois, C.A.
F. Fredette, C.A. R.R. Pouliot, C.A.
M. Lajeunesse, C.A. R. Poupart, C.A.
G. Charette, C.A.
10 ouest, rue St-Jacques
Tél.: VI. 2-9432

**LUCIEN DAHME**
Comptable agréé
Edifice de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
UN. 6-2681

**DENIS, ANDRE, HOULE & CIE**
Comptables agréés
J.-P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Marcel André, L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A.
J.-Emile Fournier, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmarais, C.A.
57 ouest, St-Jacques
VI. 5-5208

**J. ARTHUR DESCHAMPS**
Comptable agréé
1411 Crescent, Montréal 25
VI. 5-3248

**DUCHARME, ROULEAU & CIE**
Comptables agréés
J. Paul Rouleau, C.A.
J. Omer Ducharme, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
170 est, boul. Dorchester Ch. 120
UN. 6-8601

**ROGER GAUVIN & CIE**
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
Maurice Gauvin, C.A.
1440 ouest, Ste-Catherine
MONTREAL UN. 6-7134

**GERARD LABELLE**
Comptable agréé
3414, avenue du Parc
Suite 309 VI. 9-1281

**GEORGES LAFONTAINE B.A., L.S.C.**
Comptable agréé
7070 Chemin de la Côte des Neiges
Montréal 16 RE. 1-1491

**LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, GASCON & ASSOCIES**
Comptables agréés
H. Lavallée, C.A. R. Bédard, C.A.
R. Lyonnais, C.A. L. Gascon, C.A.
J. Lussier, C.A. J. Desmarais, C.A.
P. Noiseux, C.A. R. Sénécal, C.A.
D. Crockett, C.A. M. St-Louis, C.A.
G. Préfontaine C.A. M. Demers, C.A.
Edifice Kent, 10 est, rue St-Jacques
UN. 1-6325 — MONTREAL
Sherbrooke — Trois-Rivières

**LEMIRE, ROULEAU & CIE**
Comptables agréés
R. Lemire, C.A. — R.M. Rouleau, C.A.
3189 rue Masson, Montréal
RA. 9-5215

**McDONALD, CURRIE & CO.**
Comptables agréés

**COOPER BROTHERS & CO.**
Comptables agréés
507 Place d'Armes, VI. 9-8311
Montréal, Québec, Ottawa, Toronto
Saint John, Charlottetown, Halifax,
Rimouski, Sherbrooke, Hamilton,
Kitchener, Winnipeg, Edmonton,
Calgary, Vancouver.
Firme internationale associée:
COOPERS & LYBRAND

**MESSIER, JACQUES & CIE**
Comptables agréés
Roger Messier, C.A.
Robert Jacques, C.A.
Régent Gauthier, C.A.
Yvon B. Allard, C.A.
455 ouest, rue Craig — UN. 6-6791

**NADEAU, PAQUET & CIE**
Comptables agréés
Jacques P. Nadeau, C.A.
Albert Paquet, C.A.
Guy Oulmet, C.A.
1290, St-Denis UN. 6-4881

**PROULX D'ORSONNENS & CIE**
Comptables agréés
René Proulx, B.A., C.A.
Guy D'Orsonnens, B.A., C.A.
507 Place d'Armes AV. 8-8221

**RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & CIE**
Comptables agréés
J. Raymond, C.A. G. Chabot, C.A.
G. Martin, C.A. J. Paré, C.A.
R. Caron, C.A. J. Brissette, C.A.
P. Rondeau, C.A. P. Paquin, C.A.
J. Girard, C.A. G. St-Pierre, C.A.
132 ouest, St-Jacques VI. 2-3811

**TROTTIER, RUFIANGE, LEBLANC & CIE**
Comptables agréés
L.J. Trottier, C.A., F.E. Leblanc, C.A.
J.J. Rufiange, C.A., J.G. Faucher, C.A.
418, St-Sulpice VI. 2-2703

**LUCIEN VIAU & ASSOCIES**
Comptables agréés
C. A. Desroches, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
210 o., b. Crémazie DU. 8-9251

**VIAU & ROBIN**
Comptables agréés
L.-D. Viau, C.A., H. Lionel Robin, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Armand H. Viau C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
4926 AV. Verdun, Verdun
PO. 9-3871

# Concours de langue parlée de la société S.-J.-Baptiste

### Une jeune Montréalaise de l'école secondaire Saint-Luc, Ginette Whissell, remporte le premier prix

Une jeune étudiante de huitième année de l'Ecole Secondaire Saint-Luc de Montréal, Ginette Whissell, est sortie vainqueur à la finale provinciale du concours de langue parlée, organisée par les Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec. Danielle Germain de Saint-Tite, comté de Laviolette, et Jean-Luc Leblanc, de Buckingham se sont respectivement classés deuxième et troisième.

Les autres participants à la finale provinciale étaient : François Allard, de Terrebonne; Suzanne Aubin, de Québec; Louise Chevrier, de Saint-Polycarpe, comté de Soulanges; Marie-Aimée Cliche, de Rouyn; Marjolaine Gobeil, de Motmagny; Suzanne Lebel, de Tingwick, comté d'Arthabaska; Danielle Lefrançois, de Sherbrooke; Gabrielle Léonard, de Saint-Jovite; Eve Martel, de Saint-Jean; Jocelyne Noiseux de Saint-Jean-Baptiste, comté de Rouville.

Ces quinze candidats représentaient les quinze diocèses où le concours avait été organisé. Un montant de cinq cents dollars a été offert en prix par l'Union du Canada, dont le président est M. Arthur Desjardins, d'Ottawa. Cette finale provinciale était sous la présidence de Me Richard Rioux, de Trois-Rivières, président de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec.

Parmi les invités, on notait M. François Lafleur, inspecteur général des écoles catholiques de la province; M. Donat Lapointe, inspecteur général adjoint; M. Jean-Paul Brunet, président de la Fédération des instituteurs et institutrices du diocèse de Montréal et représentant de la Corporation des Instituteurs et Institutrices catholiques du Québec; de nombreux inspecteurs d'écoles et membres du personnel enseignant, ainsi que des présidents et dirigeants des divers Sociétés Saint-Jean-Baptiste. Le jury était composé de M. Jean-Marie Laurence, directeur de l'enseignement du français au Département de l'Instruction publique, de Mère Sainte-Madeleine-du-Sacré-Coeur, maîtresse générale des études de la Congrégation Notre-Dame et de Madame Lucie de Vienne, artiste et professeur d'art dramatique.

## AVIS DE DECES

BOURDON — A Chateauguay Centre, le 1er juin 1960, à l'âge de 72 ans, est décédé, Emile Bourdon, époux de Albina Desparois, et père de la R. S. Rachel de Marie de la Congrégation Notre-Dame, de Mme Arthur Ouenneville (Rachelle) et de MM Gérard, Maurice, René, Gaston. Les funérailles auront lieu samedi le 4 juin. Le convoi funèbre partira du J. R. Reid & Fils No 35 boulevard Normand, à Chateauguay Centre, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré, à 10 h. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FICHAUD — A Alburg, Vermont, le 31 mai 1960 est décédée dame Albina Mary Thuot, épouse de feu Camille Fichaud et mère de Claire Lindstroem, de Mireille Seguin, Guy W. Bernard, Marguerite Carter, Raymond, Gabrielle Bouffard et Armand. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Thos Kane, 1855 ouest, boulevard Dorchester. Le service funèbre sera célébré samedi le 4 juin, à 10 heures a.m. à l'église St-Léon de Westmount. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

LABERGE — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 1er juin 1960, est décédée Mlle Berthe Laberge de St-Chrisostome. Elle laisse dans le deuil ses soeurs Hélène, Alice et Violette, ses frères Jules, Wilbrod, Lasalle et Guillaume. Les funérailles auront lieu samedi le 4 juin. Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte à St-Chrisostome, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JACQUES — A Montréal, le 2 juin 1960 à l'âge de 52 ans, est décédé, le juge Jacques-P. St-Jacques, de la Cour du Bien-Etre Social, époux de Gisèle Duquette et père de Louise et Hélène. Les funérailles auront lieu lundi le 6 juin. Le convoi funèbre partira du Salon J. R. Deslauriers Ltée No 3650 Chemin de la Côte des Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9.30. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Té. CR. 7-5700
MAGNUS
POIRIER
Entrepreneur Expert Embaumeur Pompes Funèbres
6685, rue St-Laurent

## Le soin des yeux chez les retardés en lecture

### Conférence du Dr A. M. Skeffington devant les optométristes

Le Dr A.M. Skeffington de St-Louis, Missouri, professeur, auteur, et, reconnu pour ses recherches en optométrie, s'adressait, en fin de semaine, aux optométristes réunis en congrès à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal.

"La vie humaine et la surprotection de nos enfants ont pour effet de produire une génération de retardés en lecture", disait-il. "On blâme injustement les méthodes d'enseignement de nos éducateurs quand le plus souvent l'incapacité à la lecture de Pierrot dépend d'un problème visuel. La cause de ce problème peut remonter à l'enfance de Pierrot qui n'a pu courir, sauter, grimper et faire toutes ces choses qui sont essentielles pour atteindre le plein épanouissement de toutes ses habiletés visuelles".

"Une bonne vision implique beaucoup plus que les deux yeux. C'est un processus qui est raccordé aux autres sens, aux systèmes nerveux et musculaire, en fait à tout l'organisme. Un lecteur retardé voit ce qui est écrit dans le livre, mais la plupart du temps la coordination yeux-habiletés musculaires est mauvaise, il en résulte une perception appauvrie. Dans ces conditions l'enfant ne peut faire face aux exigences croissantes de la culture".

"Aujourd'hui, l'enfant doit parcourir et intégrer quelque 400 livres dans son cours primaire. A l'université, ce sera 200 livres en 4 ans."

"Cette concentration prolongée requise au point rapproché est diamétralement opposée aux vues de la nature, qui sont de voir à distance. Si un verre de lecture peut atténuer ces tensions d'origine visuelle, la tâche de l'optométriste moderne est d'enseigner à l'enfant ou à l'adulte de meilleures habitudes et habilités visuelles afin d'obtenir plus d'efficacité à l'école, au bureau, à l'atelier, au jeu et une conduite plus sûre de l'auto sur les grandes routes."

## *Les écoliers et leurs derniers goûters à l'école*

D'ici à la fin de l'année scolaire, il ne reste que peu de jours. Les enfants qui doivent apporter leur repas à l'école, ne trouvent plus guère cela intéressant. Pour les remettre en appétit, la maman devrait insérer dans la boîte, quelques petites surprises, par exemple, des branches de céleri, tout frais et croustillant, ou des rondelles de concombre ou d'oignon. Un bon jus de tomate, versé dans un contenant hermétique, ou une belle tomate fraîche, ferait les délices d'un enfant. Et pourquoi ne pas substituer à la traditionnelle pomme, une poire, une pêche, une prune ou une délicieuse grape de raisins?

## *25e congrès annuel de la "Canadian Dietetic Association"*

"La diététique aujourd'hui" est le thème que discutera le Dr J. Gilbert Turner, administrateur de l'hôpital Royal Victoria, lors du 25e congrès annuel de l'Association canadienne de diététique ("Canadian Dietetic Association") qui sera tenu à Montréal les 14, 15 et 16 juin. Dr Turner est bien connu dans les milieux médicaux canadien et américain. Diplômé en médecine de l'université McGill et en administration hospitalière (M.Sc.) de l'université Columbia, Dr Turner a été président de l'association des hôpitaux canadiens, 1955-57; président du conseil des hôpitaux de Montréal, 1958-59; membre du Conseil général de l'association médicale canadienne, 1954-58, et administrateur de l'association des hôpitaux américains; il est actuellement vice-président de l'association des hôpitaux du Québec, professeur à McGill et professeur invité à l'université de Toronto.

Georges Godin
Successeur d'Arthur Landry Enrg.
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
SALONS MORTUAIRES MODERNES
SERVICE D'AMBULANCE
Salons: 518 RACHEL EST — Bureau: 528 RACHEL EST
LAfontaine 4-3571

AGE ET TRAVAIL

# Quel rôle les vieux travailleurs (et travailleuses) jouent-ils dans l'économie canadienne ?

La Direction de l'économique et de la recherche au ministère du Travail nous fournit des réponses intéressantes à cette question, grâce à une étude sur les travailleurs âgés, surtout au-dessus de 65 ans. Cette étude s'intitule "Le travailleur avancé en âge dans l'économie canadienne. (chez l'Imprimeur de la Reine, 25 sous).

Bien que ces données concernent aussi les travailleurs âgés de 45 à 64 ans, la plus grande part de l'étude s'applique aux plus de 65 ans. Les faits compilés intéresseront sûrement les organismes publics ou privés qui s'occupent des problèmes de ces travailleurs.

Voici quelques précisions:

1. Géographiquement, les travailleurs âgés constituent le groupe le moins mobile de l'effectif ouvrier et, par conséquent, subissent le plus les conditions locales.

2. L'augmentation de la proportion de personne au-dessus de 65 ans dans l'ensemble de la population ne sera probablement pas aussi sensible durant le prochain demi-siècle qu'elle l'a été depuis cinquante ans. Il sera donc plus facile pour les personnes âgées de trouver du travail et plus facile de prendre soin des invalides.

3. Le pourcentage de personnes économiquement actives après 65 ans décroît depuis quelques années, et le retraités ont la vie de plus en plus facile grâce surtout aux régimes de pensions plus généreux et plus nombreux.

4. Les hommes de 65 ans travaillent surtout à leur propre compte ou dans les services. Il est probable qu'un assez grand nombre de ces travailleurs âgés sont passés d'autres emplois à ceux dits des services.

5. Le chômage dure probablement plus longtemps chez les travailleurs au dessus de 65 ans que pour ceux au-dessous de cet âge.

Quant aux travailleurs de 45 à 64 ans, on a constaté que les occasions d'emploi sont très limitées dans certaines occupations. Les facteurs sociaux et autres, tels les préjugés, les régimes de pension, etc., interviennent dans cet état de choses, ainsi que les fluctuations économiques et l'incapacité, assez compréhensible, de certains travailleurs à s'adapter aux emplois différents qui leur sont offerts.

En dépit des occasions limitées de l'emploi, la proportion de travailleurs actifs entre 45 et 64 ans reste voisine du maximum jusqu'à 60 ans environ. La proportion de femmes de 45 à 64 ans qui travaillent n'a cessé de s'élever pour atteindre à peu près celles des femmes âgées de 25 à 44 ans.

Le chômage chez les travailleurs de 45 à 64 ans est plus faible que dans tous les groupes d'âge. Cependant, ces travailleurs ont plus de difficulté à retrouver du travail une fois qu'ils sont en chômage, et beaucoup de travailleurs dans la cinquantaine et même la quarantaine ont déjà passé l'âge de leur plus forte rémunération. Cette situation s'explique par les pertes d'emploi dues aux changements techniques, l'incapacité de remplir convenablement une tâche ardue; de se trouver un emploi faute d'instruction ou de métier, l'obligation d'accepter un emploi bien inférieur à son habileté et à sa compétence, l'exlusion de certains emplois à cause des limites d'âge fixées, de la maladie, des problèmes personnels ou familiaux.

Ces problèmes tendent à devenir plus aigus si le travailleur est âgé.

Le rapport fournit le détail de la population canadienne par groupes d'âge, les catégories de travailleurs par groupes d'âge, la situation des travailleurs âgés dans l'effectif ouvrier, celle des personnes âgées qui ne travaillent pas, le rôle joué dans l'effectif ouvrier aux points de vue régional et national, les occupations des travailleurs âgés des deux sexes, les changements d'occupation des deux sexes entre 1921 et 1951, la répartition dans l'industrie, le chômage et la situation économique des personnes âgées qui travaillent à leur compte.

## *Bons conseils aux parents pour les congés des jeunes*

(P.C.) — Tous et chacun se réjouissent quand vient le printemps. Mais la poète, le fervent de la nature et le naturaliste éprouvent un contentement particulier à voir la terre dans cet annuel retour à la vie. Les parents peuvent aider leurs enfants à se rendre compte de ce merveilleux renouveau, en les amenant faire des promenades à la campagne, ou encore dans les parcs et jardins publics. A la suite de quoi, vos enfants s'intéresseront bien davantage à leurs études scolaires, notamment dans le domaine de la peinture, sculpture et dessin.

Bien des artistes de renom ont été préalablement des naturalistes, c'est un fait. Egalement dans le domaine littéraire, les enfants seront mieux inspirés dans la rédaction de leurs textes, voire même de poèmes. Ces promenades à travers la belle nature ont souvent permis aux enfants de faire des collections de toutes sortes : coquillages, pierres inusitées, etc. L'enfant apprend le sens de l'observation en voyant tous ces oiseaux, papillons, animaux, fleurs, arbres et plantes. Cependant, voir n'est pas suffisant. Il faut encore qu'il réfère à ses livres, afin de procéder à une identification. De plus, il est nécessaire qu'il s'intéresse de plus en plus à la lecture, de manière à comprendre toute chose, plus à fond.

Les parents bien avisés encourageront leurs enfants dans cette voie. La science, que certains adultes mettront volontiers de côté, constitue pour les enfants, une sorte de porte magique s'ouvrant sur l'aventure. Pour ouvrir cette porte rien de plus approprié que la lecture de captivants récits qui traitent d'expéditions en montagne, ou de voyages en mer, ou encore de découvertes dans la stratosphère.

## La couture chez soi

Le grand col toujours populaire en toute saison mais particulièrement en piqué blanc pour l'été.

Le patron imprimé, plus facile à faire, **NO 9467**, est offert pour les demi-tailles 12½, 14½, 16½, 18½, 20½, 22½.

La grandeur 16½ requiert 3 verges et 7 huitièmes d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 50 sous au Service des Patrons, "LE DEVOIR", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste.

## Grapho-analyse

par Mark ELLERY, B.A., C.G.A.

(Toute demande de grapho-analyse doit être adressée directement au "Devoir", en incluant la somme de 50c. pour publication dans le journal, ou $2.00 pour une analyse plus détaillée, envoyée à domicile. La longueur du texte soumis doit être d'au moins une page.)

JACQUES-ROGER: Il y a encore beaucoup d'instabilité, chez vous. Vous êtes changeant; vous passez rapidement d'un état d'âme à un autre. Votre entourage ne saura pas toujours ce que vous lui réservez; comment vous allez réagir ou "prendre les choses." Dans l'ensemble, c'est votre coeur et ce sont vos sentiments qui orientent votre existence, inspirent vos attitudes, et président à vos diverses activités. On pourra aisément vous reprocher, autour de vous, votre manque de mesure et de pondération. Vous possédez une âme si ardente et si tendue, une nature si passionnée et si véhémente, que vous risquez de vous engager "pêle-mêle" dans toutes sortes de situations embarrassantes. Vous êtes porté à agir avant de penser, à agir avant d'avoir réfléchi suffisamment aux conséquences de vos actes. Votre orgueil vous porte à vouloir vous sentir plus important. Et le prestige que l'on vous accorde ne fait qu'augmenter l'estime que vous avez déjà de votre personne. Vous êtes jaloux de votre prestige. Votre vivacité intellectuelle, votre persistance, votre orgueil, votre distinction vous disposent à obtenir beaucoup de succès; d'autre part, il faut noter votre tendance au laisser-aller. Vous aimez le parti le plus facile. Taxer vos énergies, donner votre pleine mesure, exploiter toutes vos ressources, voilà qui ne vous préoccupe guère. Dans vos relations avec autrui, vous serez très sympathique ou très antipathique. Tout dépend de votre humeur, de votre état d'âme, des circonstances, ou des personnes. C'est de tout votre coeur que vous vous consacrerez à une cause qui vous fascine; et c'est avec la même intensité que quelque chose pourra vous répugner. Vous avez du goût, de l'imagination, et quelque talent pour l'organisation. Vous éprouvez un grand besoin d'activité physique. Parfois, vous êtes indépendant; le plus souvent, vous recherchez l'adulation des autres. Vous êtes irritable, susceptible, et méfiant. Vous pouvez accomplir beaucoup, si vous choisissez un objectif élevé et accessible à la fois; un objectif "raisonnable" et légitime à la fois. Mais ce n'est pas actuellement dans votre mentalité. Actuellement, votre tempérament vous expose plutôt à vous contenter aisément de peu et à glisser dans la vaine suffisance.

Mme John A. Tyler, membre du Comité de la "Fête des fleurs", et sa fillette, photographiées dans les jardins du parc de Westmount.

## Le troisième centenaire des familles Bernier au Canada

A l'instar de nombreuses autres familles canadiennes-françaises, les Bernier du Canada et des Etats-Unis se réuniront pour une JOURNEE-SOUVENIR, le 3 juillet prochain, dans la pittoresque localité de Cap St-Ignace à quelque 30 milles de Québec, sur les bords du St-Laurent.

Le premier Bernier, pour ce qui regarde cette famille canadienne, s'est marié à Québec "au logis du Gouverneur, en présence de Messire Jean de Lauzon, Gouverneur, et du sieur d'Auteuil, par le Père Jérôme Lallemant." Ce colon, venant de la ville de Paris, plus précisément de la paroisse St-Germain d'Auxerre, n'a pas hésité à unir sa destinée à Antoinette Grenier, jeune Parisienne comme lui. Onze enfants devaient perpétuer la descendance, dont quatre fils qui continueront le défrichement et l'édification de notre Nouvelle France.

S'étant installé à l'île d'Orléans, sur la pointe sud-ouest (Ste-Pétronille), il ne tarda pas à faire valoir ses talents d'agriculteur et de commerçant. De fait, les terres qu'il a défrichées de ses mains, pour ensuite les revendre à bon prix, prouvent la vaillance et le courage de ce pionnier.

Il vécut 17 ans sur cette île où le sang avait coulé abondamment cinq ans auparavant, du fait que les Iroquois en massacrèrent tous les habitants (19 au 20 mai 1652). C'est à Cap St-Ignace qu'il devait s'établir définitivement dans le Fief de Charles Amyot (contrat Becquet, 5 février 1673). Là encore, il travaillera à édifier un domaine spacieux pour ses enfants.

Dix ans plus tard, le 15 octobre 1683, l'ancêtre Bernier posa un geste historique qui faisait de sa famille des Seigneurs, de censitaires qu'ils étaient auparavant. Il acheta de Guillaume Fournier-la seigneurie St-Joseph ou de la Pointe au Foin, située un peu en amont de l'église actuelle du Cap St-Ignace. Cette seigneurie s'étendait sur 30 arpents de front sur 2 lieues de profondeur (contrat Duquet, 15 octobre 1683).

La première terre qu'il acheta, le 5 février 1673, à la Seigneurie de Vincelotte, est encore aux mains d'un de ses descendants : Louis-Théophile Bernier, marié à Alice Marier. Ce domaine, agrandi, mécanisé et modernisé est l'une des plus belles terres de la région. Les nombreuses médailles méritées par ces familles en font foi sans contredit. C'est une gloire pour l'une de nos familles qui est demeurée attachée à la terre, conservant, malgré les événements contraires, les traditions ancestrales qui tendent à disparaître de plus en plus de nos jours.

Il convient, semble-t-il, d'honorer ces héros inconnus qui ont peiné pour l'avenir, qui ont bâti notre pays par leurs travaux persévérants.

En cette journée du 3 juillet prochain, se réuniront quelques milliers de descendants de cette famille. Les manifestations prochaines seront rehaussées par la présence distinguée de Son Excellence Mgr Paul BERNIER, archevêque-évêque de Gaspé, qui chantera une messe pontificale à l'église du Cap St-Ignace.

Le programme définitif sera publié sous peu. Tous les descendants, amis et alliés de cette famille sont instamment priés d'assister en personne à ce TRICENTENAIRE qui marquera une page dans notre histoire canadienne.

## Les mots croisés du "Devoir"

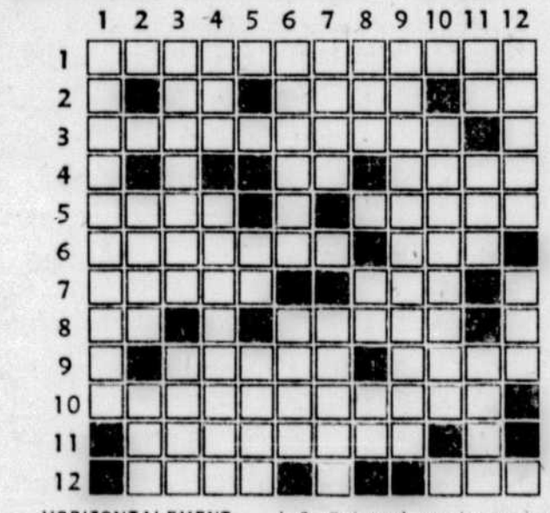

**HORIZONTALEMENT**

1—Qui prennent trop de place
2—Champion — Affectionne — Note
3—Indique les dates
4—Voyelles — Songe
5—Personnel — Prénom d'un chanteur pour jeunes
6—Prénom féminin — Exclamation de douleur
7—Sans vide — Marquent l'âge
8—Prénom — Ce qui protège
9—Recherche l'émotion — Petite baie
10—Elle marque la franchise
11—Rendues sans valeur
12—Site en tous sens — Fatigué

**VERTICALEMENT**

1—Plante parfois utilisée en pharmacie
2—Gonflait les voiles — Allure
3—Combine — Enjambe la rivière
4—Risque — Fait agir son bon sens
5—Consonne doublée — Protection
6—Qui perd son temps à regarder — Table de boucher
7—Se divertir — Mettre des bâtons dans les roues
8—Confident — Possède — Voyelle doublée
9—Habite les Pays-Bas
10—Modifient après coup
11—Préfixe — On la perd souvent à la gagner — Direction
12—Situées — Partie molle

**Solution d'hier**

**Horizontalement:—**

PALPITATIONS; INALTERABLE; VISIERE — EGEE; OS — MENERA; BETE — AO; AMAS — SI; NATION — GERS; TRIBUT — ETAUS; EQ — ETHER — IRA; SUCREE — ESSAI; INN; ASSENTIMENT.

**Verticalement:—**

PIVOTANTES; ANIS — MARQUIS; LAS — BATI; PLI — SIBERIE; ITEM — OUTE; TEREBINTHE; ARENE — MI; TA — ETAGERE; IBERE — ET; OLGA — RAISIN; NEE — ASSURANT; EMOI — SAIN

## Nouvelle commission des bibliothèques

### Mlle Hélène Grenier élue présidente

Mlle Hélène Grenier était récemment nommée présidente de la nouvelle Commission des Bibliothèques publiques. Ayant occupé un poste de bibliothécaire pendant de nombreuses années, Mlle Grenier est certainement en mesure d'assumer ses nouvelles fonctions, sorte de couronnement dans sa carrière si intéressante et qui ouvre des horizons sans limite. L'hon. Yves Prévost, en souhaitant la bienvenue à la nouvelle Commission, qui siégeait pour la première fois depuis la nomination de ses membres, a déclaré : "Une nouvelle ère commence dans le domaine de la culture populaire, de l'information généralisée et de la mise à la portée de nos concitoyens de ce merveilleux instrument qu'est le livre. C'est un instrument de travail pour les uns, de détente pour les autres. Malheureusement, trop de gens ne savent que faire, un livre en main, incapables qu'ils sont d'en estimer la valeur. J'ai confiance qu'une partie de la population se dirigera maintenant, avec l'aide de la Commission, vers les livres pour y trouver la consolation peut-être, sûrement le repos, et toujours une source d'information."

*Lisez et faites lire "Le Devoir"*

Vos enfants grandissent-ils, trop vite?

Essayez-vous de forcer la nature en exhortant vos enfants à agir trop tôt ? Ou, au contraire, les retenez-vous indûment ? Dans SÉLECTION du Reader's Digest de juin, une maman vous raconte comment elle a appris qu'*il y a toujours un temps pour grandir*. Lisez quelles leçons elle a su en tirer pour ses enfants et pour elle-même. Achetez Sélection de juin aujourd'hui.

COURS PAR CORRESPONDANCE
De la 7e à la 12e année, générale, scientifique ou commerciale.
Aussi, cours du jour ou du soir
Inscrivez-vous immédiatement
Renseignements à:
1531 est, rue Fleury
Montréal 12

Importé de France
*Pour votre digestion, buvez*
Les LITHINES du Dr GUSTIN
Une eau de régime Alcaline Economique — recommandée pour affections du foie, des reins, de l'estomac et de l'intestin.
*l'eau qui est bienfaisante*

Monsieur! Madame!
Voici...
votre journal

Recevez "Le Devoir" le jour même de sa publication : soit par porteur ou par la poste.

Si vous êtes de ceux que le verbiage inutile horripile, si vous aimez lire des nouvelles brèves, nettes, claires et précises...

ABONNEZ-VOUS SANS TARDER

| | | |
|---|---|---|
| Région métropolitaine | 12 mois | $20.00 |
| | 6 mois | 10.00 |
| En province | 12 mois | $16.00 |
| | 6 mois | 8.00 |

*Remplissez le coupon ci-dessous :*

LE DEVOIR, C. P. 6033, MONTREAL 3, P. QUE.

Vous trouverez ci-inclus $ ..... en paiement d'un abonnement de ..... mois au DEVOIR à compter du .....
Nom .....
Adresse .....
.....

Ce peut être par égoïsme tout aussi bien que par un indéracinable désir d'apporter un service. Il ne nous appartient pas de juger. Pourtant, il s'en trouvera plusieurs, dans les jours à venir et principalement au début de la semaine prochaine, pour dire que Maurice Richard n'a pas pensé plus long que son nez en mobilisant une place sur l'équipe du Canadien, sans avoir la certitude de pouvoir la tenir. L'enjeu est grand des deux côtés, même si à prime abord, l'un des intérêts peut sembler plus individualiste que l'autre. D'une part, il s'agit d'un homme qui a passé 18 ans dans le même uniforme, tour à tour applaudi chez lui et hué à l'étranger mais partout, l'objet d'une surveillance constante . . . Un homme dont le nom s'est identifié à sa profession au point qu'aujourd'hui, il se sente déchiré au plus profond de son être au moment de l'abandonner . . . Un homme à qui, pas plus qu'au monde entier, on n'a réussi à prouver qu'il était irrémédiablement fini et bon pour les rebus. D'autre part, il y a la marée des jeunes qui montent et qui se cherchent une place au soleil.

• • •

Maurice Richard n'a pu en venir à une décision définitive. Ce n'est ni par caprice ni par politique. Ceux qui connaissent le Rocket le jureraient. L'indécision dans un tournant de cette importance s'identifie à un confrontement perpétuel entre deux êtres — plus qu'entre deux projets — en une même personne. Il s'est sûrement trouvé des heures depuis un an, où Maurice a irrémédiablement décidé de tout lâcher et de se retirer dans la gloire. Mais à chaque fois, la passion reprenait le dessus, aussi implacable et aussi définitive. Une passion qui cependant n'origine pas d'un fond d'égoïsme. Richard n'a pas besoin d'argent... Il a des intérêts dans suffisamment de commerces pour passer le reste de sa vie à resasser de vieux souvenirs. Il n'a plus besoin de gloire non plus. Il a atteint le sommet, le plus haut point de l'adoration populaire auquel peut tendre un athlète, dans quel que domaine que ce soit. Mais la passion est toujours là. Compter le point qui donne la victoire. Semer derrière soi un tel désir de vaincre que plus rien ne tient devant soi . . . Créer encore des émotions aux spectateurs de Montréal.

• • •

Mais il y a des personnes pour qui la compréhension tout aussi bien que le sentiment ne signifient rien. A ceux-là, il leur faut des chiffres. Eh bien, des chiffres, il en trainent encore au bout du nom de Maurice Richard, sur la feuille des statistiques de la ligue Nationale de hockey. L'an dernier, la très grande majorité des joueurs de la ligue Nationale n'ont pas compté 20 buts, même de ceux qui ont joué les 70 parties au calendrier. Maurice, avec ses 38 ans, en a compté 19. Et celà, malgré une absence de 19 parties. Phil Watson et Punch Imlach sont deux hommes spectaculaires mais si l'un est fantaisiste, l'autre est par contre un chef-d'oeuvre de réalisme. Pendant que Phil disait : "Moi, j'achèterais Maurice pour l'enfermer dans une cage de verre, au Madison Square Garden, et pour dire aux spectateurs : Venez voir le plus grand joueur de hockey de tous les temps...", Imlach se contentait de dire: "Il y aura toujours une place sur mes lignes d'attaque pour Maurice Richard !". Ce témoignage, il a été rendu par un adversaire, non pas il y a dix ou cinq ans, mais l'an dernier.

• • •

L'indécision de Maurice pose un problème à la direction du Canadien. Un problème d'autant plus sérieux qu'il ne reste plus beaucoup de jours à Frank Selke pour organiser ses stratégies en vue de la séance de repêchage, mercredi prochain. Mais, si on parle en termes de problème, aussi bien dire tout de suite que s'il est quelqu'un qui peut se permettre de causer un petit problème au club Canadien, c'est bien Maurice, pour le nombre de gros problèmes qu'il leur a enlevés durant près de vingt ans. Il est vrai que maintenant, il y aura peut-être un jeune au brillant avenir qui devra sacrifier son désir de jouer pour le Canadien, simplement parce que M. Richard ne sait pas. La rançon est onéreuse. A ce point-ci des considérations, cependant, rappelons que d'autres athlètes qui désiraient jouer pour les Montréalais ont aussi été forcés de s'exiler; par exemple Dollard Saint-Laurent, qui ne revient jamais dans la métropole sans un peu d'amertume dans le coeur. Et encore, Dollard n'avait été victime que d'un risque, tandis que le jeune qui devra s'en aller ailleurs à cause de Maurice, sera victime d'une obligation.

• • •

Obligation . . . Le mot est échappé. Obligation de la part du Canadien, envers Maurice Richard comme envers les Montréalais eux-mêmes. Si faire de l'argent constituera toujours le but principal de toute entreprise sportive professionnel, il n'en demeure pas moins qu'un club gagnant n'est pas toujours la seule garantie d'une grosse recette. Que le Canadien place Maurice sur la liste du repêchage et il apprendra ce que c'est qu'une foule qui ne pardonne pas. Les dénigreurs du Rocket — car il y en a — auront le bon bout de la ficelle d'ici la prochaine saison pour reprocher à Selke et Cie d'avoir obéi à un premier élan de sentimentalisme. Ils le tiendront peut-être plus longtemps encore si Maurice est trahi dans ses espérances. Mais ce ne sont là, de toute évidence que des jugements basés sur une stricte recherche d'originalité . . . à moins que ce soit tout simplement un manque de jugement. Et l'opinion générale demeure à l'effet que si Maurice Richard n'est plus l'ombre de ce qu'il a déjà été, il y a des ombres qui parviennent à éclipser les plus brillantes lumières.

## Un arena qui donnerait à Toronto un autre club de hockey majeur

Toronto — Un urbaniste du canton de banlieue de North York a révélé qu'il projette de construire dans la région métropolitaine de Toronto un immense centre sportif qui compterait peut-être un aréna de proportions suffisantes pour doter la Ville-Reine d'une autre franchise dans la ligue de hockey Nationale.

M. C. D. Milani a déclaré que l'aréna sera aussi grand que le Maple Leaf Gardens et pourrait accueillir autant de spectateurs. Le Gardens compte 12,586 sièges et peut contenir 2,000 autres personnes debout.

On projette de construire ce centre sportif sur une lisière de terrain de 1,000 acres près de la route 400, dans la partie nord-ouest de la région métropolitaine de Toronto.

M. Milani a déclaré que le centre, le plus vaste en Amérique du Nord, abritera des salles de quilles, de même que des centres de curling et de patinage.

TRIPLEMENT SEC
TRIPLEMENT DOUX
TRIPLEMENT DISTILLÉ
Adams
Silver Fizz
LONDON DRY GIN
Thomas Adams Distillers Ltd

## Deux autres ailiers seront mis à l'essai

Le gérant général et instructeur des Alouettes, Perry Moss, a fait savoir hier qu'un autre ailier a signé un contrat d'essai; il s'agit de Curry Juneau du collège Mississipi Southern à Hattisburgh, Mississipi. Durant quatre ans il se spécialisa dans le football à ce même collège.

Juneau est âgé de 24 ans, il mesure 6'2" et pèse 205 livres. Il termina ses études à Mississipi Southern en 1958 bien qu'il ne joua pas au football avec beaucoup de succès car l'an passé, il a été nommé sur le club-étoiles de toutes les forces armées.

Ses instructeurs à Mississipi Southern déclarent que Juneau a été l'un des meilleurs ailiers défensifs dans l'histoire de ce collège.

Juneau est marié et demeure à Nouvelle-Orléans en Louisiane.

JUNEAU

## Les Alouettes ont engagé un jeune joueur de 19 ans

**Un jeune athlète de 19 ans, élève d'une école supérieure des Etats-Unis, est le plus récent joueur à signer un contrat avec les Alouettes en vue de la prochaine saison.**

**Il s'agit de Phil Paul North, un ailier qui mesure 6'22" et pèse 185 livres. Phil est natif de Madison, Wisconsin et il vient de terminer ses études supérieures au High School de l'endroit. Il fut l'étoile de son équipe collégiale et fut choisi sur l'équipe "all-city" la saison dernière. De plus, il fut élu comme étant le meilleur receveur de passes de l'Etat du Winsconsin et il conduisit son équipe dans une saison sans défaites.**

**Il est à noter particulièrement que North possède une moyenne de 59 verges dans les bottés. Cette moyenne s'établit sur neuf joutes de calibre sénior au Madison High School.**

## Rosburg, en avant dans le Memphis

MEMPHIS. — Bob Rosburg, le champion de l'Association des golfeurs professionnels, a pris les devants hier au cours de l'Omnium de Memphis d'une valeur de $30,000.

Rosburg, âgé de 33 ans et originaire de Overland Park, Kan., a réussi des rondes de 32-33 pour un total de 65, soit cinq coups sous la normale. Ben Hogan de Forth Worth vient immédiatement derrière avec 34-32 pour un total de 66.

Deux coups derrière Rosburg, le champion de l'an dernier Don Whitt de Borrego Springs Calif., avec 32-35 pour 67 sur un pied d'égalité avec Don January de Dallas, 33-34, Jack Fleck de Los Angeles, 3-34 et J.C. Goosie de Knoxville, Tenn., avec 32-35.

Gene Littler de Signing Hills, Calif., a joué 38-36 pour un total de 74.

Doug Ford, de Yonkers N.Y., a déclaré qu'il se retirait du tournoi à cause d'une amydalite. Cette décision lui coûtera $500 selon les règlements de la PGA pour des tournois aussi importants.

*Le tournoi britannique de golf*

## Barbara McIntire, victorieuse

HARLECH, Pays de Galles — Barbara McIntire de Lake Park, Floride, la championne amateur des Etats-Unis au golf, a remporté les honneurs du tournoi britannique hier à Harlech au Pays de Galles, en triomphant de Philomena Garvey d'Irlande par la marge de quatre trous, deux à jouer, dans la finale de 36 trous.

Mlle Garvey, qui tirait de l'arrière par huit trous, avec encore neuf trous à jouer, a tenté un ralliement pendant que Mlle McIntire semblait prendre les choses aisément. La golfeuse irlandaise a réussi à gagner cinq trous sur sept par la suite, mais l'avance de l'Américaine était tout simplement insurmontable. Barbara McIntire a pris une avance de six trous au cours des 18 premiers et menait par huit trous au 27e.

La victoire de cette jolie brunette de 25 ans la place au sommet des golfeuses amateurs au monde.

## Paret, le boxeur du mois

**PROVIDENCE. — Benny "Kid" Paret de Cuba, qui a détrôné Don Jordan comme champion poids mi-moyen mondial vendredi dernier, a été choisi le meilleur boxeur du mois de mai par la National Boxing Association. Paret, un jeune boxeur âgé seulement de 20 ans, l'a emporté de justesse sur Candy McFarland, qui a vaincu Jordan dans un match non pour le titre. Joe Becerra du Mexique, le champion poids coq mondial, a aussi mérité une mention honorable à la suite de sa victoire sur Kenji Yonekura, du Japon, à Tokyo.**

## Harit et Rochon sont favoris

De nouveaux champions seront couronnés au tournoi pour la coupe Montréal qui sera disputée cette année sur les courts de l'université de Montréal. Les champions de l'an dernier, Robert Bédard et Mariette Laframboise ne seront pas là pour défendre leur titre.

Chez les hommes, Val Harit et Henri Rochon sont classés premier et deuxième favoris tandis que Shirley Harit et Marian Boundy réclament le même honneur chez les dames.

**Programme pour samedi**

**11 heures :**

Henri Rochon vs Léo R. Leblanc; Edmund White vs Frank Sutcliffe; Bernard Bastien vs Joel Barg; Raymond Pagé vs Henk Westra; Paul Rys vs Michael Shaw.

**Midi :**

Claude Gélinas vs Charles Heinrich; Jean Brodeur vs René Blais; Stewart Farrington vs Jim Shetler; Ben Karpman vs George Czuba; Jacques Messier vs J.G. Duranceau;.

**1 heure :**

Keith Carpenter vs Henry Schindler; André Treich vs Jack Malcolm; Jacques Patenaude vs Jacques Marchand; Ken McReynolds vs Doyon Clermont; J.L. Lamoureux vs Fernand Paul.

**2 heures :**

Marc Gilbert vs Marcel McGarrhan; Yvon Leblanc vs Dimitar Zeskoski; Jacques Serry vs Claude Savaria; Ronald Raymond vs Jacques Dessaulles; Michelle Parent vs Patsy Hart.

**3 heures :**

Lucille Huard vs Thérèse Guérin; Margaret Bibace vs Geneviève de Groot; Géralda Hevel vs Terry Welbank; Louise Jobin vs Lucie Paul; André Tielemans vs David Bloomfield.

**4 heures :**

Michael Carpenter vs Stanley Roberts; Don McDougall vs Roger Boileau; Jan Nordstrom vs Gerry Desparois; Roger Dunant vs George Barcelo; Rodricks vs John Desmarais.

**5 heures :**

Henri Dessaules vs Paul Marpuis; Norman Carpenter vs Doug Robertson; Hubert Gaumont vs Raymond Auger; Tom Bell vs Raynald D'Aoust; Thomas Dioszeghy vs Jos Charbonneau.

**6 heures :**

Geoff Black vs Claude Dagenais; Peter Constable vs Roger Boire; Bryant Murphy vs gagnant Lamoureux-Paul; gagnant Gélinas-Heinrich vs gagnant Blais-Brodeur; gagnant Farrington-Shetler vs gagnant Czuba-Karpman; gagnant Jaques Messier-J. Duranceau vs gagnant Bastien-Barg.

## Ce soir, Griffith contre Fernandez

NEW-YORK — Jorge Fernandez d'Argentine et Emile Griffith de New-York, deux mi-moyens se rencontreront ce soir à l'aréna St-Nicholas au cours d'un match de dix rounds.

Griffith, âgé de 22 ans, est favori à 7 contre 5 pour vaincre le pugiliste argentin qui a remporté cinq victoires consécutives.

Fernandez qui a remporté huit de ses neuf combats l'an dernier a un record de 68 victoires, trois matches nuls et une défaite, dont 50 victoires par mise hors de combat.

Griffith a 17 victoires contre deux défaites à son crédit.

**Raymond Osmond a été élu récemment président du club de curling Caledonia de Montréal. Les autres officiers élus sont Roger Gagnon, vice-président, Errol Smith, secrétaire et Jack Wilson, trésorier.**

## Ligue Royale jr

**Rosemont perd**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Rosemont | 010 | 000 | 1 | 5 | 1 |
| V.-Marie | 000 | 40x | 4 | 5 | 1 |

Gagné, Belrose 4, et Ménard; Picard, Potvin 5, et Dinlele.

**Gain du Saint-Henri**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Saint-Henri | 000 | 70 | 7 | 8 | 2 |
| Parc Extension | 200 | 00 | 2 | 4 | 0 |

Piacion et Poxon; Ohlson, Wood 4, Kinko 5 et Virball.

**Maisonneuve gagne**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Maisonneuve | 000 | 031 | 4 | 4 | 2 |
| Laval | 000 | 012 | 3 | 7 | 5 |

Delagrave, Gilbert 6 et Urquhart; Racette, Laviolette 6 et Larivière.

BICYCLES
Semi-course • 4 vitesses
Marque C.C.M.
A partir de $36.95
• Le plus grand choix de bicycles à vitesses et standard
• Atelier de réparation des plus modernes
• Service prompt et courtois par des experts qualifiés
CHEZ :
DANNY CYCLES & SPORTS
Successeur de H. Ross
1506 est, rue Demontigny
(36 ans de service)

le cognac de l'amitié
COGNAC
★ ★ ★
MARTELL
LE COGNAC LE PLUS DEMANDÉ AU MONDE
*Depuis 1715, les hôtes accueillants offrent du Martell.*
MIS EN BOUTEILLE À COGNAC, FRANCE

## Les plus rapides trotteurs au pays, ce soir à B. B.

Les mêmes coursiers qui ont produit le mille le plus rapide de la saison chez les trotteurs au Canada dimanche dernier paraitront de nouveau en vedette ce soir à la piste Blue Bonnets dans un Trot A pour une bourse de $3,000. Cette course sera la cinquième d'un excellent programme de dix courses qui seront suivis de deux autres non moins attrayants demain soir et dimanche après-midi.

Les partants, dans l'ordre de leur position à la barrière de départ, sont Empire Song, Helen Brooke K, Philip Frost, Wee Irish et Nathan Hanover. Les deux derniers mentionnés se sont livré un duel passionnant tout le long du dernier seizième de mille dimanche dernier. Nathan Hanover a finalement mérité le verdict de la camera en 2:04.

Il faut dire cependant que Philip Frost de l'écurie Maplewood, qui avait gagné sa course antérieure en 2:04.3, a perdu son allure un peu après le demi-mille e t n'a plus été dans la compétition par la suite. Il peut en être tout autrement ce soir.

Cette épreuve où la qualité prime sur la quantité s'avère un véritable casse-tête pour les parieurs car il ne sera pas facile de choisir le vainqueur éventuel.

La première fois que ces chevaux se sont affrontés c'est Wee Irish à George McLear qui a remporté la victoire. Ensuite Philip Frost est demeuré sur ses pattes suffisamment pour remporter une facile victoire. Dimanche dernier ce fut le tour de Nathan Hanover. De plus, les deux autres concurrents, Empire Song et Helen Brooke K, ont paru fort améliorés et ils peuvent fort bien renverser les calculs des experts. C'est d'ailleurs la conviction de leurs propriétaires qui les ont inscrits dans cette course.

Marcel L'Heureux pilotera Empire Song de la première position. Clint Galbraith sera dans le sulky de Helen Brooke tandis que Jim Wierner conduira Philip Frost. Bobbe Huntress sera derrière Wee Irish tandis que Bill Habkirk, que plusieurs considèrent comme l'un des plus habiles pilotes du circuit canadien, tiendra les rennes de Nathan Hanover.

Les deuv autres épreuves ed classe pour trotteurs sont la neuvième une affaire de la classe B-1 pour un somme de $2,200 tandis que la huitième sera pour la classe B-2 et une bourse de $2,000.

Dominant la liste des inscrits dans la neuvième course se trouve Palacona, gagnant de quatre de ses sept courses. Ce cheval hongre de six ans a progressé de la classe C-1 aux rangs B-2 et samedi dernier il a gagné une course de la classe B-1. Avantagé par la première position ce soir, Palacona on lui concède une bonne chance de remporter la victoire.

Josedale Flyaway, Pridence's Boy, Homestead Dan, Virgne's Tomboy, Harry Riddell, Newport Bruce et Cotton Maid seront les autres partants.

## LES INSCRITS DE CE SOIR

**PREMIERE COURSE — D AMBLE — $500.00**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1—Glendale Jerry | F. Church | Devrait l'emporter | 5-2 |
| 4—Flying Princess | A. Boucher | Gagnant potentiel | 7-2 |
| 5—Sandy Gallom | W. Habkirk | Bonne possibilité | 7-2 |
| 2—Hi Lo's Val | J. Jones | Peut être proche | 5-1 |
| 7—Rapid Song | R. Caldwell | Part possible | 6-1 |
| 3—Janet's Pride | F. Baise | Devra s'améliorer | 8-1 |
| 6—Hyge Bubba | W. Arthurs | Peu impressionnant | 8-1 |
| 8—Steverino | P. Robillard | Pas recommendable | 10-1 |

**DEUXIEME COURSE — D TROT — $500.00**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1—Tag Dares | J. Villandre | Belle occasion | 3-1 |
| 4—Valera | J. Gordon | Principal rival | 7-2 |
| 2—Chuckmore | L. Bourgon | Rapporté prêt | 4-1 |
| 3—Gay Bett | Dun. MacTavish | En bonne forme | 5-1 |
| 5—Leland Hanover | K. C'chael | Peut être proche | 6-1 |
| 8—True Key | J. Hayes | Surprise possible | 8-1 |
| 77—Midge E. Volo | W. Arthurs | Devra s'améliorer | 8-1 |
| 6—Newport Rocket | M. Gingras | Ne figure pas | 10-1 |

**TROISIEME COURSE — D AMBLE — $500.00**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1—Walter's Pride | M. L'Heureux | Semble le meilleur | 3-1 |
| 4—Sea Lassie | M. Turcotte | Dangereuse rival | 4-1 |
| 6—Little Lynda Sue | R. Simser | Bons exercices | 5-1 |
| 7—Emlee Dear | A. Boucher | Peut prendre part | 5-1 |
| 2—Jack Brook | W. Arthurs | Préférerait boue | 7-1 |
| 3—Discott Patch | P. Casey | Amélioration prévue | 8-1 |
| 5—Single Lee | G. Diotte | Surprise possible | 8-1 |
| 8—Genteel Grattan | G. Baril | Pas cette fois | 10-1 |

**QUATRIEME COURSE — C-2 TROT — $1,200.00**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2—Safe Harbor | R. Caldwell | Dû pour gagner | 5-2 |
| 1—Golden Lind | C. St-Jacques | En bonne forme | 3-1 |
| 5—Private Duty | J. Giguère | Toujours dangereux | 9-2 |
| 6—Queen Rodney | D. MacTavish | A de l'étoffe | 9-2 |
| 3—Neva Song | M. Dostie | Peut être proche | 6-1 |
| 7—Accomac | A. Rigers | Devra faire mieux | 7-1 |
| 8—Rebel Al | C. Hilliard | Trop éloigné | 8-1 |
| 4—Cindy R. | D. Palmer | Chance minime | 10-1 |

**CINQUIEME COURSE — A TROT — $3,000.00**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 5—Nathan Hanbver | W. Habkirk | Mille en 2:04 | 5-2 |
| 3—Philip Frost | J. Wiener | S'il ne chasse pas | 3-1 |
| 4—Wee Irish | B. Huntress | Toujours combatif | 7-2 |
| 2—Helen Brooke K | C. Galbraith | Sera proche | 7-1 |
| 1—Empire Song | M. L'Heureux | Une possibilité | 10-1 |

**SIXIEME COURSE — C-3 AMBLE — $900.00**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2—Irish Kid | A. Boucher | Notre préférence | 3-1 |
| 1—Bar Time | E. Abare | Dangereux avec pole | 4-1 |
| 3—May Direct C. | P. Caldwell | Récent vainqueur | 9-2 |
| 5—Dynamic Miss | P. Casey | Bons efforts | 5-1 |
| 6—Kathy Walnut | H. Filion | Peut répéter | 6-1 |
| 4—Chief Blackstone | C. St-Jacques | Réveil possible | 7-1 |
| 7—Miss Van Bars | R. Macdonald | Montre peu | 8-1 |
| 8—Hokie | B. Côté | Trop éloigné | 10-1 |

**SEPTIEME COURSE — C-2 AMBLE — $1,200.00**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1—Volo Diamond | P. Robillard | Belle occasion | 5-2 |
| 7—Ravson | V. Cowger | Peut l'emporter | 3-1 |
| 2—The Rippler | J. Lamarre | S'est amélioré | 4-1 |
| 4—Jerry Patchen | R. Caldwell | Forte possibilité | 5-1 |
| 5—Daisy Logan | A. Rogers | Peut prendre part | 8-1 |
| 6—Pin Up Daughter | M. Gingras | Chance minime | 8-1 |
| 3—Direct One | L. Lapointe | S'est amélioré | 5-1 |
| 8—Mr. Super | P. Sauvé | Peu probable | 12-1 |

**HUITIEME COURSE — B-2 TROT — $2,000.00**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 4—Pro Mac | R. Bruyere | Semble le meilleur | 2-1 |
| 2—Todd Riddell | R. Bardier | Dangereux rival | 3-1 |
| 5—Archie Mon | C. Larsen | Récent vainqueur | 9-2 |
| 3—Meadow Flash | A. Boucher | A surveiller | 5-1 |
| 6—Wonder Bud | H. Filion | Pas à dédaigner | 5-1 |
| 1—Therese Princeton | R. G'Maison | Peut sauver part | 8-1 |
| 8—Mac's Star | T. Horton | Trop éloigné | 8-1 |
| 7—Nelson K. | W. Arthurs | Pas recommendable | 12-1 |

**NEUVIEME COURSE — B-1 TROT — $2,200.00**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1—Palacona | P. Radley | A son meilleur | 8-2 |
| 3—Prudence's Boy | N. Bardier | A affronté mieux | 3-1 |
| 6—Harry Riddell | J. Wiener | A de la classe | 4-1 |
| 5—Virgne's Tomboy | M. L'Heureux | Part possible | 3-1 |
| 4—Homestead Dan | J. Gordon | Effort nécessaire | 7-1 |
| 7—Newport Bruce | L. Pelletier | Réveil imminent | 7-1 |
| 8—Cotton Maid | C. Galbraith | Monte de classe | 8-1 |
| 2—Josedale Flyaway | W. Hopkins | Ne figure pas | 10-1 |

**DIXIEME COURSE — C-3 AMBLE — $900.00**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 4—Tami Herbert | J. Herbert | Le meilleur | 3-1 |
| 7—Indiana Joe | R. Frame | Principal rival | 4-1 |
| 1—Claire Direct | R. Spencer | Bon handicap | 5-1 |
| 2—Aiken Hanover | D. M'Tavish | Dû pour mieux | 5-1 |
| 8—Miss Goldenmite | R. Simser | Mauvaise position | 6-1 |
| 3—Will's Boy | R. McManus | Preuve à fournir | 8-1 |
| 6—Ellie's Thoughts | E. Miller | Montre peu | 8-1 |
| 5—Bonny Rhythm | F. Church | Une autre fois | 10-1 |

*Où . . . Reuben, Ralph et leur frère Dave*
*refuseront de vous le laisser porter, à moins qu'il ne soit parfaitement ajusté*
A. Gold & Sons
MONTRÉAL
le "slip-on" continental
Pour satisfaire les exigences des plus belles créations de la mode masculine . . . nous vous présentons le "Slip-On" Continental. Fabriqué selon les plus hauts standards de l'industrie de la chaussure, il est façonné sur notre forme exclusive "666" pour une élégance et un confort ultimes.
En suède ou en veau
• London Lovat
• Brun Charcoal
• Noir Ebène
$16.95
Utilisez notre Compte Courant Libéral

COMMANDES POSTALES EXECUTEES AVEC SOIN
STATIONNEMENT GRATUIT POUR NOS CLIENTS
*Vêtements et Accessoires à leur Meilleur*
388 STE-CATHERINE OUEST, PRES BLEURY et 960 STE-CATHERINE OUEST, VOISIN DU LOEWS

IL PRENDRA PEUT-ETRE DES PROCEDURES

## A la suite du Maryland, N.-Y. suspend Sugar Ray

NEW-YORK. — Sugar Robinson a été suspendu hier par la Commission athlétique de l'Etat de New-York et le demeurera tant qu'il ne se sera pas entendu avec la Commission athlétique du Maryland.

Robinson se prépare présentement à rencontrer, le 10 juin prochain, à Boston, le champion Paul Pender, reconnu dans les Etats du Massachusetts et de New-York, et n'entend pas interompre ses projets.

"Il semble que je devrai prendre des procédures contre New-York et le Maryland, a-t-il commenté lorsqu'on l'a informé de la décision de la Commission.

La Commission du Maryland a suspendu Robinson pour avoir négligé de se présenter pour un combat, le 16 mai, à Baltimore. Robinson prétend que le combat devait avoir lieu le 14 mai et non le 16 et que dans son contrat, il n'était pas question d'une remise du match, s'il pleuvait le 14.

Robinson a été suspendu par le Maryland après une conférence, tenue le 19 mai et à laquelle il assistait. Le lendemain, cependant, la Commission athlétique du Massachusetts déclara ne voir aucun mobile qui empêcherait le combat entre Robinson et Pender.

Et voilà que maintenant, la Commission de New-York se range du côté du Maryland. Le président Melvin Krulewitch, de New-York a fait savoir que Robinson demeurera suspendu tant que le Maryland ne le réinstallera pas.

Pender a remporté le championnat en triomphant de Robinson par décision partagée, le 22 janvier, à Boston. Gene Fullmer est cependant reconnu comme le champion mondial par la National Boxing Association, qui a dépouillé Robinson de sa couronne, le 4 mai 1959, pour avoir négligé de défendre son titre en deça du temps alloué.

# Le monde du hockey s'accorde à rendre un exceptionnel hommage à Lester Patrick

M. Clarence Campbell, président de la ligue Nationale de hockey, a déclaré que "l'un des derniers liens qui unit le hockey d'aujourd'hui au hockey d'hier" est disparu avec le décès de Lester Patrick.

M. Campbell a dit qu'à cause du congres annuel de la LNH, il lui sera malheureusement impossible d'assister au service funèbre du légendaire "Renard argenté". Le congrès débute à Montréal lundi.

La ligue Nationale sera représentée officiellement aux funérailles par M. Walter Brown, président des Bruins de Boston et président du bureau des gouverneurs de la LNH.

M. Campbell a déclaré en apprenant le décès de Patrick:

"Je suis peiné d'apprendre la mort de Lester. Avec lui disparait l'un des derniers liens qui unit le hockey d'aujourd'hui au hockey du début du siècle.

"Je ne crois pas qu'il soit possible de décrire entièrement ce qu'il a fait pour ce sport, au cours de sa vie, comme joueur, instructeur, gérant, propriétaire, gouverneur et plus récemment comme président du comité de sélection du temple de la renommée du hockey.

"Il a laissé sa marque dans tous les principaux développements du style de jeu, dans l'organisation et l'expansion de ce sport jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite il y a quelques années.

"Il a été le pionnier du hockey sur la Côte du Pacifique et il a largement contribué à son introduction, couronnée de succès, dans les Etats de l'Est des Etats-Unis, particulièrement à New-York.

"L'un des immortels du hockey n'est plus et je sais que j'ai perdu un excellent ami".

M. W.A. Hewitt, trésorier de l'Association canadienne du hockey amateur a déclaré que Lester Patrick a fait plus pour le hockey que n'importe quel autre individu.

M. Hewitt est également membre du temple de la renommée du hockey. Il a souligné que le "Renard argenté" était admiré et respecté de tous. "Il était le plus grand homme du hockey... Le doyen de tous" de dire M. Hewitt.

A Calgary, M. Red Dutton, ex-président de la ligue Nationale de hockey, a déclaré que Lester Patrick était un "fabricant d'hommes".

"Il était un grand homme, et un vrai gentilhomme."

### Carrière mouvementée

Patrick a joué pour ou dirigé 15 équipes au cours des séries finales de la coupe Stanley. A l'âge de 44 ans, alors qu'il était instructeur des Rangers de New-York, il a effectué un retour d'une joute comme gardien de buts.

Lorsque le cerbère des Rangers, Lorne Chabot fut blessé à un oeil, Lester a décidé de défendre lui-même les filets des Rangers et ces derniers ont vaincu les Maroons de Montréal Patrick a alloué un seul but. Il s'agit de l'un des exploits légendaires du hockey.

A la suite d'un séjour sur la Côte du Pacifique, Lester revint à New-York pour diriger les Rangers. C'est alors qu'il y a formé des étoiles tels Frank Boucher, Bill et Bun Cook et autres.

Il a annoncé sa retraite des Rangers en 1946 et l'année suivante il a reçu un hommage des plus rares lorsqu'il a été élu au temple de la renommée du hockey.

### A Victoria

Toutefois sa retraite a été de courte durée. Il a entrepris la direction des Cougars de Victoria et y est demeuré à titre de gérant jusqu'en 1956.

Par la suite, Lester suivait les activités du hockey dans les journaux. Il assistait rarement aux joutes et aux réunions. Cependant lorsque les joutes de la ligue Nationale ont pu être retransmises à Victoria par le truchement de la télévision, il est devenu un fervent des plus assidus aux joutes du samedi soir.

Il a toujours joui d'une santé d'athlète. Toutefois, il a dû être hospitalisé l'automne dernier à la suite d'une pneumonie. Cependant seulement deux semaines après son admission, il était déjà en convalescence.

Il est entré de nouveau à l'hôpital la semaine dernière.

POUR LE CHAMPIONNAT POIDS MOYEN CANADIEN

# Greaves contre Tiger, le 22?

**EDMONTON. — La date du 22 juin a été mentionnée comme possible pour la tenue du combat de championnat poids moyen de l'Empire britannique entre Wilf Greaves d'Edmonton et Dick Tiger du Nigéria.**

Selon certains rapports, les contrats signés des deux pugilistes auraient été mis à la poste et seraient attendus à Edmonton d'ici quelques jours.

Le gérant de Tiger, Jersey Jones, a télégraphié à la Commission de la boxe et de la lutte d'Edmonton et au promoteur Moe Gunderson que le titulaire est de retour à New-York pour entreprendre son entrainement en vue du match.

Il semble que Tiger et Greaves se separeront 60 pour cent des recettes et naturellement, le champion recevra la plus grande part.

La Fédération canadienne de la boxe et de la lutte a accordé, mardi, son approbation officielle pour le combat, qui ordinairement devrait durer 12 rounds, soit un match de 15 rounds.

## Valdes vs Chuvalo

TORONTO. — Nino Valdes est arrivé à Toronto mardi soir en vue de son prochain combat contre George Chuvalo mardi prochain. Le titre du champion canadien ne sera pas en jeu dans cette rencontre de dix rondes. Valdes ne s'est pas battu depuis le premier décembre dernier. Il avait alors battu Brian London par knouckout en sept rounds à Londres.

# La requête de De John et Netro a été rejetée en Cour suprême

**NEW-YORK. — Un tribunal de la Cour suprême de l'Etat de New-York a maintenu hier une décision de la Commission athlétique de New-York qui intimait aux deux gérants John de John et Joe Netro, l'ordre de ne pas se mêler, directement ou indirectement, à la boxe professionnelle. Les deux individus sont les co-gérants de l'ancien champion poids moyen, Carmen Basilio.**

Le juge Henry Greensberg a rejeté la requête des deux gérants. "Les dossiers témoignent amplement en faveur de la décision de la Commission, a fait remarquer le président du tribunal, et d'aucune manière cette décision peut être qualifiée d'arbitraire et capricieuse".

De John et Netro ont été bannis de la boxe le 29 janvier dernier après avoir reconnu avoir versé une somme de $55,000 à Gabe Genovese, qui purge présentement une peine de deux ans d'emprisonnement pour avoir géré un boxeur sans permis. Genovese est par ailleurs considéré comme une des figures dominantes du monde interlope de la boxe.

Les deux gérants ont prétendu qu'au moment o ùils avaient loué les services de Genovese pour découvrir des adversaires pour Basilio, il n'y avait rien qui pouvait laisser croire qu'il eut jamais partagé une des bourses du boxeur. Ils avaient qualifié la décision de la Commission de contraire à la loi, impropre et déraisonnable.

# Henri Richard et Claude Provost au tournoi de tennis "La Bohême"

Henri Richard et Claude Provost participeront au tournoi d'invitation du Club de tennis "La Bohème". On aura l'occasion de voir à l'oeuvre les meilleurs joueurs de tennis de la province: Henri Rochon, champion du tournoi de l'an passé, chez les hommes, devra redoubler d'ardeur s'il veut conserver son championnat.

Chez les dames, Mlles Shirley Harit et M. Boundy classées 1ère et 2ème respectivement au Canada se feront une dire lutte.

M. René Gauvreau représentant les hommes d'affaires de l'est sera l'invité d'honneur.

A chaque année ce tournoi est un point d'attraction particulier. Plusieurs grandes personnalités se font un devoir d'assister à ce tournoi.

Les premiers matches auront lieu à 1 h. 30 p.m. Le club de tennis "La Bohême" est situé au 4345 de la rue Boyce.

Cette année le tournoi est sous la juridiction de: Jean Lepage, chairman; Yves Rajotte, relations extérieures; Jean-G. Hogue, publiciste et Bert Ouellette, président du Club et arbitre en chef.

## Ralliement de damistes dimanche à Repentigny

Les connaisseurs qui aimeraient essayer leur force contre les experts reconnus de la partie de dames auront une occasion toute choisie, dimanche prochain, le 5 juin, alors qu'un grand ralliement amènera à l'hôtel Roger, de Repentigny, les forts joueurs réputés de la métropole. Cet évènement marque le couronnement du tournoi classique où 12 artistes du damier 100 cases se sont disputé la suprématie, une compétition du CID-Jeanne d'Arc incluant, entre autres, le maître international et ex-champion mondial, Marcel Deslauriers. Trois contestants bien connus dans le monde damiste: Gérard Lefebvre, René Dussault et Jacques Brunet, ont mérité d'inscrire leurs noms sur le trophée DOW avec le titre de "maître national", en plus de diviser avec les autres concurrents une bourse spéciale offerte par le populaire animateur Nap. Gignac.

Toutes les parties de cette importante épreuve, jouées à la cadence réglementaire, ont été annotées et seront bientôt à la portée des amateurs qui ont suivi avec grand intérêt ces rencontres classiques de nos experts et sont impatients d'en apprécier laq ualité du jeu ou d'en découvrir les erreurs. La cérémonie de dimanche débutera par un diner familial, avec réservations, à 12h. 30 précises et, après les présentations, tous les visiteurs seront admis dans les salons de l'hôtel Roger qui sera, pour une journée, le théâtre des meilleures performances du jeu de dames, partie canadienne et partie française.


CE SOIR À 8 HEURES
BASEBALL
STADIUM DE LORIMIER
Programme double
RICHMOND vs ROYAUX
BILLETS: LA. 4-3773 ou CERTO LTD 371 ouest, Ste-Catherine VI. 9-2383



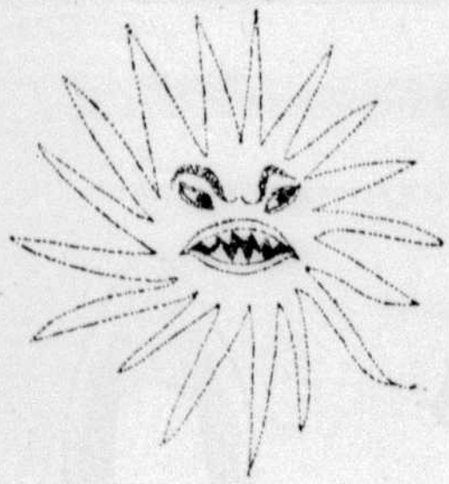

DEFIEZ LA CHALEUR

... POUR SEULEMENT $37.50

L'habit tropical "COOL-BREEZE" — le dernier confort pour le printemps et l'été. (2 pantalons).

Vous serez fier et bien au frais dans cet élégant tissu de DACRON importé des Etats-Unis.

Réguliers, ordinaires, courts et longs. Modèles et couleurs dernier cri.

Reg. $49.50
Prix CHATEAU $37.50

Aussi les fameux habits tropicaux "COOLBROOK", 2 pantalons.

Reg. $39.50
Prix CHATEAU $29.95

Et n'oubliez pas les habits worsted tout laine, toujours les plus populaires. A $48.00 seulement, avec 2 pantalons.

le CHATEAU men's wear
Vêtements pour hommes
607 ouest, rue Craig
Carré Victoria
UN. 1-4659
4255 Wellington
Angle Gordon
PO. 6-6557

Par Larry OUELLETTE

## La préparation

**Peu nombreuses sont les personnes non familières avec le golf qui peuvent s'imaginer à quel point il est difficile de jouer une partie de 18 trous avec un total de coups passables, disons 80 ou moins. Nimporte quel thon peut faire le tour d'un terrain en frappant la balle au hasard et en criant à qui veut l'entendre : "As-tu vu ça?" A voir de telles prouesses (?) le non-initié s'imagine que le golf est un sport facile, une aventure de tout repos où le seul exercice est la marche et où tous les ennuis sont oubliés. C'est bien le contraire de la vérité, car une ronde de golf bien jouée requiert une énorme quantité de travail physique et mental.**

Il est extrêmement important pour le golfeur de se préparer mentalement et physiquement à une partie. La préparation mentale est surtout nécessaire parce que la capacité de concentration sera mise à l'épreuve durant environ quatre heures. Un oubli momentané, un blanc de mémoire, et c'est le désastre.

En préparant sa partie, le joueur se fait d'abord une image mentale du parcours et analyse son propre jeu par une revision de ses dernières parties. Il doit décider dès lors qu'il va jouer dans la limite de ses capacités et non pas tenter l'impossible.

Durant la ronde, le joueur maintient sa concentration en chassant de son esprit la tentation de découragement provoquée par ses coups manqués et en faisant porter toute son attention sur le coup qu'il exécute à l'instant ou les problèmes qu'il devra affronter durant le reste de la partie.

Une telle tactique est indispensable car les experts sont unanimes à dire que l'attitude mentale joue un rôle décisif dans la qualité du jeu. Si le joueur sait conserver un optimisme tempéré et une attitude positive tout au long de sa partie, son jeu sera bon. Pour garder l'attitude mentale voulue, il lui faudra se détendre autant que possible. Un peu de détente n'enlève rien aux réflexes ou à la force des coups. Se laisser hypnotiser par la crainte de manquer un coup est le plus sûr moyen de figer et de les rater tous.

La chance joue toujours son rôle dans une partie de golf, surtout sur les verts, et il faut en prendre son parti. Si la chance nous sourit, tant mieux, sinon ce sera pour la prochaine fois.

Une chose est certaine cependant.

Les joueurs qui se préparent, mentalement et physiquement joueront mieux que les autres, et habituellement c'est à eux que la chance sourira.

* * *

## Tournois

En dépit de son grand esprit combatif l'Irlandaise **Philomena Garvey** a dû céder le pas hier à l'Américaine **Barbara McIntyre** dans la finale du championnat amateur britannique qui se déroulait à Harlech, dans le pays de Galles. Avec un déficit de huit trous au 27e, Mlle Garvey reprit soudainement son aplomb et gagna cinq des six trous suivants, dont quatre de suite à partir du 28e. Elle eut six trous consécutifs d'un putt et quatre "birdies", mais son ralliement prit fin au 34e trou où l'Américaine s'assura la victoire. Mlle McIntyre, qui détenait déjà le championnat amateur féminin des Etats-Unis, se hisse du fait au premier rang des golfeuses amateurs du monde. Elle est la quatrième Américaine à gagner le championnat britannique depuis son inauguration en 1893. Pour sa rivale, c'était sa troisième défaite en finale de ce tournoi qu'elle a pourtant gagné une fois, en 1957.

Le premier grand tournoi **O'Keefe** de la saison se déroulera demain au magnifique terrain de **Drummondville.** Ce tournoi est réservé aux amateurs seulement, qui se disputeront des prix d'une valeur totale de $500. La brasserie O'Keefe offre un prix spécial de $100 en marchandises aux concurrents qui réussiront un trou d'un coup. Plus de 150 golfeurs sont inscrits. Ce tournoi sera suivi d'un autre semblable, qui se déroulera au club de **Gatineau,** à Aylmer les 11 et 12 juin et qui sera la seule compétition mixte du circuit des tournois O'Keefe.

**Arnold Palmer** ne participe pas au tournoi **Colonial Open** qui se déroule en ce moment afin de pouvoir mettre la dernière main à un livre sur le golf qu'il a écrit et qui doit aller sous presse prochainement. Ce tournoi réunit la plupart des grandes vedettes américaines du golf, dont le célèbre **Ben Hogan.** Ce dernier a perdu sa magie d'autrefois sur les verts, ce qui explique sa difficulté à se classer dans les tournois. Il est aussi bon qu'il l'a toujours été du tee au vert, mais est terrorisé par l'idée d'être obligé de faire le moindre petit putt d'importance . . . **Stan Leonard** et **Al Balding,** les deux meilleurs golfeurs professionnels canadiens des dernières années, ont décidé de ne pas participer au tournoi omnium britannique, mais de revenir de l'Europe immédiatement après des matches de la **Canada Cup** qui seront disputés en Irlande du 23 au 26 juin et de s'inscrire à l'omnium canadien qui aura lieu du 6 au 9 juillet au club St. George de Toronto. Leur attitude se comprend facilement étant donné qu'il y a toujours des bourses spéciales pour les golfeurs canadiens dans l'omnium et qu'ils seront tous deux au meilleur de leur conditions après les matches de la Canada Cup contre les meilleurs golfeurs d'une trentaine de pays . . . **Rankin Caldwell** du club Marlborough et **Jean-Marc Bougie** de **Valleyfield** se rencontreront demain dans une ronde spéciale de 18 trous qui déterminera le gagnant de la section amateur de l'omnium du printemps qui a été joué le 27 mai. Caldwell et Bougie ont terminé le tournoi avec des cartes identiques de 74. La coupe **MacDonald** ira au gagnant de la ronde de demain . . . C'est également demain à **Rosemere** qu'aura lieu la première manche de la rencontre annuelle entre les clubs de **Rosemere** et de **Hampstead.** La deuxième manche se disputera à Hampstead le 18 juin.

* * *

## Ici et là

**Roger Landry,** le sympathique professionnel du club de golf de **Joliette** fait savoir que son terrain sera en superbe condition pour le tournoi du championnat amateur de la province en juillet. Le terrain de Joliette favorisera les frappeurs de distance, puisqu'il possède plusieurs par-4 d'une longueur exceptionnelle et les bons putters, puisque ses verts sont grands . . . La semaine nationale du golf commencera dimanche et se poursuivra jusqu'au 12 juin. Au cours de cette période, les quelque 350,000 golfeurs et golfeuses du pays sont invités à se mesurer aux champions, c'est-à-dire **Stan Leonard,** détenteur du championnat des professionnels canadiens et **Marlene Stewart Streit,** détentrice du championnat féminin. Leonard jouera sa ronde le 7 juin au club de Point Grey à Vancouver et Marlene la sienne à Toronto le 11 juin. Les golfeurs auront le privilège, tout au long de la semaine nationale du golf, de jouer autant de rondes qu'ils le voudront et de choisir parmi ces rondes la meilleure, moins leur handicap, pour l'opposer à celle des champions . . . **Pete Guillemette** a remporté le tournoi de golf annuel des Chevaliers de Colomb de Drummondville grâce à un birdie sur un trou supplémentaire contre **Mozart Bourbeau . . . Roland Mallette** du journal **"La Voix de l'Est"** de Granby a remporté vendredi dernier le tournoi annuel **"Molson"** des journalistes au club de Sherbrooke . . . La deuxième étape des rondes de qualification en vue du championnat omnium des Etats-Unis commencera lundi prochain. Un total de 490 golfeurs, au nombre desquels se trouvent six anciens champions, tenteront de se qualifier pour le plus grand de tous les tournois. La liste comprend **Gene Sarazen,** champion en 1922 et 1932, **Tony Manero,** champion en 1936 et **Lew Warsham,** champion en 1947. Les gagnants des cinq derniers tournois omniums ne sont pas requis de se qualifier. Ce sont Bill Casper, Tommy Bolt, Dick Mayer, Cary Middlecoff et Jack Flech. **Ben Hogan,** gagnant de l'omnium américain à quatre reprises, est exempté parce qu'il a fini parmi les dix premiers dans l'omnium de 1959.

# "Ce que je veux, c'est jouer"

*— Post*

PHILADELPHIE — Le vétéran Wally Post désire jouer plus régulièrement et il a demandé à la direction des Phillies de Philadelphie de le vendre ou de l'échanger à une autre équipe. "Je suis intéressé à rester à Philadelphie, si on veut m'acorder la chance de jouer, mais j'en doute" de dire Post.

L'ancien porte-couleurs du Cincinnati n'a que 30 ans et il croit qu'il est encore bon pour quelques saisons dans les majeures. Post a frappé 32 coups de circuits et a fait compter 94 points en 132 parties avec les Phillies l'an dernier.

D'autre part, les phillies ont placé le nom du lanceur Jack Meyer sur la liste des joueurs inéligibles pour 30 jours. Meyer souffre d'une blessure au dos et il devra recevoir des traitements spéciaux durant une période indéfinie.

Meyer aurait subi cette blessure en luttant, pour s'amuser avec son coéquipier Harry Anderson, à leur chambre d'hôtel de Pittsburgh en fin de semaine. Meyer a démenti ces rapports. Gene Mauch ne s'est pas gêné pour réprimander sévèrement Meyer lorsqu'il a été mis au courant de l'incident.

Pour remplacer Meyer, les Phillies ont rappelé le lanceur Taylor Phillips des Bisons de Buffalo de la ligue Internationale.

# Cunningham fait perdre les Giants

SAN FRANCISCO — Joe Cunningham a cogné son premier circuit de la saison hier pour donner une victoire de 4-3 aux Cardinaux de St-Louis sur les Giants, à San Francisco. Le circuit de Cunningham est survenu à la septième manche alors que le pointage était 3-3, devant la plus faible assistance de la saison, à Candlestick Park, soit 10,584. Une trentaine de personnes ont dû subir les premiers soins après avoir été victimes d'insolation, sous une température de plus de 90 degrés.

Larry Jackson, qui a lancé huit manches complètes, a été crédité de sa sixième victoire de la saison contre 5 revers. Il accorda un but sur balles au frappeur d'urgence Jim Marshall dans la neuvième et fut remplacé par Lindy McDaniel qui a retiré les trois frappeurs suivants dans l'ordre. Billy O'Dell a retiré neuf frappeurs au bâton et a accordé deux coups sûrs de moins que son rival mais encaissa néanmoins son cinquième échec contre deux gains.

Ken Boyer a réussi son 14ème circuit pour les Cardinaux tandis que Willie McCovey y allait de son 10ème pour les Giants.

| | | | |
|---|---|---|---|
| SAN FRANCISCO | 101 001 000 | 3 | 11 2 |
| SAINT-LOUIS | 000 210 100 | 4 | 9 3 |

Jackson, McDaniel (9) et Smith; O'Dell et Schmidt, Landrith (9). G.: Jackson (6-5); P.: O'Dell (2-5). CC.: St-Ls.: Boyer (14e), Cunningham (1er); SF.: McCovey (10e).

# Baseball

**HIER**

**Ligue Internationale**
Columbus 2, Montréal 1
Richmond 0, Toronto 1
Miami 0, 3, Buffalo 10, 5
La Havane à Rochester, pluie.

**Ligue Nationale**
St-Louis 4, San Francisco 3
Milwaukee 6, Philadelphie 5 (8e)
Chicago à Los Angeles, soir

**Ligue Américaine**
Washington 8, 8, Boston 3, 7
New-Yor 5, Baltimore 6
Chicago 2, Détroit 3 (6e)
Cleveland 4, Kansas City 2 (4e)

**AUJOURD'HUI**

**Ligue Internationale**
Richmond à Montréal, soir
Columbus à Toronto, soir
La Havane à Buffalo, soir
Miami à Rochester, soir

**Ligue Nationale**
Pittsburgh à Philadelphie, soir
St-Louis à San Francisco, soir
Chicago à Los Angeles, soir
Cincinnati à Milwaukee, soir

**Ligue Américaine**
Baltimore à Washington, soir
Détroit à Cleveland, soir
Kansas City à Chicago, soir
Boston à New-York, soir

## CLASSEMENT

(Parties du soir non comprises)

**LIGUE INTERNATIONALE**

| | G. | P. | Moy. | Diff. |
|---|---|---|---|---|
| Toronto | 24 | 9 | .727 | — |
| Buffalo | 23 | 13 | .639 | 2½ |
| La Havane | 19 | 18 | .514 | 7½ |
| Columbus | 20 | 19 | .513 | 7 |
| Richmond | 21 | 22 | .488 | 8 |
| Rochester | 17 | 18 | .486 | 8½ |
| Miami | 16 | 24 | .400 | 11½ |
| Montréal | 11 | 23 | .282 | 16 |

**LIGUE NATIONALE**

| | G. | P. | Moy. | Diff. |
|---|---|---|---|---|
| Pittsburgh | 28 | 14 | .667 | — |
| San Francisco | 27 | 17 | .614 | 2 |
| Milwaukee | 17 | 16 | .515 | 6½ |
| Cincinnati | 22 | 21 | .512 | 6½ |
| Los Angeles | 20 | 22 | .476 | 8 |
| St-Louis | 20 | 22 | .476 | 8 |
| Chicago | 14 | 22 | .389 | 11 |
| Philadelphie | 14 | 28 | .333 | 14 |

**LIGUE AMERICAINE**

| | G. | P. | Moy. | Diff. |
|---|---|---|---|---|
| Baltimore | 26 | 15 | .634 | — |
| Cleveland | 21 | 15 | .583 | 2½ |
| Chicago | 22 | 16 | .550 | 3½ |
| New-York | 19 | 18 | .514 | 5 |
| Détroit | 17 | 19 | .472 | 6½ |
| Kansas City | 18 | 22 | .450 | 7½ |
| Washington | 16 | 23 | .410 | 9 |
| Boston | 14 | 23 | .378 | 10 |

# Washington enlève un double aux Red Sox

**BOSTON. — Les Sénateurs ont battu par deux fois les Red Sox à Boston, hier, remportant la deuxième partie en dix manches, par 8-7.**

Les Sénateurs ont gagné la première partie, grâce à trois circuits de Billy Gardner, Jim Lemon et Bob Allison. Truman Clevenger a contribué à la défaite de ses anciens coéquipiers en relevant de Don Lee pour compléter une partie de toute beauté.

Après une couple de simples suivi du circuit de Vic Wertz pour Boston, à la huitième, Clevenger remplaça Lee, retira Pumpsie Green sur trois prises et força le frappeur d'urgence Ted Williams à cogner un ballon facile à attraper.

Au cours des sept premières manches, Lee n'avait accordé que cinq simples aux Red Sox, dont deux coups retenus. Gardner a cogné son circuit à la première manche, pendant laquelle les Sénateurs ont marqué quatre points, envoyant le lanceur débutant Ile Delock aux douches.

Dans la deuxième partie, des circuits de Gardner, son 2ème de la journée et de la saison et de Harmon Killebrew ont permis aux Sénateurs de l'emporter. C'est un trois-buts de Faye Throneberry à la dixième manche qui a produit le point victorieux.

**Première partie**

| WASHINGTON | AB | P | CS | Pp |
|---|---|---|---|---|
| Gardner, 2B | 4 | 3 | 2 | 1 |
| Dobbek, CC-CG | 4 | 0 | 1 | 1 |
| Allison, CD | 3 | 2 | 2 | 2 |
| Lemon, CG | 4 | 2 | 2 | 1 |
| L. Green, CC | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Killebrew, 3B | 3 | 1 | 0 | 0 |
| Becquer, 1B | 4 | 0 | 1 | 2 |
| Battey, R | 3 | 0 | 0 | 0 |
| Valdivielso, AC | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Lee, L | 2 | 0 | 0 | 1 |
| Clevenger, L | 1 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAUX | 33 | 8 | 8 | 8 |

| BOSTON | AB | P | CS | Pp |
|---|---|---|---|---|
| Keough, CC | 5 | 0 | 1 | 0 |
| Runnels, 2B | 4 | 1 | 2 | 0 |
| Geiger, CD | 5 | 1 | 2 | 0 |
| Wertz, 1B | 5 | 1 | 1 | 3 |
| Stephens, CG | 4 | 0 | 2 | 0 |
| Melzone, 3B | 4 | 0 | 1 | 0 |
| B. Green, AC | 4 | 0 | 2 | 0 |
| Sadowski, R | 2 | 0 | 0 | 0 |
| B—Williams | 1 | 0 | 0 | 0 |
| H. Sullivan, R | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Delock, L | 0 | 0 | 0 | 0 |
| F. Sullivan, L | 1 | 0 | 0 | 0 |
| A—Thomson | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Sturdivant, L | 1 | 0 | 0 | 0 |
| C—Repulki | 1 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAUX | 36 | 3 | 11 | 3 |

A—retiré pour F. Sullivan à la 5e
B—retiré pour Sadowki à la 8e
C—retiré pour Sturdivant à la 9e

| | | | |
|---|---|---|---|
| WASHINGTON | 400 010 102 | 8 | |
| BOSTON | 000 000 030 | 3 | |

E: Gardner. R.-A.: Washington 27-8, Bston 27-5. DJ.: Valdivielso, Gardner et Becquer. LSB: Washington 5, Boston 10.
2B: Gardner. CC: Gardner, Lemon, Wertz, Allison. BV: Allison. S. Dobbek.

| | ml | cs | p | pm | bb | rb |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Lee (G. 1-1) | 7⅓ | 9 | 3 | 3 | 2 | 5 |
| Clevenger | 1⅔ | 2 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Delock (P. 0-1) | ⅓ | 3 | 4 | 4 | 2 | 1 |
| F. Sullivan | 4⅔ | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 |
| Sturdivant | | 4 | 4 | 3 | 1 | 5 |

APL: Battey, par Delock ML: Sturdivan. A: Paparella, Rice, Smith, Runge. T.: 2.40.

**Deuxième partie**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Washington | 040 020 001 | 1—8 | 9 | 0 |
| Boston | 202 030 000 | 0—7 | 13 | 2 |

Kaat, Fischer (4), Lee (5), Stobbs (7), Kralick (8), Ramos (9) et Naragon; Hillman, Fornieles (6, Borland (9) et H. Sullivan, Sadowski (6). G.: Ramos (3-6). P.: F. Sullivan (1-6). CC.: Wash.: Gardner (2), Killebrew (3). Bost.: Malzone (5).

# Les Royaux, vaincus 2-1

**Les Royaux ont cogné le même nombre de coups sûrs que leurs adversaires, hier soir, mais que ce soit par malchance ou par inopportunisme, ils n'ont compté qu'un point alors que les Jets de Columbus en marquaient un de plus pour l'emporter au compte de 2 à 1.**

Babe Birrer a lancé toute la partie pour les Royaux, n'accordant que 3 buts sur balles et retirant trois hommes au bâton. Il a subi sa 7ème défaite de la saison contre 2 victoires. Angel Scull a été le meilleur des Royaux avec trois coups sûrs, trois simples. George Risley a de son côté frappé deux deu-buts, et produit le point du club. Gordie Windhorn et Mike Goliat ont aussi cogné des doubles pour les Montréalais. Tommy Burgess un Canadien de London, Ont. a cogné un circuit pour les vainqueur.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Columbus | 000 101 000 | 2 | 7 1 |
| Montréal | 000 001 000 | 1 | 7 0 |

Jackson, Olivo (6) et Hall ; Birrer et Teed. G—Jackson, CC—Columbus : Burgess (5).

## Les résultats à Blue Bonnets

**1ère course — D Amble — $500.00**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Grand Manner | 8.40 | 4.60 | 3.70 |
| Golden Bugle | | 6.00 | 4.10 |
| Sandy Rosecroft | | | 7.60 |

Temps : 2:10 2/5

**2ème course — D Trot — $500.00**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Sandy Abott | 14.30 | 12.20 | 2.30 |
| Cy Hanover | | 12.70 | 7.50 |
| Mr Super's Boy | | | 4.10 |

Temps : 2:09 2/5
Pari double : Grand Manner et Sandy Abott — $97.40.

**3ème course — D Amble — $500.00**

| | | | |
|---|---|---|---|
| My Ginny Forbes | 6.80 | 3.70 | 2.60 |
| Mountain Brooke | | 3.20 | 3.10 |
| Rocky Dale | | | 3.10 |

Temps : 2:10 4/5

**4ème course — C Amble — $900.00**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Art's Rhythm | 7.40 | 4.20 | 3.80 |
| Just Barry | | 4.40 | 4.40 |
| Contour | | | 5.60 |

Temps : 2:06 3/5
Quinella : Art's Rhythm et Just Barry — $28.20.

**5ème course — B Amble — $2,200.00**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Flika's Ensing | 7.40 | 3.50 | 2.50 |
| Dandy Byrd | | 3.90 | 2.60 |
| Mighty Special | | | 3.10 |

Temps : 2:03

**6ème course — C Amble — $900.00**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Nifty Chief | 5.90 | 3.00 | 2.80 |
| Ike C. | | 3.40 | 3.20 |
| Nell's Lad | | | 6.90 |

Temps : 2:07 2/5

**7ème course — C Amble — $1,200.00**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Dino Herbert | 7.70 | 5.20 | 4.40 |
| Victor Pick | | 29.60 | 12.20 |
| Taytoe | | | 5.90 |

Temps : 2:07 1/5
Quinella : Dino Herbert et Victor Pick — $98.50.

**8ème course — C Amble — $1,200.00**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Adios Whiskers | 3.90 | 3.50 | 3.00 |
| Spaghetti Girl | | 5.90 | 3.80 |
| James Hanover | | | 3.40 |

Temps : 2:09

## Baltimore 6 New-York 5

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| New-York | 010 102 010 | 5 | 10 | 2 |
| Baltimore | 000 023 01x | 6 | 8 | 0 |

Coates, Shantz (6), Ditmar (7), et Howard ; Wilhelm, Fisher (6), Estrada (8) et Courtney.
G—Estrada (3-1). P—Ditmar (2-3).
CC—New-York : Skowron (6), Maris (12). Baltimore : Robinson (3), Gentile (5), Woodling (4).

## Hebenton réengagé

NEW-YORK. — Andy Hebenton a signé son contrat avec les Rangers de New-York en vue de la prochaine saison de hockey. Cet ailier a accepté les termes de Murray Patrick à Victoria en Colombie Britannique, où Hébenton visitait des parents.

## Essais olympiques de tir au pistolet

William Hare, d'Ottawa, Fernand Lapointe, de Québec et S. David Wood, de Kingston, Ont., se rencontreront au cours de la fin de semaine au cours des essais olympiques régionaux du Québec et de l'Est de l'Ontario du tir au pistolet.

Cette rencontre qui se déroulera samedi et dimanche est l'une des nombreuses autres qui auront lieu partout au Canada au cours des prochaines semaines en vue de choisir les deux membres de l'équipe du tir qui représenteront le Canada aux Jeux olympiques d'été à Rome en août prochain.

M. Frank M. McCormick de Montréal, directeur de l'Association civile canadienne des tireurs d'élite, a déclaré qu'un total de 30 concurrents tenteront de se mériter un poste sur cette équipe.

Les essais régionaux de fusil de faible calibre auront lieu à Montréal les 18 et 19 juin. Quatre tireurs y participeront: William N. Regan et Alfred Pinish, de Montréal, Georges Morin de Notre-Dame-des-Laurentides et W. B. Scott, de Shawinigan-sud, Québec.

# La Continentale n'ouvrirait pas sa 1ère saison en 1961

NEW YORK — Branch Rickey, président de la future ligue Continentale, croit que le problème des indemnités relativement aux droits territoriaux, empêchera son circuit de commencer ses activités en 1961 tel que prévus.

Rickey a déclaré que la ligue Internationale exigeait $300,000 pour la perte de Buffalo et Toronto et l'Association Américaine un million par franchise perdue.

L'Association Américaine a perdu quatre clubs à la ligue Continentale, soit Houston, Denver, Dallas-Fort Worth et Minneapolis-St-Paul.

Les deux autres clubs de la ligue Continentale sont New York et Atlanta. Rickey considère exhorbitant le prix exigé par les deux ligues.

## Foiles à Cleveland

CLEVELAND. — Les Indiens de Cleveland ont cédé le voltigeur John Powers aux Jets de Columbus de la ligue Internationale et ont obtenu en échange, le receveur Hank Foiles. Foiles a joué pour Cleveland en 1955 et 1956. Il retourne à son ancien club. Foiles passe ainsi à un nouveau club pour la troisième fois en deux jours. Plus tôt cette semaine, il avait été échangé aux Pirates de Pittsburgh par les Athlétiques de Kansas City et les Pirates l'avaient ensuite envoyé à Columbus.


Ce soir 8h.15

10 COURSES
PARI-DOUBLE
PARI QUINIELA

Blue Bonnets
RACEWAY INC.

Dimanche
2h.15

Admission:
CLUBHOUSE $2.50
GRANDSTAND $1.00
(Entrades populaires)

Un délicieux "buffet" est servi chaque dimanche après-midi
STATIONNEMENT GRATUIT
Enfants non admis
Tous les mercredis soir, soirée des dames



C'est le NATUREL pour 1960

LE COMPLET AVEC EPAULES NATURELLES

- Peu de coussinets voir même pas du tout.
- Boutons plus espacés et plus haut.
- Revers des poches plus larges et ouverture à crochet au centre du dos.
- Coutures rabattues et pantalon étroit.

26 semaines pour payer
69.50

Le Ivy Continental

- Epaules naturelles avec peu de coussinets.
- Modele trois boutons avec revers à pointes et coutures rabattues.
- Pli ouvert de chaque coté et manches à revers.
- Pantalon de coupe amincie.

26 semaines pour payer
69.50

Le M.G. Continental

- Veston plus court, devant à courbes fuyantes, revers à pointes
- Epaules naturelles, poches en biais et plis ouverts de chaque côté.
- Pantalon plus étroit et de coupe amincie.

26 semaines pour payer
69.50

Morrie Gold
385 OUEST, RUE STE-CATHERINE, JUSTE A BLEURY
STATIONNEMENT GRATUIT À 1215 CARRÉ PHILLIPS

LE CHEF LIBERAL A HULL

## M. Lesage s'élève contre une déclaration "irresponsable" de M. Barrette sur le chômage

**HULL (De notre envoyé spécial) — "En affirmant mercredi soir à Ste-Anne des Monts qu'il y a moins de chômeurs dans le Québec que dans toutes les autres provinces du Canada, M. Barrette a fait une déclaration irresponsable qui le rend indigne de la confiance de l'électorat du Québec".**

M. Lesage a fait cette déclaration hier soir à Hull en citant des statistiques officielles du gouvernement fédéral selon lesquelles le Québec, à la fin d'avril 1960, comptait plus de 220,000 chômeurs, soit 41 pour cent de tous les chômeurs au Canada." M. Barrette sait-il ce qu'il dit? Sait-il de quoi il parle, ou veut-il simplement se moquer de la misère des 200,000 chômeurs du Québec et de leurs familles? Sait-il de quoi il parle quand à Hull seulement, 3,000 personnes sur un total de 16,000 travailleurs disponibles sont à la recherche d'un emploi?"

M. Lesage prenait la parole au au cours d'un meeting politique organisé dans cette ville en faveur des candidats libéraux des comtés de Hull, Gatineau, Papineau et Pontiac. Le chef libéral a accusé l'UN de se complaire dans la situation actuelle et de conduire la province à un déséquilibre économique et social qui va la reléguer bientôt au rang des provinces pauvres.

"L'Union nationale n'a pas conservé longtemps au Québec la place qui lui revient, la première de la Confédération. Ces gens ne rendent pas compte qu'il ne suffit pas d'être riche, qu'il faut savoir exploiter nos richesses pour en bénéficier pleinement.

"Pour y parvenir, a-t-il dit, le Québec a besoin d'une véritable planification industrielle: non pas d'un cataplasme appliqué au hasard, mais d'un plan directeur susceptible d'assurer une expansion industrielle ordonnée".

### Des exemples concrets

Le Québec a sous les yeux des exemples concrets, en particulier celui de l'Ontario. M. Lesage a dit que cette province nous devance à pas de géants. "Si l'Ontario réussit d'une façon si étonnante, c'est que, tout d'abord, elle favorise la création de l'industrie lourde et procède méthodiquement à l'application d'une planification industrielle. Elle possède d'autre part un service d'orientation économique et industriel, et des commissariats et des représentants en Europe et aux Etats-Unis dont la mission est d'encourager les industriels à s'établir dans cette province".

M. Lesage a cité des statistiques démontrant la supériorité industrielle de l'Ontario. En 1956, la production manufacturière de l'nOntario se chiffrait jar $10,650,912,000 et celle du Québec, par $6,736,353,000. Dans le domaine de l'industrie secondaire, l'Ontario atteignait 57 pour cent, et le Québec, 30 pour cent.

Au sujet des salaires, l'Ontario payait $2,308,315,000 à 641,371 ouvriers tandis que 452,852 travailleurs du Québec recevaient $1,416,189,000. En Ontario, les salaires sont plus élevés; le chômage est moins considérable et il y a plus d'investissements en bâtiments et en outillages. Avec le gouvernement de l'Union nationale, le Québec avance à pas de tortue, tandis que l'Ontario progresse à pas de géant.

Ce qu'il nous faut, c'est instaurer une véritable planification industrielle ou rien n'est laissé au hasard: urbanisme, recherches industrielles et scientifiques, conservation des ressources naturelles, propagande à l'étranger, etc. Ce qu'il nous faut encore, c'est l'établissement de commissariats industriels dans les principales villes européennes et américaines.

"Nous avons dans le Québec des richesses à développer, des industries à établir, et c'est le devoir du gouvernement d'offrir un plan général de développement, non seulement afin d'aider l'établissement de nouvelles industries, mais afin de protéger notre capital de ressources naturelles contre la dilapidation et l'exploitation irraisonnée. L'Union nationale ne pense pas à cela, a dit M. Lesage, elle n'a jamais pensé à l'avenir, préoccupée qu'elle est toujours de politicailleries et de chantage électoral.

### Assurance-hospitalisation

M. Lesage a aussi accusé le gouvernement de l'UN de forcer le citoyen du Québec à payer pour les comptes d'hôpitaux des "gens de l'autre côté de la rivière (Outaouais)" tandis que nos propres malades n'ont pas les moyens de se faire soigner. Le Québec, a dit M. Lesage, paie $40,000,000 par année en taxes fédérales pour défrayer le coût de l'assurance-hospitalisation dans les neuf autres provinces du Canada.

"S'est la pire injustice de l'UN à l'égard des contribuables du Québec, de ses malades, de ses familles en vue de protéger son jeu infernal de paiements de comptes d'hôpitaux au moyen de cartes roses en temps de périodes électorales!" s'est exclamé M. Lesage. Le parti libéral, a-t-il ajouté, vous donnera l'assurance-hospitalisation dès la prochaine session.

# Barrette: la campagne contre moi est d'une vulgarité désespérante

RIVIERE-DU-LOUP (De notre envoyé spécial) — "Si mes adversaires n'avaient pas voulu ridiculiser l'ancien ouvrier que je suis, je n'aurais jamais rappelé mes débuts comme employé manuel", a déclaré hier soir le premier ministre de la province, M. Antonio Barrette, en affirmant que la campagne que l'on fait actuellement contre lui à ce sujet est d'une vulgarité désespérante.

On a prétendu, a-t-il dit devant la population ouvrière de Rivière-du-Loup, que j'étais le chef des grévistes et des chômeurs de la province. C'est non seulement grossier, mais c'est faux et injurieux pour la population. Avec le tiers de la force ouvrière canadienne, nous n'avons eu que 10 pour cent des grèves en 1959. M. Lesage devrait alors louanger la population ouvrière plutôt que de laisser croire au reste du Canada que nous sommes un peuple de grévistes.

La réunion de la Rivière-du-Loup a été la plus considérable jusqu'ici pour M. Barrette. Il l'a d'ailleurs constaté lui-même et a remercié les électeurs pour ce qu'il a appelé "sa plus belle assemblée". La salle du nouveau patronage était pleine à craquer et il y avait plusieurs centaines d'électeurs à l'extérieur. Il était facile de noter, toutefois, maints regards dans la salle nous l'ont prouvé à l'évidence, qu'une bonne partie de cet auditoire s'abstenait complètement d'applaudir. La réunion a quand même été enthousiaste et M. Barrette a dit que c'était le présage de la grande victoire qui attend l'UN le 22 juin.

Il a d'ailleurs dit que c'était la mission de l'électorat ce jour-là, de rejeter à jamais le parti libéral, qui est actuellement dirigé par des chefs qui ont renié la province de Québec et lui ont refusé quelque priorité que ce soit dans le domaine de la fiscalité. Autant dire, a dit le premier ministre, qu'avec de tels gens, les provinces seraient appelées à disparaître.

### Les comptes d'hôpitaux

Le premier ministre a été présenté à la foule par son collègue de la santé, le Dr Arthur Leclerc. Il a dit qu'il a pu se glisser de petites erreurs, certaines irrégularités sous l'UN, mais qu'au moins 90 pour cent de notre administration est sainé. C'est devenu une manie pour les libéraux de chercher des scandales, a-t-il dit. Il a parlé de ce qu'on a appelé, dit-il, le "scandale des comptes d'hôpitaux". Je m'accuse, a-t-il dit, d'avoir travaillé pour des gens qui ont été hospitalisés et n'avaient pas le moyen de payer. Je continuerai. Je ne dilapiderai pas les fonds publics, mais chaque cas comme je l'ai toujours fait, j'ordonnerai une enquête et, si c'est justifiable, la province paiera la part de l'assistance publique.

C'est ça qu'on appelle un scandale? a-t-il dit.

Moi, j'appelle cela payer pour des pauvres malheureux.

### La compétence

Ancien employé des chemins de fer, M. Barrette a dit qu'il tenait particulièrement à saluer ses amis des chemins de fer à la Rivière-du-Loup. J'ai travaillé pendant 20 ans avec des saloppettes. Je travaillais de nuit, et j'ai suivi des cours le jour pendant 12 ans. On a prétendu que je manque de compétence. Ce n'est pas M. Lapalme qui jugera cela, mais la population. Après 24 ans comme député, 16 ans comme ministre, je me crois aussi compétent que M. Jean Lesage qui n'a jamais mis les pieds au parlement provincial. Je ne suis pas avocat, mais 24 années en Chambre, c'est un véritable cours de droit.

Ces gens qui m'accuse vont perdre leur dépôt et cette sorte de "rouges" disparaîtra définitivement de la province.

### Les ponts

On accuse l'UN, dit M. Barrette de payer deux fois trop cher pour les ponts. Cette assertion n'est appuyée sur rien du tout. C'est une mensonge de laisser entendre que ce sont les ministres ou les députés qui établissent les prix des ponts. Ce sont les fonctionnaires qui font ce travail, et ce sont eux que les libéraux accusent. Ils s'en souviendront le 22 juin.

Pourquoi accuser ainsi tout le monde? Quant à nous, nous acceptons les déclarations et les chiffres des fonctionnaires, car nous les croyons honnêtes.

M. Barrette a dit que M. Lesage avait prouvé sa profonde méconnaissance du milieu rural en suggérant que l'on construise des salles communales où les femmes de cultivateurs pourraient s'habituer à la vie sociale et gagner quelque argent.

Si M. Lesage connaissait mieux nos femmes rurales, il saurait combien elles ont de distinction et il comprendrait qu'elles n'ont pas besoin de sortir de leurs foyers pour s'habituer à la vie sociale.

# La Ville a exproprié sur Cedar

DERNIERE HEURE

**Par 55 voix contre 16, le Conseil municipal a décrété hier soir l'expropriation des terrains de l'ancien hôpital Children's Memorial, situé sur l'avenue Cedar, au flanc de la montagne. Le Conseil a de plus voté un crédit de $1,000,000 à cette fin.**

**Qeulques instants auparavant, le Conseil a rejeté par 54 voix contre 17 une motion de référence du conseiller Lucien Saulnier. Au cours du deuxième vote, M. Saulnier a refusé de voter et le maire Sarto Fournier a dû interrompre l'appel nominal des conseillers pour demander à M. Saulnier de sortir de la salle du Conseil.**

**En conséquence, la société qui se proposait de construire des immeubles d'appartements sur cet emplacement ne pourra procéder aux travaux. Bien que le crédit voté pour l'expropriation s'élève à $1,000,000, il se peut que celle-ci atteigne $3 ou $4 millions.**

# Etrange affaire d'alambic saisi dans Bagot...

ACTON VALE (DNC) — La Gendarmerie royale a saisi hier un alambic dans une grange qu'une explosion avait détruite, sur une ferme de la municipalité d'Acton Vale. Quelques personnes qui se trouvaient sur les lieux, mais dont on ignore le nombre exact, ont été appréhendés par les policiers fédéraux qui, semble-t-il, avaient été alertés par un voisin. Ce dernier s'étonnait que le propriétaire de la grange n'appelât pas les pompiers pour éteindre l'incendie provoqué par l'explosion. Hier soir, la Gendarmerie poursuivait son enquête dans la petite localité de Sainte-Catherine qui, comme Acton Vale est située dans le comté de Bagot.

S'il faut en croire certains informateurs, dont nous communiquons les renseignements sous toute réserve, quelques organisateurs de de l'Union nationale, attachés à l'organisation de M. Daniel Johnson, seraient mis en cause dans cette affaire.

TOURNOI DE FOLKLORE

## Deux championnats à l'équipe St-Paul

Un magnifique succès a couronné le 4e tournoi provincial de danses folkloriques, organisé par l'équipe "Le Cotillon" au Centre de loisirs Immaculée-Conception de Montréal. Quelque 14 équipes de la métropole et des environs y ont pris part, tandis qu'une foule nombreuse a assisté à cette double soirée de folklore, suivant avec un intérêt marqué les évolutions des concurrents.

Le jury était composé de trois folkloristes bien connus: M. Richer Castner, de Portland, Maine, M. Jocelyn Bournival, spécialiste en danses canadiennes, et M. René Caron, artiste de la T.V.

Lors du tournoi de l'an dernier, l'équipe de la paroisse St-Paul de Montréal avait conquis les deux trophées pour les sections junior et senior. Celles-ci ont défendu leurs championnats et réussi à les conserver pour une 2e année consécutive, après avoir subi une compétition très serrée de la part de l'équipe "Le Cotillon", dans les deux classes. La section junior de l'équipe St-Paul a remporté la palme avec ses danses: "Cotillon de Baie-Ste-Catherine" (Québec) et "Original Laendler" (Allemagne). La section senior a décroché les mêmes honneurs avec la même danse canadienne et avec "Kolomvika" (Ukraine).

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY Lée
MONTREAL

OUVERTS CE SOIR JUSQU'A 9 H. 30
Samedi 5 h. 30
VI. 2-6171

Chez dupuis

offre exceptionnelle

"VIVOIR" — 5 PIÈCES MODERNES (comprenant 2 tables)

Sièges entièrement à ressorts

- Tout métal émaillé brun
- Sièges très confortables à ressorts
- Plastique strié, le dos renforcé
- Pour vivoir, sous-sol, chalet d'été

CORAIL — BLANC — BLEU — BEIGE

AUBAINE DUPUIS
$129.

*L'ensemble comprend :* 2 sofas (demi) — Un fauteuil
1 table de coin — 1 table à café

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 710

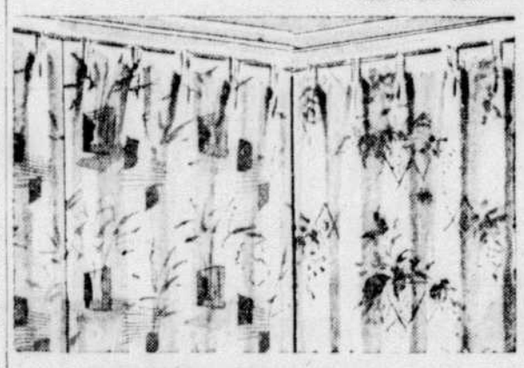

CONFECTION GRATUITE

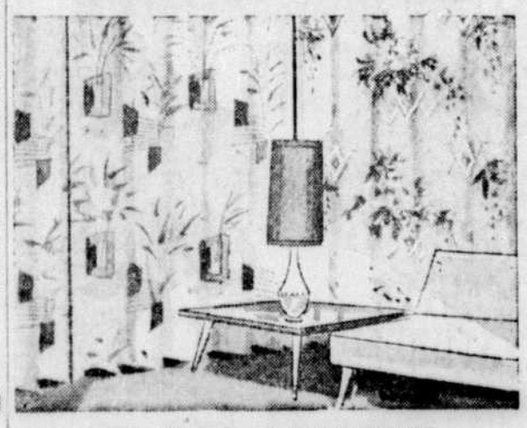

DE VOS DRAPERIES
SATIN ANTIQUE
*Pourvu que ce tissu soit acheté chez Dupuis à ce prix*
TEXTURE QUALITE DURABLE
Largeur 45" — Ord. 2.98
1.98 LA VERGE
FONDS : blanc, ivoire, gris, beige
Motifs modernes, semi-modernes
Fleurs de riches coloris
LIVRAISON ENVIRON 3 SEMAINES
de la date de la commande
APPORTEZ-NOUS LES DIMENSIONS EXACTES
DE VOS FENETRES A GARNIR
Nous vous aiderons à calculer le nombre de verges requis
LEGER SUPPLEMENT pour doubler ces draperies
DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 740

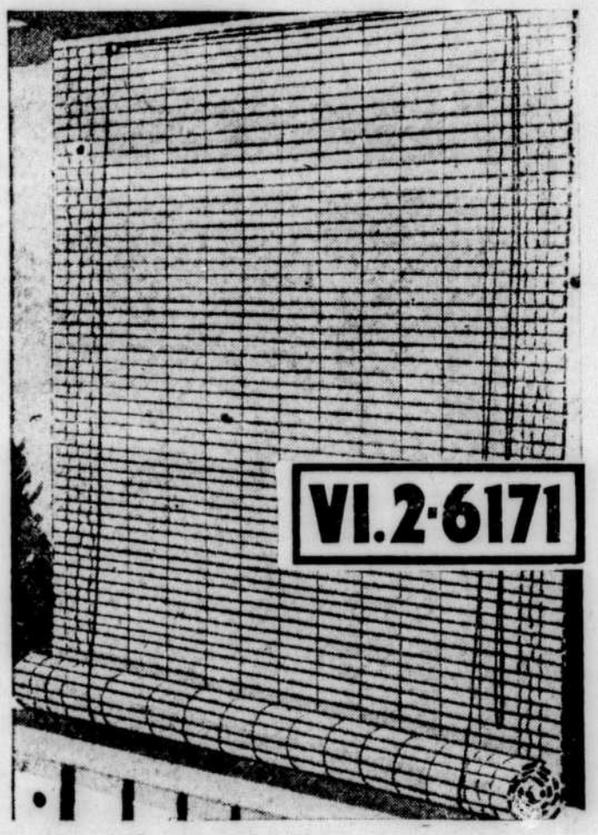


*Nouvelles marchandises d'été*
STORES DE TILLEUL
Ce bois de tilleul résistant aux rayons du soleil
Hauteur 7' — VERT SEULEMENT

| LARGEURS | | | |
|---|---|---|---|
| 3 pieds — chacun | 7.98 | 7 pieds — chacun | 16.98 |
| 4 pieds — chacun | 9.98 | 8 pieds — chacun | 19.98 |
| 5 pieds — chacun | 12.98 | 9 pieds — chacun | 22.98 |
| 6 pieds — chacun | 14.98 | 10 pieds — chacun | 24.98 |

STORE A JEUX DE CORDES s'enroulant sur lui-même. Laisse pénétrer l'air sans les rayons du soleil
POUR BALCONS - VERANDAS - LARGES FENETRES
DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 740

CLOTURES
Hauteur 12"
Longueur 10 pieds 1.49
Pour entourer parterres, haies, plates-bandes, etc. Broche fantaisie solide. Métal peinturé en vert.
VI. 2-6171

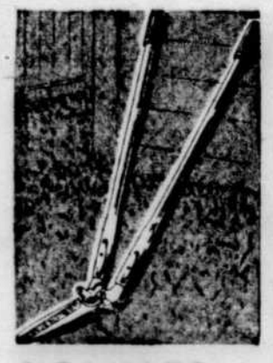

CISAILLES
4.98 Ord. 6.40
Tout aluminium. Long manches, extrémités caoutchouc. Lames de 7" en acier trempé. Ce modèle plus léger facilite la tâche.

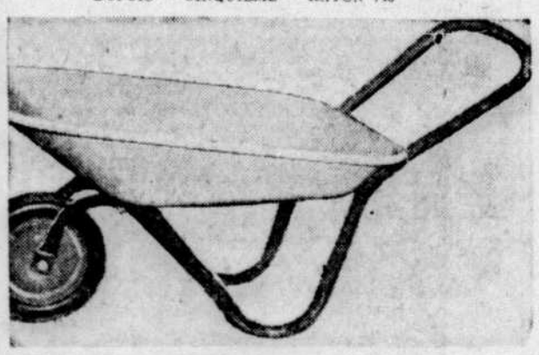

BROUETTE
*Cuve d'acier solide*
8.95
Robuste et légère à la fois cette brouette servira à de multiples tâches autour de la maison. Cuve bleue, guidon métal tubulaire ton rouge. Roue disque tout acier caoutchouc plein. Diamètre 10 pouces.

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 740

Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, PRESIDENT — 865 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL —

## Petites annonces du "Devoir"

APPARTEMENT OU LOGEMENT DEMANDE

Quatre pièces chauffées, bas ou deuxième étage, avec cuisinière électrique "Poêle" et refrigérateur, et garage de préférence. Entre boulevard Pie IX et Guy, au nord de Sherbrooke. S'adresser à LA. 2-4305 J N O

ASSURANCES

ASSURANCE - AUTO
12 versements, sans intérêt, Tél.: LA. 6-5558, soir, DU. 7-2327. JNO

ATELIER DE MECANIQUE

45 ans
Lefebvre Frères Limitée
l'atelier mécanique connu existera et continuera
UN. 1-7471

AUTO A VENDRE

PEUGEOT 1959 12000 milles, particulier, aubaine, comme neuve. OL. 5-1871. 4-6-60

A VENDRE OU A LOUER

A St-Jovite, près village, maison de campagne, 5 pièces, toutes commodités, bord de l'eau, grand terrain. Paul-Emile Lavoie, St-Jovite. Tél. 694-R-2 4-6-6

COTTAGE A VENDRE

Outremont, près Pape, école, Externat Classique, 9 pièces, sous-sol semi fini, 220, garage terrain. Téléphonez du lunai au vendredi. CR. 4-9227. 17-6-60

COTTAGE A VENDRE OU A LOUER

Ile Bizard, près eau, moderne. Tél.: RA. 9-0826 après 5 heures. 4-6-60

EDUCATION

La Municipalité Scolaire de Côte St-Luc demande un professeur pour 6e et 7e années garçons, pour septembre 1960. S'adresser secrétaire-trésorier, Fernand L. Prud'homme. HU. 4-9793. 6-6-60

Cours privé — Préparation aux examens de fin d'année. 1ère à 10e années. Attention à 7e et 8e. Par professeur B.A., I.D., B.R.I. — Téléphonez — VI. 8-0010, VI. 8-7863, VI. 5-6320. 7-6-60

INSTITUTRICES DEMANDEES

On demande deux institutrices diplômées pour école double de l'arr. no. 2, à trois milles du village, cours de 1ère à 7e années incl. Bon salaire, références exigées. S'adresser à Mme Marie Th. Michaud, sec.-trés. Ste-Famille d'Aumond, P.Q. 6-6-60

MAGASIN A LOUER

Rosemont, chauffé, idéal petit commerce, bureau, salon de barbier, etc. 3400, rue Dandurand. RA. 2-1911. 6-6-60

PROPRIETE A VENDRE

BRUCHESI — 8380, près Charland, 2-5½, neufs, semi-détachés, garages, système, cave. Prix: $18,500. Comptant $5,000. Constructeur CR. 9-0405. 10-6-60

ROSSUET — 5385, au nord de Sherbrooke, 1-6, 2-3, neufs, semi-détachés, garages, système, cave, prix: $23,500. Comptant: $7,000. Constructeur: CR. 9-0405. 10-6-60

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. DU. 7-3766 J.N.O. T-3569 Montréal.

VOYAGES

Prendrions personne distinguée pouvant aider à conduire automobile, pour voyage Miami, fin juin, 1 mois. DU. 7-3055. 6-6-60

VERS A PECHE

VERS DE TERRE — Livraison hebdomadaire. Approvisionnement garanti. Thousand Island Bait Store, Kingston, Ontario. Téléphone LI. 2-8188. 4-6-60

OFFRE D'EMPLOI

L'AVIATION ROYALE DU CANADA a actuellement des ouvertures pour diplômés universitaires dans les branches suivantes: —

APPROVISIONNEMENT
SERVICES EDUCATIFS

Les conditions d'admission sont:

Age: 18-35 ans
marié ou célibataire
citoyen canadien ou sujet britannique avec le titre "d'immigrant reçu".

**Approvisionnement** - tout degré universitaire.
Les détenteurs d'un B.A. doivent s'être spécialisés en mathématiques ou en Economie Politique.

**Services Educatifs** - Baccalauréat en Pédagogie.

Ceux qui se verront accepter ont le choix entre un brevet à long terme ou un brevet de cinq ans.

Après l'entrainement, la solde est de $5,220 par an selon l'état matrimonial.

AVIS: Les applications pour le Service d'Approvisionnement doivent être soumises avant le 1er septembre 1960.

Pour plus de renseignements, s'adresser au:

CENTRE DE RECRUTEMENT
1254 rue Bishop,
Montréal, P.Q.

TARIF

Annonces classées
434 Notre-Dame est
"Le Devoir" - VI. 4-3361

(Commandes prises jusqu'à 4 hres la veille de la publication.)

ANNONCES ORDINAIRES. — Tarif minimum de 75c, pour 3 lignes (15 mots).

Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouté 10c.

GROS CARACTERES. — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

Naissances, services, services anniversaires, grands-messes, remerciements pour condoléances, etc.: 3 cents le mot minimum $1.00.